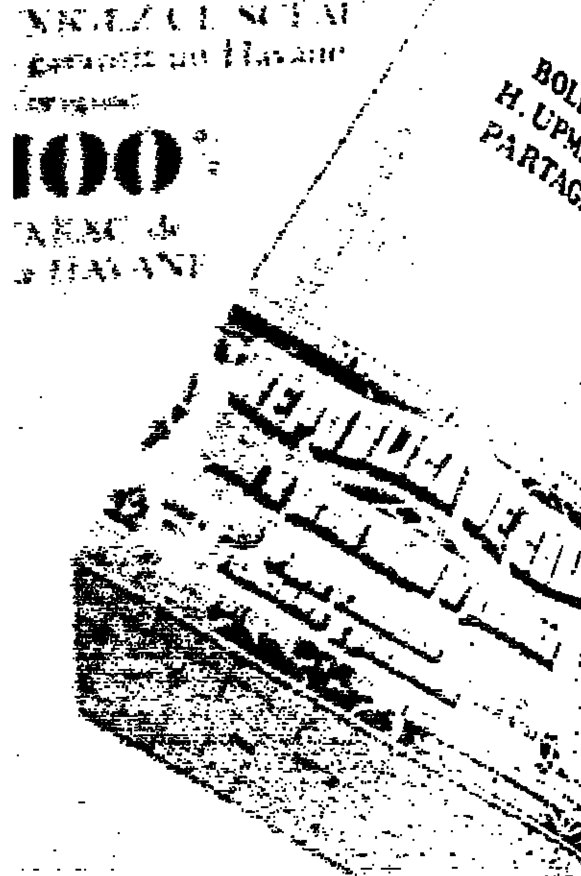
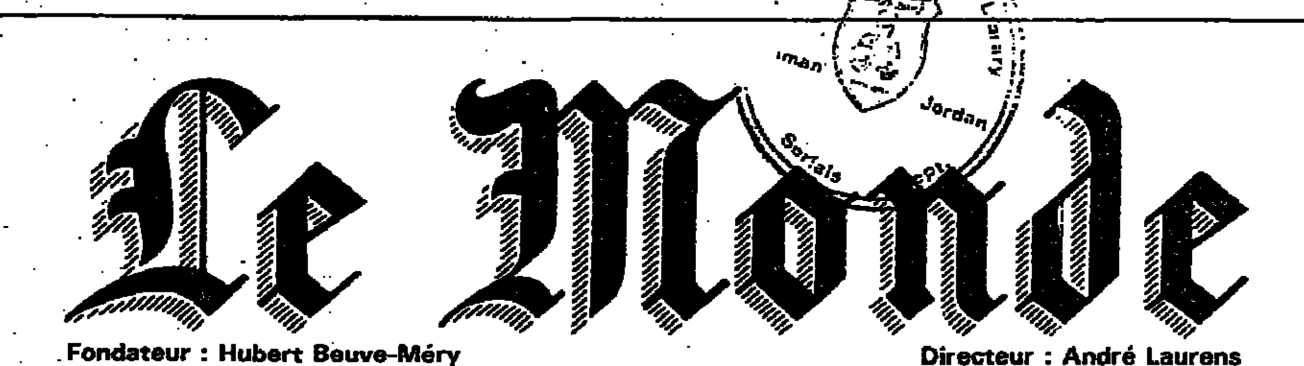


QUARANTIÈME ANNÉE - Nº 12088 — JEUDI 8 DÉCEMBRE 1983



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 85 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

SUR L'AÉROPORT DE MADRID

Collision de deux avions : une centaine de morts

LIRE PAGE 48

Les Dix s'efforcent de préserver l'avenir de la Communauté

L'Europe malgré tout

Est-ce le début de la fin de la Communauté ? Il est d'autant moins possible d'esquiver la question que la plupart des pays concernés avaient affirmé à la veille du dernier conseil européen que son existence même se trouvait en jeu. La rencontre d'Athènes s'est soldée par un fiasco indéniable. Personne pourtant ne parle aujourd'hui d'agonie, et c'est avec sérénité que les Dix ont dressé mercredi leur constat d'échec.

Plusieurs pays, dont la France – conscients qu'aucun « forcing » ne suffirait à résoudre les questions en suspens, – avaient décidé de ne pas transformer les débats d'Athènes en marathon. Peut-être effectivement avaient-ils été mal préparés. Pour les Français, qui assumeront à partir du 1er janvier la présidence de la Commission, ce constat est lourd de responsabilités : sauront-ils, pourront-ils, voudront-ils faire mieux que la Grèce ? Parviendront-ils à dégager un compromis économique entre des intérêts nationaux divergents, au nom d'un dessein politique totalement absent des débats d'Athènes ?

Deux raisons peuvent expliquer pourquoi la crise actuelle n'a pas entraîné l'éclatement de la C.E.E. : la certitude que l'Europe est désormais une réalité trop importante pour être à la merci d'aléas budgétaires, ou le poids des habitudes acquises, du bureaucratisme de la machine européenne. Nous devrions être fixés dès les premiers mois de 1984.

Force est de constater en attendant que la grande victime d'Athènes est la coopération politique. Les problèmes d'argent sont certes fondamentaux, mais il y avait tout de même quelque chose de dérisoire à voir dix chefs d'Etat et de gouvernement européens s'entredéchirer sur des affaires d'« intendance » et faire preuve d'une parfaite indifférence à l'égard du drame du Proche-Orient ou de la tension Est-Ouest. Ce silence sur des questions dont plusieurs faisaient l'objet de textes déjà prêts – et qui ont été abondamment distribués dans les couloirs du conseil – aura été ressenti avec amertume par ceux qui espéraient voir l'Europe prendre de plus en plus souvent une position cohérente sur les grandes affaires du monde. Bien entendu, il fallait respecter l'ordre des urgences et éviter peut-être, en pleine débandade communautaire, d'afficher trop de prétentions. Cette absence de toute déclaration politique aura tout de même illustré le principe selon lequel le poids diplomatique de l'Europe est inversement proportionnel à ses divisions économiques.

La leçon d'Athènes est double. Les Européens ne sont pas prêts à surmonter leurs égoïsmes nationaux. Ils n'ont de chances d'y parvenir que s'ils substituent à une conception statique et gestionnaire d'une Communauté en crise une vision plus audacieuse, prenant notamment en compte les défis technologiques qui lui sont lancés. Moyennant quoi, l'Europe continue d'exister, même si les Dix n'ont pas voulu la rencontrer au Zappeion. Ce n'était pas encore le sommet de la dernière chance, même si personne ne peut contester que des chances, une nouvelle fois, ont été manquées.

L'échec des négociations budgétaires rendra plus difficiles les discussions sur la politique agricole et sur l'élargissement de la C.E.E.

De nos envoyés spéciaux

Athènes. – L'échec est là, incontestable. *« L'Europe sait, en toute clarté, qu'elle est en crise »*, a constaté M. Mitterrand. Cette crise ouvre, y compris pour un avenir proche, des perspectives préoccupantes. Mais la rupture a été évitée, la négociation continue. Les commentaires, mardi 6 décembre, s'apparentaient souvent à une autocritique collective, sans que personne cherche à accabler plus particulièrement l'un ou l'autre des participants. *« Travail insuffisant, copie à refaire »*, reconnaissaient eux-mêmes les chefs de gouvernement, en affichant la résolution de faire mieux la prochaine fois... c'est-à-dire, si l'on s'en tient aux échéances normales, au plus tôt au mois de mars, lors du Conseil européen de Bruxelles.

En attendant, l'échec d'Athènes et l'incertitude qui en résulte vont engendrer dans les pays membres des réactions négatives qui seront source de difficultés nouvelles. Comment ne pas s'attendre à une effervescence inquiète des milieux agricoles ? Dans l'avenir proche, dès la semaine prochaine, on guettera la réaction du Parlement européen. Votera-t-il le budget de la Communauté pour 1984 ou bien, comme il en a agité la menace, le rejettera-t-il ? Dans cette dernière hypothèse, une crise institutionnelle viendrait s'ajouter au reste.

En outre, le Parlement, s'il prend un tel risque, hâtera le moment où, faute d'un accord d'ensemble, se poseront des difficultés financières. Si le budget 1984 est voté, la Communauté peut fonctionner sans problèmes majeurs de ressources, au moins jusqu'à l'été ; mais, s'il lui faut vivre avec des « douzièmes provisoires », cette échéance pourrait être plus rapprochée. La perspective de manquer d'argent risque fort d'empoisonner le climat du débat agricole. Et quelles propositions de prix pour 1984-1985 peut faire la Commission dans ces conditions ? Des pays comme la France, la Belgique, accepteront-ils que soient mises en œuvre des mesures d'économie auxquelles ils étaient résignés à souscrire, tel le plafonnement de la production laitière, en l'absence d'un arrangement d'ensemble ? Vraisemblablement pas.

BERNARD BRIGOULEIX et PHILIPPE LEMAITRE

(Lire la suite page 3.)

LA POLITIQUE AGRICOLE

Choisir à Paris pour négocier à Bruxelles

LIRE PAGE 4 L'ARTICLE DE JACQUES GRALL

Le débat sur l'école privée

- Contre l'oppression étatique, *par JACQUES ELLUL*
- Pour la paix scolaire, *par BERNARD POIGNANT*
  Lire page 2
- Les « privés » avec la casquette des « fonctionnaires », *par CATHERINE ARDITTI*
- L'islam pour les non-musulmans, *par JEAN-MICHEL DURAND-SOUFFLAND*
  Lire page 14

Les idées de l'opposition

- Les centristes sont-ils encore « sociaux » ?
- Le « bon sens » près des radicaux
  Lire page 11 les articles de CHRISTINE FAUVET-MYCIA

Londres et Rome s'interrogent sur le maintien de leurs contingents à Beyrouth

Les soldats français s'appliquent à concilier une présence active au sein de la population et la protection renforcée de leurs positions

De notre envoyée spéciale

Le gouvernement italien devait tenir mercredi une réunion extraordinaire qui pourrait, dans un premier temps, décider d'une réduction de ses effectifs (actuellement 2 100 hommes) à Beyrouth. Le président de la République, M. Pertini, s'est prononcé pour un départ pur et simple.

A Londres, une majorité parlementaire est favorable à un « réexamen » de la participation de Londres à la force multinationale, mais Mme Thatcher a qualifié mardi à Athènes de *« rumeurs sans fondement »* les informations sur un retrait du contingent britannique.

Beyrouth. – Chalutier, Pirogue, Ketch, Caravelle, Aviso, etc., le monde de la mer a fourni les noms des vingt-huit postes du contingent français de la force multinationale de sécurité à Beyrouth. Les origines bretonnes du général Cann, qui le commande, ne sont pas étrangères à ce choix, même si l'emplacement de certains postes est loin d'évoquer le grand large. Pris dans la tourmente libanaise, le contingent français a déjà payé un lourd tribut – soixante-quinze morts, soixante et onze blessés – à une mission de paix d'une incroyable difficulté dans une ville où la guerre fait partie de la vie quotidienne.

Depuis le drame du poste Drakkar, le 23 octobre, la vigilance a redoublé, mais il n'est pas question, dit-on à l'état-major, de « s'enterrer » au risque d'être coupé de la population qu'on entend protéger. La voie est étroite entre la nécessité de « se montrer » partout pour rassurer et le souci de se protéger pour éviter le renouvellement d'un tel attentat. Pour concilier ces deux exigences, le commandement français a cependant remanié, en accord avec l'armée libanaise, son dispositif de déploiement et renforcé les mesures de sécurité autour de chaque poste. Certaines implantations jugées indéfendables ont été purement et simplement abandonnées. D'autres ont été déplacées. Les Français opèrent aujourd'hui pratiquement tout le long de la « ligne verte », ancienne ligne de démarcation entre l'est et l'ouest de Beyrouth, et contrôlent une zone, à l'est comme à l'ouest, où vivent environ huit cent mille personnes.

La sécurité de chaque poste a été étudiée minutieusement, et, partout dans Beyrouth, on peut voir les hommes du 17e régiment du génie parachutiste construire des merlons de terre d'une hauteur de 1,50 mètre à 2 mètres, renforcés à la base par des sacs de sable. Une première barricade, composée de « dents de dragon » reliées entre elles par des câbles métalliques, empêche toute voiture de parvenir à moins d'une dizaine de mètres de l'homme de garde. De chaque poste pointe un lance-roquettes antichar qui peut détruire tout véhicule menaçant.

Les hommes du colonel Quesnot ont étudié tout l'environnement des postes et des bâtiments français à Beyrouth. C'est ainsi, par exemple, que, à la tour Murr, position stratégique de Beyrouth-Ouest, longtemps utilisée par les Palestiniens et où stationne une section du 6e régiment d'infanterie parachutiste, tous les souterrains ont été explorés tandis que des plongeurs sondaient chacune des seize « cuvettes d'eau » nécessaires à la stabilité de l'ensemble.

FRANÇOISE CHIPAUX.

(Lire la suite page 6.)

Les satellites français de télévision directe remis en question

Le développement des réseaux câblés et des nouvelles technologies conduit les pouvoirs publics à reconsidérer leur stratégie dans l'audiovisuel

Pour financer l'achèvement du satellite de télévision directe T.D.F. 1 – et pour dissuader le Luxembourg de se lancer dans un projet concurrent, – le gouvernement français avait entamé des négociations avec la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (C.L.T.) (*le Monde* du 16 juin). Depuis le mois d'octobre, celles-ci sont « suspendues ». Les difficultés apparues au cours des discussions ne sont pas les seules raisons. La France a pris en fait conscience de l'ampleur des questions soulevées par son projet.

Le programme T.D.F. 1 a été décidé en collaboration avec l'Allemagne en 1979 ; il est prévu pour la fin 1985 et devait être suivi par le lancement de deux satellites complétant le programme. Or, en quatre ans, les choses ont beaucoup changé. Et la technologie qui évolue rapidement ne s'est pas stabilisée ; en deux ans, les choses vont, c'est sûr, encore beaucoup évoluer. Si bien que les pouvoirs publics – où l'on trouve autant de partisans que d'adversaires farouches de T.D.F. 1 – hésitent.

En 1979, tout était simple. La France du précédent septennat avait tourné le dos au câble. Le satellite de diffusion directe était la seule option technologique retenue pour le développement des nouveaux médias. Même si l'on ne savait pas lesquels. Le contenant était choisi, pas le contenu ; encore moins le moyen de financer des programmes originaux.

En 1983, tout se complique. Quand le gouvernement attaque enfin sérieusement le dossier, il découvre un programme industriel en cours de réalisation dont l'aboutissement n'est pas assuré et dont rien ne permet plus de dire qu'il s'agit sans contestation d'un bon choix. Pour plusieurs raisons.

● **Entre-temps, en novembre 1982, le gouvernement a décidé de lancer la France dans un ambitieux plan de câblage.** Doit-on – peut-on – promouvoir à la fois le câble et le satellite ? Si les particuliers reçoivent demain quinze ou trente canaux de télévision – avec, qui plus est, la possibilité d'émettre eux aussi sur des « voies de retour » (l'interactivité), – à quoi bon en effet quelques canaux de communication à sens unique venant du ciel ? Mais l'objection est théorique car, dans vingt ou trente ans, le pays ne sera encore que partiellement câblé.

● **Techniquement, on n'est plus assuré aujourd'hui que la voie choisie sera celle de l'avenir.** T.D.F. 1 est un satellite dit « lourd ». C'est-à-dire capable de répercuter une émission puissante, donc perceptible par une antenne et des équipements de petite taille – à la portée de la bourse des ménages, – à condition de faire l'objet d'une industrialisation à grande échelle.

ERIC ROHDE.

(Lire la suite page 37.)

AU JOUR LE JOUR — Biblique

Une Bible enluminée du douzième siècle, vendue mardi à Londres, aura coûté à ses acquéreurs 100 millions de francs.

Qui a pu se séparer d'un ouvrage d'une telle valeur ? L'histoire ne le dit pas, et l'anonymat du vendeur – en quête de liquidités plus que d'absolu – a été soigneusement préservé.

Quel qu'il soit : Dieu ou l'argent, il a choisi.

BRUNO FRAPPAT.

A NEW-YORK, UN MUSÉE POUR UNE CONSÉCRATION

Yves Saint Laurent au Metropolitan

Le 14 décembre s'ouvrira au public, dans le sous-sol du Metropolitan Museum, occupé par l'Institut du costume, une rétrospective de vingt-cinq années de travail d'Yves Saint-Laurent.

Comme l'a fait remarquer M. François Mitterrand dans un télégramme envoyé à Yves Saint-Laurent, déjà à New-York avec son équipe pour achever l'exposition et la présenter à la presse, c'est la première fois qu'un artiste français vivant est célébré par le grand musée américain. D'ordinaire, l'Institut du costume propose des expositions sur des thèmes (la Belle Epoque), ou sur des noms de disparus (Balenciaga). Parallèlement à l'exposition du Metropolitan, presque en face, sur la Cinquième Avenue, les services culturels de l'ambassade de France exposent les dessins de théâtre et de music-hall réalisés par le couturier depuis 1959.

Un grand voile bleu flotte sur la façade du Metropolitan : *« Yves Saint-Laurent, 25 years of design »*. Et dans les salles, bien sûr, le dessin n'est pas encadré : il se déploie en volumes sur les corps des mannequins, couleurs et matières fusent dans les pinceaux des projecteurs. Pour la période pop'art, il est remis à plat sur des silhouettes découpées.

Rien de systématique, mais une invention pour chaque salle : on passe d'un salon de présentation à une salle de bal, de couleurs laquées vives à des ombres satinées, d'un salon de thé à un musée, d'un jardin botanique à un champ de courses. Le gestuel mouvant des mannequins prolonge le style. Ils marchent sur des parterres de narcisses, se pâment dans des bouffées de musique, Joséphine Baker, *Carmen*, Mozart et les Beatles.

Le 5 décembre, un grand dîner était donné dans les salles du Metropolitan, au profit de l'Institut du costume. Un bienfaiteur s'était chargé des fleurs, un autre du kilomètre de soie tendue sur les murs de la cafétéria déguisée. Deux mille personnes étaient attendues, et on a vu tout à coup, comme une exposition vivante prolongeant celle du musée, une foule de femmes habillées en noir et en couleurs par Saint-Laurent.

HERVÉ GUIBERT.

Portrait de l'artiste

Un entretien par YVONNE BABY

(Lire pages 29 et 30 « le Monde des arts et des spectacles ».)

Le Monde

idées

L'école

La querelle de l'école rebondit. Jacques Ellul accuse les tenants du « service public unifié » de vouloir imposer en réalité une idéologie, tandis que Bernard Poignant croit que le projet Savary doit permettre de signer la paix scolaire. Claire Brisset nous parle, quant à elle, à propos d'un livre du docteur Rémy, de ces enfants du tiers-monde qui manquent de tout.

Contre l'oppression étatique

par JACQUES ELLUL (*)

JE suis quand même surpris par *l'acharnement et la hargne* que les tenants de l'école laïque mettent dans leur campagne. Pour un observateur indifférent, il est évident qu'il y a une extrême différence entre les propos et discours de l'école libre, modérés et respectueux, et ceux, très agressifs et accusatoires, de l'école laïque. Or, que le lecteur ne s'y trompe pas, j'ai un passé d'école laïque sans reproche ! J'ai fait mes études dans l'enseignement d'Etat, mes enfants ont tous *suivi les classes de la laïque*, et, lorsqu'il fut question du maintien ou de la suppression de l'enseignement protestant (j'étais alors au Conseil national de l'Eglise réformée), j'ai fermement insisté pour la fermeture des écoles protestantes.

Relayer le service public

Mon *principe*, c'est que lorsque l'Etat rend les services qu'autrefois l'Eglise rendait, et le fait aussi bien qu'elle, celle-ci doit s'effacer. Mais précisément en ce moment l'affaire ne se présente plus de façon aussi simple : tout d'abord, les meilleurs observateurs, et impartiaux, reconnaissent que dans l'ensemble c'est dans l'école libre que la pédagogie, les résultats, le suivi des élèves, sont les meilleurs. Ce qui n'est pas étonnant étant donnée la crise profonde *et bouleversante que traverse*, à tous les niveaux, dans tous les domaines, l'enseignement d'Etat. C'est dans l'école libre que l'on fait des innovations positives, et non désintégrantes, et que les essais scolaires sont les plus concluants. Dès lors, dans une démocratie, il me semble indispensable de retenir le principe réciproque de celui que j'énonçais plus haut : lorsqu'un service public marche mal, très mal, il faut que les particuliers, les associations le relaient.

Ma seconde remarque concerne la laïcité. Je dois dire que je suis radicalement pour. C'est-à-dire que l'Etat et les administrations ne doivent diffuser aucune idéologie, ne doivent pas prendre parti ; il ne doit pas y avoir de « doctrine officielle ». Or, dans la violence des discours et des manifestations actuels pour la laïcité, je suis désolé de dire qu'il est manifeste que l'on se retrouve en présence de l'idéologie du laïcisme *agressif. (A savoir qu'aucune* autre pensée ne doit être diffusée auprès des jeunes et des enfants que celle de la « science », de la patrie, du scepticisme, car il s'agit de cela, et de l'indifférence religieuse.) Mais cela ne me paraît justement pas acceptable dans une société pluraliste. Il faut qu'à l'école il y ait diverses orientations et, après tout, diverses écoles. Le laïcisme n'est pas la vérité !

Quand on dit que, à l'école laïque, on respecte toutes les tendances, c'est faux. Comme il est faux de dire que la vraie école libre est l'école laïque : quand je prends les manuels d'histoire, par exemple, ils sont parfaitement imprégnés de marxisme, comme ceux de mon enfance *l'étaient de nationalisme*. Et il y a deux poids deux mesures : je me rappelle le temps où mes enfants ont eu des professeurs de philosophie qui faisaient une propagande éhontée pour le communisme : on ne leur a jamais rien dit. Si un professeur catholique avait fait de même, quel tollé !

Je préférerais de beaucoup qu'il y ait des écoles communistes, que les choses soient claires, et qu'il n'y ait vraiment pas d'idéologie dans l'école d'Etat. Est-ce possible ? Actuellement, c'est une école idéologique tout autant que l'école catholique (les enseignants du premier cycle qui ne sont pas syndiqués ont des problèmes, j'en ai des exemples nombreux !).

Ma troisième remarque concerne ce que l'on appelle pompeusement un *« grand service public unifié »*, surtout au nom du principe de l'unité obligatoire de la jeunesse. Cela me paraît un mal. La jeunesse unifiée : c'est *l'idéal totalitaire. Il faut une jeunesse* recevant des formations diverses, aussi bien techniquement qu'au point de vue idéologique. Ne croyons pas que cela mette en danger l'unité nationale !

Une formule hypocrite

La confrontation des points de vue est créatrice de liberté, à condition que l'une des idéologies ne prétende pas exclure les autres et dominer de façon absolue.

Ce qui me paraît encore plus critiquable dans la formule proposée, c'est son hypocrisie : il ne s'agit pas *d'un service public (c'est-à-dire au* service du public !), mais d'une administration d'Etat, de même que les nationalisations sont en réalité des étatisations. Il s'agit que l'Etat agrandisse un peu plus son domaine, sa mainmise sur la nation, son autoritarisme, son contrôle. Le mouvement de défense de la prétendue laïcité est en réalité un mouvement de totalitarisme étatique.

Si l'on avait un embryon de jugeote démocratique, il faudrait *demander exactement l'inverse : à savoir* la suppression de l'intervention du pouvoir politique dans le domaine de l'éducation, la liberté de toutes les écoles, de tendances diverses, en vue d'obtenir des citoyens conscients qui ne seraient pas formés dans l'école d'Etat, avec une idéologie de l'Etat et de la nation.

Tant qu'il y aura un ministère de l'éducation nationale et de l'université, l'enseignement ne sera pas libre. Il faut avant tout libérer *l'enseignement de l'oppression étatique.*

(*) Ecrivain, professeur à l'université de Bordeaux-I.

Pour la paix scolaire

par BERNARD POIGNANT (*)

LA « manière Savary » d'aborder la question scolaire fera date.

Elle est conforme à l'engagement de méthode du président de la République, dont la succession de déclarations a toujours indiqué que le dialogue serait sa règle. Du *« on ne nationalise pas les consciences »* de 1977 au *« convaincre et non contraindre »* de 1981, en passant par le *« ni revanche ni spoliation »* de 1978, il y a une continuité que seuls les sourds n'ont pas entendue. Et que l'oreille soit de droite et parfois même de gauche.

Elle n'est blessante pour personne. Ceux qui dénigrent les maîtres actuels de l'école publique ou leurs prédécesseurs sont habités d'un esprit de revanche et refusent de rechercher les conditions de la paix scolaire. Ceux qui ne savent pas reconnaître le travail des maîtres de l'enseignement privé n'aident pas à la construction du service national d'éducation. Pour unir, il faut tendre la main. Il ne peut y avoir ni vainqueur ni vaincu.

Elle réaffirme la mission de service public de l'éducation, notamment l'égalité de tous pour l'accès à celle-ci et l'accueil de tous quelle *que soit sa philosophie ou sa religion*. Programmes, horaires, services, respect des lois et règlements doivent être les mêmes. La loi de la République est une.

Elle redit l'obligation de respect des consciences, qui est une bonne définition de la laïcité. Cela signifie : pas d'obligation de la pratique religieuse, pas de prosélytisme, pas de brimades ou de sanctions liées à la vie privée.

Reste le caractère unifié. Il est reproché à Alain Savary de ne pas l'avoir inscrit dans son texte. L'évolution du vocabulaire est, en la matière, significative du débat qui entoure cet objectif : nationalisation, intégration, unification, insertion, ont été les mots tour à tour utilisés dans la période récente. Chacun méritait des précisions de contenu. Aujourd'hui, c'est plutôt de rapprochement qu'il s'agit, afin d'apaiser les passions et de construire un service éducatif rénové. Car c'est d'abord dans les missions que la nation fixe au service d'éducation de sa jeunesse qu'il faut penser l'unification. Non dans une volonté d'uniformisation ou un processus d'étatisation.

De ce point de vue, les propositions du ministre sont une occasion formidable. En dépassant la querelle scolaire, en créant *un puissant mouvement* de rassemblement des énergies aujourd'hui opposées ou paralysées, la nation pourra se saisir plus sereinement des problèmes de son école : formation professionnelle, égalité des chances, participation des usagers, place des nouvelles technologies dans le monde scolaire, tâches nouvelles du métier d'enseignant... Tant d'occasions ont déjà été manquées dans le passé ! La gauche seule peut déclencher un mouvement positif. Les dirigeants les plus étroits de la droite française ont toujours joué une école contre l'autre. 1981-1983, c'est notre troisième chance depuis la guerre. Il faut la saisir. Il faut commencer.

Que devient dans tout cela le débat *sur la laïcité ? Tout aujourd'hui* est posé en termes d'opposition privé-public. Mais la laïcité n'est pas fondamentalement un conflit entre statuts.

En réalité, sur un long terme, de 1789 à nos jours, la laïcité a fait des progrès considérables.

Une laïcité comprise comme le refus qu'une Eglise soit confondue avec un Etat, et qu'une religion impose sa loi et sa morale à la société civile.

Progrès considérables dans plusieurs domaines de la vie, car la laïcité ne peut être limitée au seul monde scolaire : j'ai connu des communes de Bretagne où il valait mieux fréquenter l'Eglise et son école pour avoir un travail chez tel employeur. L'action des syndicats ouvriers et celle de nombreux catholiques choqués par ces pratiques ont laïcisé l'embauche.

Pour la santé, c'est la même chose. Secteur stratégique pour l'Eglise catholique : par la tutelle sur les établissements de retraite ou de soins, on pouvait contrôler la mort des gens et appliquer le sacrement de l'extrême-onction. Pour que chaque homme et chaque femme soit le plus libre possible des conditions de sa mort, il a fallu laïciser ces établissements. C'est fait pour l'essentiel.

La laïcité, comme définie plus haut, a beaucoup gagné sur tous ces points. Même si des déclarations papales *récentes tentent un retour en* arrière. Même au sein de l'école dite « catholique », elle imprègne des comportements à défaut de figurer dans des statuts.

Enfin, l'Eglise accepte la République. Le cardinal Lustiger a raison de dire qu'aucun parti clérical ne la menace. En 1969, après le concile Vatican II, l'épiscopat a, pour la première fois, reconnu le droit aux catholiques français de mettre leurs enfants à l'école publique. Il ne sert *à rien de regretter qu'il ait fallu attendre* tant d'années. C'est positif que ce soit fait.

Soyons fiers de ces considérables avancées de l'esprit laïc. Au nom même de ces avancées, n'ayons pas un discours *fermé* ou faussé, car la réalité change. L'école laïque n'est pas anticléricale, encore moins antireligieuse. L'école catholique n'est pas antirépublicaine.

Tout est en place pour signer la paix scolaire au nom des enfants de France.

(*) Député socialiste du Finistère.

LU

« QUARANTE MILLE ENFANTS PAR JOUR »
par le docteur FRANÇOIS RÉMY

L'effrayante comptabilité du sous-développement

CHAQUE jour, le sous-développement emporte quarante mille enfants dont il serait possible de sauver la moitié.

Quarante mille enfants par jour, tel est précisément le titre du livre que le docteur François Rémy consacre à la lutte qu'il a menée contre les fléaux qui ravagent le tiers-monde.

Au Maroc, où il travaille dans les services de santé, il constate la pesanteur du *« magma infra-médical »* : insalubrité, misère, qui mutilent l'espérance de vie et ravagent l'existence des survivants. Dans ces conditions, *« la médecine seule ne résout pas grand-chose, sinon pour quelques-uns »*. Ce n'est pas pour *« quelques-uns »* qu'il faut plonger dans le magma : c'est pour la foule anonyme qui manque d'eau, de protéines, de tous les éléments d'une politique de prévention. Il prend conscience du rôle meurtrier des carences nutritionnelles et de la nécessité d'une stratégie alimentaire.

C'est à travers cette prise de conscience qu'il rejoint, brièvement, les rangs de la F.A.O., ce qui le mène en Côte-d'Ivoire, puis de l'UNICEF. Cet organisme, après s'être consacré au sauvetage des enfants européens victimes de la guerre de 1939-1945, s'était orienté vers l'aide massive aux enfants du tiers-monde, d'une manière d'abord très classique : fourniture de lait en poudre, d'insecticides, d'antibiotiques.

Mais, peu à peu, se faisait jour, à l'aube des indépendances, une conception nouvelle : le développement à long terme. Les responsables de l'UNICEF *« furent les premiers à comprendre que la protection de l'enfance n'est pas un aspect marginal ou secondaire de la lutte contre le sous-développement, mais qu'elle en constitue au contraire le pivot, le centre, le préalable indispensable »*.

L'Algérie, le Vietnam, Beyrouth...

L'UNICEF ne sera plus seulement un fournisseur de véhicules, de vaccins, de trousses d'accouchement, d'argent, mais aussi un organe de réflexion. Huit ans plus tard, François Rémy est nommé à Alger, pour y diriger les services de l'organisation au Maghreb. L'Algérie est dotée d'un aliment infantile plus adapté, moins onéreux que le lait en poudre, la « supéramine », composée de produits locaux, et qui fera école dans le tiers-monde. Elle est aidée à se doter de services de base, à former du personnel paramédical, à inciter les communautés locales à prendre en charge leur propre développement.

Le docteur Rémy est ensuite nommé au Vietnam, vers lequel la mauvaise conscience des Américains, en 1975, draine d'énormes fonds via l'UNICEF. Rien n'était aisé à Hanoï, où la guerre avait laissé de profonds stigmates. Mais les Nord-Vietnamiens avaient élaboré une conception communautaire de la santé publique qui rencontre celle de l'UNICEF. François Rémy y mène avec les Vietnamiens une politique d'équipement « lourd », de construction d'écoles, de centres de santé ; il y accompagne la lutte quotidienne d'un peuple dont, dit-il, il n'a cessé *« d'admirer les ressources, l'opiniâtreté, la culture et le courage »*.

1977 : François Rémy est nommé à Beyrouth directeur de la *région du Moyen-Orient qui*, dans la terminologie de l'organisation, s'étend de Rabat à Ankara, englobant tous les pays du Golfe.

C'est dans cette partie du livre que François Rémy écrit ses pages les plus émouvantes. Au début de son séjour, il s'efforce, avec succès, de drainer des fonds des pays les plus riches du Golfe vers les plus déshérités. Puis la guerre, un moment apaisée, se ranime. Sous les bombes, il organise, avec quelques-uns, le ravitaillement de Beyrouth assiégée. Il ne cache pas sa sympathie pour le peuple palestinien, l'horreur que lui inspirent les massacres de Sabra et de Chatila, son épouvante devant les carnages aveugles qui se multiplient dans cette partie du monde. Aujourd'hui, ajoute-t-il, *« il faut continuer. Le travail demeure immense. Le sous-développement demeure le fléau du monde. Des milliers d'enfants, tous les jours, continuent à mourir »*.

CLAIRE BRISSET.

★ *Quarante mille enfants par jour*, par le docteur François Rémy. Préface d'Yves Malécot, président du comité français de l'UNICEF. Laffont, 216 pages, 68 F.

LETTRES AU Monde

Les deux cultures

Samedi 3 décembre la marche des jeunes immigrés s'achève à Paris. Le même jour des rassemblements exigeaient l'« unification laïque » de l'école. Le P.S. soutenait les deux manifestations.

Pourtant celles-ci étaient porteuses de projets différents, décalés historiquement. Il faut choisir entre deux cultures françaises.

D'un côté, la vieille culture républicaine, assimilatrice d'une France « une et indivisible ». L'école de Jules Ferry reçut de son fondateur la mission explicite d'en être le pilier. De l'autre, l'ébauche, la quête d'une culture à construire, ouverte, diverse, multiple, vivante, dans laquelle chaque minorité pourrait inscrire son originalité, enraciner la mémoire de son groupe. Où l'Autre *serait l'Autre et non plus le Même.*

Une société française multiculturelle exige une école non pas « unifiée » mais pluraliste, dans laquelle coexistent divers modèles pédagogiques, où les singularités culturelles *et spirituelles sont prises en compte.*

Puisse le P.S. clairement choisir entre les deux projets, l'ancien et le nouveau. Puisse Alain Savary réussir à exorciser en les conjuguant dans une clarification sans détour les termes aujourd'hui dévoyés dans tous les sens par le jeu de miroirs des réflexes conditionnés : pluralisme, laïcité, liberté !

SUZANNE CITRON
Maître-assistante
à l'université Paris-XIII
(Membre du P.S.).

L'air et la chanson

Dans *le Monde* du 17 novembre, Roger Rouquette règle un compte un peu rapide à quelques idées suffisamment préoccupantes pour qu'on s'y attarde davantage. Ce ne sont d'ailleurs pas les opinions de M. Rouquette qui laissent le lecteur mal à l'aise, mais une certaine façon de vouloir les faire partager : comme si, justement, elles ne posaient aucune difficulté.

Distinguer les catholiques du Comité national de l'enseignement catholique, qui les représente, nommé par la hiérarchie catholique de France, n'est-ce pas affaiblir la représentativité d'une des parties à la négociation ? Devant ce petit jeu insidieux, beaucoup de catholiques ne doivent pas rester indifférents, même s'ils ne sont pas des « inconditionnels » de l'enseignement privé.

Ajouter une notion de « laïques convaincus », c'est vouloir par une terminologie imprévue faire un amalgame insidieux entre les catholiques conscients de l'intérêt d'une laïcité bien comprise, ni sectaire ni opposée aux libertés de pensée et au choix (dans l'éducation des enfants par exemple) qui en découlent — et les laïcistes extrémistes. Avouer immédiatement après que le retrait explicite *des termes « grand service* public unifié et laïque » ne change rien à la position ministérielle puisque l'esprit de cette notion est sauf, c'est bien vouloir faire comprendre aux lecteurs qu'il n'y a d'autre issue que cette laïcité convaincue. Permettez-moi, monsieur le député, de ne pas partager cette opinion ! Évitez également de parler des parents d'élèves des écoles privées contraints de participer à l'APEL : si vous connaissiez mieux le taux de *participation des parents à cette association*, vous prendriez conscience du ridicule de la proposition !

L'attente vigilante de Raminagrobis n'est pas moins dangereuse que le rugissement rauque du roi des *animaux. Un peu de courage*, messieurs les détracteurs ! Si c'est de la mort des écoles privées qu'il s'agit, et en particulier des écoles catholiques représentées par le Comité national de l'enseignement catholique, pourquoi ne pas le dire tout de suite ?

FRANÇOIS PERRET
(juriste social,
secrétaire adjoint
à l'Association patronale
de Saône-et-Loire).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
OJD

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 194 F	1 727 F	2 260 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

APRÈS L'ÉCHEC DU SOMMET D'ATHÈNES

L'échec du sommet d'Athènes a suscité des réactions sévères tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Communauté européenne.

● A BRUXELLES, M. Dankert, président du Parlement européen, a déclaré que l'Assemblée des Dix, *« seule institution communautaire légitimée par le suffrage universel »*, est prête à prendre l'initiative d'une *« réflexion d'ensemble sur les raisons d'être de l'Europe ». « Les politiques agricoles, industrielles, commerciales ou financières de nos pays ont besoin d'autres instruments que ceux d'hier,* a-t-il ajouté. *Il nous reviendra de demander aux citoyens s'ils veulent demain se les donner. »* De son côté, M. Ceyrac, ancien président du C.N.P.F. et actuellement président du Comité économique et social des Communautés, a déploré que *« les intérêts nationaux immédiats l'aient finalement emporté sur l'intérêt général à long terme ».* Il a souhaité que *« le choc de la rupture provoque un sursaut de volonté et d'imagination ».*

● A LISBONNE, M. Soares, premier ministre du Portugal, a *« regretté profondément »* cet échec, qui traduit *« l'état de désagrégation de la Communauté européenne ».* Tout en constatant que les Dix n'avaient pas fermé la porte à la candidature du Portugal, il a ajouté : *« Je crains fort que la porte n'existe plus. »*

● AU VATICAN, *l'Osservatore romano* reproche violemment aux dirigeants des Dix d'avoir *« enterré »* l'idéal d'une Europe unie. Après avoir relevé que les participants au sommet d'Athènes pouvaient presque *« entendre »* les échos des bombardements au Liban et presque *« voir »* l'île de Chypre divisée, le journal écrit : *« La Communauté européenne, colosse aux pieds d'argile, est restée muette, sans dire une parole pour défendre l'intégrité du continent, comme si l'Europe des Dix était à l'abri des crises qui bouleversent le monde entier. (...) L'échec du sommet découle précisément de cette surdité, de cette cécité et de ce mutisme qui ont enterré les idéaux sur lesquels se fondait à l'origine l'Europe unie sous une masse de comptes et de bilans. »*

● A MOSCOU, Radio-Moscou s'est bornée à annoncer l' *« échec total »* du sommet d'Athènes, ajoutant que les participants n'avaient pu se mettre d'accord *« sur pratiquement aucune des questions fondamentales figurant à l'ordre du jour ».*

LES RÉACTIONS EN FRANCE

Dans les milieux politiques

● M. RENÉ PIQUET, membre du bureau politique du parti communiste français, a déclaré : *« Nous payons aujourd'hui les orientations ainsi que les compromissions antérieures. MM. Giscard, Chirac, Barre ont cédé en 1980 aux exigences britanniques, après avoir instauré auparavant le mécanisme infernal des montants compensatoires monétaires qui ouvraient toutes les dérogations aux principes communautaires, et ils ont voulu un élargissement de la Communauté à tous égards dangereux.*

» C'est à tout cela qu'il nous faut dire non pour donner à l'Europe des possibilités d'avancer, de jouer un autre rôle. Les efforts de la présidence grecque, les propositions du gouvernement français, offrent un certain nombre de remèdes aux blocages actuels. »

● LE GROUPE COMMUNISTE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE a confirmé par la voix de son président, M. André Lajoinie, son opposition à l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun, disant : *« Ce n'est pas le moment d'achever nos paysans du Midi. »* Il compte demander au gouvernement quelles mesures il prendra en faveur de l'agriculture française.

● DANS « L'HUMANITÉ » du mercredi 7 décembre, Yves Moreau écrit : *« On est tenté d'écrire que la petite Europe tombe en quenouille (...), cela signifierait que Mme Thatcher y ferait la loi (...). Par-delà les intérêts économiques contraires à ceux de la France, cette connivence Londres-Bonn reflète l'orientation politique de gouvernements qui sont les alliés « privilégiés » de Washington. Le comportement de M. Kohl et de Mme Thatcher à Athènes s'inscrit ainsi en faux contre l'illusion selon laquelle la petite Europe pourrait être une « troisième force » équidistante entre l'U.R.S.S. et les U.S.A. et indépendante de ces derniers. »*

● M. CLAUDE LABBÉ, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, *« s'est refusé à parler d'échec »*, mais seulement de la « fin » du sommet européen d'Athènes, ajoutant : *« Sur le fond des choses, nous constatons que les propositions du président de la République étaient conformes à l'intérêt de la France. »* M. Labbé s'est cependant demandé *« quel peut être le poids dans une négociation internationale d'un pays débiteur dont la crédibilité est très amoindrie. Quand on nous dit que le problème peut se régler autour d'une tasse de thé avec Mme Thatcher, on abuse l'opinion »*, a-t-il dit. Le président du groupe R.P.R. a d'autre part redouté qu'en prenant la présidence du conseil des ministres européen en janvier, *« la France ne fera que transférer à ce niveau sa propre faiblesse ».*

● M. PIERRE MÉHAIGNERIE, président du C.D.S. et ancien ministre de l'agriculture, a déclaré à Radio-Monte-Carlo que *« l'échec s'explique d'abord par le fait que les chefs d'État n'avaient que des sacrifices à partager et des efforts à demander à leur opinion publique ». « La deuxième raison, c'est que le couple franco-allemand n'a pas fonctionné et que tout accord sur des problèmes difficiles exige en profondeur un accord entre la France et l'Allemagne. La troisième raison, c'est qu'il n'y a pas eu de front commun face aux prétentions abusives de la Grande-Bretagne. »*

Dans les organisations agricoles

● *A.P.C.A.* – Pour l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture, *« cet échec complet aboutit à un vide qui compromet la poursuite de la politique agricole commune. C'est déplorable pour les agriculteurs. (...) L'Europe se révèle incapable de s'affirmer au moment même où le monde connaît de graves tensions ».*

● *C.N.J.A.* – Le Centre national des jeunes agriculteurs souligne l'absence d'esprit européen de la Grande-Bretagne, notamment. *« Il valait mieux constater la crise que s'engager dans un processus de bradages. »* Les difficultés des agriculteurs doivent dès lors être prises en compte. Suppression des M.C.M. négatifs et blocage des coûts de production, demande le C.N.J.A.

● *C.N.S.T.P.* – Pour la Confédération des travailleurs-paysans, l'échec était plutôt espéré. *« Au tournoi des dix nations, c'est la débandade. Il faut renouveler le pack. Il est important qu'il n'y ait pas de replâtrage financier. Cela donne l'occasion de s'attaquer au problème en profondeur, et cela nous donne du temps pour faire valoir nos propositions. »*

● *F.N.S.E.A.* – Préjudice à la crédibilité de l'Europe, Royaume-Uni responsable. La France, souligne la Fédération des syndicats d'exploitants, *« a fort justement défendu la règle et l'esprit communautaire »*. La F.N.S.E.A. réclame surtout *« l'inscription au budget de l'Etat de crédits permettant de faire face à toute éventualité »* et exige la démobilisation totale des M.C.M. français.

● *MODEF.* – *« L'échec n'est pas seulement dû à une divergence entre gouvernements,* explique le Mouvement de défense des exploitants familiaux, *mais au fait que les agriculteurs ont manifesté leur opposition à une réforme restrictive de la PAC et à l'élargissement de la C.E.E. Nous n'avons pas glissé vers une réforme rétrograde, car certains chefs d'Etat, dont le nôtre, n'ont pas voulu sacrifier les entreprises familiales. Le président de la République a bien joué le jeu. Cet échec est un avertissement aussi à la Commission, qui a dramatisé la crise financière. »*

● *F.N.S.P.* – La Fédération nationale des syndicats paysans dénonce l'action nocive des ultra-libéraux et de Mme Thatcher notamment. L'échec est préjudiciable au rôle de l'Europe; il revient à favoriser l'hégémonie des Etats-Unis puisque la Communauté ne peut prendre d'initiative ni commerciale ni même de politique extérieure. L'impasse peut conduire à une reprise en main par la technocratie bruxelloise. La F.N.S.P. demande à M. Mitterrand de reconsidérer globalement la réforme de la PAC, les éléments de résistance manifestés à Athènes en faveur des petits producteurs ne devant pas être remis en cause.

● *F.F.A.* – La Fédération française de l'agriculture félicite M. Mitterrand pour sa position à Athènes. Elle ne peut se féliciter de l'échec de la négociation que s'il oblige à repenser en profondeur les mécanismes de la PAC et la place privilégiée de la Grande-Bretagne en Europe.

LES TROIS DOSSIERS

Trois dossiers étaient au centre du débat à Athènes :

● **La réforme de la politique agricole commune (PAC).**

Les Dix s'orientent vers un plafonnement de la production laitière. La présidence grecque a suggéré que le quota global pour la C.E.E. soit fixé à 99,2 millions de tonnes au lieu de 97,2 millions de tonnes proposées initialement par la Commission européenne (la production en 1983 se situera aux environs de 103 millions de tonnes).

La France devrait pouvoir accepter le seuil préconisé par la présidence, à la condition que les quotas soient établis par Etat membre et non pas par exploitation, d'autre part que la période de référence prise en considération soit l'année 1981. En effet, en 1982 et en 1983, les Pays-Bas, la R.F.A. et le Royaume-Uni ont beaucoup plus développé leur production que la France.

Ce problème de la période de référence n'a pas été tranché. La présidence donne le choix entre deux solutions : 1981, + 2 % ou 1983, – 5 %. Des régimes dérogatoires seraient prévus en faveur de l'Irlande, de l'Italie et de la Grèce. Les quantités livrées au-delà des quotas seraient assujetties à un *« super-prélèvement »* dissuasif égal à 75 % du prix indicatif du lait.

Le projet de compromis de la présidence propose un relèvement de 2 à 3 % du prix indicatif de la taxe de coresponsabilité à laquelle sont assujettis les producteurs.

S'agissant des céréales, on prévoit un rapprochement graduel des prix communautaires vers les prix mondiaux et la réduction des prix d'intervention dans le cas où le seuil de garantie, c'est-à-dire le volume de production que l'on se fixe comme objectif, serait dépassé.

Les Français insistent pour que la C.E.E. négocie avec ses fournisseurs extérieurs, en particulier avec les Etats-Unis, la stabilisation des importations de produits de substitution des céréales. Il semble qu'ils obtiendront satisfaction. En revanche, l'opposition reste très vive au projet, maintenu par la présidence, d'une taxe sur les huiles végétales et les graisses produites ou importées dans la C.E.E. La France y est favorable.

S'agissant du démantèlement des montants compensatoires monétaires (M.C.M.), les propositions présentées par la présidence, qui prévoient notamment une élimination en quatre ans des M.C.M. positifs existants, sont insuffisantes pour les Français. Le rapprochement franco-allemand n'est apparemment que très partiel.

● **L'encadrement budgétaire.**

Les Allemands, les Britanniques et les Néerlandais demandaient que les ministres des finances exercent un contrôle très strict sur l'évolution des dépenses agricoles. Les Français ont accepté l'idée, à la condition que ce contrôle s'opère sur l'ensemble des dépenses de la Communauté. Les ministres des finances fixeraient chaque année une enveloppe globale et une enveloppe spécifique pour les dépenses agricoles. Ils veilleraient à ce que les dépenses évoluent dans les limites de ces enveloppes et, en cas de dépassement, interviendraient pour infléchir les politiques de façon à les rendre moins coûteuses.

Le pas ainsi fait par Paris dans le sens voulu par les Anglais ne suffit pas à ceux-ci. Ils voudraient que soit mis en place un système automatique et juridiquement contraignant pour se prémunir contre tout dérapage des dépenses agricoles. Les autres Etats membres, en particulier la France, considèrent cette exigence comme inadmissible.

● **L'allégement de la contribution britannique – et accessoirement allemande – au budget européen.**

Les positions demeurent éloignées, qu'il s'agisse du mécanisme à mettre en œuvre ou du montant des compensations à atteindre. La présidence propose en faveur du Royaume-Uni, jusqu'à la fin de 1989 et sur la base des données de 1982, une compensation de 1 milliard d'ECU par an (la *« contribution nette »* du Royaume-Uni en 1982 a été de 2,2 milliards d'ECU). La France est pour l'instant sensiblement en retrait par rapport à cette proposition.

PH. L.

Préserver l'avenir de la Communauté

(Suite de la première page.)

Les tractations commerciales avec les pays tiers, en particulier celles qui auront lieu jeudi et vendredi avec la délégation ministérielle américaine conduite par le secrétaire d'Etat, M. Shultz, vont se dérouler dans les plus mauvaises conditions puisque la position des Dix sur ce terrain sensible n'a pas pu être définie.

Le cas de l'Espagne et du Portugal

Autre type de problème : la présidence française va devoir organiser les travaux, fixer une procédure. Les derniers textes de compromis avancés par la présidence grecque serviront, en principe, de base pour reprendre la discussion. C'est ce qu'on affirmait, mardi, à Athènes. Mais il n'est pas du tout certain que la Commission, ou bientôt la présidence française, ne préfère pas procéder autrement. Une autre pomme de discorde pourrait naître bientôt de divergences à propos de la compensation budgétaire à accorder au Royaume-Uni au titre de l'année 1983. A Stuttgart, les chefs de gouvernement l'avaient fixé à 750 millions d'ECU. Mme Thatcher considère que c'est un dû, complètement distinct du « paquet » d'Athènes et qui devra lui être réglé d'ici mars prochain. Les pays partenaires, s'ils s'en tiennent à la position exprimée après le précédent conseil de Stuttgart, ne l'entendront pas de la sorte. Ils avaient alors souligné que les dossiers abordés constituaient un tout, et que la mise en œuvre de la décision de fixer à 750 millions d'ECU la compensation budgétaire pour 1984 était subordonnée à un accord d'ensemble.

Et que dire désormais – et selon quel calendrier ? – aux Espagnols et aux Portugais ? M. Mitterrand a pris soin de distinguer, dans son intervention, de mardi les premiers des seconds, les uns et les autres posant *« des problèmes qui ne sont pas du tout du même ordre ».* Le chef de l'Etat avait indiqué, le 25 novembre dernier, à Bonn, après le sommet franco-allemand, que la France insisterait auprès de ses neuf partenaires pour qu'une date précise fût fixée à Athènes non pour une adhésion, qui demeure problématique, mais du moins pour une réponse à la demande de Madrid et de Lisbonne. Même cette revendication modeste n'a pu être satisfaite.

On voudrait éviter, à Paris, qu'Espagne et Portugal se tournent, de guerre lasse et par souci de « dignité », davantage vers les Etats-Unis que vers l'Europe, *« dont ils sont tout autant que d'autres ».* La future présidence française compte *« poser à ce sujet des questions précises »*, mais aussi obtenir des réponses dans un assez bref délai. Celles du Portugal ne font plus guère question. Mais il n'en va pas de même de la part de l'Espagne. La France se déclare animée par la volonté de donner finalement satisfaction à Madrid et à Lisbonne, mais aussi d' *« un égal souci de défendre les justes intérêts de ses producteurs et de ses travailleurs dans le Marché commun, s'il devait passer de dix à douze membres ».* En fait, si Paris obtenait rapidement quelques garanties, la réponse à l'Espagne et au Portugal pourrait être donnée en septembre prochain et, si elle était positive – de même que celle des Parlements, qui seraient amenés à se prononcer dans le courant de l'année suivante, – l'adhésion pourrait devenir effective le 1er janvier 1986. Mais les blocages actuellement observés au sein de la Communauté ne faciliteront évidemment pas, dans les mois qui viennent, la mise en œuvre d'un tel calendrier.

Comment en est-on arrivé là ? On laisse entendre que le conseil européen aurait été insuffisamment préparé depuis que le scénario de la négociation a été établi par les chefs de gouvernement en juin dernier à Stuttgart. Mais c'est un peu facilement gommer l'étendue des divergences qui subsistaient entre les positions des États membres et, plus particulièrement, le caractère aigu de l'affrontement entre les Neuf et le Royaume-Uni à propos de la contribution britannique au budget européen. Sur les deux autres grands dossiers abordés à Athènes, la réforme de la politique agricole commune (PAC) et la maîtrise des dépenses de la Communauté, des progrès incontestables ont été réalisés, mais plusieurs questions importantes sont loin d'être résolues.

A titre d'exemple, l'affaire des montants compensatoires monétaires (M.C.M.), qui faussent le jeu normal des échanges agricoles, continuait à opposer sérieusement les Allemands et les Français. Mais, au moins jusqu'à lundi soir, l'affrontement le plus sérieux s'est déroulé entre les Français et les Britanniques essentiellement (mais pas exclusivement), à propos de la compensation budgétaire à accorder à ces derniers. Au fil des heures, les remarques émises du côté français à propos de la *« rigidité »* britannique se faisaient de plus en plus sévères. Il est vrai que l'irritation à l'égard de l'attitude de Mme Thatcher était largement partagée. Mais la France et la Grande-Bretagne voulaient l'une et l'autre éviter une rupture dramatique qui aurait impliqué la fin du dialogue amorcé à Stuttgart sur le remodelage de la Communauté.

Le petit déjeuner pris ensemble mardi matin par Mme Thatcher et le président français donna l'occasion de revenir à plus d'urbanité. Les deux parties s'y montrèrent d'accord pour traiter l'échec d'Athènes comme une péripétie, un contretemps somme toute regrettable mais pas définitif. Ce souci de rassurer conduisit même M. Vauzelle, porte-parole de l'Elysée, à déclarer : *« Si ce sommet ne débouchait pas sur quelque chose, on ne pourrait pas parler d'échec mais simplement d'un processus qui ne serait pas parvenu à maturité mais pourrait y parvenir plus tard. »*

Pas de « catastrophisme »

D'une manière générale, l'atmosphère que l'on pouvait observer mardi matin contrastait singulièrement avec celle de la soiré de lundi. Non que l'espoir fût revenu de voir le conseil européen s'achever sur un succès, ou même un moindre désaccord : sur ce terrain, la résignation était au contraire générale. Mais, du moins, semblait-on résolu, en dépit du pessimisme ambiant, à ne pas s'abandonner au « catastrophisme » absolu. Et à rappeler – ou à se rappeler – que la Communauté européenne n'est pas seulement un organisme à vocation économique, dont les problèmes tarifaires ou budgétaires devraient l'emporter sur toute autre considération, mais aussi la tentative d'organisation politique d'un continent, une ambition de répondre, comme devait le dire M. Mitterrand dans sa déclaration à la presse, à la *« la nécessité historique ».*

C'est en particulier le sens très clair de ce petit déjeuner franco-britannique. On devait ensuite insister des deux côtés sur le fait que l'amitié et la volonté de coopération entre les deux pays avaient été réaffirmées à cette occasion, ce qui prenait ici un sens particulier : celui d'un message adressé à l'ensemble des Dix par deux pays qui s'étaient vivement opposés à Athènes et qui étaient sans doute déjà résignés à se séparer sans qu'un compromis eût été trouvé, mais qui n'oubliaient pas que, dans la hiérarchie des valeurs communautaires, la volonté politique de vivre ensemble vient avant le prix du lait ou le problème des stocks de beurre. Même s'il est moins question que jamais de mépriser ces sujets techniquement essentiels.

Cet effort a eu le mérite de ne s'accompagner d'aucun faux-fuyant : on n'a pas cherché à dissimuler l'échec sous une déclaration de bonne volonté, qui n'eût rien résolu et qui, comme le notait avec une sorte de franchise navrée M. Papandréou, aurait au contraire mis en lumière une désunion des Dix. Même les textes sur le Proche-Orient et sur Chypre ont été retirés : la Communauté ne voulait pas se donner le ridicule d'expliquer au monde comment il fallait résoudre ces questions brûlantes mais qui lui sont relativement étrangères, au moment où son incapacité à surmonter ses propres problèmes se révélait patente.

BERNARD BRIGOULEIX et PHILIPPE LEMAITRE.

● *M. Mitterrand aux Pays-Bas en février.* – Le président de la République et Mme Mitterrand se rendront en visite officielle aux Pays-Bas les 6 et 7 février prochain, a annoncé, mardi 6 décembre, un communiqué de l'Elysée.

APRÈS L'ÉCHEC DU SOMMET D'ATHÈNES

BONN : Personne ne veut faire son deuil de l'Europe

De notre correspondant

Bonn. — Devant les caméras de la télévision, le chancelier Kohl a, d'Athènes, exprimé son désappointement face à l'échec des Dix. Il en dira plus ce mercredi au Bundestag, où il doit prendre la parole dans le débat budgétaire en cours, et tirer à cette occasion la leçon de l'impasse. Celle-ci fait l'objet de commentaires sévères dans la presse allemande, mais aucun journal n'en vient à la conclusion qu'il faut faire son deuil de l'Europe.

Certains observateurs font valoir que le chancelier Kohl n'a pas fait meilleure figure à Athènes que ses homologues. Ils vont jusqu'à penser que les choses ne se seraient pas passées ainsi du temps de Helmut Schmidt, qui avait plus d'autorité et de compétence. Quelques-uns se raccrochent à l'espoir que, d'ici le prochain sommet, l'entente franco-allemande pourra trouver un début de solution aux problèmes restés en suspens à Athènes. Le chancelier Kohl doit d'ici là recevoir le président Mitterrand chez lui, à Ludwigshafen. On attend de cette rencontre non pas des miracles, mais des compromis permettant de préparer le terrain avant le prochain sommet.

A. C.

LONDRES : la « rétractation » française est sévèrement commentée

De notre correspondant

Londres. — Résumant une opinion de toute évidence largement partagée à Londres, le *Times*, dans son éditorial de mercredi matin, estime que M. Mitterrand *« doit porter la plus grande part de responsabilité »* dans l'échec du sommet d'Athènes. Dans un entretien accordé la veille au soir au journal télévisé de la B.B.C., Mme Thatcher, en indiquant que la France s'était soudain *« rétractée »*, avait donné le ton, mais avec une certaine retenue, comme pour marquer ce qu'elle considère être son bon droit.

L'ensemble de la presse britannique note que le gouvernement français est revenu sur des propositions concernant le calcul du budget de la C.E.E., que le gouvernement de Mme Thatcher, quelques jours avant le sommet, avait pris soin de qualifier d'*« intéressantes »*.

Au sein du parti conservateur, de nombreux députés, tout en reconnaissant la gravité de la situation, ont exprimé leur satisfaction devant la fermeté dont Mme Thatcher a fait preuve.

Le *Times*, comme beaucoup de députés qui ont fait part de leurs sentiments dans les couloirs du Parlement mardi, ne se montre cependant pas trop pessimiste pour l'avenir de la Communauté.

Le parti travailliste se trouve quelque peu embarrassé puisqu'il peut difficilement accuser Mme Thatcher d'avoir fait des concessions excessives ou d'avoir bradé les intérêts de la Grande-Bretagne. L'un de ses porte-parole, mardi soir, s'est montré modéré en reprochant seulement à Mme Thatcher de n'avoir pas saisi l'occasion de faire passer d'*« importantes réformes »*. *« Si notre gouvernement,* a-t-il dit, *n'est pas en mesure d'obtenir des concessions de la part de la Communauté quand celle-ci est au bord de la banqueroute, on se demande quand il pourra y parvenir. »*

Les députés travaillistes s'apprêtaient à engager un débat sur ce sujet à la Chambre des communes mercredi après-midi, mais il ne semble pas que l'échec d'Athènes puisse être pour l'opposition l'occasion d'une remise en cause fondamentale de l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun.

F. C.

MADRID : consternation

(De notre correspondant.)

Madrid. — La consternation était la note dominante dans les milieux gouvernementaux espagnols, mardi soir, après l'échec du sommet d'Athènes. Sans espérer des résultats très spectaculaires concernant la candidature de l'Espagne à la C.E.E., le gouvernement socialiste de M. Felipe Gonzalez attendait cependant des Dix qu'ils fixent définitivement une date pour la conclusion des négociations d'adhésion. C'est à cette fin qu'il avait demandé par lettre aux chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres du Marché commun, le 18 novembre, une *« attitude claire »* à ce propos.

Le lundi 5 décembre au soir, alors que les deux premières journées des travaux à Athènes laissaient pourtant présager l'échec final, M. Gonzalez s'était malgré tout déclaré certain que les Dix feraient *« un pas en avant »* sur la voie de la réforme interne de la C.E.E. — condition *sine qua non* pour pouvoir fixer le calendrier d'adhésion de l'Espagne et du Portugal — en raison des intérêts en jeu. Il a donc été pris en quelque sorte à contre-pied devant l'opinion publique espagnole, et la surprise n'en a été que plus désagréable.

M. Gonzalez a toutefois cru déceler une lueur d'espoir dans la confirmation à Athènes du caractère *« irréversible »* du lien établi lors du conseil communautaire de Stuttgart (juin dernier) entre la réforme interne de la C.E.E. et son élargissement à l'Espagne et au Portugal.

Malgré un profond abattement, les milieux officiels espagnols soulignaient toutefois que l'échec d'Athènes ne remettait nullement en cause les ambitions européennes de l'Espagne. Conscient que la gravité de la crise peut compromettre le principe même de l'adhésion de son pays, M. Gonzalez s'est, au demeurant, bien gardé de brandir la menace d'une *« réorientation »* de la diplomatie espagnole en cas de rejet de la candidature de Madrid à la C.E.E., comme il l'avait fait en septembre.

Le gouvernement socialiste peut d'autant moins se permettre d'utiliser une telle menace que cette nouvelle déception pourrait avoir une influence très négative sur les sentiments de l'opinion espagnole à l'égard de la C.E.E. et, à travers elle, à l'encontre du bloc occidental tout entier. L'heure est donc moins que jamais à jeter de l'huile sur le feu.

(Intérim.)

LA POLITIQUE AGRICOLE

Choisir à Paris pour négocier à Bruxelles

L'échec du sommet d'Athènes est un succès incontestable. Pour M. François Mitterrand, car il n'a rien lâché. Pour Mme Thatcher, qui n'a rien cédé non plus. Et pourquoi pas pour M. Kohl ? Cela confirme une vieille évidence : les Dix n'ont pas une idée commune de la Communauté. Pour une fois, l'hypocrisie ne l'a pas emporté qui veut que les chefs d'Etat et de gouvernement ne sauraient, pour l'opinion publique, se réunir en vain.

Echec prévisible, sommet mal préparé, les explications pleuvent. Dans la réalité, les paysans français, s'ils sont déçus pour l'Europe, sont rassurés pour l'immédiat. Un bon désaccord vaut mieux qu'un mauvais compromis.

Les quotas qui auraient figé la production laitière de chaque exploitant, risquent de la sorte l'éliminer les plus faibles, sont pour l'heure évités. Les M.C.M. qui favorisent l'agriculture et l'industrie alimentaire des pays à monnaie forte sont, pour l'heure, maintenus. Les ressources communautaires, au demeurant de faible ampleur (à peine plus de 2 % de l'ensemble des budgets nationaux), restent limitées. Ce qui signifie une limitation parallèle de la production subventionnable, une impossibilité d'accroître les budgets régionaux destinés à compenser les handicaps naturels, une incapacité à répondre aux demandes d'intégration de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté.

Cependant, si, pour chacun des pays considérés, Athènes consacre le succès de la fermeté, ce sommet est bien un échec pour l'Europe. Au moment où le monde est sous tension, elle se retrouve sans voix, parce que des montagnes de beurre, bien instables, quelques millions d'ECU bien minces au regard des masses monétaires, l'ont rendue aphone.

La Commission européenne, désormais sans directives, jusqu'au prochain sommet, sans politique à long terme, ne sera pas forcément sans projet. Gérer la politique agricole commune au jour le jour, par douzième budgétaire, ne conduit pas aux grands desseins. Cette absence de grands desseins pour l'Europe et son agriculture renforce le camp de ceux pour lesquels la C.E.E. ne saurait avoir le front de troubler le jeu alimentaire mondial conduit par les Etats-Unis.

Cet échec implique pour la France et son ministre de l'agriculture, qui l'avait, dit-on, prévu, un changement d'objectif. L'enjeu immédiat n'est plus à Athènes ou même à Bruxelles, mais dans l'Hexagone. Non que l'influence du débat européen soit nulle, mais parce que subordonner les choix d'une politique agricole pour la France à un accord européen se révèle sans objet. Les comptables de Bruxelles peuvent attendre. Leurs salaires seront versés. Les paysans français comme ceux des autres pays de la Communauté ont, eux, besoin d'un supplément d'âme : pour continuer à produire, à investir et, pour les plus jeunes, à s'installer.

Des certitudes nationales sont bien nécessaires, d'autant que, la crise budgétaire persistant, il y a peu à attendre de la négociation sur les prix agricoles pour 1984-1985. La lancinante hausse des coûts de production ne pouvant être abolie, la baisse du pouvoir d'achat des entreprises agricoles étant confirmée en moyenne, il va falloir, quoi qu'il en coûte à la rigueur de M. Delors et à la volonté de la majorité de s'opposer au lobby paysan, trouver un viatique.

Viatique doublement utile. Au plan économique d'abord, sauf à imaginer que la France puisse se passer des apports de son agriculture à l'équilibre de la balance commerciale, à la régulation de l'emploi et à l'harmonie du territoire. Au plan politique aussi, sauf à compter pour nulle l'opération de charme, en partie réussie, lancée par M. Rocard sur les campagnes.

Un risque...

Mais il est un risque pour la France et pour M. Rocard en particulier, auquel un rôle hors de frontières sied, ce serait de succomber à un autre charme, celui de la responsabilité européenne, de se piquer au jeu de la présidence pour six mois et d'oublier à nouveau qu'il ne peut y avoir de bonne politique communautaire sans une politique agricole affirmée pour la France.

Ces six mois peuvent être mis à profit pour faire avancer des propositions, ne fussent-elles pas « eurorthodoxes ». Le gouvernement et la majorité en ses différentes composantes n'en manquent pas. Sur le plan de la politique des structures d'abord, on pourra s'inspirer du rapport fait à l'Assemblée européenne par M. Bernard Thareau, secrétaire national adjoint pour l'agriculture du parti socialiste. Ce d'autant que nombre de directives structurelles arrivent à échéance en 1984. La reconnaissance de la diversité des régions, conçue comme une chance, si l'on se réfère aux projets sur la montagne et les zones difficiles auxquels travaille le secrétaire d'Etat à l'agriculture, M. Souchon, pourrait être aussi une piste pour l'Europe. Sur la politique agricole commune elle-même, pour ce qui concerne sa partie garantie des prix, la France, en proposant une discussion à l'intérieur d'une enveloppe limitée à l'avance, a montré qu'elle était responsable. Il lui reste à montrer comment. En payant sur son budget national pour l'expansion de son agriculture au-delà d'un certain seuil, comme le suggère la F.N.S.E.A. ? En adoptant des mesures nationales de prix différenciés, avec un quantum par travailleur comme le rappelle la C.N.S.T.P. (Confédération nationale des syndicats de travailleurs paysans).

Six mois non plus ne seront pas de trop pour donner au dossier de l'élargissement sa véritable dimension politique. Pour lever les ambiguïtés qui font de la Grande-Bretagne le champion de l'Espagne socialiste, et de la France son ennemie. L'Espagne et le Portugal ne sont-ils pas prêts à admettre que, sur le plan économique — celui des concurrences méditerranéennes, — des concessions, des délais, des régimes provisoires sont nécessaires, pour autant que sur le plan politique l'Europe se renforce et se rééquilibre au sud ? Pour ce faire, tant pour l'agriculture nationale que pour l'élargissement, il faudra d'abord « parler clair » à Paris, et, ensuite seulement, voir si ce discours est audible à Bruxelles.

JACQUES GRALL.

EUROPE

Pologne

Trois personnes ont été incarcérées et inculpées pour « protestation illégale »

Trois personnes, Mme Anna Walentynowicz et MM. Kazimierz Switon et Stanislaw Wyglenda, ont été incarcérées et inculpées mardi 6 décembre pour avoir *« organisé une action de protestation illégale »* : elles avaient été interpellées dimanche à Katowice, avec plusieurs dizaines d'autres manifestants, alors qu'ils tentaient, à l'occasion de la fête des mineurs, d'apposer une plaque à la mémoire des victimes de l'assaut lancé par la police contre la mine Wujek, en décembre 1981. Les inculpés risquent trois ans de prison, et Mme Walentynowicz et M. Switon sont de plus poursuivis pour *« insultes à fonctionnaires »* et encourent à ce titre deux années de détention supplémentaire.

Mme Walentynowicz fut avec M. Walesa l'une des grandes figures des grèves de Gdansk : sa douceur et sa gentillesse, alliées à la plus farouche détermination, ont frappé tous ceux qui connaissent cette ouvrière, âgée maintenant de cinquante-quatre ans. Internée pendant six mois après la proclamation de l'état de guerre, arrêtée à nouveau en août 1982, elle a été condamnée au printemps dernier à une peine de quinze mois de prison avec sursis. Quant à M. Switon, vieux baroudeur de la lutte pour des syndicats libres, il est lui aussi un habitué des prisons.

L'inculpation de ces personnalités très connues, après la condamnation de plusieurs autres personnes pour simple délit de manifestation, constitue une nouvelle mise en garde pour ceux qui seraient tentés de répondre à l'appel à manifester le 16 décembre lancé par la direction clandestine de Solidarité. Le porte-parole du gouvernement, M. Jerzy Urban, a d'ailleurs annoncé mardi que tout « rassemblement » serait interdit ce jour-là : il est donc presque certain que M. Walesa ne sera pas en mesure de présenter publiquement son programme d'action. Il avait officiellement demandé l'autorisation de prendre la parole devant le monument aux victimes de 1970. M. Urban a indiqué qu'il serait autorisé à se recueillir devant ce monument *« à titre strictement individuel »*.

M. Walesa avait tenté sans succès la même démarche l'an dernier. Il avait été « enlevé » pour la journée et seuls quelques centaines d'ouvriers du chantier Lénine avaient pu forcer les barrages de police pour *manifester brièvement*.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article sur la Pologne publié dans *le Monde* du 7 décembre 1983, il fallait lire : M. Walesa s'est montré plus *réservé* (et non plus sévère, comme il a été imprimé par erreur) en ce qui concerne l'octroi de nouveaux crédits occidentaux à la Pologne.

Turquie

La Commission européenne des droits de l'homme ouvre une enquête contre Ankara

La commission européenne des droits de l'homme a, le mardi 6 décembre, déclaré recevable, à Strasbourg, la plainte déposée contre la Turquie par cinq gouvernements (France, Danemark, Norvège, Pays-Bas, Suède) en juillet 1982. La commission n'a pas précisé de quelle façon elle entendait instruire la plainte qui concerne la violation des articles de la convention des droits de l'homme relatifs à l'interdiction de la torture, au droit à la liberté et à la sûreté, au droit à un procès équitable et à la liberté de pensée, d'expression et de réunion.

Les conclusions de l'enquête — qui peut durer plusieurs mois — seront communiquées à la commission des ministres des affaires étrangères du Conseil de l'Europe. Les parlementaires européens des « vingt et un » avaient en septembre dernier déclaré illégal le Parlement turc qui allait être constitué après les élections de novembre et estimé que ses représentants ne pourraient siéger avec eux lors de la session de janvier.

D'autre part, à Ankara, les trois cent quatre-vingt-dix-neuf membres du Parlement turc ont achevé mardi de désigner les responsables des commissions, ce qui, aux termes de la Constitution, met officiellement fin aux fonctions du Conseil national de sécurité. Ce conseil, composé des chefs d'état-major qui avaient pris le pouvoir lors du coup d'État de septembre 1980, cède ainsi la place à un gouvernement civil.

Le chef de l'État, le général Evren, a officiellement chargé ce mercredi M. Turgut Ozal, vainqueur des élections de novembre, de former un gouvernement. Les membres du Conseil national de sécurité siégeront désormais au sein d'un *« conseil de la présidence »*. Le général Evren restera quant à lui à la présidence de la République jusqu'à la prochaine élection présidentielle, en novembre 1989. — *(A.F.P., Reuter)*

Irlande du Nord

DEUX SOLDATS SONT INCULPÉS POUR LE MEURTRE D'UN JEUNE CATHOLIQUE

Deux soldats de l'Ulster Defence Regiment (U.D.R., corps d'auxiliaires locaux de l'armée britannique) ont été inculpés, le mardi 6 décembre, à Belfast, du meurtre d'un jeune catholique, Adrian Carroll, vingt-quatre ans, abattu à bout portant le 9 novembre dernier alors qu'il rentrait chez lui, à Armagh. Cet attentat avait été revendiqué par un groupe s'intitulant « Force d'action protestante », que l'on tient *pour un prête-nom du groupe paramilitaire protestant illégal*, l'Ulster Volonteer Force.

Plusieurs autres soldats de l'U.D.R. étaient encore interrogés par la police, mardi, au sujet d'attentats commis ces dernières semaines contre des catholiques dans le comté d'Armagh. Le parti catholique modéré S.D.L.P. a demandé la dissolution de l'U.D.R.

La violence politique continue en Irlande du Nord où trois personnes ont encore été tuées en vingt-quatre heures. A Belfast, lundi, deux attentats ont été commis contre des catholiques, faisant un mort et trois blessés. Dimanche soir, une unité d'élite de l'armée britannique avait abattu deux membres de l'IRA qui refusaient de répondre à ses sommations.

D'autre part, un homme, arrêté le vendredi 2 décembre à Belfast et transféré à Londres le lendemain, est interrogé par Scotland Yard sur sa participation à la campagne terroriste qui avait été menée par l'IRA dans la capitale britannique en octobre 1981 et qui avait fait au total trois morts et quarante blessés. L'homme, dont l'identité n'a pas été révélée, serait notamment soupçonné d'avoir participé à l'attentat contre la caserne de Chelsea (deux morts, trente-sept blessés) et à celui dans lequel, une semaine plus tard, avait été blessé le général Steuart Pringle, commandant des Royal Marines. Il est également interrogé sur l'affaire d'Oxford Street où deux bombes avaient été trouvées le 26 octobre 1981 et avaient tué l'artificier chargé de les désamorcer. — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

LES RELATIONS EST-OUEST

Washington est de plus en plus hostile à une fusion des deux négociations de Genève

M. Shultz, secrétaire d'Etat américain, a déclaré dans l'avion qui le conduisait de Washington en Europe, à la veille de la session du Conseil atlantique de Bruxelles, qu'il était favorable à une rencontre avec son homologue soviétique, M. Gromyko, à l'occasion de l'ouverture à Stockholm, en janvier, de la conférence sur le désarmement en Europe. *« Si les ministres des affaires étrangères vont à Stockholm, je m'y rendrai »*, a-t-il dit, ajoutant qu'il est prêt à maintenir *« un dialogue aussi étroit que possible »* avec Moscou.

Les Américains affichent d'autre part une hostilité croissante à l'idée d'une fusion entre les deux négociations de Genève : START (sur les armements intercontinentaux, dont une séance est prévue pour jeudi à Genève) et F.N.I. (sur les armements intermédiaires, dont les Soviétiques se sont retirés à la fin novembre). Selon M. Adelman, directeur de l'Agence de contrôle des armements à Washington, une telle fusion *« supprimerait tout espoir de parvenir à un accord à court terme »* sur les euromissiles.

A Bruxelles, un responsable non identifié du ministère américain de la défense a estimé, lui aussi, qu'une combinaison des deux négociations ne *« serait pas un pas en avant »* et *« ralentirait le processus d'accord »*. Au même moment pourtant, M. Woerner, ministre ouest-allemand de la défense, affirmait au nom des Européens qu'une fusion pourrait offrir un moyen de débloquer l'impasse actuelle, même si le moment n'était pas venu, selon lui, pour les Occidentaux de proposer un nouveau forum de négociation.

L'OTAN va renoncer aux moyens nucléaires pour sa défense antiaérienne

De notre correspondant

Bruxelles. — En marge de la session du comité des plans de défense de l'OTAN actuellement réunie à Bruxelles, les ministres américain et ouest-allemand de la défense, MM. Weinberger et Woerner, ont signé un accord sur *« la défense antiaérienne du front européen »*.

L'accord prévoit que les Etats-Unis mettront à la disposition de la République fédérale douze systèmes antiaériens du type Patriote. De son côté, la R.F.A. installera vingt-sept unités de fusées antiaériennes Roland pour défendre trois bases américaines en Allemagne. Le service en sera assuré entièrement par du personnel des forces aériennes ouest-allemandes.

D'autre part, douze autres systèmes Patriote de l'armée américaine seront servis pendant dix ans par du personnel allemand. Enfin, la R.F.A. achètera pour son propre compte douze systèmes Patriote et installera soixante systèmes Roland pour la défense de ses propres aéroports. Les Allemands se déclarent très satisfaits de cet accord, qui distribue équitablement, selon eux, les charges financières.

Une affirmation de M. Weinberger est significative. Selon le secrétaire américain à la défense, l'accord conclu avec Bonn constitue une *« nouvelle étape »* de l'évolution qui conduit l'OTAN à abandonner le recours aux armes nucléaires pour la défense antiaérienne. De fait, les Patriote remplacent les missiles Hercules à ogives nucléaires et, lorsque cet accord aura été exécuté, *« il n'y aura plus de défense antiaérienne nucléaire de l'OTAN »*, a dit M. Weinberger.

Pour sa part, le comité militaire de l'alliance, qui réunit les chefs d'état-major des armées intégrées, a publié un communiqué mettant en garde les pays membres contre les tentatives soviétiques de s'approprier les secrets de la technologie militaire occidentale.

Rappelant que Pierre le Grand, déjà, se préoccupait sans trop de scrupule d'acquérir les réalisations étrangères dans ce domaine, le comité a publié une liste, non exhaustive, des matériels à propos desquels Moscou aurait réussi à obtenir des informations et des plans. Il s'agit notamment du Mirage F-1, du système radar E.C.M. Thompson, du gyroscope à laser Honeywell, du missile sol-air français Crotale, du missile antichar allemand Milan et du moteur du char ouest-allemand Leopard-1. Le comité invite les pays concernés à prendre les mesures nécessaires pour protéger leurs acquis technologiques.

JEAN WETZ.

Le Maroc dans l'attente

III. – *La pluie, inch Allah...*

De notre envoyé spécial ANDRÉ FONTAINE

Retour du Maroc, André Fontaine a décrit un système qui tient à la fois de la monarchie absolue et de la démocratie, puis fait le point du problème du Sahara (*le Monde* des 6 et 7 décembre).

Marrakech. – Tous les guides vous le recommandent : si vous passez par Marrakech, ne manquez pas de vous rendre aux jardins de l'Agdâl : le reflet dans l'eau du grand bassin du Dar el Hana, pavillon de fête du temps des Almohades, compose sur la toile de fond de l'Atlas la plus belle carte postale de ce morceau d'Orient égaré au voisinage de l'Atlantique. Malheureusement, pendant des mois, cette année, il n'y avait pas trace de reflet, pour la bonne raison que le bassin était à sec.

Il a plu, enfin, en novembre. Les prés où les moutons avaient l'air de se nourrir de cailloux ont un peu reverdi, et les champs commencent à perdre leur aspect saharien. Mais l'eau bienfaisante s'est fait trop longtemps attendre. La pluie, inch Allah ! était devenue dans les conversations une imploration rituelle. La production d'énergie hydraulique, censée fournir 20 % des besoins, était tombée en octobre très exactement à zéro.

Le pays a heureusement acquis, il y a quelques années, des centrales thermiques. Mais l'essentiel du fuel est importé, alourdissant une balance commerciale déjà largement déficitaire. Si en effet le Maroc est le seul pays arabe à posséder des gisements d'anthracite, il n'a pas la chance de son voisin algérien, auquel le pétrole et le gaz naturel assurent un revenu national par tête double du sien. Pour le moment, le royaume extrait bien un peu de gaz, mais à peine de pétrole, encore que la prospection en offshore paraisse autoriser certains espoirs.

Une richesse surestimée

Le jeune et méthodique ministre de l'énergie et des mines, Moussa Saadi, table en revanche sur les schistes bitumineux des environs de Meknès. Un projet a été mis au point avec l'U.R.S.S., qui exploite en Estonie un gisement de nature comparable.

Des recherches sont en cours sur l'énergie solaire et sur la biomasse. Mais le pouvoir est arrivé à la conclusion qu'il ne pouvait pas faire l'économie du nucléaire. Cent cinquante ingénieurs atomistes ont donc été formés rien qu'à Saclay, et des commandes passées à Sofratome devraient permettre au royaume de mettre en service d'ici une dizaine d'années son premier réacteur. L'uranium serait extrait des phosphates, principale richesse du pays puisqu'il possède, on l'a déjà dit, 60 % des réserves mondiales.

Richesse dont on s'est exagéré, au moment de l'indépendance, le bénéfice possible. Selon une formule répandue à l'époque, elle devait assurer à chaque Marocain 1000 francs par mois. Le Marocain moyen dispose aujourd'hui du tiers à peine de cette somme et, entre-temps, la valeur du franc a diminué des deux tiers.

Il faut dire que le nombre de bouches à nourrir, lui, est passé de 7 millions en 1956 à 22 millions aujourd'hui, avec un indice de fécondité de 6,5, qui n'est certes pas inhabituel dans le tiers-monde, mais suppose un effort agricole énorme si l'on veut éviter que les 40 millions de Marocains de l'an 2000 ne crèvent de faim. Mieux vaut ne pas trop compter sur le contrôle des naissances. Les docteurs de la loi coranique sont là pour surveiller ce que la radio ou la TV pourraient être amenés à dire sur le sujet.

Pour en revenir aux phosphates, ils ont ceci de commun avec les baïonnettes qu'il est dangereux de s'asseoir dessus. La crise mondiale aidant, les commandes ont très sensiblement baissé, et les cours, en deux ans, ont chuté du tiers. Il est vrai que le principal acheteur s'appelle l'U.R.S.S., et que les besoins criants de son agriculture donnent à penser que le contrat décennal qu'elle a conclu sera respecté. D'une manière générale, la nécessité de nourrir une population mondiale qui aura augmenté de plus d'un milliard d'ici à la fin du siècle ne laisse pas augurer une récession très durable sur le marché des phosphates. D'autant plus que le Maroc a monté à Safi, sur la côte atlantique, la deuxième usine au monde par ses dimensions pour la production d'acide phosphorique et d'engrais phosphatés. Reste que, dans le moment présent, les ventes de phosphates ne représentent guère plus du tiers des exportations totales, au lieu de la moitié en 1975, et que les deux tiers du produit de ces ventes sont engloutis par la facture pétrolière.

Erreur sur les priorités

Le Maroc, heureusement, n'a pas commis l'erreur de tant de pays du tiers-monde qui, obnubilés par l'exemple de l'U.R.S.S., ont voulu à tout prix se donner en priorité, une industrie lourde. Il a préféré investir massivement dans l'agriculture. Mais on peut se demander aujourd'hui si les choix faits alors ont été bien rationnels. Grâce à un impressionnant programme d'irrigation, il a plus que triplé en vingt ans sa production d'agrumes. Mais les ventes se heurtent de plus en plus à la concurrence, par exemple de l'Espagne. Inutile de dire qu'à Rabat la perspective de son entrée dans la C.E.E. n'est pas reçue avec beaucoup plus de faveur que chez les paysans français.

La Communauté couvre 55 % des exportations et 44 % des importations du Maroc. Or la protection de l'agriculture européenne a entraîné une réduction de 170 000 à 65 000 tonnes des achats annuels de tomates au royaume. Que se passera-t-il le jour où Madrid et Lisbonne pourront invoquer le bénéfice de la *« préférence communautaire »* ?

Sans doute les planificateurs marocains auraient-ils été mieux avisés de donner la priorité à la mise en valeur des terres à céréales, sur lesquelles on voit encore des paysans pousser l'antique araire de bois. Rien d'étonnant si les rendements moyens, avec la circonstance aggravante de la sécheresse, demeurent dérisoires (de 5 à 6 quintaux à l'hectare), et si le Maroc se voit obligé d'acheter 50 % de sa consommation de blé à l'étranger, notamment aux Etats-Unis.

De même que le premier devoir d'un chef de famille est de nourrir les siens, le premier devoir d'un responsable politique est de nourrir son peuple. On ne peut pas accuser les dirigeants marocains de ne pas y avoir pensé puisque la ration quotidienne de calories se situait en 1977, dernière année analysée par la Banque mondiale, à 107 % des besoins, c'est-à-dire très sensiblement plus que dans la quasi-totalité des pays voisins, à l'exception de la Tunisie. Ce qui ne veut pas dire pour autant que les gens soient suffisamment bien soignés : combien de regards brisés par le trachome ! Le nombre des médecins est inférieur, par rapport à la population, à ce qu'il était au moment de l'indépendance.

S'il est un secteur alimentaire où le progrès est manifeste, c'est bien la pêche. En vingt ans, les prises ont été multipliées par trois, et Agadir est devenu le plus grand port sardinier du monde. Mais la concurrence est féroce, et les fabricants de conserves dénoncent comme discriminatoire un système de quotas et de prix-planchers pratiqué à l'entrée dans la C.E.E.

Ajoutez le poids des dépenses militaires, qui atteignent selon la Banque mondiale, 5,8 % du P.N.B., contre 2,8 en 1972 (2,6 en France), et vous ne serez pas surpris d'entendre tout un chacun admettre que la situation économique est difficile. En 1980, il a fallu adopter, sous le patronage du F.M.I., un programme d'austérité impliquant à la fois une réduction massive des investissements et une lourde taxe de solidarité. Moyennant quoi la balance des comptes, malgré un tourisme en expansion et les envois de devises des émigrés, s'est gravement détériorée, pour aboutir à un déficit de plus de 12 milliards de dirhams (1), en augmentation de 2 milliards par rapport à l'année précédente. La dette extérieure est montée de 7 milliards de dollars en 1980 à 11 aujourd'hui, faisant du royaume l'un des pays les plus endettés du monde par tête d'habitant.

Ces difficultés ne pèsent pas seulement sur le développement du Maroc, qui se trouve bloqué par la nécessité d'assainir en priorité la situation financière. Elles pèsent sur la situation sociale, et les émeutes qui ont ensanglanté Casablanca en juin 1981 ont valeur de signal d'alarme. Enfin, le Polisario et ses amis de l'extérieur doivent se dire qu'il leur suffit d'attendre encore un peu, quelqu'un à Rabat devant bien quelque jour se dire que le beurre vaut mieux que les canons.

Ce calcul serait bien aléatoire. Les Etats-Unis ont fait savoir qu'ils étaient décidés à ne pas laisser le Maroc basculer. Le « club de Paris » a consenti à un rééchelonnement de sa dette. De nouveaux crédits lui ont été accordés. La France ne va pas se désintéresser d'un pays aussi ouvert à son influence culturelle et économique. Et, surtout, le peuple marocain ne donne aucun signe d'impatience devant la continuation des combats. A ses yeux, le Sahara lui appartient. Point final.

Selon des avis souvent entendus, et qui rejoignent d'ailleurs, ce qu'on a pu dire plus haut de l'agriculture, l'économie marocaine souffre, plus que d'un manque de ressources, d'une mauvaise utilisation de celles-ci. Dans ce système où l'industrie et le crédit sont, pour l'essentiel, aux mains de l'Etat, il a trop longtemps manqué une vision claire de l'avenir, et donc des priorités à établir. Chacun agissait dans son coin, tandis que florissaient la spéculation à court terme et l'évasion des capitaux.

Le nouveau premier ministre, Mohammed Karim Lamrani, qui a acquis la réputation d'un « manager » de premier ordre, paraît aux yeux de beaucoup l'homme de la situation, même si le fait qu'il conserve la direction de l'Office des phosphates donne à penser qu'il s'effacera après les élections. Car ce dont le pays a besoin sur le plan économique, c'est d'une reprise en main énergique, accompagnée d'une claire définition des objectifs à atteindre.

La tâche n'est pas hors de portée. Les Marocains sont des travailleurs acharnés. Ils ont montré, au moment de la *« marche verte »*, leur patriotisme et leur capacité de mobilisation en bon ordre. Il n'est pas trop tard pour les mobiliser à nouveau, cette fois au service du développement. Encore faut-il bien entendu les convaincre que les structures sociales évolueront parallèlement vers plus de justice et moins d'inégalités.

FIN

(1) 1 dirham = 1,05 F.

AFRIQUE

Mozambique

Le Portugal tenterait d'organiser une rencontre au sommet entre Maputo et Pretoria

Le Portugal tente d'organiser un sommet entre le Mozambique et l'Afrique du Sud afin de désamorcer la tension dans la région, a-t-on appris mardi *6 décembre de source diplomatique à Lisbonne.* M. « Pik » Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, a déjà évoqué cette éventualité lors de son passage, la semaine dernière, dans la capitale portugaise, et il devrait en reparler lorsqu'il fera à nouveau escale à Lisbonne, jeudi ou vendredi, à la fin d'une tournée européenne de deux semaines. Pour préparer ce sommet, M. « Pik » Botha pourrait rencontrer son homologue mozambicain, M. Joachim Chissano.

Un régime aux abois

Le Mozambique traverse sa plus grave crise depuis son accession à l'indépendance en 1975. La Résistance nationale du Mozambique — opposition armée qui compterait entre huit mille et dix mille partisans et bénéficierait, selon des sources militaires occidentales, du soutien actif de Pretoria — fait régner l'insécurité dans les dix provinces du pays. Surtout, ses actions de sabotage ont désorganisé l'économie.

Par ailleurs, en dépit du retour des pluies ces dernières semaines, le Mozambique subit les conséquences d'une très grave sécheresse qui affecterait quatre millions de personnes, soit près de la moitié de la population. Le pays ne dispose plus d'*« aucune réserve alimentaire »*, selon M. Aranda Da Silva, ministre mozambicain du commerce extérieur. Les régions les plus touchées se situent au sud du Zambèze, où plus d'un demi-million de personnes sont menacés de mourir de faim. Maputo aurait besoin de 250000 tonnes de céréales dans les cinq prochains mois.

Face aux pressions de l'Afrique du Sud — qui a, à deux reprises cette année, attaqué des locaux de l'A.N.C. (Congrès national africain) à Maputo — et à ses propres difficultés internes, le régime marxiste-léniniste du président Machel ne peut pas compter sur ses seuls alliés traditionnels, les pays de l'Est. A trois reprises, l'adhésion au Comecom lui a été refusée par Moscou, sans doute parce qu'elle coûterait trop cher au bloc socialiste. M. Machel se retourne donc de plus en plus vers les pays occidentaux pour obtenir l'aide indispensable, ce qui était le principal objectif de sa récente tournée européenne, au cours de laquelle il a notamment rencontré M. Mitterrand.

Maputo espère recevoir de l'Occident non seulement une aide économique, mais également des armes pour se défendre. Sur le plan diplomatique, le président Machel souhaite qu'à plus long terme des pressions occidentales sur Pretoria conduisent l'Afrique du Sud à adopter une attitude plus neutre à l'égard de son pays et cesse, notamment, d'y appuyer un mouvement subversif. C'est ce qui conduit à penser que la réorientation actuelle de la diplomatie mozambicaine sera sans doute durable. Maputo vient d'ailleurs de poser sa candidature à la convention de Lomé.

Cette évolution du Mozambique n'implique pas l'amorce d'un désengagement soviétique en Afrique australe. La région demeure en effet, pour Moscou, un champ d'intervention peu coûteux et où il lui est facile de créer de graves difficultés aux pays occidentaux en prévenant tout apaisement. Des sources bien informées indiquent, à Paris, que les Soviétiques sont en train d'acheminer un nouveau matériel de guerre important en Angola, où la guérilla de l'UNITA de M. Savimbi a accompli des progrès importants ces derniers mois. En outre, il n'est pas exclu que les troupes cubaines, qui ont commencé à évacuer l'Ogaden, en Ethiopie — où la menace somalienne est nettement mois sérieuse, — soient envoyées en Angola, où le contingent *militaire cubain a déjà* été renforcé cette année.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Gabon

L'interdiction d'une conférence de presse de l'opposition à Paris

« ORDRE PUBLIC » OU PEUR DE DÉPLAIRE ?

M. Bongo, l'irrascible président gabonais, souhaitait, entre autres choses, que l'opposition à son régime, exilée en France, se fasse moins entendre. Il vient d'obtenir, en partie au moins, satisfaction. En effet, parce qu'elle était *« de nature à troubler l'ordre public et à porter atteinte aux relations internationales de la République »*, une conférence de presse du Morena (Mouvement de redressement national du Gabon) a été interdite, mardi 6 décembre, par la préfecture de police de Paris. L'abbé M'Abassole, président de ce mouvement d'opposition, a regretté que *« la voix des opprimés ne puisse se faire entendre aujourd'hui »*, tout en réaffirmant sa *« confiance en la France pour aider les opprimés à faire prévaloir leurs droits »*. Le gouvernement français, en interdisant une réunion qui aurait sans doute eu assez peu d'écho, a surtout voulu faire un geste susceptible de calmer, au moins provisoirement, le président gabonais. En invoquant l'*« ordre public »*, il dissimule assez piteusement son souci de ne pas déplaire à M. Bongo.

J.-C. P.

PROCHE-ORIENT

Le rôle du contingent français à Beyrouth

(Suite de la première page.)

Les nombreux accès au sous-sol ont été condamnés ou sont en voie de l'être, pour éviter toute surprise. En effet, si l'on croit généralement que le poste Drakkar a été détruit par un « camion-suicide », certains n'excluent pas complètement l'hypothèse d'une charge qui aurait été placée dans l'immeuble avant même l'installation définitive des Français et commandée ensuite à distance.

En principe, aucun civil n'a le droit de pénétrer dans les postes et les chicanes d'accès sont déplacées régulièrement, ce qui explique l'affairement de fourmis des hommes du 17e R.G.P. qui montent et démontent sans trêve des barricades de terre, déplacent des milliers de sacs de sable et, surtout, recherchent en permanence les éventuelles failles ou faiblesses de leur dispositif.

Les soldats français ont, contrairement à ceux des contingents américain, italien et britannique, de *nombreux contacts* avec la population et même avec les chefs des différentes milices qui, souvent, leur font face. Installé au carrefour de Tayouneh, à l'extrémité du bois des Pins, le 1er régiment de hussards parachutistes (R.H.P.) du colonel Genest est installé vis-à-vis du quartier de Chyah, domaine incontesté de la milice chiite Amal. Les officiers du régiment ont établi des contacts avec les miliciens, ce qui leur permet de discuter en cas de « problème », et donc d'essayer de désamorcer les conflits.

« La protection est mieux garantie dès lors que vous êtes chez l'adversaire », dit un officier, rappelant que c'est là le meilleur moyen de savoir un peu ce qui se passe dans le secteur, et même ailleurs.

A Chatila, le poste Pirogue abrite une section du 9e R.C.P., dont les trente hommes sont connus par tous les Palestiniens du quartier. *« On sait à peu près*, dit l'adjudant-chef qui les commande, *ceux qui nous sont favorables, ceux qui sont indifférents et ceux dont il vaut mieux se méfier. »*

Sommairement installés dans une des petites maisons basses courantes dans les champs palestiniens, les hommes de Pirogue vivent au cœur de la population. Ils patrouillent à pied, de jour comme de nuit, dans les rues et venelles de leur périmètre de surveillance et sont toujours prêts à intervenir au moindre incident. Les massacres de septembre 1982, à Sabra et à Chatila, leur ont été racontés par le détail, dix ou vingt fois, par des rescapés qui réclament leur présence. Alors que l'U.N.R.W.A. (Office des Nations unies pour les réfugiés), exige la fermeture d'un des postes d'observation français, situé sur le toit d'une école, les délégués palestiniens de Chatila demandent, au contraire, son maintien comme un gage de sécurité pour les six cents enfants qui fréquentent l'institution. A *Chatila, une seule règle* : personne ne doit circuler armé. Les soldats français y veillent, *même s'ils savent que le camp* contient sans doute encore bon nombre d'armes et de munitions. Ne leur propose-t-on pas souvent d'*« échanger »* cinq Kalachnikov contre un de leurs fusils Fama, ou deux baïonnettes contre un pantalon de treillis ?

A Sabra, où une autre section est installée dans le cimetière militaire français, une affichette, sommairement punaisée au tableau de service, résume la mission : *« Protégez l'avenir du peuple palestinien et le nôtre. »* Plongés dans un univers aussi étranger et difficile à pénétrer, les volontaires ne se posent pas trop de questions. Ils savent, par expérience quotidienne, qu'ils sont indispensables à une population encore traumatisée.

En position de soutien de l'armée libanaise, quarante soldats français sur les deux mille du contingent, exercent aussi des *« fonctions de contrôle »* sur la voie publique. Ils sélectionnent, dans le flot des voitures, celles qui seront arrêtées et éventuellement fouillées par des soldats libanais. Les militaires français ont interdiction de fouiller eux-mêmes un véhicule et, *a fortiori*, une personne. Toutefois, en cas de difficulté, ils peuvent prêter main-forte aux Libanais et assurer leur protection. Dans une ville où l'on estime encore aujourd'hui à cinq cent mille le nombre des armes en circulation, personne ne se fait beaucoup d'illusions sur le degré de sécurité qui peut ainsi être garanti.

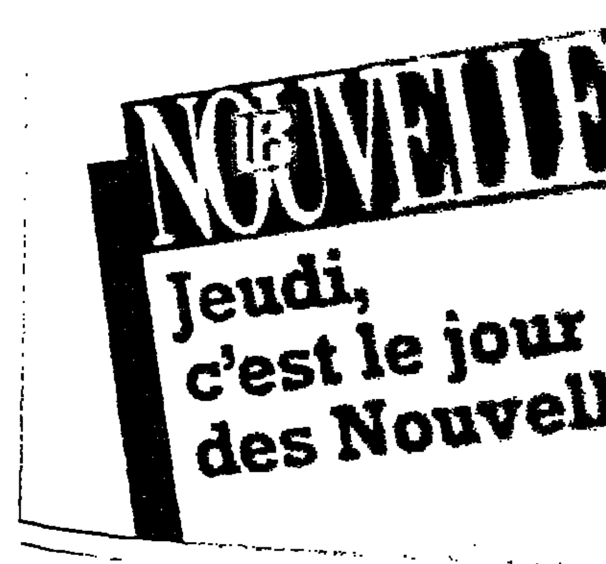
Officiers et soldats français ont bien conscience de n'être pas confrontés à une guerre classique, mais plutôt à des opérations qui relèvent de la guerre psychologique. Dans Beyrouth livré à de multiples armées ou milices, il s'agit de garder le contact avec tout le monde, d'obtenir le maximum de renseignements, pour mieux protéger et se protéger, et d'éviter, avant tout, l'engagement direct. Un officier nous résume avec humour la situation *« Il y a dans cette ville un problèm d'acoustique. La Kalachnikov est un moyen d'expression dont il faut, à chaque fois, savoir interpréter le message. On peut tirer dans notre direction par méprise, pour nous arrêter, par intimidation ou alors pour tuer. Il s'agit de ne pas se tromper et, en tous les cas, de ne jamais tomber dans la provocation. »* Cela n'est pas toujours facile quand les soldats ont affaire, comme c'est souvent le cas, à des adolescents armés de douze ou quatorze ans, qui les narguent. Mais les consignes sont claires : en cas d'attaque caractérisée, les soldats doivent riposter *« pour éliminer »*. *« Dans un pays où tout se conçoit en terme de rapport de force, personne ne doit pouvoir douter de celle du contingent français »*, dit un chef de corps.

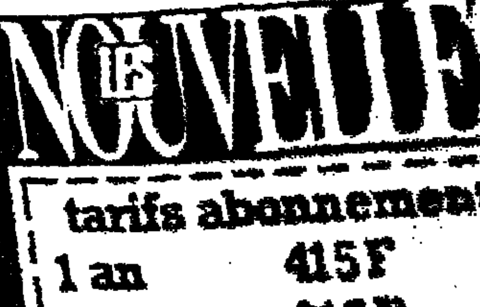
Les subtilités propres à leur mission ne sont pas toujours très bien comprises des hommes de troupe. Beaucoup sont enclins à penser que, *« puisqu'on est là il faut faire une vraie guerre »* et *« aller au résultat »*.

Tous, officiers et soldats, sont d'accord sur un point : au prix de risques évidents, ils acquièrent à Beyrouth une expérience inestimable. *« C'est un terrain d'expérimentation formidable pour la lutte contre le terrorisme »* nous dit l'un d'eux, ravi de s'instruire. Il est certain que, Beyrouth, cette forme de guerre moderne fait florès. Les officiers étudient en permanence toutes les situations concevables pour essayer d'y trouver une parade. *« En attendant, la seule chose qu'on peut faire*, observe un colonel, *c'est informer les hommes des dangers, leur rappeler sans arrêt le respect des mesures de sécurité et leur faire prendre conscience des risques, qui sont permanents. »*

Engagés dans une mission dont ils ne saisissent pas toujours la complexité, les hommes du contingent français se disent satisfaits d'être au Liban. Ils ont conscience de contribuer à éviter un affrontement généralisé. *« Ma seule victoire*, assure un officier, *c'est que toutes les écoles de mon secteur ouvrent chaque matin. »* Dans une ville qui a connu deux grèves générales de protestation en quatre jours, dont l'aéroport est fermé depuis une semaine et où le bruit des obus ponctue chaque heure de la journée, ce n'est pas une mince victoire, même si elle ne relève pas forcément de l'art militaire.

FRANÇOISE CHIPAUX.





L'ÉVOLUTION DU CONFLIT LIBANAIS

La stratégie de M. Reagan vise à séparer l'opposition libanaise de ses alliés syriens

De notre correspondant

Washington. – Le président libanais, M. Amine Gemayel, devrait tenter d'ici à la fin du mois, selon les sources officielles américaines citées ce mercredi matin par le *Washington Post*, d'élargir son gouvernement à l'ensemble des forces qui le combattent. En contrepartie à la formation de ce « *cabinet de réconciliation nationale* », M. Gemayel devrait tendre à obtenir l'extension de l'autorité de l'Etat, et au premier chef de l'armée, sur la partie du territoire national libre d'occupation étrangère, mais actuellement contrôlée par les diverses milices libanaises. Il devrait enfin plaider parallèlement auprès des différents chefs de file politiques du Liban pour la nécessité de négocier avec Israël la mise en place d'une autorité civile libanaise dans sa zone d'occupation, prélude à un retrait progressif des forces de Jérusalem.

Ces plans prêtés au président Gemayel ne sont pas une révélation puisqu'ils correspondent, point par point, aux recommandations que lui avaient faites MM. Reagan et Shultz lors des entretiens qu'ils avaient eus jeudi et vendredi derniersavec lui à Washington. Le président américain et son secrétaire d'Etat lui avaient alors demandé (*le Monde* daté 3-4 décembre) d'asseoir son autorité dans la zone qu'il contrôle en théorie, de faire des concessions politiques à ses adversaires pour les détourner de leur alliance syrienne, et d'entreprendre des discussions avec Jérusalem sur l'avenir du Sud-Liban.

Ces recommandations américaines avaient constitué une sévère déception pour M. Gemayel, venu à Washington avec d'autres ambitions. Conformément au mandat qu'il avait reçu début novembre à Genève du Congrès de réconciliation nationale libanais, il voulait en effet gagner l'appui des Etats-Unis à une « *mise entre parenthèses* » de l'accord israélo-libanais du 17 mai dernier, qui liait le retrait des forces israéliennes à celui des troupes syriennes. Rejeté par Damas et ses alliés libanais parce qu'il met sur le même plan les occupations israélienne et syrienne, et fait donc « *d'Israël sioniste et de la Syrie arabe* » des pays également étrangers au Liban, cet accord est, en revanche, considéré comme un acquis intangible par Jérusalem.

Les Etats-Unis, qui avaient un moment paru ne pas totalement exclure sa modificaton, avaient finalement assuré M. Shamir la semaine dernière de leur entier soutien sur son refus de ce point. Cette évolution américaine entrait dans le cadre général du rapprochement avec Israël décidé par M. Reagan après qu'il se fut convaincu de l'impossibilité d'arriver, du moins par la seule diplomatie, à un accord avec la Syrie sur la question libanaise.

Malgré le désir qu'a M. Reagan, pour des raisons électorales, de retirer les « marines » de Beyrouth, il n'était, en effet, pas question pour lui de céder aux conditions de Damas (le retrait préalable des troupes israéliennes) dans la mesure où M. Assad tire les moyens de son inflexibilité du soutien militaire que lui apporte l'U.R.S.S. Pour le président américain, la paix au Proche-Orient (région « stratégique » pour son pays et le monde libre) ne peut être qu'américaine, occidentale en tout cas, et ne doit pas relever d'un rapport de forces indirectement créé par l'Union soviétique.

Pressions sur les phalangistes

D'où la démarche proposée – et en vérité sans autre choix – à M. Gemayel après que M. Shamir l'eut précédé à Washington. Elle consiste à l'inciter à faire faire pression sur le parti phalangiste (créé par son père) pour un « *véritable partage* » du pouvoir avec les sunnites, les chiites, les druzes et les chrétiens prosyriens, permettant un accord national sur les négociations avec Israël. Jérusalem, désireux de ne plus être reconnu dans le monde arabe par la seule Egypte, y trouve son compte. L'intérêt, pour Washington, serait de contourner le problème de l'accord du 17 mai en obtenant, à des conditions satisfaisantes pour Jérusalem, un retrait progressif des troupes israéliennes, ce qui, espère-t-on, priverait de justification devant les Etats arabes modérés, le maintien au Liban des forces syriennes.

L'autre volet de cette stratégie est la fermeté dont les Etats-Unis sont désormais décidés à faire preuve sur le terrain militaire, et dont on a vu la première manifestation dimanche dernier avec le raid contre les défenses antiaériennes syriennes au Liban.

Cette politique a sa cohérence mais repose sur deux postulats incertains et présente à la fois un danger majeur et une sérieuse difficulté tactique dans son application. Premier postulat : les forces politiques libanaises actuellement liées à la Syrie pourraient accepter de s'en éloigner, pour peu qu'il leur soit assuré un partage du pouvoir reflétant mieux l'équilibre communautaire. Il est vrai que leur alliance syrienne est avant tout le fruit de leur frustration politique devant la prédominance des chrétiens et surtout des phalangistes, mais il est également vrai que la première garantie qu'ils demandent à cet égard est l'affirmation de l'« *arabité* » du Liban. Or cette « *arabité* » ne sortirait pas affirmée d'un processus où se retrouveraient *de facto* côte à côte les Etats-Unis, Israël et M. Gemayel. Deuxième postulat : l'opinion et le Congrès américain accepteront de suivre le président dans l'épreuve de force qu'il engage avec la Syrie. Ce n'est pas joué d'avance dans la mesure où l'on est en année électorale, où le maintien des « marines » à Beyrouth est impopulaire, où les candidats démocrates n'ont pas beaucoup d'autre bon « *cheval de bataille* » que le Liban et, enfin, où Damas, n'ignorant rien de tout cela, a tout intérêt à ce que la liste des pertes américaines s'allonge.

L'intérêt de Moscou

Le danger qui préoccupe déjà les pays européens engagés dans la force multinationale de maintien de la paix découle de cette épreuve de force : il est que s'affrontent de moins en moins indirectement et dans une région aussi imprévisible que le Proche-Orient les deux superpuissances, engagées par ailleurs dans une autre épreuve de force, directe celle-ci, sur la question des euromissiles. Pas plus que Damas, Moscou n'a intérêt à rassurer l'électorat américain et à faciliter par là la réélection de M. Reagan. La difficulté tactique, enfin, est très complexe, puisque les Etats-Unis, pour convaincre M. Gemayel et à travers lui les phalangistes, doivent menacer de se retirer du Liban si les concessions qu'ils leur demandent ne sont pas accordées, et doivent, dans le même temps, convaincre la Syrie et ses alliés qu'il n'est pas question d'un retrait des « marines » avant une solution politique.

La force de M. Reagan dans cette partie est la maladie du président Assad – si elle est aussi grave qu'on le croit à Washington – et la terrible « fatigue » du Liban. Affichant un très relatif optimisme, les autorités américaines ont relevé à ce propos que M. Joumblatt avait tenu à démentir que les bombardements, dimanche 4 décembre, sur l'aéroport de Beyrouth par ses milices, au cours desquels huit « marines » avaient été tués, aient constitué des représailles contre le raid américain de la matinée du même jour. M. Schultz avait saisi la balle au bond, lundi, en déclarant que le fait n'était réellement pas établi, et l'on insiste beaucoup à Washington sur les possibilités de négociation qui resteraient encore ouvertes.

Dans ce contexte, les précisions dont a bénéficié le *Washington Post* paraissent relever du désir américain de confirmer le volet politique après le volet militaire et d'accélérer les démarches attendues de M. Gemayel, en vue de l'élargissement de son gouvernement. Selon les sources citées par le quotidien libéral, cet éventuel gouvernement de réconciliation devrait compter de vingt à vingt-quatre membres, et la région du Chouf devrait être l'une des premières où l'armée régulière libanaise étendrait son contrôle.

M. Shamir, enfin, aurait proposé à M. Gemayel, par l'intermédiaire de M. Reagan, d'entreprendre de premiers contacts discrets dans le cadre de la commission mixte qui avait préparé la négociation de l'accord du 17 mai. De véritables pourparlers libano-israéliens ne devraient pas intervenir dans ce schéma avant que les problèmes intérieurs du Liban aient été au moins éclaircis – pas avant, donc, le début de l'année prochaine.

Pour l'instant, les « marines » ont continué, mardi 6 décembre, d'être pris pour cible et de riposter, et les attentats aveugles se multiplient à Beyrouth.

BERNARD GUETTA.

• *Le procès des dirigeants du parti Toudeh (communiste) s'est ouvert, le mardi 6 décembre, à Téhéran, hors de la présence de journalistes étrangers.*

Un plan d'évacuation des Palestiniens du Nord du pays

M. Rachid Karamé, président du haut comité de coordination de Tripol (Liban-Nord), a indiqué, mardi 6 décembre à Damas, que le plan d'évacuation des combattants palestiniens de la ville et de ses environs sera rendu public « *dans un proche avenir* », après avoir obtenu l'approbation de toutes les parties concernées. Il a précisé que le délai de deux semaines fixé, par l'accord de pacification, pour l'évacuation annoncé officiellement à Damas le 25 novembre dernier commencera à courir aussitôt après la publication de ce plan. M. Karamé a affirmé que le haut comité de coordination s'efforce actuellement de trouver les moyens d'assurer la sécurité des combattants palestiniens devant évacuer le secteur, ainsi que des conditions propices à la bonne marche de l'opération.

Evoquant une éventuelle reprise du congrès de réconciliation nationale libanais de Genève, M. Karamé a déclaré : « *Les Etats-Unis sont à l'origine de tous les problèmes libanais ; ils se rangent sans pudeur aux côtés de l'ennemi israélien et ne sont pas qualifiés pour nous dire ce que nous avons à faire pour notre pays.* » « *A travers ce congrès, les Etats-Unis espèrent réaliser une entente libanaise sur la base de leurs propres vues et de celles d'Israël.* » M. Karamé, ancien président du conseil libanais, et l'un des chefs de l'opposition libanaise, est l'une des huit personnalités libanaises qui ont participé à la première session de ce congrès, du 31 octobre au 4 novembre. « *Il n'y aura pas un nouveau congrès à Genève en l'absence d'une partie libanaise responsable qui prenne position sur tous les problèmes en suspens* », a affirmé M. Karamé, qui a ajouté : « *Nous avons demandé l'abrogation de l'accord libano-israélien du 17 mai 1983 et nous y tenons.* »

Grève générale à Beyrouth-Ouest

Une grève générale de protestation a paralysé, mardi matin, les quartiers ouest de Beyrouth, après l'explosion, la veille, d'une voiture piégée qui a fait seize morts et cent blessés, selon un nouveau bilan non officiel publié mardi.

La grève, largement suivie dans ces quartiers à majorité musulmane, a été lancée par le mouvement chiite Amal, l'organisation nassérienne Mourabitoun et l'association islamique Makassed. L'attentat a été revendiqué dans des communications téléphoniques à la presse par le Front de libération du Liban des étrangers, organisation clandestine, qui s'est manifestée lors de précédents attentats antisyriens et antipalestiniens au Liban.

• *A Washington, un officier supérieur de la marine américaine* a qualifié d'« *absurdes* » les critiques, notamment de certains milieux israéliens et de la presse américaine, concernant l'« *inexpérience* » des pilotes lors du raid américain. Selon lui, les pertes américaines ne sont pas excessives si l'on considère que des milliers d'obus anti-aériens ont été tirés par les Syriens ainsi qu'au moins quarante missiles terre-air. – (*A.F.P.*)

Israël punira les auteurs de l'attentat de Jérusalem revendiqué par l'O.L.P.

De notre correspondant

Jérusalem. – Quatre morts, quarante-trois blessés : Israël a subi mardi 6 décembre l'attentat le plus meurtrier survenu sur son territoire depuis six ans. Le pays, du même coup, a brutalement redécouvert une psychose de la bombe, qui s'était dissipée depuis de longs mois.

Il était près de 13 heures, en plein Jérusalem, lorsqu'un autobus bondé qui venait de s'immobiliser devant un feu rouge a volé en éclats sous l'effet d'une puissante charge explosive placée sous un siège. Il ne restait bientôt plus du véhicule éventré qu'une carcasse calcinée. Parmi les morts figurent deux enfants de onze et quatorze ans. Parmi les blessés, dix sont gravement atteints et l'un d'eux se trouve dans un état critique.

Cet attentat aurait pu être beaucoup plus sanglant. Toutefois, l'explosion a eu lieu entre deux arrêts de l'autobus, loin des avenues commerçantes très fréquentées à l'heure du déjeuner, et sur une portion de route traversant deux terrains vagues et où la circulation était faible. En outre, les enfants présents à bord étaient moins nombreux qu'à l'ordinaire du fait des vacances scolaires à l'occasion des fêtes du Hannouka.

Une série d'attentats avaient eu lieu dans cette partie occidentale de Jérusalem entre 1968 et 1975.En 1977, année où M. Begin arriva au pouvoir, une bombe placée dans un réfrigérateur avait tué vingt personnes. En septembre 1979, une bicyclette piégée avait fait trois morts et cinquante blessés dans une rue piétonne du centre de Jérusalem. Quelques valises et colis piégés avaient explosé en 1980. Une grenade lancée en 1981 contre des pèlerins italiens en vieille ville avait fait deux victimes. Le plus grave attentat perpétré contre la population arabe, lequel fit quatre morts, remonte à avril 1982. Le meurtrier, un juif, Harry Goodman, purge une peine de prison à perpétuité.

L'attaque-suicide lancée début novembre contre le quartier général de l'armée israélienne à Tyr avait tué trente soldats et soulevé une vive émotion en Israël. Mais cela se passait au Liban, au-delà de la frontière, et non pas au cœur même de Jérusalem. L'attentat de mardi est un coup dur pour un régime qui justifiait son intervention militaire au Liban par la nécessité d'éradiquer une fois pour toutes le terrorisme et le voit resurgir là où on ne l'attendait pas.

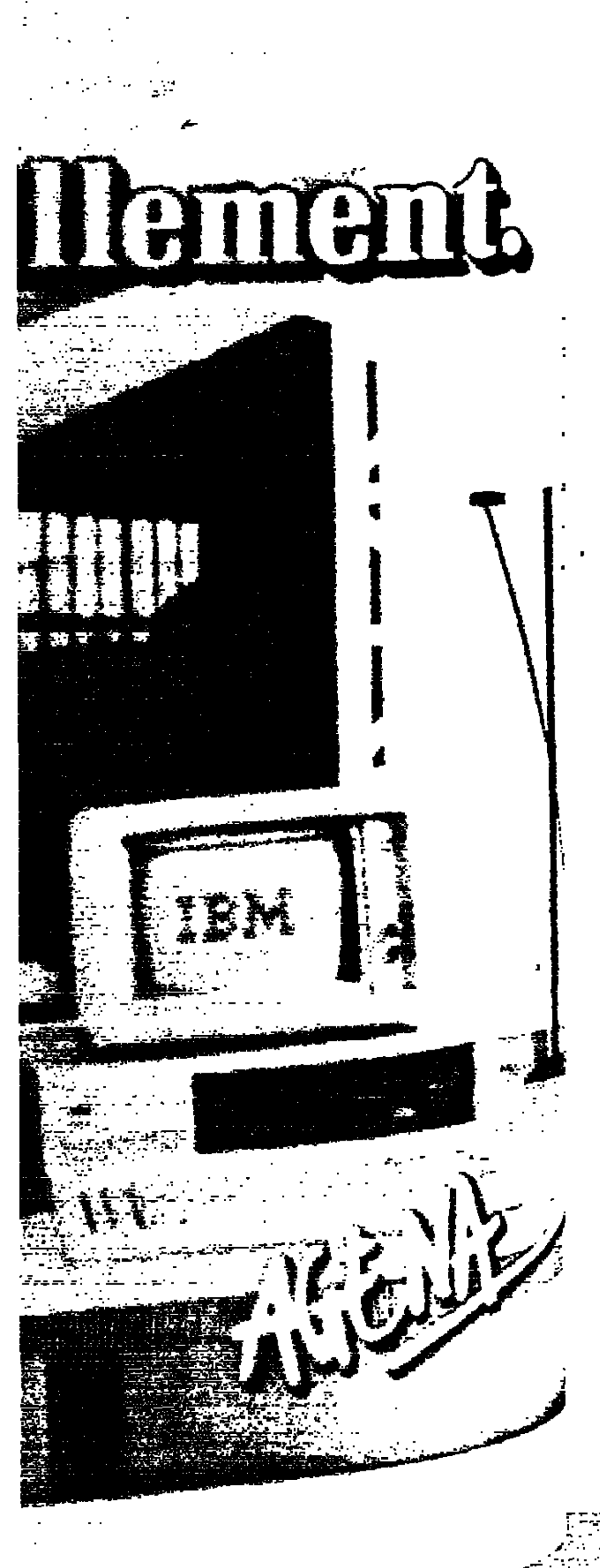
Il ne se passe pourtant guère de semaine sans que la police urbaine ne désamorce une bombe ici ou là. Il arrive qu'une rue de Jérusalem se vide en quelques instants, le temps d'une alerte, avant l'arrivée des services de détection et d'enlèvement des « colis douteux ». La quasi-totalité des bombes sont ainsi neutralisées à temps grâce à l'extrême vigilance d'une population aux réflexes aiguisés qui signale le moindre objet suspect dans les lieux publics. Il est probable que les Israéliens seront invités à redoubler d'attention.

Aussitôt après l'attentat, la police a arrêté cinquante-six « suspects ». Tous, sauf quatre, ont été libérés. Le premier ministre, M. Shamir, a déclaré que « *les forces de sécurité déploieraient tous leurs efforts pour découvrir les responsables d'un acte qui ne restera pas impuni* ». Jérusalem a coutume de répondre coup pour coup au terrorisme, et l'O.L.P. ayant revendiqué la responsabilité de l'attentat, on s'attend à de rapides représailles.

Que peut faire Israël ? Peut-être attaquer, comme il en a l'habitude, des positions palestiniennes en territoire libanais sous contrôle de Damas. Jérusalem, à ce sujet, a reconnu mardi qu'un missile syrien avait abattu un de ses avions de reconnaissance sans pilote au-dessus de la Bekaa. Les Israéliens pourraient aussi frapper, à Tripoli même, le quartier général de M. Yasser Arafat, au moment où celui-ci s'apprête à plier bagage sous la protection de l'ONU. Le meurtre de civile par l'O.L.P. est ressenti ici comme une intolérable provocation. La marine israélienne qui mouille au large de Tripoli pourrait perturber le départ des loyalistes de l'O.L.P.

Pour une partie de la presse israélienne, l'attentat rappelle que seule une solution politique peut permettre d'enrayer totalement le terrorisme. Le *Jerusalem Post* se demande si on n'assiste pas au début d'un retour de M. Arafat à la « *ligne dure* » préconisée par le F.P.L.P. et le F.D.L.P. « *En adoptant une position plus militante*, écrit le journal, *Arafat commencerait à payer la dette qu'il a contractée à Tripoli envers MM. Habache et Hawatmeh. Une chose est sûre en tout cas : ce durcissement ne peut que renforcer M. Shamir dans son intransigeance et son refus de négocier un compromis sur la question palestinienne.* »

JEAN-PIERRE LANGELLIER.



AMÉRIQUES

Nicaragua

LES DIRIGEANTS ANTISANDINISTES ANNONCENT LEUR INTENTION DE FORMER UN GOUVERNEMENT PROVISOIRE EN « TERRITOIRE OCCUPÉ »

Les dirigeants de la Force démocratique nicaraguayenne (F.D.N.), mouvement d'opposition armé au régime de Managua, ont affirmé, mardi 6 décembre à Tegucipalga, capitale du Honduras, qu'ils contrôlaient « *totalement 8 000 kilomètres carrés de territoire nicaraguayen* » et qu'ils comptaient « *y installer un gouvernement provisoire* ». Ils ont ajouté qu'ils demanderaient ensuite « *la reconnaissance de ce gouvernement par tous les régimes démocratiques d'Amérique et du monde* ».

M. Alfonso Callejas, membre du directoire politique de la F.D.N., a déclaré d'autre part qu'il avait récemment rencontré M. Alfonso Robelo, leader d'un mouvement antisandiniste basé au Costa-Rica, et qu'ils s'étaient entendus pour rejeter « *toute proposition d'amnistie faite par le gouvernement de Managua* ».

● *A San-José*, le gouvernement du Costa-Rica a protesté, mardi, auprès de Managua après une attaque lancée mardi par deux appareils nicaraguayens contre un navire battant pavillon costaricien. L'attaque n'a fait aucune victime. A Managua, le ministre de la réforme agraire, M. Wheelock, a accusé la C.I.A. d'avoir saboté, mardi 6 décembre, le terminal pétrolier de Puerto-Sandino, déjà attaqué trois fois au cours des derniers mois. C'est l'unique voie d'acheminement du pétrole brut au Nicaragua. – *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

Argentine

La longue lutte des « grands-mères de la place de Mai »

De notre correspondant

Buenos-Aires. – « *Si tu es malheureux, téléphone aux abuelas.* » Pour la petite Tamara qui a retrouvé sa mère sept ans après que cette dernière eut été enlevée en pleine rue (1), les « abuelas de la Plaza-de-Mayo » (les grands-mères de la place de Mai) sont un peu des fées. L'histoire de la petite Tamara ne tient pourtant pas du miracle. Elle est un exemple parmi d'autres du patient labeur de ces quelque deux cents femmes, à la fois mères et grand-mères de disparus, qui depuis 1977 recherchent inlassablement les enfants disparus en même temps que leurs parents ou nés durant la captivité de leur mère.

Les « abuelas » en ont recensé cent quarante, mais ils seraient en réalité plusieurs centaines. Comme dans le cas des disparitions d'adultes, de nombreuses familles ont préféré jusqu'à présent garder le silence sur la disparition de leurs petits-enfants.

Aujourd'hui, douze enfants ont pu être localisés. Certains ont été rendus à leur vraie famille, d'autres vivent encore avec leurs parents adoptifs ou dans la famille qui en a la garde. Ils voient cependant régulièrement leurs grands-parents. Ce résultat a été le fruit de plusieurs années de recherche minutieuse. Devant le silence des autorités militaires, de l'Eglise et de la justice, les grand-mères de la place de Mai en ont été réduites à visiter systématiquement les hôpitaux, les prisons, les orphelinats, les crèches, les instituts de mineurs. Elles ont passé au peigne fin des quartiers entiers à la recherche d'un indice qui pourrait les mettre sur la piste. Parfois, comme dans le cas de la petite Tamara, c'est un coup de téléphone anonyme qui leur a livré l'information décisive. « *Nos petits-enfants ont le droit de récupérer leurs racines, de connaître leur véritable histoire* », soutiennent les grand-mères de la place de Mai. Elles nient que cela puisse traumatiser des enfants qui le plus souvent n'avaient que quelques mois, parfois quelques jours comme dans le cas des enfants nés en prison, lorsqu'ils ont été arrachés à leur mère. « *De toute façon,* soutiennent-elles, *ce sont eux qui, plus tard, nous chercheraient.* »

Les « abuelas » sont convaincues que les enfants disparus sont en vie. « *Il faut distinguer deux catégories,* affirme la présidente de l'association, Mme Mariani. *La majorité d'entre eux ont été recueillis par des familles de militaires ou de policiers, soit qu'ils aient été adoptés, soit que ces derniers les aient inscrits à l'état civil comme leurs propres enfants. Les autres ont été abandonnés sur le trottoir ou confiés à un voisin après l'enlèvement de leurs parents.* »

« *Dans tous les cas,* poursuit Mme Mariani, *l'objectif était clair : les enfants des « subversifs » devaient être définitivement coupés de leurs familles. Ils devaient être réorientés afin de ne pas suivre l'exemple de leurs parents et de ne pas chercher un jour à les venger. Les disparitions d'enfants sont parfaitement cohérentes avec la doctrine de la sécurité nationale.* »

La présidente est consciente que le plus dur reste à faire. « *Nous savons où se trouvent les enfants recueillis par les membres des forces de sécurité, mais nous craignons que ces derniers ne fuient à l'étranger s'ils se sentent acculés.* » Et puis, comment prouver la véritable identité des enfants qui ont été « normalement » déclarés ? « *Nous ferons appel aux dernières découvertes dans le domaine de la génétique et de l'hématologie* », déclare Mme Mariani, qui a pris contact avec les meilleurs spécialistes en la matière.

En attendant, les « grand-mères » se sont tournées vers M. Raul Alfonsin, afin d'obtenir l'aide officielle qui leur a été jusqu'à présent refusée. « *Chaque famille de militaires qui sort du pays devra prouver que les enfants qui l'accompagnent sont vraiment les siens* », déclare Mme Mariani. Les « abuelas » ont demandé également au nouveau président la révision de toutes les adoptions et de toutes les naissances déclarées au-delà du délai légal, le recensement de tous les enfants qui sont passés par des instituts de mineurs, ainsi que la publication aux frais de l'Etat d'avis de recherche dans la presse et à la télévision. « *Que ceux qui ont enlevé nos petits-enfants soient prévenus. Nous irons jusqu'au bout* », affirme Mme Mariani.

JACQUES DESPRÉS.

(1) La mère de Tamara Arze, disparue durant un mois, a passé cinq ans et demi « à la disposition du pouvoir exécutif » puis a été expulsée. Dans la plupart des cas, la mère n'est jamais réapparue.

● *M. Mauroy a reçu Miguel Angel Estrella.* – M. Pierre Mauroy a reçu, mardi 6 décembre, une délégation de la communauté argentine exilée en France, conduite par le pianiste Miguel Angel Estrella, qui a demandé au premier ministre de « *transmettre au nouveau président argentin et à son gouvernement la volonté des exilés de rentrer au pays, dans les meilleures conditions de dignité et de sécurité, pour contribuer à la consolidation de la démocratie et œuvrer pour la reconstruction d'un pays qui a été dévasté par des années de dictature militaire* ».

ASIE

Afghanistan

De durs combats auraient eu lieu récemment au nord de Kaboul

Islamabad *(A.F.P., A.P.)*. – Environ deux mille cinq cents soldats soviéto-afghans équipés de chars et de roquettes ont effectué, la semaine dernière, une série de raids dans la vallée de Shomali, au nord de Kaboul, et ont dû battre en retraite après avoir subi de lourdes pertes, ont déclaré des diplomates occidentaux à Islamabad, citant des informations en provenance de la capitale afghane. Les forces gouvernementales avaient investi la vallée de Guldara, où sont concentrés depuis l'automne de nombreux groupes de maquisards. Elles auraient perdu trois hélicoptères, une trentaine de chars et de blindés dans l'opération, mais les résistants auraient eu également de nombreuses victimes. Trois camions chargés de blessés soviétiques sont arrivés de la zone des combats, le 1er décembre, à l'hôpital militaire soviétique de Kaboul.

Depuis la mi-novembre, les principaux groupes de résistants dans la région de Shomali coordonnent leurs activités.

D'autre part, le général Mohammed Rahim, commandant de la septième division de l'armée afghane à Kaboul, vient de se réfugier au Pakistan, a-t-on appris de source sûre, mardi 6 décembre, à Peshawar. Il a franchi la frontière à pied avec sa femme et ses enfants, avec l'aide des maquisards du Front national islamique d'Afghanistan de M. Gailani (de tendance modérée). Selon le transfuge, les effectifs de l'armée afghane atteignent environ trente-cinq mille hommes (contre cent mille au moment de l'entrée des troupes soviétiques en Afghanistan, voici quatre ans) et les officiers afghans sont traités « *de façon humiliante* » par les Soviétiques. Le général Rahim a également indiqué que, au cours d'une opération menée en juillet dans la région de Ghazni, au sud de Kaboul, à laquelle il participait, des soldats soviétiques ont fait sortir plus de vingt personnes âgées de leurs maisons et les ont massacrées. Par ailleurs, l'agence de presse islamique, à Peshawar, a annoncé que les maquisards avaient tué le général afghan Abdul Quddus Rashid, le 4 décembre, à son domicile.

A TRAVERS LE MONDE

Algérie

● VISITE DU CHEF D'ÉTAT-MAJOR SOVIÉTIQUE. – Le maréchal Nikolaï Ogarkov, chef d'état-major des forces armées soviétiques et premier vice-ministre de la défense, est arrivé mardi 6 décembre à Alger pour une « *visite d'amitié* » de plusieurs jours. – *(Reuter.)*

Centrafrique

● M. BOKASSA VEUT REGAGNER SON PAYS « POUR ÊTRE JUGÉ ». – L'ancien empereur a affirmé, à l'A.F.P. mardi 6 décembre, à Hardricourt, qu'il voulait demeurer en France mais qu'en cas d'opposition du gouvernement il ne souhaitait par repartir « *en exil* » mais « *rentrer dans son pays pour y être jugé* ». Il a également affirmé ne plus revendiquer la nationalité française. D'autre part, à Bangui, plusieurs anciens collaborateurs de l'ancien souverain (dont M. Joseph Potolot, ancien ministre) ont été interpellés pour « *diffusion de fausses nouvelles* ». M. Henri Dondra, président de l'Association des parents d'enfants martyrs (les enfants massacrés en 1979), a déclaré que la publicité faite autour du retour de Bokassa en France est une offense à la mémoire des écoliers victimes du régime impérial. M. Bokassa avait été condamné à mort par contumace, le 23 décembre 1980, par la Cour criminelle de Centrafrique.

Chine

● CONFIRMATION DE LA PROCHAINE VISITE AUX ÉTATS-UNIS DU PREMIER MINISTRE, M. ZHAO ZIYANG. – Le premier ministre, M. Zhao Ziyang, se rendra aux Etats-Unis en janvier prochain, a annoncé un porte-parole du ministère des affaires étrangères, cité, mardi 6 décembre, par l'agence Chine nouvelle. Il a cependant affirmé que la Chine « *n'est pas satisfaite* » de la réponse américaine à deux récentes notes de protestation chinoises sur les relations entre les Etats-Unis et Taiwan. La première s'élevait contre une résolution sur l'avenir de Taiwan adoptée par la commission des affaires étrangères du Sénat américain, et la seconde contre une loi réclamant le maintien de Taiwan au sein de la Banque asiatique de développement. – *(A.F.P.)*

Espagne

● M. CARRILLO DEMANDE LE REPORT DU CONGRÈS DU P.C.E. – L'ancien secrétaire général du parti communiste espagnol, M. Santiago Carrillo, en conflit ouvert avec l'actuel secrétaire général, M. Gerardo Iglesias, a demandé mardi 6 décembre que le XIe congrès du parti, prévu du 14 au 18 décembre, soit reporté à une date ultérieure, (*le Monde* du 7 décembre). Les partisans de M. Iglesias sont hostiles à l'ajournement, M. Carrillo voulant, selon eux gagner du temps pour récupérer le contrôle du parti. – *(A.F.P.)*.

La Grenade

● L'ATTORNEY GÉNÉRAL DONNE SA DÉMISSION ET CRITIQUE LE GOUVERNEUR SCOON. – M. Anthony Rushford, attorney général au sein du gouvernement provisoire de la Grenade, a annoncé, lundi 5 décembre, qu'il avait donné sa démission. « *Je n'ai jamais connu,* a-t-il dit, *de situation dans laquelle un gouverneur général se nomme lui-même sauveur du peuple, fait appel à des armées étrangères et agit ensuite aussi peu pour rétablir un gouvernement constitutionnel civil. J'ai connu beaucoup de gouverneurs généraux dans les Caraïbes, mais aucun qui se soit conduit comme Paul Scoon.* » M. Rushford, ancien avocat qui fut également conseiller auprès du gouvernement britannique, avait élaboré la Constitution d'indépendance de la Grenade abrogée en 1974, lors de la prise du pouvoir par Maurice Bishop. Il avait été nommé, sur l'initiative du secrétariat du Commonwealth, attorney général et conseiller juridique de l'actuel gouvernement provisoire. – *(Reuter.)*

Inde

● ARRESTATIONS D'OFFICIERS. – Trois officiers à la retraite, le général de corps d'armée aérienne K.H. Larkins, son frère, le général F.D. Larkins, et le lieutenant-colonel Jasbir Singh, ainsi qu'un civil, M. J.S. Gill, ont été arrêtés récemment par les services de contre-espionnage indiens. Ils sont soupçonnés d'avoir communiqué à des agents de la C.I.A. des informations sur les différents types d'avions et d'armements utilisés par l'armée de l'air indienne. Deux diplomates américains, dont les noms ont été mentionnés dans cette affaire, auraient quitté l'Inde. – *(A.F.P., A.P.)*.

Madagascar

● M. RATSIRAKA PROMU AMIRAL. – L'Assemblée nationale populaire a adopté, lundi 5 décembre, une proposition de loi promouvant le président Ratsiraka, jusqu'alors capitaine de corvette, au grade d'amiral de la flotte. – *(Reuter.)*

République Sud-Africaine

● NOUVELLES PENDAISONS. – Cinq Noirs, condamnés à mort pour meurtre, ont été pendus, lundi 5 décembre, à la prison centrale de Pretoria. Cette nouvelle série d'exécutions porte à dix le nombre des suppliciés en moins d'une semaine dans la capitale sud-africaine. – *(A.F.P.)*

● NOUVELLE CONDAMNATION DE PRETORIA. – Pour la deuxième fois en une semaine (*le Monde* du 3 décembre), l'Assemblée générale de l'ONU a réclamé, lundi 5 décembre, des sanctions obligatoires contre la République d'Afrique du Sud, dont un embargo pétrolier. Elle a également condamné certains pays – dont nommément Israël et les Etats-Unis – accusés de développer leur collaboration avec Pretoria. Seul le Conseil de sécurité des Nations unies peut prononcer des sanctions. – *(Reuter.)*

Pérou

● DEUX NOUVELLES PROVINCES AFFECTÉES PAR L'ÉTAT D'URGENCE. – L'état d'urgence a été décrété, mardi 6 décembre, pour soixante jours, dans deux nouvelles provinces des Andes centrales, à la suite de différentes actions menées dans la région par le Sentier lumineux, qui ont fait trente-trois morts depuis dimanche.

Il s'agit des provinces de Lucanas (département d'Ayacucho) et de Huancavelica (département de Huancavelica). Six provinces du seul département d'Ayacucho sont désormais sous contrôle militaire. – *(A.F.P.)*

Taiwan

● UNE RÉCOMPENSE EN OR. – Un déserteur chinois, qui gagnait l'équivalent de 42 dollars par mois comme pilote de l'aéronavale chinoise, a reçu le jeudi 1er décembre, à Taiwan, une récompense en or de 1,2 million de dollars pour sa défection, le 14 novembre dernier, à bord de son Mig-17. Wang Hsueh-Cheng, vingt-huit ans, a été également nommé major de l'armée de l'air taiwanaise. Sa récompense lui a été versée en vertu d'un plan taiwanais d'encouragement des défections, qui prévoit une échelle de primes selon l'appareil ramené. Huit autres pilotes communistes ont ainsi été récompensés à Taiwan depuis 1961. – *(A.F.P.)*

U.R.S.S.

● UN NOUVEAU VICE-PRÉSIDENT DU K.G.B. IDENTIFIÉ. – M. F.D. Bobkov est désormais l'un des cinq vice-présidents du K.G.B., sans doute à la place de M. Vasili Lejepekov qui a été nommé vice-ministre de l'intérieur. L'accession à ce poste de M. Bobkov, dont les fonctions précédentes et l'âge ne sont pas connus, mais qui était délégué de Moscou au vingt-sixième congrès du P.C. soviétique, remonte au moins au mois de septembre.

Depuis la nomination de M. Youri Andropov, lui-même ancien chef du K.G.B., au pouvoir suprême, de nombreux transferts ont été enregistrés entre la police secrète et la milice : c'est notamment le cas pour le successeur immédiat de M. Andropov à la tête du K.G.B., M. Vitali Fedortchouk, devenu ministre de l'intérieur.

SIE

Afghanistan

... combats auraient eu lieu récemment au nord de Kaboul



LE MONDE diplomatique

Le Monde

politique

Le gouvernement en question

C'est dit : l'heure est à la reconquête de l'opinion par la gauche. Les dirigeants du P.S. et plusieurs membres du gouvernement se sont employés, durant le week-end dernier, à mobiliser les élus socialistes en les invitant à *« faire de la politique »* (M. Pierre Mauroy). Mercredi, les secrétaires fédéraux du P.C.F. se sont réunis à Paris pour entendre les dirigeants du parti leur expliquer le contenu et la condition de l'accord conclu avec le P.S. le 1er décembre, et la nature des campagnes communes qu'il prévoit. Samedi, les secrétaires fédéraux du P.S. en feront autant avec M. Jospin.

M. Georges Marchais, qui s'adressait le 6 décembre aux étudiants communistes, a donné un aperçu de sa *« lecture »* du texte de l'accord. Il faut faire face à *« la grande mutation technologique en cours,* a-t-il dit, *en prenant appui sur les nouveaux droits des travailleurs et la décentralisation »*. Il faut tenir compte, pour *« mieux affronter la crise »*, de l'aggravation de celle-ci — crise *« internationale et non pas mondiale »*, comme les socialistes avaient proposé de l'écrire, — ce qui y aurait inclus les pays de l'Est, et il faut soutenir le gouvernement afin de tenir les engagements de 1981.

La reconquête suppose aussi que chaque parti affirme sa personnalité. *« Commençons par être d'abord nous-mêmes »*, disait M. Paul Quilès aux élus socialistes. M. Marchais, devant les étudiants communistes, a revendiqué haut et fort les traits distinctifs du P.C.F. : sa référence au marxisme, sans lequel, a-t-il dit, *« la capacité offensive de la gauche tout entière »* se trouverait *« compromise »* ; sa conviction que les sociétés socialistes sont *« supérieures dans l'ordre de la liberté »*, son attachement au pacifisme ; sa critique du stalinisme, qui a tant *« marqué »* le P.C.F. des années 50 que celui-ci est devenu, par réaction, selon M. Marchais, *« le moins stalinien des partis français »*.

Cette affirmation d'identité fait partie de la contre-offensive idéologique, que les attaques de la droite, sur ce terrain, devaient bien provoquer, un jour ou l'autre, à gauche. Au P.S., cette réaction s'exprime, notamment à travers le combat pour la laïcité, qui a rassemblé des manifestations importantes. La laïcité, pour le P.S., ou plutôt pour la majorité de ce parti, c'est un peu comme le *« socialisme réel »* ou antiaméricanisme pour le P.C.F. : un repère essentiel pour savoir qui on est.

M. Mauroy a proposé à la gauche un autre terrain d'attaque, celui de la presse. C'est en quelque sorte la contribution personnelle du premier ministre à la lutte politique et idéologique qu'il préconise. Mais voici que M. Pierre Joxe invite, devant le groupe socialiste de l'Assemblée nationale, qu'il préside, M. Henri Noguères, président de la Ligue des droits de l'homme, qui démolit le projet de loi gouvernemental. Il y a une semaine, M. Joxe reprochait au gouvernement de ne pas laisser aux députés le temps d'examiner sérieusement le projet. Le président du groupe socialiste n'avait pas dissimulé non plus l'agacement que lui inspirait ce qu'il estimait être les hésitations du gouvernement sur le projet de loi relatif à l'enseignement supérieur.

M. Joxe n'est pas le seul dont le comportement accuse une incertitude sur la maîtrise de l'action gouvernementale. Son homologue du groupe communiste, M. André Lajoinie, juge le projet de loi sur la presse *« limité à tous points de vue »*. M. Christian Pierret, rapporteur général du budget, critique l'insuffisance de l'action gouvernementale contre l'inflation. Sans doute est-ce M. Delors qui est visé, mais pourtant, la politique de rigueur ne relève pas du seul ministre de l'économie, des finances et du budget.

Lundi soir, à la télévision, M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, apparaissait comme candidat au poste de premier ministre. Il n'est pas le seul, s'il est celui qui le montre le plus. L'idée qui semble inspirer les uns et les autres, c'est que l'esprit de reconquête qui anime aujourd'hui la gauche n'a peut-être pas le gouvernement qu'il mérite.

PATRICK JARREAU.

Selon M. Noguères, le gouvernement s'apprête à « signer l'armistice » avec M. Hersant

L'applaudimètre n'aura pas départagé les deux avocats invités à commenter le projet de loi sur la presse, mardi après-midi 6 décembre, devant le groupe socialiste, dont la réunion dans le mini-hémicycle de la salle Colbert de l'Assemblée nationale était, pour la première fois, ouverte aux journalistes.

C'est d'abord à la défense que M. Pierre Joxe, président du groupe, a donné la parole, en l'occurrence à Me Roland Dumas (député de la Dordogne). Auteur de l'ouvrage *« le Droit de l'information et de la presse »* il est formel : le texte n'est pas une loi d'exception ; il ne touche *« en aucune manière à l'édifice général de la presse »*, qui repose sur des lois qui sont toutes l' *« œuvre de la gauche »*.

Après ce « oui » au projet, viennent quelques « mais » en forme de questions : le gouvernement ne doit-il pas approfondir sa réflexion pour prévoir des dispositions économiques et financières de nature à assurer le pluralisme ? Au nom du même pluralisme, ne devrait-il pas se pencher sur les accords de zone qui aboutirent au monolithisme de la presse régionale ?

Sur ces deux points, M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de communication, a, en fin d'après-midi et devant le groupe réuni, cette fois, à huis clos, expliqué que le texte proposé a une portée juridique et non économique. Il n'a, toutefois, pas exclu que le gouvernement s'engage — y compris surun calendrier — à prévoir les modalités d'une discussion sur l'aide économique à la presse.

Quant à la question relative aux équipes rédactionnelles, sur laquelle M. Fillioud avait indiqué qu'il était prêt à accepter des amendements, les spécialistes socialistes souhaitent ne pas en faire un *« fourre-tout »*, ni par ce biais établir un statut des journalistes. Si un concensus semble se dessiner pour fixer un seuil minimum de journalistes professionnels dans ces équipes, en revanche, certains n'entendent pas ajouter une difficulté supplémentaire en se penchant sur le mode de désignation des responsables des équipes rédactionnelles.

M. Henri Noguères, président de la Ligue des droits de l'homme, ne nie pas que l'ordonnance de 1944 ne soit pas appliquée, mais il conteste que cette constatation justifie l'affirmation selon laquelle elle n'est pas applicable. Observant qu'il y a des instructions judiciaires en cours [contre M. Hersant], il compare — visant là le premier ministre — les magistrats qui *« se battent »* à des soldats dont les chefs se préparent à signer l'armistice. Pour M. Noguères, le projet — *« gribouille en matière législative et parlementaire »*, dit-il — n'ouvre pour conséquence que de *« figer l'empire Hersant »* et d'empêcher la constitution d'un autre empire susceptible de le concurrencer. A l'opposition qui condamne le projet, il souhaiterait voir les socialistes répondre : *« Chiche, appliquons l'ordonnance de 1944. (...). Personne ne pourra dire que la loi vise M. Hersant puisque, à l'époque on se demandait seulement s'il irait ou non en prison ! »*

M. Lionel Jospin doute du caractère *« implacable »* de la démonstration de M. Noguères. Pour le premier secrétaire du P.S., la cause est entendue : il faut légiférer.

C'est ce que seront appelés à faire les députés dès le 15 décembre. La conférence des présidents, réunie mardi soir, a fixé à cette date le début du débat en séance, qui devrait durer jusqu'au dimanche 18. L'opposition a confirmé que cette discussion sera précédée par une motion de censure défendue par M. Michel d'Ornano (U.D.F., Calvados), qui devrait venir en discussion le 14. R.P.R. et U.D.F. se réservent la possibilité d'user de toute la « panoplie » offerte par le règlement pour manifester son opposition au projet gouvernemental : une exception d'irrecevabilité présentée par M. Alain Madelin (U.D.F., Ille-et-Vilaine), une question préalable défendue par M. Jacques Chirac et une motion de renvoi en commission, exposée par M. Jean Foyer (R.P.R., Maine-et-Loire).

La commission des affaires culturelles a commencé ses auditions. La première séance, mardi matin, a donné lieu à des échanges un peu vifs entre commissaires de la majorité et de l'opposition.

M. Jean-Jack Queyranne (P.S., Rhône), rapporteur, a indiqué que M. Claude Puhl, président du Syndicat national de la presse quotidienne régionale, s'est déclaré *« globalement d'accord »* avec le projet, de même que M. Jean Gelamur, président du groupe Bayard-Presse, favorable à la limitation des phénomènes de concentration.

Continuant en soirée ses auditions, la commission a entendu une délégation de l'Union nationale des syndicats de journalistes, dont son vice-président, M. Claude Durieux (qui avait été également reçu par le groupe socialiste), les représentants du syndicat F.O. de journalistes et M. Roland Leroy, directeur de *l'Humanité*, qui a approuvé *« sans réserve »* les dispositions et les principes du projet, tout en notant qu'il ne règle pas tous les problèmes. De son côté, M. André Lajoinie, président du groupe communiste, a jugé le texte *« limité à tous points de vue »*.

ANNE CHAUSSEBOURG.

M. MARCHAIS : LE P.C.F. EST LE MOINS « STALINIEN » DES PARTIS FRANÇAIS

M. Georges Marchais a prononcé un discours, mardi 6 décembre, au cours des six heures de débats et de spectacles organisées par l'Union des étudiants communistes (U.E.C.), salle de la Mutualité, à Paris, sur le thème : « Socialisme, l'aventure de notre temps ».

M. Marchais a parlé du stalinisme, qui, a-t-il dit, a *« marqué »* le P.C.F. *« à l'époque de Staline »*. Le secrétaire général a expliqué que les communistes français avaient *« procédé à une analyse poussée »* de ce phénomène, *« condamné sans appel le stalinisme »*, et *« extirpé irrémédiablement du fonctionnement de* [leur parti] *toute habitude bureaucratique ou autoritaire, tout dirigisme, tout esprit inquisiteur, tout culte des dirigeants — à tel point qu'on peut dire sans se tromper que la liberté de ton, la franchise, l'absence de formalisme dans les rapports entre communistes à tous les niveaux, font aujourd'hui* [du P.C.F.] *le moins « stalinien » des partis politiques français »*.

Après avoir souligné que le développement des industries de pointe ne doit pas se faire *« sur les décombres des industries de base »*, M. Marchais a déclaré : *« Tenir, comme la gauche l'a réaffirmé jeudi dernier, les engagements qu'elle a pris, suppose d'engager une contre-offensive unitaire et constructive, avec toutes celles et tous ceux qui ont permis la défaite de la droite en 1981. C'est cette nécessité d'unir la gauche « pour soutenir l'action du gouvernement, pour poursuivre les réformes, pour continuer la politique du changement entreprise en juin 1981 » qui a constitué l'essentiel de nos discussions avec le parti socialiste et qui est au cœur de notre action. »*



POLITIQUE

La majorité approuve la réduction des charges sociales des entreprises de main-d'œuvre

Chaque fois que les députés parlent des charges des entreprises, le débat obéit à quelques règles immuables : l'opposition approuve le principe de la réduction de ces charges, mais déplore la timidité des dispositions prévues, auxquelles elle reproche, parfois, d'aller à l'encontre de l'objectif poursuivi ; le P.S. approuve le gouvernement ; le P.C. n'est pas contre cette réduction, s'il s'agit d'aider au redressement de l'économie, mais demande qu'on ne fasse pas de « cadeaux » au patronat au détriment des salariés.

La loi du genre a été respectée, mardi 6 décembre, à l'Assemblée nationale, à l'occasion de la discussion, en première lecture, du projet de loi prévoyant d'achever le déplafonnement de la cotisation d'assurance-maladie à la charge des employeurs, commencé en 1967, opération accompagnée, à due concurrence, d'une baisse du taux de cette cotisation. Cette opération combinée a pour objet, selon l'exposé des motifs du projet, *« non pas de concourir au financement des régimes de sécurité sociale, mais de réduire les charges des entreprises de main-d'œuvre ; elle vise à davantage de justice sociale et de neutralité économique »*.

Dans son rapport écrit au nom de la commission des affaires sociales, Mme Eliane Provost (P.S., Calvados) souligne le caractère novateur d'un projet, qui, *« pour la première fois, (...) supprime le principe du plafonnement des cotisations dans l'une des grandes branches de la sécurité sociale ». « Pour la première fois,* ajoute le rapporteur, *le déplafonnement de points de cotisaton d'assurance-maladie est financièrement neutre et se trouve compensé par une diminution du taux global de cotisation. »* Mme Provost observe, à ce propos, qu'*« un (...) relèvement des cotisations, par déplafonnement non compensé par une réduction des taux, aurait des conséquences macro-économiques tout à fait défavorables : ralentissement des investissements, accélération de l'inflation, baisse de compétitivité des entreprises et du volume de leurs exportations, diminution de l'emploi, baisse de la consommation des ménages et ralentissement de l'activité »*.

Les communistes, par la voix de M. Joseph Legrand (Pas-de-Calais), ont rappelé, comme le rapporteur socialiste, que le plafonnement a notamment pour effet de pénaliser les entreprises de main-d'œuvre. Mais le P.C., à l'inverse du P.S., regrette la baisse du taux des cotisations patronales qui accompagne le déplafonnement : *« Au moment même,* a précisé M. Legrand, *où des efforts supplémentaires sont demandés aux salariés, nous ne voyons pas pourquoi le patronat serait, par principe, exonéré de l'effort commun. »* Pour M. Legrand, ce choix gouvernemental est *« difficile à justifier »*, d'autant que *« cet effort demandé aux salariés s'ajoute à bien d'autres déjà consentis ». « Les 12,5 milliards de francs,* a rappelé le député communiste, *qu'apporte la seule suppression du plafond* [sans baisse des taux de cotisation patronale] *au régime général, équivalent (...) au rapport attendu pour 1984 de la contribution de 1 % sur les revenus des salariés, qui vient d'être reconduite. » « Ne pourriez-vous pas limiter la baisse du taux des cotisations et la fixer à 13 %, par exemple ? »*, a demandé M. Legrand.

M. Jean-Paul Fuchs (U.D.F.) craint, au contraire, que la fixation de ce taux, à 12,60 % de l'intégralité du salaire, ne soit que temporaire. Le député du Haut-Rhin a rappelé que ce taux est fixé par décret et peut *« très bien être majoré à nouveau »*. M. Fuchs s'est inquiété, surtout, de ce que le déplafonnement transfère en partie la charge de la cotisation patronale vers les entreprises à hauts salaires. *« D'accord sur l'allègement des charges des entreprises de main-d'œuvre,* a conclu M. Fuchs, *mais je ne peux accepter qu'on augmente celles des entreprises de pointe. »* M. Etienne Pinte (R.P.R., Yvelines) a fait état des mêmes réserves à propos de l'effet de ces mesures sur *« les entreprises de haute technologie, les entreprises de pointe, et les entreprises très performantes. »* Il a aussi regretté les limites du déplafonnement introduit par le gouvernement.

M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a tenté, sur ces deux points, de désarmer les critiques de l'opposition. Il a rappelé que cette mesure est une « étape » dans la réforme du financement de la Sécurité sociale. *« D'autres déplafonnements,* a-t-il précisé, *pourront intervenir ultérieurement, concernant des branches accident du travail et famille (...). Quant à la branche vieillesse, le plafonnement des cotisations est la contrepartie de l'existence des régimes complémentaires (...). Le gouvernement est, comme les partenaires sociaux, attaché à ces régimes. »* Le ministre a affirmé que *« les transferts de charges entre entreprises seront modérés » (1). « Un déplafonnement de plus grande ampleur,* a-t-il précisé, *aurait permis un allégement des charges des entreprises de main-d'œuvre plus important, mais il aurait entraîné aussi une augmentation plus forte des charges des entreprises à hauts salaires, situées, généralement, dans la recherche et les techniques de pointe. »*

Les explications du ministre n'auront, finalement, pas convaincu l'opposition, qui s'est abstenue, le projet étant adopté par 324 voix (P.S., P.C.) sur 326 suffrages exprimés.

J.-L. A.

(1) M. Bérégovoy estime que le « surcoût » est de 0,4 % du salaire brut, pour un salaire annuel de 120000 francs. Les gains ne devraient pas dépasser 0,6 % du total des charges salariales.

Une réforme utile

En adoptant un projet de loi permettant le déplafonnement intégral des cotisations maladie des employeurs, l'Assemblée nationale a entériné une réforme importante pour la Sécurité sociale. Un tel mouvement, amorcé sous le précédent septennat, est achevé par M. Pierre Bérégovoy (1) : voilà une réforme utile, qui aurait méritée d'être saluée par un consensus des députés lors du vote. Employeurs et salariés se trouvent ainsi au diapason : les cotisations des uns et des autres sont désormais déplafonnées pour la maladie.

Pour les employeurs, le plafonnement des cotisations avait indéniablement des effets pervers. Cela aboutissait à ce que les salaires inférieurs au plafond de la Sécurité sociale — et notamment les smicards, comme l'a rappelé le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale — entraînent pour l'entreprise une charge proportionnellement plus importante que les autres. Non seulement des distorsions apparaissaient entre les entreprises de main-d'œuvre et celles employant, du fait d'une haute technicité, un faible nombre d'employés et d'ouvriers, mais l'embauche et l'amélioration des bas salaires se trouvaient pénalisés.

M. Bérégovoy avait écarté l'idée de baisser le taux des cotisations d'une manière sélective suivant les secteurs ou la taille des entreprises. Mais en accompagnant un tel déplafonnement, qui en lui-même devait alléger les charges des entreprises de main-d'œuvre mais plutôt alourdir celles des entreprises à haute technologie, d'une baisse de 0,85 point du taux de la cotisation, il rend l'opération blanche pour la Sécurité sociale et atténue les transferts de charges entre entreprises.

Le ministre des affaires sociales a profité de ce débat pour indiquer que la réforme du financement des prestations familiales, que l'on croyait quelque peu oubliée, était toujours à l'ordre du jour. Alors que les consultations avec les partenaires sociaux devant précéder un hypothétique « Grenelle de la protection sociale » n'ont pas encore commencé, il a indiqué aux députés que *« le gouvernement* [leur] *soumettra une réforme d'ensemble »* à la session de printemps. Rendez-vous est pris, mais le ministre procédera sans doute très prudemment, étape par étape.

La réforme du financement, déjà esquissée par le prélèvement — *« transitoire »* a dit M. Bérégovoy — de 1 % et le déplafonnement des cotisations maladie, a été trop longtemps retardée dans le passé pour être une nouvelle fois différée. Pour aboutir le gouvernement n'aura pas trop de l'ensemble de l'année 1984.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) En présentant le 14 septembre cette réforme, M. Bérégovoy avait indiqué que les 12,60 points de la cotisation des employeurs à l'assurance-maladie seraient calculés sur la totalité du salaire, à l'exception d'un « résidu » de 0,05 point demeurant sous plafond. Mais le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale modifiant l'article 13 de l'ordonnance du 21 août 1967, qui prévoyait un plafond pour une partie des rémunérations pour le paiement des cotisations, le déplafonnement est effectivement total. Il n'y a plus de « résidu »...

L'OPPOSITION S'INQUIÈTE POUR L'AVENIR DES FINANCES LOCALES

Le Sénat, le 6 décembre, a repoussé la plus grande partie du budget du ministère de l'intérieur et de la décentralisation ; la majorité sénatoriale n'a accepté que les crédits du titre III (moyens des services), après les avoir réduits de la dotation prévue pour les élections régionales, *« puisque le premier ministre a reconnu qu'elles n'auraient pas lieu en 1984 »*, a expliqué M. Bernard-Charles Hugo (R.P.R. — Ardèche) ; le Sénat a aussi refusé, malgré l'avis favorable de M. René Monory (Union cent. — Vienne), rapporteur spécial de la commission des finances, l'article 110 du projet de loi de finances qui lève une ambiguïté dans le statut financier de la région Corse.

En revanche c'est à l'unanimité que les sénateurs ont adopté un amendement du gouvernement améliorant la situation des veuves de sapeurs-pompiers décédés dans l'exercice de leur tâche.

En adoptant ce titre III, la majorité sénatoriale, comme l'a souligné avec force M. Edouard Bonnefous (Gauche dém. — Yvelines), président de la commission des finances, a voulu manifester *« encouragement et réconfort »* à la police, dont le travail est compliqué par l'action *« trop laxiste »* de la justice ; mais il n'était pas question pour elle d'approuver la manière dont M. Gaston Defferre gère la police. Bien au contraire, les sénateurs de l'opposition qui sont intervenus sur ce sujet ont vivement critiqué le ministre de l'intérieur.

Curieusement, les critiques ont été moins vives sur le contenu du budget consacré à la décentralisation, qui a pourtant été repoussé. Cette fois, ce sont des craintes pour l'avenir que voulaient manifester les sénateurs de l'opposition. Ils étaient par avance persuadés que le gouvernement leur transmettrait des charges sans les ressources correspondantes. Aujourd'hui, M. Monory, dans son rapport écrit, doit convenir que *« les charges et leurs contreparties s'équilibrent exactement sur l'exercice 1984 »*. Il n'empêche. Ses amis affirment aujourd'hui, malgré toutes les dénégations de M. Defferre, que les impôts transférés croîtront moins vite que les dépenses.

De même, depuis quelque temps, l'ancien ministre des finances, comme les autres présidents de conseils généraux, attirait l'attention du gouvernement sur les difficultés de trésorerie des départements, puisque les produits des impôts n'arriveront qu'en fin d'année, alors que les charges pèseront dès le 1er janvier. Le ministre de l'intérieur en est convenu et a annoncé le versement de douzièmes provisoires par l'Etat ; mais, honnêtement, il a reconnu que, pour 15 % des sommes nécessaires, l'accord du ministère des finances n'était pas encore définitivement acquis. Cela a suffi à M. Monory pour justifier le vote négatif de la majorité sénatoriale.

THIERRY BRÉHIER.

Les élections européennes

M. GAUDIN RÉAFFIRME LA PRÉFÉRENCE DE L'U.D.F. POUR DEUX LISTES

La décision de M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., de s'en remettre à un sondage d'opinion pour arrêter définitivement son choix en faveur d'une ou de deux listes de l'opposition aux élections européennes est vivement contestée au sein de l'U.D.F.

Non par les radicaux, qui ont toujours marqué leur préférence pour une liste unique de l'opposition menée par Mme Simone Veil, mais par le P.R. et le C.D.S. M. François Léotard, secrétaire national du P.R., demande que le conseil national de l'U.D.F. soit convoqué la semaine prochaine de manière extraordinaire.

Il se déclare prêt à constituer une liste avec le C.D.S. Pour M. Léotard, ce serait *« une erreur de vouloir présenter une liste unique de l'opposition »*. M. Pierre Méhaignerie, président du C.D.S, partage cet avis, d'autant que la défense de l'Europe a toujours été un des thèmes forts des centristes.

De son côté, M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, a réaffirmé, mardi 6 décembre, *« la préférence marquée »* de l'U.D.F. pour les deux listes. *« Si le pluralisme ne s'exprime pas à travers les deux grands mouvements que sont l'U.D.F. et le R.P.R., nous craignons,* dit-il, *qu'il ne s'exprime en dehors, à travers d'autres listes, et nous redoutons une poussée du centre gauche et de l'extrême droite. »*

AU SÉNAT

Les crédits des DOM-TOM sont repoussés

La majorité sénatoriale a repoussé, mardi après-midi 6 décembre, le projet de budget des départements et territoires d'outre-mer, qu'elle a jugé *« inacceptabe »* parce qu'*« en régression »* par rapport à l'année précédente. Le rapporteur spécial de la commission des finances, M. Henri Gœtschy (Un. centr., Haut-Rhin), a estimé que *« ce budget est moins bien traité que l'ensemble des budgets civils »*. Au nom de la commission des lois, M. Louis Virapoullé (Un. centr., la Réunion) a d'autre part reproché au secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, M. Georges Lemoine, de céder à des pressions : *« Certains essaient de transformer ces terres de paix en terres explosives,* a-t-il-dit. *Oui, notre jeunesse veut participer plus activement à la vie de ces terres de liberté, mais elle refuse de se laisser manipuler par des marchands d'illusions. »*

M. Lemoine a souligné que ce budget doit permettre néanmoins de *« mener des actions spécifiques »* et qu'il *« conserve un caractère incitatif »*.

La Nouvelle-Calédonie « occupée » ?

Au cours de la discussion, un vif incident a oppposé le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM au nouveau sénateur de Nouvelle-Calédonie, M. Dick Ukeiwé (R.P.R.). Ce dernier a accusé M. Lemoine d'avoir, dans une déclaration faite récemment à Nouméa au cours d'une émission de télévision, « comparé la présence française en Nouvelle-Calédonie à l'occupation nazie en France ». *Le secrétaire d'Etat s'est déclaré scandalisé par cette affirmation :* « Je ne sais pas si l'on a déjà insulté un ministre en ces termes au Parlement. Voilà ce qui s'est passé. Le vice-président du conseil du gouvernement *[M. Tjibaou, indépendantiste]* m'avait fait comprendre que je ne pouvais savoir, en tant que Français de métropole, ce que représentait le fait colonial. Je l'ai reconnu et j'ai dit : c'est vrai, je ne saurai jamais ce que c'est que d'être colonisé ; et j'ai ajouté, faisant allusion à une expérience de mon enfance, que je savais ce qu'était une occupation. »

Cette explication a suscité les protestations de MM. Roger Romani (R.P.R., Paris) et Christian de La Malène (R.P.R., Paris), qui ont estimé que M. Lemoine venait de confirmer l'accusation portée contre lui par M. Ukeiwé. Le secrétaire d'Etat a alors ajouté : « J'ai dit le 20 mai à Nouméa que la France n'avait pas à rougir de ce qu'elle avait fait. Je l'ai dit et répété, et je ne comprends pas le procès que vous nous faites. Jamais je n'ai dit que la présence française en Nouvelle-Calédonie était comparable à l'occupation nazie en France. J'ai d'ailleurs rendu hommage à ceux du bataillon du Pacifique qui ont participé à notre libération. »

A preuve de son accusation, le sénateur de Nouvelle-Calédonie a cité un communiqué émanant du Front calédonien, organisation d'extrême droite. Il a indiqué qu'il sera « bientôt en possession de la bande magnétique qui fut alors enregistrée ». « Je me réjouis que vous disposiez bientôt de cet enregistrement, car le compte rendu qui a été fait de mes propos est inadmissible », *a conclu M. Lemoine.*

Les paroles controversées

Notre correspondant en Nouvelle-Calédonie nous a transmis la transcription de la bande magnétique enregistrée au cours du débat télévisé organisé à Nouméa, la 25 novembre, à la fin de la visite du secrétaire d'Etat aux DOM-TOM. En voici un extrait.

— M. Tjibaou : « Savez-vous comment on peut réagir quand on est colonisé ? »

— M. Lemoine : *« Je ne sais pas comment. Mais, par contre, je sais comment mon père a réagi entre 1940 et 1944, quand l'Allemagne a occupé mon pays. Je sais qu'à ce moment-là on n'a pas accepté cette occupation. Il y a donc eu des réflexes qui sont nés, et vous savez ce que certains de nos concitoyens ont fait. Donc, la remarque qu'a faite M. Tjibaou est une remarque fondée. Je ne saurai jamais ce que signifie d'appartenir à un peuple qui a été colonisé. Je trouve même que M. Tjibaou n'est pas allé assez loin. Il aurait même pu dire dans certains cas « humilié ».*

— Un journaliste : « Ce que vous faites, monsieur le ministre, est-ce un parallèle entre l'occupation allemande en France dans les années 40 et l'occupation française en Calédonie dans les années 80 ? »

— M. Lemoine : *« Non. Je vous remercie d'apporter cette précision. Je voulais seulement essayer d'expliquer comment certaines motivations pouvaient naître dans le cœur des individus. Et, puisque vous évoquez cette période 1940-1944, qu'il me soit permis de rendre encore une fois hommage à ceux qui se sont engagés dans le bataillon du Pacifique et qui ont permis à la France d'être libérée. Je crois qu'on a tendance à oublier l'apport important de ceux qui sont venus de Polynésie et de Calédonie, et qui ont pris une part importante dans ce conflit. Donc, pas de confusion entre les deux, seulement un effort personnel pour comprendre encore une fois cette interpellation de M. Tjibaou. »*

POLITIQUE

LES IDÉES DE L'OPPOSITION

Les centristes sont-ils encore « sociaux » ?

Ils se disent *« centristes, démocrates et sociaux »* et se réclament d'une tradition d'humanisme, *« personnaliste et communautaire »*. Ils sont dans l'opposition. Ils auraient pu appartenir à la majorité s'ils avaient, comme nombre de leurs compagnons du M.R.P., choisi il y a quelque vingt années de rejoindre la gauche. En 1977, alors qu'ils participent au gouvernement, ils rappellent dans un Livre bleu, frappé de leur logo, une main aux cinq doigts écartés, les quelques idées *« simples mais essentielles »* qui les rassemblent et les distinguent. C'est *l'Autre Solution* qu'ils opposent au marxisme et au capitalisme *« érigés en modèle de société »*. Aujourd'hui, dans l'opposition, toujours alliés, au sein de l'U.D.F., aux « libéraux » et aux « radicaux », ils veulent approfondir leur réflexion et élaborer un *« projet complet de société »* qui leur permette d'affirmer leur éventuelle originalité.

Ils connaissent des difficultés dans la mesure où ils jugent que certaines des valeurs et des concepts qui leur sont familiers ont été « galvaudés ». Ne serait-ce que les termes de « centre » et de « social » qui apparaissent dans leur sigle : C.D.S. (Centre des démocrates sociaux). Selon eux, le label « centre » est devenu difficile à porter du fait de la bipolarisation et il *« risque d'accréditer l'idée »* que le C.D.S. *« pourrait servir de pavillon à un compromis bâtard »*. Quant au terme de « social », il souffre, à leurs yeux, de l'« abus » qu'en ont fait les socialistes.

Les militants et responsables du C.D.S. qui déjà emploient, avec la plus extrême prudence, l'appellation de « démocrates chrétiens » ne se voudraient-ils plus ni « centristes », ni « sociaux » ? Non, mais ils souhaitent, tout en gardant leurs convictions, trouver d'autres mots pour les traduire.

S'ils défendent comme leurs partenaires l'économie de marché et la concurrence et pensent avoir apporté la preuve, lors de leur passage au gouvernement, qu'ils peuvent être des gestionnaires, ils veulent aussi, en définissant *« une nouvelle politique sociale »*, réaliser la synthèse entre les nécessités d'une économie de marché et les valeurs dont ils se réclament. *« Le C.D.S.,* explique son président, M. Pierre Méhaignerie, *veut élaborer un projet social moins étriqué et mieux adapté aux réalités que la revendication d'assistance généralisée et gratuite avec laquelle la gauche a identifié la justice sociale. »*

Comme les libéraux, les démocrates sociaux pensent que l'interventionnisme de l'Etat a atteint ses limites mais ils insistent sur la nécessité de garder à l'Etat son rôle d'incitateur. Il ne s'agit pas, disent-ils, de tomber dans le *« dogmatisme ultralibéral »* et de prendre la société américaine comme modèle. Il faut plutôt *« faire croître la justice sociale, non plus par l'assistance mais par la responsabilité »*.

L'Etat devrait être déchargé d'une partie des tâches que, selon le C.D.S., il exercerait *« abusivement »*, et les transmettre aux groupements appropriés (associations ou mutuelles) ou aux personnes privées. *« Nous ne désengagerons utilement l'Etat,* remarque M. Jacques Barrot, secrétaire général du C.D.S., *qu'en prévoyant à chaque étape les moyens de le remplacer, en préparant les initiatives et les solidarités qui le suppléeront. »*

Ainsi, pense le C.D.S., il vaut mieux aider les mouvements associatifs par quelques déductions fiscales et quelques dotations que de pratiquer une politique de distribution de l'argent public. Il s'agit, en fait, d'amener les citoyens à se prendre en charge et à assurer le relais de l'Etat, d'autant, pense M. Barrot, que le mouvement associatif est *« un multiplicateur d'efficacité sociale »*.

Le C.D.S. reconnaît qu'il lui faudra procéder à des choix, mais pense qu'il saura préserver *« l'essentiel »* : une *« certaine solidarité »*, tant sur le plan de la santé que de la vieillesse ou de la famille, qui reste pour les démocrates sociaux une des communautés nécessaire à l'épanouissement de la personne.

« Il faut essayer, explique M. Roger Partrat, vice-président du C.D.S, qui ne craint pas le recours à un terme barbare de *« recommunautariser »* la société française. Autrement dit, proposer, entre l'individualisme et l'étatisme, un autre choix, celui d'une société communautaire.

Comme à la famille et à l'école, le C.D.S. est attaché à l'entreprise, autre communauté. Il lui faut toutefois, en ce domaine, reconnaître que sa réflexion a pris quelque retard. Alors qu'il prône le dialogue permanent au sein de l'entreprise, il n'a pas voté, à un article près, les lois Auroux. C'est en se référant à cette attitude que certains socialistes qui, tel M. Philippe Farine, sont issus de la même famille démocrate chrétienne, et ont appartenu au M.R.P., s'étonnent que le C.D.S. puisse encore se dire l'héritier du *Sillon* de Marc Sangnier. C'est quand même Marc Sangnier, s'exclame le délégué général du P.S. aux relations internationales, qui a dit : *« Tant que nous aurons une monarchie dans l'usine, nous ne pourrons avoir la République dans la cité ! »* De fait, le C.D.S. reconnaît que les finalités des lois Auroux ne sont pas condamnables, mais il continue de penser que les techniques et modalités retenues ne sont pas bonnes.

Il est un domaine où, en revanche, sa filiation ne lui sera pas contestée, c'est celui de la construction européenne, pour laquelle il continue de se battre. Aujourd'hui, le C.D.S.pense qu'il faut *« avancer plus vite »*, notamment en matière de défense. Il juge nécessaire que, au lendemain des élections européennes de juin 1984, la France prenne des initiatives et donne aux Allemands, qui *« supportent »* sur leur sol des Pershing, des *« assurances »* sur la manière dont notre pays veut *« lier son destin au leur »*.

Lors de la réunion de leur conseil politique, fin janvier, le C.D.S. procédera à l'actualisation de *l'Autre Solution*. Il entend aussi dresser une liste d'une quinzaine de points « très controversés » en son sein et sur lesquels il lui faudra poursuivre sa réflexion. Parmi ceux-ci, l'un des plus délicats à résoudre a trait aux institutions. En 1977, le C.D.S., qui croit à un gouvernement du centre, plaide en faveur d'un régime présidentiel à l'américaine avec la suppression de la question de confiance, comme de la censure et *« naturellement »* du droit de dissolution. Il se prononce, ouvertement, dans *l'Autre Solution*, pour l'élection de l'Assemblée nationale au scrutin proportionnel. Aujourd'hui, un tel choix suscite quelque réserve. Plus préoccupés par le court terme, certains militants, qui croient à une victoire relativement facile en 1986, ne tiennent pas à être *« inquiétés sur leurdroite »* par l'introduction de la proportionnelle.

Sur tous ces sujets, le C.D.S. veut s'efforcer de rechercher *« un certain nombre d'équilibres »* qui ne l'enferment pas dans un « dilemme » entre le socialisme, dont il ne veut pas tout rejeter, et ce que M. Bernard Stasi, député (U.D.F.-C.D.S.) de la Marne appelle la *« réaction réactionnaire »*. Le C.D.S. veut réécrire *l'Autre Solution*, nouvelle version d'une stratégie future de gouvernement. Il lui reste à trouver les mots.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

Le « bon sens » près des radicaux

« Les radicaux sont utiles au pays », proclame fièrement l'unique affiche du parti radical valoisien, de son vrai nom parti républicain radical et radical-socialiste.

Il est vrai que, par le passé, les radicaux ont joué un rôle déterminant dans la vie politique française. Ils se sont identifiés à la République et lui ont donné de nombreux gouvernements. Mais aujourd'hui ?

Divisés depuis la signature du programme commun de la gauche en 1972, ils veulent se persuader, chacun de son côté, qu'ils peuvent exister autrement qu'en servant de *« caution de droite à un gouvernement de gauche ou de caution de gauche à un gouvernement de droite »*, selon la formule de M. Edgar Faure, sénateur radical du Doubs, ancien président de l'Assemblée nationale.

« Nous voulons être la contrariété de la droite », affirme M. Didier Bariani, ancien président des radicaux valoisiens. *« Nous avons été le premier parti de la majorité à demander une politique de rigueur économique »*, souligne M. Roger-Gérard Schwartzenberg, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale et ancien responsable du Mouvement des radicaux de gauche. Soit, mais, comme en écho, M. Olivier Stirn, député (U.D.F.-rad.) du Calvados, et d'autres avec lui, répète que le radicalisme ne retrouvera sa spécificité, voire sa grandeur, que si la famille qui s'en réclame se réunifie, se reconstitue en une grande force *« humaniste et tolérante »*. Ainsi, après l'échec de la *« gauche du dogme »*, le radicalisme symboliserait la *« gauche libérale »*, qui s'opposerait à tout retour au pouvoir d'une *« droite intransigeante »*.

Cette idée, régulièrement évoquée, d'une réunification de la famille radicale permet au radicalisme de garder, au fil des années, une certaine actualité. Mais, au-delà de cet avenir qui peut se résumer en termes de tactique politique, on est en droit de se demander si les radicaux ont d'autres idées à proposer.

Corriger le libéralisme ?

Et, puisqu'il s'agit ici de traiter de l'opposition, on peut s'interroger sur l'apport du parti radical valoisien.

Au sein de l'U.D.F., il semble bien difficile à mesurer. Il faut bien dire qu'avant de pouvoir prétendre jouer le rôle de *« correcteur »* du libéralisme, le parti radical, qui, au lendemain des élections législatives de 1981, a vu sa représentation à l'Assemblée nationale réduite à deux députés, a dû répondre à une première nécessité : assurer sa propre survie en retrouvant un tissu d'élus locaux. La préparation des élections cantonales puis municipales l'a mobilisé. Ensuite, la question de la succession de son président a occupé les esprits bien plus que la réflexion sur les orientations du parti telles qu'elles ont été définies dans le texte soumis aux congressistes les 18, 19 et 20 novembre dernier.

Dans ce texte, élaboré par M. Didier Bariani et M. Jean-Thomas Nordmann, membre de l'Assemblée des Communautés européennes, il est proposé au parti radical une *« triple urgence »*. La première : *« Sauver les entreprises, seules créatrices de richesses nationales,* [en] *libérant les forces de dynamisme, d'innovation et de productivité étouffées par le poids du fardeau financier ou tenues captives par les contraintes administratives ou la censure syndicale. »*

Il n'est pas sûr que, sur ce registre, le parti radical fasse preuve de plus d'originalité que ses partenaires « libéraux » mais il peut toujours, comme le souligne M. André Rossi, ancien ministre, être celui qui, *« conformément à sa vocation »*, représente et défend ce qu'on a appelé les classes moyennes (artisans, petits commerçants, P.M.E. et P.M.I.) « les plus touchées », selon lui, *« par la politique économique actuelle »*.

Cependant, pour souligner leur opposition à un retour au *« libéralisme pur et dur »*, les radicaux veulent se souvenir qu'ils ont été, comme le remarque M. André Rossinot, nouveau président du parti radical, *« souvent à l'origine de l'économie sociale »*. Ils évoquent Léon Bourgeois pour défendre le *« solidarisme »* comme *« correcteur du libéralisme »*. C'est M. Alain Bloch, délégué national de l'U.D.F. et conseiller (rad.) de Paris, qui rappelait, lors du congrès radical, que, dès 1901, dans le programme de Belleville les radicaux proclamaient que *« le salariat ne peut être considéré comme la forme ultime d'organisation de la société »*. Il notait que si ce *« dépassement »* du salariat a vu le jour dans le monde rural à travers la mutualité et la coopération, il n'a pas pu se réaliser dans le secteur secondaire, en raison du problème de la formation du capital. La crise économique actuelle, devant laquelle sont *« impuissantes toutes les théories économiques »*, redonne, selon lui, toute son actualité à cette *« idée radicale bien éloignée de la vision socialiste qui encourage la lutte des classes et favorise la démission collective »*.

Dans ce même texte, qui doit sans doute être considéré comme l'apport du parti radical au débat d'idées, MM. Bariani et Nordmann proposent une *« deuxième urgence »* : *« Reconstruire l'école de la nation »*, afin que soit préservé son *« efficacité réformatrice »*, c'est-à-dire *« l'une de ses finalités traditionnelles, l'une des orientations qui ont présidé à sa mise en place au seuil de la République »*. Il ne s'agit pas pour le parti radical de reprendre le chemin du combat pour la laïcité, mais, au nom des *« principes »* qui l'on *« mobilisé »* autrefois, de *« défendre »* une école *« menacée dans son pluralisme par le pouvoir socialiste et certains corporatismes »* et qui doit redevenir *« l'outil de formation d'individus libres, responsables et aptes à la vie en commun »*.

Troisième urgence enfin : *« Retrouver un esprit de défense »*. Le parti radical veut *« lutter contre une société de nivellement par le bas, d'assistance plus que de responsabilité qui favorise une espèce d'abaissement de la garde de la collectivité nationale »*. Il milite notamment pour l'installation des Pershing, le renforcement des armements conventionnels et la construction effective de la bombe à neutrons.

A la lumière de ces prises de position, il est clair que les radicaux ne devraient pas se sentir mal à l'aise dans un camp, la droite, dont ils épousent aujourd'hui les combats plus qu'ils ne les orientent.

Peut-être chercheront-ils malgré tout – à défaut de pouvoir se situer au centre de l'échiquier politique – à incarner *« le bon sens »*. C'est bien le moins !

C. F.-M.

M. Etienne Borne : Je crois revivre l'expérience du M.R.P.

M. Etienne Borne, qui, après avoir joué au M.R.P. le rôle de directeur de conscience, a choisi d'adhérer au C.D.S. parce qu'il faut être « solidaire des siens », nous explique qu'il croit revivre aujourd'hui, avec la majorité socialiste, les débuts du M.R.P.

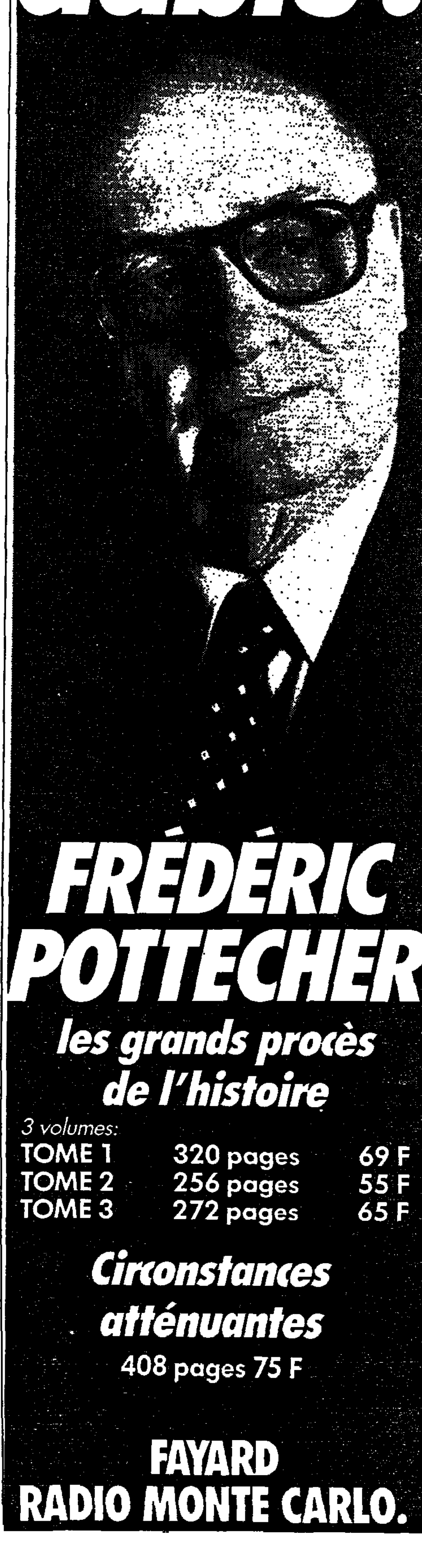
« J'ai vécu, *raconte-t-il,* les débuts du Mouvement républicain populaire. Cette exaltation extraordinaire ! On avait l'impression qu'on allait changer la France. Quand je vois aujourd'hui les difficultés des socialistes, je crois revivre les illusions des débuts du M.R.P. Ce sont les mêmes. Cette idée d'une doctrine forte qui change la vie, ce besoin de croire finies les vieilles querelles, l'amitié nouée dans la Résistance (...), et puis la réalité qui n'est pas telle que nous l'espérions !

» Au M.R.P. comme au parti socialiste, on retrouve cette idée d'une rupture nécessaire entre l'ancien monde et un nouveau monde (...). Plus ou moins consciemment, on projette sur la réalité politique une sorte de conception d'origine chrétienne : les choses vont changer ! (...) Je ne me suis pas moqué de François Mitterrand quand il a employé un langage religieux et a parlé de l'état de grâce. Comment un homme qui, entre l'idéal et le réel, choisit le plus difficile ne serait-il pas transformé ?

» Mais le doute, est venu plus vite chez les socialistes. Le doute est très dangereux. On se dit alors que les difficultés ne proviennent pas des circonstances mais de la contradiction entre l'exigence de l'esprit et la réalité de l'histoire. Nous avions connu le même doute au M.R.P. Mais je suis de ceux qui ne diront jamais que la réalité est réfractaire. L'homme est ce qu'il est. (...)

» Je cite souvent ce mot de Kant : *« Tu dois, donc tu peux. »* Au M.R.P. comme au P.S., le *« tu dois »* se heurte à une difficulté proche de l'impossibilité. Mais est-ce que les échecs ou les demi-échecs font preuve contre la vérité d'un principe ? Le fait que l'on n'arrive pas à incarner le tout d'une exigence ne signifie pas que cette exigence soit mauvaise ! Il y a une différence entre incarner partiellement une exigence et la trahir ! »



Le Monde

société

AGRESSION CONTRE UNE BANQUE

Deux militants proches d'Action directe condamnés aux assises

C'était un hold-up genre « Pieds-Nickelés ». Le 8 février 1982, deux jeunes gens font irruption dans une agence du Crédit commercial de France, à Paris, avenue Mozart. Ils sont armés, un foulard sur le nez. Cette banque leur avait *« tapé dans l'œil ».* Ils étaient pressés. L'un enjambe le comptoir, crie *« Ne bouge pas ou je te flingue »* pour faire bonne mesure. Il rafle 23.750 francs en billets et pièces de monnaie. Alourdi par cette manne, il se *« casse la gueule »* sur le sol glissant de la banque. A nouveau sur pied, les deux compères sortent à l'air libre. Las ! un car de police-secours arrive doucement vers eux, nullement prévenu de ce hold-up.

Mais les policiers réagissent vite à la vue de ces débutants du braquage. L'un, Jean-Michel Moriset, vingt-six ans, laissera ausitôt tomber à terre son arme et son butin. L'autre arrive à s'enfuir et ne sera jamais identifié. Un troisième homme, qui patientait non loin de là dans une voiture, est arrêté : Jean-Pierre Jacquet, vingt-six ans lui-aussi. Les deux hommes, air sage et déterminé, l'allure d'étudiants, ont comparu, lundi 5 et mardi 6 décembre, devant la cour d'assises de Paris, présidée par M. Maurice Colomb.

Leur procès s'est aussi mal passé que leur hold-up. Les deux jeunes gens, militants libertaires, dans la mouvance d'Action directe à l'époque des faits, ont essayé de faire comprendre qu'ils avaient changé, sans pour autant se renier. La cour ne les a pas entendus. Jean-Michel Moriset a expliqué qu'il s'était lancé dans cette aventure *« pour alimenter une campagne de presse en raison de la mort suspecte, en Finlande, d'un camarade et ami, en prison ».* Des faits bien réels. La cour n'a pas entendu ces jeunes gens *« désemparés ».*

L'avocat général, M. Pierre Gilbert, non plus. Il a requis dix ans contre Jean-Michel Moriset, dix ans *« modulables »* contre Jean-Pierre Jacquet, qui était venu libre à la première audience. La cour les a condamnés respectivement à dix et sept ans d'emprisonnement. *« Assassins, c'est la justice de la haine »*, a crié le père du premier. La salle a été évacuée.

L'avocat général avait demandé à Moriset : *« Vous écriviez au début, en prison, que vous n'acceptiez pas d'être jugé par des magistrats médiocres. Qu'en pensez-vous aujourd'hui ? »* Moriset avait répondu : *« Je vous le dirai après, quand je vous connaîtrai mieux. »*

LAURENT GREILSAMER.

AU TRIBUNAL DE NANTERRE

La dignité de Stéphanie

Le 6 novembre 1982, au cœur de la nuit, trois gardiens de la paix dérangent Stéphanie, prostituée, au cours d'un acte sexuel dans une voiture, dans un terrain vague de Levallois-Perret, à la porte de Paris. Le client vite renvoyé à ses quêtes nocturnes, les policiers ordonnent à la jeune femme de monter à bord de leur véhicule. Stéphanie s'attend à un P.V., *« comme d'habitude ».*

Mais, à toute allure, bravant les sens interdits, la voiture fonce vers un parking souterrain. Les trois fonctionnaires abusent de la jeune femme. *« Chacun son tour,* précise le 5 décembre M. Pierre Barbier, président de la dix-septième chambre correctionnelle, *ce n'était pas une partouze. »* A la demande de Stéphanie, le gardien Loisy Jean, chef de car, met un préservatif. Il passe le premier, à tout seigneur tout honneur. Préservatif pour Albert Daniel. Pas de préservatif pour Dumont Joël, qui refuse. *« Vous me ramenez ? »*, demande Stéphanie. Bons bougres, ils la ramènent. Le tout n'a pas duré une demi-heure.

Balourds, indéchiffrables et bien peignés, les trois policiers, inculpés d' *« attentat à la pudeur avec contrainte »*, évitent les regards de Stéphanie dans la salle futuriste du tribunal de Nanterre. Sur les conseils de l'association Le nid, elle a finalement osé porter plainte. *« Pour sa dignité,* plaide Mᵉ Michèle Gliksman. *Prostituée, elle est aussi une femme, et une personne. »* *« Son souci essentiel,* réplique Mᵉ Raymond Cador, *était d'en finir vite pour retourner vite sur le champ de bataille. »* L'avocat implore de *« ne pas briser la carrière de ces garçons »*, qui ont purgé un mois de prison, suspendus — avec traitement — depuis les faits.

Le reste est routine. Invites dans la voiture ? Terreur de Stéphanie dans le parking ? Larmes ou yeux secs à son retour, quand elle se confie à une amie ? Comme d'habitude, le tribunal a su trouver les mots. Le président ironise : *« Vous connaissez bien les R-12 pour savoir où se trouve la manette du siège avant ! »* *« Une idée farfelue,* lancera le substitut Jean-Paul Pineau à l'adresse des policiers avec d'éclatants accents gouailleurs de vieux titi, *une légèreté extraordinaire, pour quelques minutes d'un plaisir discutable. »* Il requiert quatre à six mois d'emprisonnement, en partie assortis du sursis, remercié pour sa *« mesure »* par l'avocat des *« garçons ».* Stéphanie réclame des dommages et intérêts.

Elle connaîtra, le 14 décembre, le prix de sa dignité.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

L'AFFAIRE PARIBAS AU TRIBUNAL DE PARIS

L'étonnement d'un inculpé

Transaction ou pas, il est parmi les prévenus de l'affaire Paribas un homme qui n'entend pas laisser cette banque à l'abri de toute responsabilité. C'est M. Gérard Avalle, dont il faut relever que sa profession d'huissier de justice lui confère quelques compétences pour exploiter les ressources du droit. M. Avalle — auquel il est reproché d'avoir transféré en Suisse plus de 2600000 francs et de ne pas avoir rapatrié les revenus qu'il en tirait, soit encore plus d'un million — s'est constitué partie civile contre la société anonyme Paribas en la citant directement et en faisant valoir qu'il la tenait pour parfaitement responsable de tous ses ennuis d'aujourd'hui.

Sa motivation est simple : client de Paribas, il a fait confiance à une entreprise, et c'est, soutient-il, à son insu, que ses fonds se sont retrouvés à Paribas-Genève sans qu'il ait jamais manifesté le moindre désir pour cette exportation. Dès lors, en quoi aurait-il à répondre d'infractions qui ne furent pas de son fait ? Si condamnation il devait y avoir, c'est donc bien Paribas qui devrait en supporter les conséquences.

Cette position aussi insolite que logique n'a pas été ébranlée par l'annonce de la transaction de dernière heure passée entre Paribas, personne morale, et l'administration des douanes, car si la banque se trouve judiciairement exonérée de toute responsabilité dans l'affaire qui se juge, les avocats de M. Avalle, Mᵉˢ Jacques Dreyfuss et Françoise Perelman-Thalheimer, ont plaidé que leur client avait intenté son action contre la banque avant la transaction et qu'en tout état de cause il ne fut pas mêlé en quoi que ce soit à une telle transaction. Ils ajoutent que le fait d'avoir transigé implique bien, au reste, de la part de la banque, une reconnaissance des fautes qu'elle a pu commettre, pénales ou civiles.

Cependant, les conclusions de M. Avalle ont connu le lot commun à toutes celles qui avaient été développées auparavant. Elles ont été jointes au fond, mardi 6 décembre, après que Mᵉ Urbino-Soulier, partie civile pour le Trésor public et l'administration des douanes et, après lui, Mme Catherine Thin et M. Jean-Pierre Monestié, représentants du ministère public, les eurent estimées sans fondement sérieux, ce qui n'a assurément pas constitué une surprise.

Ce fut pourtant l'occasion de reparler encore une fois de la fameuse transaction dont il se dit qu'elle a été obtenue contre un versement de cent vingt millions de francs et non de vingt-sept, comme on l'avait cru à l'origine (*le Monde* du 7 décembre).

Aucune dérogation

La défense ayant fait de cet arrangement de dernière heure des gorges chaudes, M. Monestié a voulu que l'on sache qu'il n'y avait eu dans cette affaire aucune dérogation et qu'il ne fallait y voir la preuve d'aucun privilège particulier. Pour en convaincre son auditoire, le premier substitut a cité le passage d'une circulaire du ministre du budget du 11 décembre 1978, qui prévoit expressément cette possibilité d'accords transactionnels.

Ce texte constate que les poursuites exercées à la suite de violation de la réglementation des douanes ou des changes entraîne souvent la mise en cause de tiers civilement responsables. Or, comme il arrive que ces tiers demandent eux-mêmes à connaître le montant des sommes qui pourront leur être réclamées en leur qualité de garant du recouvrement des condamnations fiscales, c'est dans ces conditions, dit alors expressément la circulaire, que *« l'administration des douanes peut, après avoir recueilli l'accord de principe de l'autorité judiciaire, juger opportun pour des raisons financières, économiques ou sociales, de passer avec le tiers civilement responsable un accord transactionnel ».* Dans ce cas, il reste seulement au ministère public la possibilité de citer à comparaître ce tiers pour qu'il soit condamné éventuellement au paiement des seuls frais de justice. Ce ne sera, semble-t-il, pas le cas. Ainsi en a-t-on fini, mardi 6 décembre, avec la procédure et l'on aborde maintenant le fond même du débat.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

EN BREF

Plus d'immersion de déchets radio-actifs en Grande-Bretagne

Le gouvernement britannique a décidé de suspendre l'immersion en mer des déchets nucléaires à faible et moyenne radio-activité. Cette décision a été annoncée, le 6 décembre, par le ministre de l'environnement, M. Patrick Jenkin, après une entrevue avec les représentants de la fédération des syndicats britanniques (TUC). L'immersion des déchets était devenue impossible, ces derniers mois, après le refus du syndicat des gens de mer de participer à l'opération. Le ministre de l'environnement et les syndicats vont mener conjointement une enquête scientifique pour évaluer les conséquences de l'immersion des déchets nucléaires. — *(A.F.P.)*

Attentat à la Bourse de commerce de Paris

Une violente explosion, qui n'a pas fait de blessés, s'est produite, dans la nuit du 6 au 7 décembre, à la Bourse de commerce de Paris. Selon les premières constatations des enquêteurs, un engin de puissance moyenne avait été déposé contre la porte d'entrée de la Bourse, faisant voler celle-ci en éclats. Mercredi en fin de matinée, l'attentat n'avait toujours pas été revendiqué.

● *La rançon de M. Heineken est récupérée.* — La police néerlandaise a retrouvé dans un bois près d'Utrecht, mardi 6 décembre, la quasi-totalité des 11 millions de dollars de rançon versés pour la libération du magnat de la bière, Freddie Heineken, et de son chauffeur. Deux millions de dollars avaient déjà été retrouvés la semaine dernière après la libération des deux hommes et l'arrestation de vingt-cinq personnes *(Reuter).*

Décès du principal inculpé de l'affaire Orsoni

Jean Alfonsi, dit Jeannot le Long, âgé de soixante-trois ans, principal inculpé dans l'affaire de l'enlèvement de Guy Orsoni, en Corse, est décédé, lundi 5 décembre, des suites d'une longue maladie, à l'hôpital de la Timone à Marseille. Arrêté en juin, il avait bénéficié, ces dernières semaines, d'une mesure de libération conditionnelle en raison d'un cancer, mais son état s'était sensiblement aggravé ces derniers jours.

« Caïd » du milieu de Propriano (Corse-du-Sud), il était suspecté d'avoir dirigé les opérations d'enlèvement du militant nationaliste et avait été arrêté avec l'un de ses fils, Jean-Simon, et six complices.

Son décès survient trois jours après l'agression dont a été victime, le 2 décembre, un autre de ses fils, Jean-Charles, pris pour cible par des tireurs sur la route d'Ajaccio (*le Monde* du 6 décembre). Malgré la présence de plusieurs voitures au moment de cette tentative d'homicide, les policiers n'ont pas pu recueillir de témoignages. Ils se déclarent persuadés que certains des acteurs de l'« affaire Orsoni » sont engagés dans des règlements de comptes.

● *Essai nucléaire français à Mururoa.* — Des scientifiques néo-zélandais ont enregistré, le 3 décembre, un essai nucléaire de faible puissance sur l'atoll de Mururoa, dans le Pacifique sud, où se trouve le centre d'essais atomiques français. Cette explosion, d'une puissance de 6 kilotonnes, est intervenue six semaines après la visite sur l'atoll de Mururoa d'une équipe scientifique australo-néozélandaise.

● *Une tonne de cannabis saisie.* — Les douaniers français du poste frontière du tunnel du Mont-Blanc ont saisi, le 6 décembre au matin, 1 tonne de cannabis en plaquettes. Ils ont découvert la drogue à bord d'un camion milanais qui se rendait en Grande-Bretagne via la France.

DÉFENSE

Libres opinions

Une monarchie nucléaire

par MICHEL SCHNEIDER (*)

LORS de l'émission télévisée du 16 novembre 1982, le président de la République n'a pas manqué d'affirmer avec force : *« L'engagement nucléaire ne peut reposer que sur la décision d'un seul. »* Il posait ainsi la question du pouvoir de décision d'engager, ou non, seul, nos forces nucléaires stratégiques. C'est là une question plus grave qu'il n'y paraît. Le 18 novembre 1980, déjà, M. Valéry Giscard d'Estaing avait déclaré : *« En France, la responsabilité de cette décision et de son exécution dépend du seul président de la République, sans aucun échelon intermédiaire. »*

Dans un encadré en première page, *le Monde* du 20 novembre 1980 avait alors souligné : *« Les textes qui régissent cette fonction suprême sont loin d'être aussi clairs et définitifs (...) ; le seul texte sur lequel le chef de l'Etat peut fonder sa décision est le décret du 14 janvier 1964. (...) A l'époque, seuls étaient concernés les bombardiers Mirage-IV. (...) Il y a un vide juridique. De nouveaux textes plus adaptés au développement de notre arsenal nucléaire sont nécessaires si le chef de l'Etat veut pouvoir légitimer son action devant ses concitoyens. »* Depuis, le vide est toujours là, et les Français ne sont même pas assurés de *« mourir par décret ».*

M. Edmond Maire avait pu ironiser à l'époque : *« Nous nous trouvons dans la situation, intolérable en République, d'une sorte de monarchie nucléaire. »* Et, effectivement, le fondement des pouvoirs du président de la République d'engager la force nucléaire ne repose que sur le décret 64-46 du 14 janvier 1964. Or, celui-ci ne concerne que la force aérienne stratégique, à savoir les Mirage-IV, mis en service en mai 1964 (première composante) et les missiles S.S.B.S. du plateau d'Albion, mis en service en 1971 (deuxième composante). En ce qui concerne la force océanique stratégique (troisième composante) — *le Redoutable* part pour sa première patrouille en mars 1972, — les missiles Pluton et les avions Mirage-III, Jaguar et Super-Etendard — à partir de mai 1974, — il n'existe pas de texte.

Il y a donc dans notre Constitution une lacune extrêmement grave qui risque de rendre très difficile le recours à la dissuasion nucléaire. Tout va bien, en effet, tant que le président de la République est à la fois président et chef de la majorité parlementaire. Le premier ministre est alors ce que René Capitant appelait le chef d'état-major du président. Si le président et la majorité parlementaire, donc le premier ministre et le gouvernement, n'ont plus la même orientation politique, le problème de savoir quel est celui qui prend la décision fondamentale n'est pas défini par la Constitution. C'est là un problème qui devrait être tranché avec clarté d'ici à 1986.

La Constitution de 1958 paraît organiser une certaine dyarchie. Art. 15 : *« Le président de la République est le chef des armées. Il préside les conseils et comités supérieurs de la défense nationale. »* Mais les pouvoirs de l'article 15 ne sont pas dispensés du contreseing. Art. 20 : *« Le gouvernement (...) dispose de la force armée. »* Art. 21 : *« Le premier ministre (...) est responsable de la défense nationale. »*

Ce n'est donc, jusqu'à présent, que les habitudes politiques, l'accord de fait entre le président de la République et une majorité parlementaire, qui ont fait reposer sur le chef de l'Etat la responsabilité de l'orientation générale de la politique de défense et la responsabilité de la mise en œuvre des forces nucléaires stratégiques et tactiques. Il y a là un problème constitutionnel qu'il conviendrait de résoudre « à froid » plutôt qu'« à chaud » (changement de majorité ou menace de conflit).

(*) Président du Comité national d'action pour la défense civile.

ÉDUCATION

LA QUESTION SCOLAIRE

Les « privés » avec la casquette des « fonctionnaires »

La titularisation éventuelle des enseignants des établissements privés sous contrat est au cœur du débat sur l'avenir des écoles. Des modalités retenues dépendront la situation future des maîtres et, bien sûr, de celle des établissements eux-mêmes.

Statu quo, intégration à terme dans le service public ou simple rapprochement avec celui-ci sans remise en cause de l'identité des établissements privés ? Tous les cas de figure sont encore possibles. Ce n'est donc pas par hasard si les passions portent plus sur cet aspect de la négociation proposée, le 18 octobre, par M. Alain Savary, que sur tous les autres, y compris le statut juridique des écoles privées.

En affirmant qu'il était prêt à discuter de certaines des propositions ministérielles, le Comité national de l'enseignement catholique prévenait avec fermeté qu'il n'accepterait aucune disposition risquant de conduire à « *une assimilation du secteur privé sous contrat au secteur public* », et, en particulier, « *la titularisation des enseignants volontaires dans les corps correspondants de l'enseignement public, mesure génératrice d'un mécanisme irréversible d'intégration* » (*le Monde* du 15 novembre). En revanche, il se déclarait prêt à étudier un « *statut spécifique pour le corps enseignant des établissements privés sous contrat* ».

De son côté, le Comité national d'action laïque (CNAL) a refusé les négociations proposées par M. Savary, mais cela n'empêche pas la FEN de faire campagne en faveur de la « *fonctionnarisation* » des enseignants des établissements privés sous contrat. C'est à cela que s'emploie, en effet, le syndicat provisoire qu'elle a récemment créé pour ces personnels : le SNUDEP (1) invite chacun d'eux à écrire au ministre de l'éducation nationale pour lui soumettre une demande d'intégration à la fonction publique « *sur place et sur poste public* ». Ce serait une façon de modifier le statut même des établissements privés.

Le débat budgétaire à l'Assemblée nationale puis au Sénat a été l'occasion d'en parler puisqu'il s'agissait notamment de voter l'inscription, dès 1984, de crédits destinés à la titularisation éventuelle surr leur demande de quinze mille maîtres de l'enseignement privé. « *Coup de force* », se sont écriés les parlementaires de l'opposition accusant le ministre de vouloir se donner, avec la loi de finances, les moyens de régler par voie réglementaire l'avenir de l'enseignement privé. Simple « *mesure de précaution* », a expliqué M. Savary, liée à l'issue des négociations avec ses partenaires. Le ministre de l'éducation nationale sait très bien que toute initiative de sa part visant à transformer la situation actuelle des maîtres serait, pour l'enseignement catholique, un motif de rupture des négociations. Surtout, il ne confond pas les « *intentions* » et le droit. « *Les modalités*, a-t-il déclaré à l'Assemblée nationale, *devront être discutées avec les différents partenaires.* » En outre, l'article incriminé de la loi de finances « *ne saurait porter en lui le dispositif opérationnel qui devra être mis en place. Cela, c'est le droit comme le bon sens* », a ajouté le ministre après avoir précisé qu'« *une affaire de cette importance viendra devant le Parlement.* »

C'est un engagement important. Sur la forme d'abord, qui respectera les règles démocratiques, et parce qu'une loi de finances rectificative est nécessaire, ne serait-ce que pour énumérer les emplois et les crédits qui figureront au nouveau chapitre ouvert au budget 1984. Sur le fond ensuite, s'il permet d'aboutir à un dispositif législatif clair pour tout le monde. Actuellement, en effet, de nombreux textes pris en application de la loi Debré, et que la loi Guermeur n'a pas contredits, permettent de titulariser les maîtres de l'enseignement privé. Mais leur application, du reste limitée, peut être source d'interprétations divergentes.

Déjà 800 fonctionnaires

Aucun doute cependant sur le sens du mot « titularisation » employé dans les propositions ministérielles du *18 octobre : il signifie* bien que les bénéficiaires d'une telle mesure deviendraient des fonctionnaires et seraient regroupés dans les corps existants de la fonction publique. Mais il ne s'agit pas simplemeent de conférer aux maîtres de l'enseignement privé sous contrat – *payés et contrôlés par l'Etat, soumis* aux mêmes contraintes de programmes, aux mêmes règles de carrière et de retraite que leurs collègues de l'enseignement public – les autres garanties de la fonction publique. Le débat n'aurait pas lieu d'être si passionné, et il suffirait d'élargir l'application des textes en vigueur. Ceux-ci prévoient, en effet, que les classes des établissements sous contrat d'association peuvent être confiées soit à des maîtres de l'enseignement public, soit à des maîtres de l'enseignement privé sous contrat (article 4 de la loi Debré du *31 décembre 1959*). *Mais la nomination* d'un fonctionnaire dans un établissement privé nécessite l'accord du chef d'établissement (décret du 22 avril 1960).

On compte aujourd'hui dans l'ensemble des établissements privés sous contrat avec l'État, tous degrés d'enseignement confondus, huit cents fonctionnaires et, parmi eux, 150 agrégés et 350 certifiés. En outre, depuis les décrets de 1964 et 1965, qui permettent aux enseignants travaillant dans le privé de passer les concours de recrutement de l'enseignement public, s'y ajoutent près de 150 autres agrégés et quelque 1 500 certifiés qui, eux, ne sont titulaires que d'un grade mais pas du statut de fonctionnaire. S'ils demandaient à en bénéficier – car ils remplissent les conditions nécessaires, – ils ne pourraient continuer à travailler « *sur place* » que si le chef d'établissement en était d'accord. Enfin, les jeunes agrégés *et certifiés peuvent, aussitôt après* leur réussite au concours, opter pour l'enseignement public en tant que fonctionnaires ou pour le privé en situation de contractuels. Un texte de 1979 prévoit que ces derniers peuvent, s'ils le désirent, être réintégrés « *dans les cadres de l'éducation nationale* » sans toutefois préciser s'ils doivent obligatoirement le faire dans l'enseignement public.

Les instituteurs des écoles primaires privées – qui ont presque tous les mêmes diplômes que leurs collègues des écoles publiques – peuvent bénéficier des mêmes conditions de titularisation avec accord du chef d'établissement, à cette différence près que la majorité des établissements où ils exercent sont sous contrat simple. Cependant, le décret du 22 avril 1960 a prévu qu'ils peuvent demander leur titularisation au moment où l'établissement passe un contrat d'association. Or il ne faut pas oublier l'hypothèse formulée pendant la campagne pour l'élection présidentielle et qui n'est pas abandonnée, de la généralisation des contrats d'association.

Le jeu des aller et retour

Des possibilités de titularisation dans la fonction publique existent donc déjà. Utilisées exceptionnellement, elles n'ébranlent pas l'édifice de l'enseignement privé qui en a la maîtrise. Les conséquences qui découleraient de leur généralisation participent, en fait, d'un tout autre enjeu. A la limite, l'enseignement catholique pourrait accepter que les enseignants bénéficient de toutes les garanties attachées à la fonction publique à condition que leur recrutement et leur gestion ne lui échappent pas. Par exemple, à conditon de créer pour ces personnels employés par l'État un statut spécifique tel... qu'il n'en existe aucun à ce jour.

L'objectif pour les défenseurs de l'enseignement catholique est d'échapper aux « dangers » qu'entraînerait la règle des mutations dans la fonction publique. En effet, à chaque emploi de titulaire correspond un poste implanté dans un établissement, et chaque fonctionnaire peut demander sa mutation, qui est ou non accordée en fonction d'une part, des postes vacants, d'autre part, d'un barème où interviennent, par exemple, les notes d'inspection, l'ancienneté, la situation familiale. Or par le jeu des mutations et donc des aller et retour des futurs fonctionnaires de l'enseignement privé vers l'enseignement public et inversement, la différence entre établissements s'estomperait avec le temps. C'est en ce sens que le comité national de l'enseignement catholique y voit une menace d'intégration. C'est bien la raison pour laquelle la FEN, par l'intermédiaire du SNUDEP, penche en ce sens et insiste pour que les maîtres de l'enseignement privé soient « *titularisés sur place sur des postes publics* », et non pas simplement mis à la disposition des établissements privés. Cette dernière procédure, en effet, n'implique aucune obligation de mutation : en cas de vacance de poste, le remplacement peut être assuré par un maître sous contrat.

Pour n'être pas une nouveauté en soi, la « *fonctionnarisation* » des maîtres de l'enseignement privé sous contrat est loin aujourd'hui d'être sans limite ni ambiguïté. Il faut souhaiter que le débat parlementaire contribue à clarifier la situation. Mais tout dépendra de la tournure des négociations si attendues et si redoutées tantôt par les uns tantôt par les autres.

CATHERINE ARDITTI.

(1) Syndicat national pour l'unification du service public d'éducation et la défense des personnels de l'enseignement privé.

S.O.S. pour le sport-études

« *Le ministère de l'éducation laisse tomber nos sections sport-études.* » Ce cri d'alarme a été lancé le 6 décembre par Jean Poczobut et Serge Bord, respectivement directeur technique national et responsable des jeunes à la Fédération française d'athlétisme. Créées pour conjuguer études et pratique sportive de haut niveau, les vingt sections athlétiques comptent quatre cent dix-neuf élèves et dix-neuf enseignants d'éducation physique détachés. « *En 1982, quinze sélectionnés aux championnats d'Europe des jeunes venaient de ces sections. Cette année, on en comptait encore huit, ainsi que deux participants aux championnats du monde d'Helsinki. Tous ont été finalistes dans leur spécialité. Pourtant, cette filière indispensable à notre recrutement risque d'être cassée* », a déploré Jean Poczobut.

Trois raisons à cela, exposées par Serge Bord : « *Les circulaires prévoyaient un aménagement des horaires de l'internat et des cours de soutien. Mais désormais, presque partout, les élèves ne peuvent s'entraîner qu'après les cours normaux. Les heures de soutien ont été supprimées. L'hébergement se fait en dehors du lycée, c'est-à-dire à un coût deux à trois fois supérieur à celui de l'internat.* » De surcroît, les nouvelles dispositions du baccalauréat 1984 pénalisent les élèves des sections sport-études, dont les notes de contrôle continu ne pourront être données par les professeurs d'éducation physique détachés spécialement pour eux. « *Les sportifs n'ont pas à avoir de régime de faveur et leurs entraîneurs ne sont pas des éducateurs, nous a-t-on fait valoir au ministère de l'éducation* », a noté Serge Bord, en constatant que les sections les plus actives à Montluçon, Grenoble, Salon, Lille et Aix-les-Bains étaient les plus affectées.

« *La situation n'a fait que s'aggraver depuis le rattachement de l'éducation physique et sportive à l'éducation nationale, qui a opéré comme si elle voulait supprimer le cas particulier des sections sports-études. Malheureusement, notre interlocuteur est le ministère du temps libre et nous n'arrivons pas, depuis deux mois, à obtenir de réunion tripartite sport-éducation nationale-Fédération. Si ça continue, nous en arriverons à renoncer à ces sections* », a conclu Jean Poczobut.

UN LYCÉE EN PROJET

L'islam pour les non-musulmans

« *Ecrivez-nous si vous voulez qu'un premier lycée musulman privé voie le jour en Europe...* » Insérée à trois reprises dans nos colonnes, depuis le mois de mars 1983, cette annonce rédigée en arabe et en français a provoqué – mais cela n'a pas surpris ceux qui l'ont fait publier – quelques lettres d'insultes racistes et même quelques menaces de mort parfois ornées d'une étoile de David, mais tout aussi anonymes les unes que les autres...

M. Hadj Eddin El Ghaousti, professeur musulman d'origine algérienne qui enseigne à Paris, dans un établissement laïque et privé, n'en a cure. Ce qui compte à ses yeux, c'est assurément le millier de lettres déjà reçues, qui approuvent l'initiative et dont beaucoup étaient accompagnées d'un chèque toujours modeste, le plus « important » ne dépassent pas la somme de mille francs.

L'idée est née d'une réunion d'amis, enseignants dans des lycées, des universités ou des établissements privés de Paris et de la région parisienne. Tous musulmans, ils sont originaires d'Algérie, du Maroc, de Tunisie, du Mali, du Cameroun, du Liban ou simplement Français. Dans leur esprit, un tel lycée est aujourd'hui « *indispensable* ». Comme le dit M. Hadj Eddin, « *à l'époque où l'on parle si volontiers de pluralisme et de liberté, pourquoi ne pas étendre ces deux notions au secteur éducation-formation, qui reste soumis au contrôle, et même au monopole étatique ?* »

Allant plus avant encore dans leur souci de liberté, les membres de l'association Unité de pédagogie active Sari (loi de 1901), créée au début de cette année dans le seul but de faire se bâtir le premier lycée musulman que compterait l'Europe, estiment qu'il devrait exister des établissements privés de toutes obédiences religieuses ou même philosophiques. « *Rien ne devrait s'opposer*, nous disait l'un d'entre eux, *à ce que s'ouvre, demain, un lycée bouddhiste à côté d'un collège israélite ou protestant !* »

Œcuménique

Multiplier les établissements confessionnels est une « *nécessité* », et il insiste sur le mot, que M. Hadj Eddin explique par « *le besoin réel de l'enfant, puis de l'adolescent de disposer, en plus des structures classiques de l'éducation nationale ou privée, d'un enseignement sachant répondre à ses « pourquoi ? » personnels, notamment en matière de religion, de spiritualité et pouvant contribuer à mieux structurer son monde moral* ». C'est là la raison qui l'a conduit, lui, musulman convaincu, à placer son fils dans un établissement catholique que du secteur privé : « *Le collège laïque ne pouvait d'aucune manière lui apporter les bases morales indispensables que je souhaitais lui voir acquérir...* »

La lettre que l'association a adressée, au printemps dernier, à tous les ambassadeurs des pays musulmans en poste à Paris n'a pas, jusqu'ici, suscité les enthousiasmes qu'on aurait pu supposer. A deux exceptions près, le Pakistan et le Sénégal ayant vite fait savoir leur plein accord en s'engageant à fournir des aides financières importantes. Du côté des instances officielles françaises, aucune opposition franche ne s'est manifestée, les différents départements ministériels concernés se bornant invariablement à répondre que « *le dossier est à l'étude* ». Seule, la mairie de Paris a fait savoir qu'elle serait tout à fait disposée à fournir des locaux si le projet prenait corps, en insistant toutefois sur le fait qu'il sera en tout cas « *très difficile* » de trouver un emplacement bâti convenant à une telle entreprise.

Dans l'esprit de ses promoteurs, le lycée musulman serait largement ouvert aux non-musulmans, mais non aux non-croyants. Même si son but n'est, en aucune manière, de chercher à convertir à l'islam les élèves, un tel établissement se veut environné d'une certaine spiritualité, mais totalement œcuménique. Totalement apolitique aussi : « *Pas question de nous rallier à quelque régime, à quelque parti ou à quelque courant que ce soit ! Nous ne sommes et ne voulons être autre chose que des enseignants* », explique M. Hadj Eddin.

L'existence de plus de deux millions de musulmans sur le territoire français devrait suffire à étayer le bien-fondé de la démarche de l'association : « *N'oublions pas*, dit M. Hadj Eddin, *que les immigrés sont souvent à l'origine de la création, hors leurs frontières, d'établissements scolaires. Deux exemples parisiens : le collège Stanislas, né de la volonté de la colonie catholique polonaise en exil au siècle dernier, ou l'école Yabné, fondée par l'immigration israélite.* » Alors, pourquoi pas un lycée musulman ?

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

L'Université de Nancy-II sans président

Nancy. – Le conseil de l'université de Nancy-II, réuni récemment, devait procéder à l'élection pour cinq ans d'un nouveau président, en remplacement de M. Jean-Claude Bonnefont. Aucun universitaire n'a fait acte de candidature. L'intersyndicale de l'université a estimé qu'il était illogique, alors que le projet de loi sur l'enseignement supérieur est en discussion au Parlement, que l'actuel conseil élise un président qui se trouverait dans quelque mois face à un conseil dont la structure serait totalement nouvelle.

Le conseil d'université a refusé de voter le principe d'une dérogation, à la majorité des deux tiers, qui aurait peut-être permis, soit à un non-professeur, soit à un non-membre du conseil de faire acte de candidature. Il appartient désormais au recteur de trouver une solution pour sortir de cette impasse. – *(Corresp.)*

SPORTS

Para-Noah !

Noah s'exile aux Etats-Unis. Noah part dans une île : Manhattan. Annoncée la semaine dernière, la nouvelle, qui couvait sous les tresses en palmier du champion de Roland-Garros, risquait de ne pas être bien interprétée. Cinquante-quatre millions de Noah trahis par Noah. Mauvais pour l'image de marque du champion. Donc mauvais pour les commanditaires.

Le « numéro un » français du tennis se retrouvait ainsi, mardi soir 6 décembre, au vingt et unième étage d'un grand hôtel parisien pour une conférence de presse organisée par son agent Proserv. Une conférence de stress, en fait. Saint Sébastien sur le grill des questions. Les journalistes lui gâchent la vie à la raconter en gros et en détail. Et ils sont tous là, à retourner le fer dans la plaie. Pourquoi ? Mais pourquoi ?

Emu jusqu'aux larmes, Noah ! Il avait gagné les Internationaux de France. Il voulait devenir « numéro un » mondial à la fin de l'année. Il ne l'a pas pu. Il s'en veut. Il en veut aux autres et il croit que tous les autres lui en veulent. Paranoïa. Para-Noah.

L'idole des courts, la star de la raquette, est complètement « *paumé* », comme il dit. Décidément, *la gloire et l'argent ne font* pas le bonheur... « *Je marche tout seul la nuit dans les rues de Paris et, à cinq heures du matin, je me retrouve sur un pont à regarder la flotte en me demandant si je saute.* » La déprime.

Il pense qu'il la surmontera à New-York. Fuite en avant. Désir de couper les amarres. Remise en cause. Ça vibre drôlement entre les oreilles du champion. « *Je veux pouvoir m'éclater sur le court et en dehors, sans avoir de comptes à rendre à personne.* »

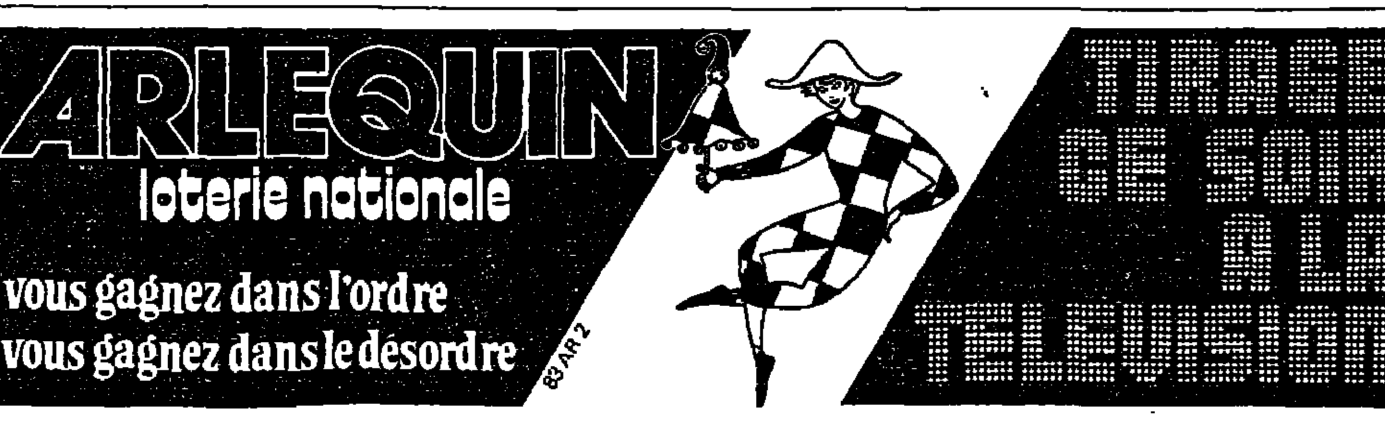
L'Amérique, donc. Il y cherchera un appartement avant le Tournoi des maîtres. Et il continuera la ronde infernale des vagabonds de la petite balle pour essayer d'atteindre son objectif : « *Etre le premier.* » Un point de chute supplémentaire avec Paris, Nice, Yaoundé. Bref, pas de quoi fouetter un Noah ! Les journalistes l'ont compris. On ne brûlera pas encore l'idole, après l'avoir tant adorée.

ALAIN GIRAUDO.

● *Tennis.* – John McEnroe, Ivan Lendl et Mats Wilander disputeront les demi-finales des championnats d'Australie, qui ont lieu à Melbourne. L'Américain a battu, mardi 6 décembre, l'Australien Wally Masur (6-2, 6-1, 6-2) ; le Tchécoslovaque a dominé son compatriote Tomas Smid (7-6, 2-6, 6-1, 6-2) ; le Suédois a éliminé le Sud-Africain Johan Kriek (6-3, 6-4, 7-6). Pour sa part, l'Américain Tim Mayotte s'est qualifié à son tour mercredi 7 décembre pour les demi-finales en battant son compatriote Eliot Teltscher 6-4, 6-2, 3-6, 7-6. Le dernier Australien en lice, John Fitzgerald, avait été éliminé en huitième de finale par Tomas Smid (7-5, 3-6, 6-4, 6-2).

Les américaines Martina Navratilova, Katy Jordan et Pam Shriver se sont qualifiées pour les demi-finales du championnat féminin.



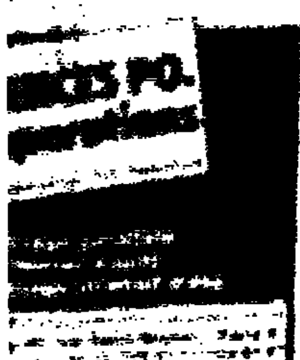




LYCÉE EN PROJET pour les non-musulmans

SPORTS

Para-Noah !



(Publicité)

Les objectifs de croissance économique et de justice sociale du Pakistan

Le VIe Plan quinquennal 1983-1988 et ses promesses

Si les objectifs du VIe Plan quinquennal pakistanais sont atteints, l'économie de ce pays devrait amorcer son démarrage avant la fin des années 80. Au cours des cinq dernières années, et malgré la crise mondiale, sa croissance réelle a dépassé les 6 %. En termes réels, ses exportations ont augmenté en moyenne de 9,2 % l'an. Toujours en termes réels, le secteur manufacturier s'est développé de 9 % l'an. Une poussée de la production agricole s'est produite, permettant ainsi de stopper les pénuries alimentaires chroniques du pays. L'inflation a baissé de 16 % à 5 %. Il y a eu consolidation des programmes du secteur public et encouragement du secteur privé.

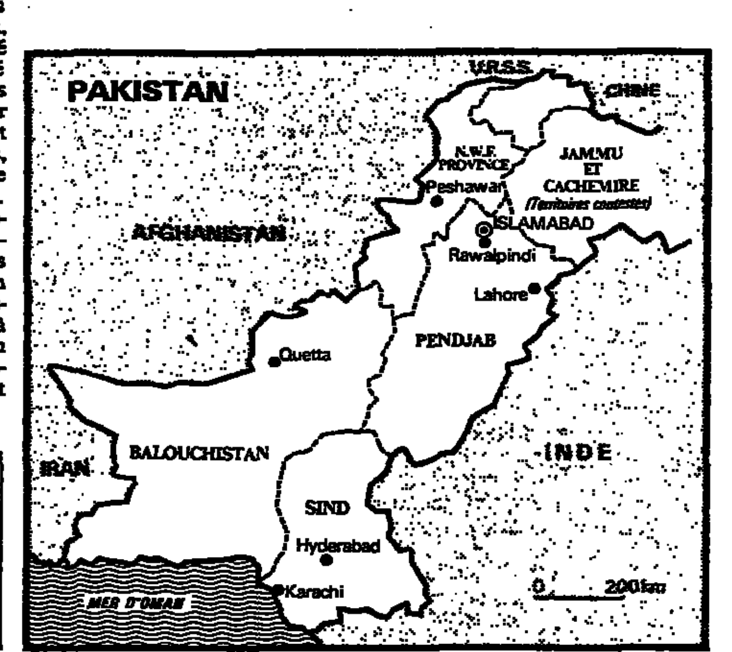
CE phénomène de croissance n'est, toutefois, pas nouveau dans l'histoire économique du Pakistan. Dans les années 60, par exemple, l'augmentation annuelle du PIB réel a été, en moyenne, de 6,5 %. Mais les années 70 ont vu une perte de vitesse sensible. Les bons résultats enregistrés au cours des cinq dernières années, alors que sévissait la crise mondiale, indiquent qu'un profond changement s'est produit. La viabilité économique à long terme du Pakistan n'est plus à mettre en doute, et, de fait, il est tout à fait envisageable que l'économie pakistanaise devienne bientôt l'une des plus performantes d'Asie.

« L'objectif principal du VIe Plan », déclarait le ministre des finances, Ghulam Ishaq Khan lors de la présentation du Budget au mois de juin dernier, « est de consolider et d'institutionnaliser la croissance dans ce pays. » Le plan vise à offrir des ouvertures aux investissements du secteur privé, tout en assurant une justice sociale. Il s'attaque aux problèmes fondamentaux et longtemps ignorés existant dans les domaines de l'énergie, des ressources humaines et du développement des infrastructures. « Le Plan », fait observer le ministre du développement, Dr. Mahbub-ul-Haq « est une réponse pragmatique aux réalités objectives auxquelles le Pakistan se trouve confronté de nos jours. »

« Le Pakistan est un pays riche », fait observer son Président, Mohammad Zia-ul-Haq, « peuplé de gens pauvres. Il est doté d'importantes ressources naturelles qui doivent être exploitées à leur maximum. Notre population est travailleuse et pleine de ressources, et nous devons aussi développer ce potentiel humain au maximum. Ces ressources humaines et matérielles, véritables dons du Ciel, doivent être domestiquées, mobilisées et orientées en vue d'une évolution technologique et d'un essor des secteurs agricole et indutriel. Voilà l'objectif du VIe Plan. Le VIe Plan est un test de notre volonté nationale. Son succès exigera l'effort collectif de la nation tout entière. »

« Le VIe Plan mettra à l'épreuve notre volonté nationale. »

Président : Mohammed Zia-ul-Haq.



Vers un essor économique

Officiellement annoncé au mois d'octobre 1983 seulement, le VIe Plan quinquennal pakistanais vise à un taux de croissance moyen annuel du PIB réel de 6,5 % pour la période 1983-1988, une augmentation moyenne de 4,9 % pour le secteur agraire et de 9,3 % pour le secteur manufacturier et, à la fin des cinq années, une augmentation réelle du revenu familial de 20 %. Les exportations vont doubler et les importations (sur une base CIF) s'accroître de 76 %. Il y aura environ 3,3 millions de créations d'emplois.

En prévoyant un taux d'inflation annuel de 6,5 %, le Plan appelle à un investissement du secteur privé de 290 milliards de roupies, dont 116,5 milliards pour l'énergie, 20,5 milliards pour l'industrie, 15,3 milliards pour l'agriculture, 57,5 milliards pour les communications et transports, 19,8 milliards pour l'éducation et 13 milliards pour la santé. Le Plan vise à obtenir en outre des investissements du secteur privé de l'ordre de 200 milliards de roupies.

Enseignements du passé

LORSQUE le Pakistan a acquis son indépendance, en 1947, l'économie du pays était alors en ruine. En héritant de la plupart des pires séquelles laissées par l'ancien empire britannique des Indes. Le pays s'est alors pratiquement retrouvé sans aucune infrastructure matérielle, économique ou politique. Bien que 55 % du PIB proviennent de l'agriculture, l'exploitation agricole était primitive, la productivité à un niveau très bas et la disette un phénomène courant. Le secteur industriel était pratiquement inexistant. Des 14 677 usines enregistrées aux Indes britanniques, seules 1 414 faisaient partie de ce qui allait devenir le Pakistan.

Depuis 1947, le gouvernement pakistanais a continuellement essayé de rattraper le retard économique du pays. Rétrospectivement, il faut admettre que le succès n'a pas été total. Malgré de nettes améliorations et un taux de croissance élevé, de nombreux problèmes ont subsisté. L'économie a été la plus performante lorsque le gouvernement a encouragé l'agriculture, mis en place l'infrastructure matérielle nécessaire et favorisé les investissements du secteur privé. Mais, même en ces temps heureux, la croissance n'a pas toujours suffisamment porté ses fruits, ce qui a sensiblement freiné le développement économique et social du pays.

En établissant le VIe Plan, le commissariat au Plan pakistanais, dont le président est le ministre des finances et le vice-président le ministre du développement, a donc essayé, tout d'abord, de faire valoir les politiques suivies, avec succès, dans le passé — encouragement du secteur privé, développement de l'agriculture et des infrastructures matérielles. Les planificateurs pakistanais se sont ensuite durement attaqués aux problèmes trop souvent ignorés dans le passé, à savoir le développement des ressources humaines, le développement régional et l'énergie.

Le commissariat au Plan a eu l'avantage de travailler sur la base des succès acquis au cours des cinq dernières années.

Les bouleversements du Ve Plan

ADOPTÉ mi-78, le Ve Plan pakistanais (1978-1983) s'est attaqué à une situation très différente de celle d'aujourd'hui, la conjoncture des années 70 ayant, en effet, entraîné l'affaiblissement et le déséquilibre de l'économie pakistanaise. Ainsi donc, et contrairement à la plupart des plans de développement, l'objectif principal en 1978 était : moins d'expansion que de consolidation. Le Plan visait, principalement, à réduire les projets de développement du secteur public — qui avaient dépassé le niveau des ressources nationales — et à stimuler la croissance économique à l'échelon national.

A cet égard, le Plan a largement réussi. A titre d'exemple :

- 90 % des objectifs fixés ont été atteints. La plupart des projets de développement en cours a été achevée.
- En dépit de la crise mondiale et de la détérioration sensible de la balance commerciale pakistanaise, le P.I.B. réel a augmenté, en moyenne, de 6 %. Les exportations ont augmenté de 9,2 % et l'inflation est tombée de 16 à 5 %.
- Le gouvernement libéralisant, peu à peu, l'économie, le secteur manufacturier a enregistré une hausse moyenne de 9 %. Le secteur agro-alimentaire a été dénationalisé. Les nouveaux investissements du secteur privé ont doublé et sont passés de 8,7 milliards de roupies en 1977-1978 à 19,5 milliards en 1982-1983.
- Le secteur agricole a enregistré une hausse moyenne de 4,4 % grâce à l'amélioration des services agricoles, de meilleures facilités de crédit et des subventions plus importantes qui ont favorisé la poussée de la production agricole. Les récoltes de blé ont augmenté de 47 % et celles de riz de 49 %. Pour la première fois de son histoire, le Pakistan a été en mesure de nourrir ses habitants et, de surcroît, d'exporter du blé et du riz.
- Le gouvernement a commencé à remédier aux déséquilibres régionaux en multipliant par cinq le budget alloué au développement des régions les plus arriérées.

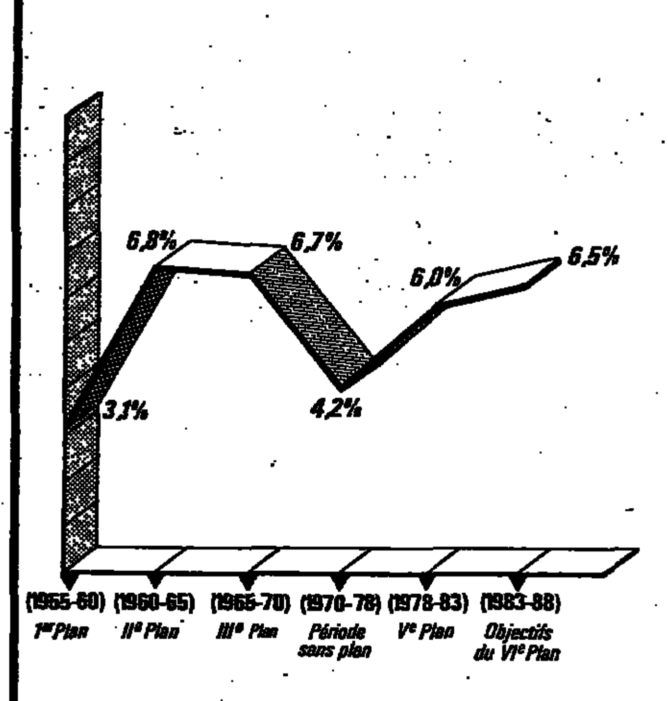
D'un autre côté, le Ve Plan a été moins couronné de succès dans les domaines des infrastructures matérielle et sociale. La crise mondiale et le taux d'inflation élevé ont réduit les ressources disponibles pour le développement. Malgré quelques percées notables — il y a eu plus de villages électrifiés dans les cinq dernières années, par exemple, que dans les trente précédentes, — les programmes d'infrastructures sociale et matérielle ont eu tendance à se voir attribuer des ordres de priorité secondaires et ont été les premiers à être réduits lorsqu'il y a eu décision de réduction des investissements. Dans la dernière année du Plan, le gouvernement a senti le danger et a lancé un programme d'urgence dans ces secteurs afin que le Plan suivant puisse démarrer sur de bonnes bases pour résoudre les problèmes continus d'infrastructure et de plus en plus accrus d'énergie.

Toutefois, dans son ensemble, le Ve Plan a permis, malgré ses faiblesses, d'obtenir deux résultats remarquables : le premier, de reconsidérer la croissance comme un aspect permanent de l'économie pakistanaise ; le deuxième, de préciser que l'économie pakistanaise avait un taux de croissance réel effectif et que, dans le cadre d'une stabilité relative et d'un courant d'affaires favorable, l'économie devrait pouvoir atteindre une croissance réelle de 5 % minimum, bon an mal an.

Ces deux résultats ont eu de profondes implications sur le VIe Plan.

MAINTIEN DE LA CROISSANCE APRÈS LE TOURNANT DE L'ÉCONOMIE PAKISTANAISE

(P.I.B. réel facteur coût)



Source : Commissariat au Plan

VERS UNE PLUS GRANDE JUSTICE SOCIALE

Le VIe Plan vise à remédier à des années de négligence des services sociaux de base afin que la croissance économique puisse reposer sur des bases solides.

	1977-78	1982-83	1987-88
• Éducation :			
Taux d'alphabétisation en zones urbaines (%)	42,3	43,6	62
Taux d'alphabétisation en zones rurales (%)	14	15	42
• Santé :			
Nombre de docteurs en zones urbaines	12 324	18 800	27 000
Nombre de docteurs en zones rurales	600	1 200	9 000
• Électricité :			
Villages électrifiés (%)	16,9	36,4	81
• Distribution d'eau :			
Population ayant accès à l'eau potable (%)	14	22	45

Source : Commissariat au Plan.

L'IMPORTANCE ACCRUE DU SECTEUR PRIVÉ

Il est prévu que le rôle du secteur privé dans l'économie pakistanaise devienne beaucoup plus important pendant la période de mise en vigueur du VIe Plan.

	1977-1978	1982-1983	1987-1988
Secteur public :			
Milliards de roupies	21,0	36,1	76,1
% des dépenses globales	70,7	64,9	56,1
Secteur privé :			
Milliards de roupies	8,7	19,5	59,6
% des dépenses globales	29,3	35,1	43,9

Source : Commissariat au Plan.

Les implications du VIe Plan dans le domaine des affaires

GRACE au développement de ses activités au cours des cinq dernières années, le Pakistan se trouve en bonne voie de poursuivre une croissance continue sous le VIe Plan. Le souci du gouvernement pakistanais de faire profiter équitablement tous des bénéfices de la croissance économique doit favoriser non seulement une stabilité économique et sociale à long terme, mais, de plus, l'émergence rapide du pays en tant que marché important.

Le contexte des affaires est en progression. Les nouveaux investissements du secteur privé ont doublé au cours des cinq dernières années. Il existe dorénavant une classe locale, puissante et évoluée, capable de saisir les occasions qui lui seront offertes.

Il y a encouragement aux investissements étrangers. Bon nombre des multinationales les plus connues sont présentes au Pakistan. (Le montant des investissements étrangers au Pakistan est relativement important : à l'exception d'une filiale de compagnie d'assurances nationalisée dans les années 70, dans leur majorité, les investisseurs étrangers n'ont pas été touchés.) Bien que les banques pakistanaises aient été nationalisées, dix-sept banques étrangères sont présentes, y compris la Banque de l'Indochine et de Suez, la B.C.C.I., l'A.B.N., la Citibank et la Grindlays.

Au vu des derniers résultats obtenus et des réalisations escomptées, plusieurs secteurs offrent maintenant un intérêt tout particulier aux fournisseurs et aux investisseurs potentiels, parmi lesquels :

- *Industries métallurgiques et de biens d'équipement*

L'achèvement, l'année prochaine, de l'aciérie de Karachi constituera une nouvelle évolution vers les industries de haute technologie. Tout laisse à penser qu'il existe déjà une forte demande locale pour des produits métallurgiques et des biens d'équipement, tels que : matériels de transport, tuyauterie, équipements industriels et électriques, et matériels de télécommunication.

- *Centrales électriques.*

Sous le VIe Plan, le Pakistan va débuter les travaux de construction de plus d'une douzaine d'importantes centrales d'une capacité globale de 9 662 MW, parmi lesquelles se trouvent la centrale à vapeur de Thatta (1 000 MW), la centrale nucléaire de Chashma (900 MW) et l'extension de la centrale hydro-électrique de Tarbela (2 842 MW).

- *Industries de transformation à l'exportation.*

Le textile et le sucre représentent déjà un secteur industriel important. D'autres produits agricoles, notamment les conserves et le conditionnement des fruits et légumes, offrent de bonnes perspectives. De même, il existe déjà une certaine main-d'œuvre dans le domaine de l'électronique.

- *Pétrole et gaz*

Le secteur privé peut dorénavant participer à l'exploitation des ressources pétrolières et gazières du pays. Une unité d'hydrocraquage de 1,35 million de tonnes est envisagée à Korangi, près de Karachi, pour transformer des combustibles bon marché en distillats moyens de meilleur rapport.

La quatrième raffinerie du Pakistan doit être construite près de Multan.

- *Ressources minières prouvées.*

D'importants gisements de charbon, de gypse, de phosphate et de cuivre peuvent être exploités.

- *Communications et transports.*

Le Plan prévoit la restructuration complète du réseau ferroviaire, l'extension du réseau d'autoroutes, la réorganisation de la compagnie Pakistan International Airlines, la possible création d'une deuxième compagnie aérienne intérieure, l'amélioration des installations portuaires et le doublement du nombre de lignes téléphoniques. Le plan prévoit aussi la construction d'une usine de fabrication de câbles ouverte aux investisseurs étrangers.

- *Secteur agricole.*

La croissance rapide du secteur agricole pakistanais au cours des cinq dernières années et la mécanisation de l'agriculture prévue sous le VIe Plan offrent d'importants débouchés pour la production et la fourniture de produits utilisés dans le domaine agricole, engrais, pesticides, semences et machines.

- *Secteur agro-alimentaire.*

C'est dans ce secteur que résident, sans doute, les plus grands espoirs du Pakistan. Sans oublier tous les travaux d'amélioration du secteur agraire qui sont exécutés par ailleurs, l'exploitation du Baloutchistan en tant que nouvelle ceinture agricole devrait donner un essor plus grand au secteur agro-alimentaire. L'*Agricultural Development Bank of Pakistan* a déjà réussi à intéresser des investisseurs à son projet de centre corporatif et d'exploitation agricole périphérique contractuelle. « *Nous avons beaucoup de terres au Baloutchistan,* fait observer le Docteur Haq, *nos limites sont les possibilités de fournir et non la demande du marché.* »

(Publicité)

Prépondérance donnée à l'énergie

GRACE à son VIe Plan, le Pakistan commence, enfin, à s'adapter à la crise énergétique mondiale. Jusqu'à présent, il a cherché, tout d'abord, à résorber le déficit de sa balance des paiements et à amortir le coup porté aux consommateurs par l'augmentation des prix du pétrole au moyen de subventions directes ou indirectes. Même pendant le Ve Plan, le budget alloué au développement de l'énergie était seulement de 39 milliards de roupies, et plusieurs objectifs primordiaux n'ont pu être atteints. Par voie de conséquence, les coûteuses importations de pétrole ont continué à déséquilibrer la balance commerciale alors que, plus récemment, l'aggravation de la pénurie d'énergie a obligé à des délestages pendant les heures de pointe. « *Nous avons perdu un temps précieux*, admet le docteur Haq. *Il faut cinq ou six ans pour construire une nouvelle centrale électrique. Actuellement, l'énergie est potentiellement un sérieux frein au développement de notre croissance économique.* »

L'énergie occupe donc une place prépondérante dans le VIe Plan. Le budget total affecté au développement de l'énergie est de 116,5 milliards de roupies — soit 38,2 % de l'investissement global du secteur public prévu par le Plan — dont 86,5 milliards correspondent aux fonds de développement du secteur public et 30 milliards seront réunis par des compagnies du secteur public. Le docteur Haq veillera personnellement à ce que tous les moyens soient mis en œuvre pour la bonne réalisation du Plan.

Le Plan prévoit un programme énergétique national comprenant six objectifs principaux. Ce programme vise, tout d'abord, à réduire la pénurie actuelle et à augmenter la capacité afin d'anticiper les besoins de croissance prévus pour les cinq prochaines années.

Deuxièmement, le programme développera les ressources énergétiques du pays afin de réduire les importations de pétrole. Troisièmement, le programme pourvoira aux besoins à long terme du pays en vue de son autosuffisance énergétique sous le VIIe Plan. Quatrièmement, il appelle à une participation plus importante du secteur privé au développement de l'énergie. Cinquièmement, il développera l'électrification rurale et, enfin, sixièmement, il visera à établir une politique de prix réaliste en matière d'énergie.

Pour parvenir à ces résultats, le programme prévoit :

1) Une augmentation de la capacité de production d'énergie de 79 %, soit 8604 MW pendant la durée du VIe Plan. Il y aura, malheureusement, encore des pénuries jusqu'en 1986 ou 1987, c'est-à-dire jusqu'à ce que les centrales dont la construction a débuté à la fin du Ve Plan commencent à produire. Mais les besoins futurs sont pris en considération dans la construction de centrales — d'une capacité de production globale de 9662 MW — qui s'achèvera sous le VIIe Plan, parmi lesquelles se trouve le projet de la centrale nucléaire de 900 MW de Chashma-I.

2) Une augmentation de la production pétrolière domestique de 61 %, soit 21 000 barrils/jour, ainsi qu'une augmentation de la production moyenne par jour de gaz naturel de 33 %, soit 825 millions de « cubic feet ». Il y aura davantage de forages de puits. La technologie sera perfectionnée. L'exploration sera accrue. La participation du secteur public est fixée à 15 milliards de roupies et celle du secteur privé à 15,7 milliards. Une unité d'hydro-craquage et une nouvelle raffinerie seront construites, toutes deux sur la base d'un autofinancement et de crédits financiers.

3) Le développement de l'industrie charbonnière pakistanaise, grâce à une augmentation de la production annuelle actuelle de 1,7 million de tonnes à 2,6 millions en 1987-1988 et à 5,4 millions en 1988-1989. Les réserves prouvées du Pakistan en lignite et en houille grasse représentent 102 millions de tonnes, avec des réserves probables de 1 178 millions de tonnes. En 1947, le charbon a contribué pour 59,1 % aux besoins énergétiques alors que dans les années 1982-1983, il n'a contribué que pour 5,1 %. L'accroissement de la consommation de charbon domestique et l'augmentation de la capacité nucléaire et hydroélectrique devraient permettre de réduire les importations de pétrole au cours du VIIe Plan.

4) L'électrification de 20 000 villages au cours des cinq prochaines années, ce qui portera le nombre de villages électrifiés à environ 36 400, soit 81 % de l'ensemble des villages du Pakistan. Le programme s'attachera tout particulièrement à supprimer les obstacles à la consommation d'électricité dans les villages déjà connectés au réseau ;

5) Le lancement d'une campagne massive d'économie d'énergie visant à empêcher les Pakistanais de devenir trop attachés à un style de vie consommateur d'énergie. La campagne utilisera des méthodes éprouvées telles que la sensibilisation nationale aux économies d'énergie, le contrôle de la consommation, l'établissement d'une politique de prix rationnelle, la fermeture de bonne heure des magasins et l'étalement des heures de travail.

> *« La croissance économique ne peut se poursuivre sans le développement des ressources humaines. »*
>
> Mahbub-ul-Haq, *ministre du Plan.*

LA CAPACITÉ DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ VA PRATIQUEMENT DOUBLER

Sous le VIe plan, la capacité de production d'électricité va augmenter de 79 %.

	Puissance installée			
	1982-1983		1987-1988	
	MW	%	MW	%
Hydroélectricité	2 547	53,0	3 177	36,9
Vapeur	1 436	30,0	3 876	45,1
Turbines à gaz	689	14,2	1 414	16,4
Nucléaire	137	2,8	137	1,6
Totaux	4 809	100	8 604	100

Source : Commissariat du Plan.

LISTE DES PROJETS LES PLUS IMPORTANTS EN MATIERE D'ENERGIE

Le VIe Plan pakistanais vise à répondre aux besoins énergétiques actuels tout en prévoyant les besoins futurs.

Nom du projet	Capacité (en MW)	Type	Achèvement
Pipri D-1	200	Vapeur	1983
Pipri D-2	200	Vapeur	1984
Quetta-2	25	Turbine à gaz	1984
Tarbela 9 & 10	350	Hydroélectrique	1984-1985
Guddu 4	210	Vapeur	1985
Turbines à gaz	300	Turbines à gaz	1985
Mangla 9 & 10	200	Hydroélectrique	1986
Cycle combiné de Guddu	150	Vapeur	1987
Cent. Thermique de Jamshoro	250	Vapeur	1987
Pipri D-3	200	Vapeur	1987
Gilgit	10	Hydroélectrique	1988
Guddu 5	210	Vapeur	1988
Lakhra	300	Vapeur	1988
Multan 1 & 2	420	Vapeur	1988
Tarbela 11-17	2842	Hydroélectrique	1989-1992
Multan 3	210	Vapeur	1989
Lakhra 2	600	Vapeur	1990
Unité à vapeur Région centrale	600	Vapeur	1990
Pipri D-4	300	Vapeur	1991
Chashma-1	900	Nucléaire	1991
Kohala 1-4	600	Hydroélectrique	1992
Thatta	1000	Vapeur	1992
Kalabagh	880	Hydroélectrique	1993
Bunji ou Basha	800	Hydroélectrique	1993
Duki (Houillère)	100	Vapeur	1993

Source : Commissariat du Plan.

Libéralisation de l'économie

LE VIe Plan ne peut réussir sans le support du secteur privé. L'ordre de grandeur des objectifs du Plan exige un doublement de l'ensemble des investissements du secteur privé, en termes réels, entre maintenant et 1987-1988. Le gouvernement reconnaît cette nécessité, et le Plan appelle à « une mobilisation générale de l'entreprise privée dans tous les secteurs de l'activité économique ».

Cependant, la mobilisation du plein support du secteur privé demande, en premier lieu, l'élimination de certaines contraintes administratives qui se sont, au fil des années, instituées au Pakistan depuis son indépendance. Le gouvernement a commencé à s'attaquer à ce problème sous le Ve Plan. Le résultat a été encourageant — les investissements du secteur privé ont augmenté de 4,1 % du P.N.B. (à prix courants) en 1977-1978 à 4,9 % en 1982-1983.

Le VIe Plan envisage d'aller beaucoup plus loin. Il se fixe pour objectif de remonter le niveau des investissements du secteur privé aux 8 % du P.N.B. atteints à la fin du IIIe Plan en 1969-1970. En outre, il appelle à un « délestage » substantiel du secteur public de manière à concentrer les ressources financières gouvernementales sur les priorités que sont l'énergie, les infrastructures et les ressources humaines. Le VIe Plan vise donc à réduire la participation du secteur public dans l'industrie afin de ramener les dépenses publiques de 47/53 en 1982-1983 à 15/85 en 1987-1988. D'autres dénationalisations sont possibles. Certains domaines du secteur public pourraient offrir une participation privée au capital en vue de son accroissement. De nombreuses activités réservées jusqu'alors exclusivement au secteur public sont maintenant ouvertes aux investissements directs ou indirects du secteur privé, par exemple : autoroutes, compagnies aériennes, aéroports, production d'électricité, écoles, hôpitaux, recherches minières, pétrolières et gazières.

Le VIe Plan considère que le fait de débroussailler le fouillis de la bureaucratie qui étrangle l'économie devrait entraîner une augmentation des investissements du secteur privé, plus particulièrement dans l'industrie, secteur qui représente 17 % du P.I.B. et 65 % des exportations. « *Notre système a été trop réglementé*, déclare le docteur Haq, *et il nous faut maintenant déréglementer par étapes. Cela va venir. La déréglementation est un des points forts de la politique gouvernementale.* » Le Plan souligne, néanmoins, qu'en éliminant la paperasserie qui rebute les hommes d'affaires pakistanais depuis si longtemps le gouvernement vise à créer une économie plus performante et plus compétitive sur le plan international. « *Il n'y aura plus place aux exemptions de taxes*, déclare le Plan, *aux marchés surprotégés et à l'obtention facile de rares fonds d'investissement. Ceux qui souhaitent vivre selon la logique du marché doivent être prêts à mourir selon cette même logique.* »

En remplacement de l'ancien système de réglementation, il est prévu une nouvelle politique industrielle plus réaliste.

Le gouvernement va promulguer un programme d'investissements industriels répertoriant les industries prioritaires. Il sera alors possible d'investir dans ces industries sans autorisation préalable ou plafond.

Les investisseurs dans ces industries prioritaires seront en mesure d'obtenir une approbation automatique pour une participation étrangère au capital et pour des accords de financement et de licence dans les limites fixées par le programme.

Le gouvernement veillera aussi à ce que le secteur privé puisse obtenir les devises nécessaires. Les investisseurs dans les industries prioritaires pourront utiliser assez largement les devises mises à leur disposition.

Des crédits suffisants seront débloqués pour les besoins du secteur privé. Le budget national ne s'appropriera pas tous les fonds disponibles.

Les investissements étrangers seront encouragés. Le gouvernement a réaffirmé sa garantie de non-nationalisation et le libre rapatriement des bénéfices et des redevances. Un certain nombre d'accords de non double imposition ont été signés. Les investisseurs étrangers continueront à avoir toute liberté pour réaliser leurs investissements au Pakistan. Des zones franches industrielles sont en cours de création. Les compagnies d'investissement étrangères pourront financer directement des entreprises du secteur privé.

La réforme des tarifs douaniers, facilitée par le cours flottant de la roupie, se poursuivra avec l'exemption de plus en plus de produits.

UNE MUTATION IMPORTANTE VERS LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES HUMAINES

Parmi les objectifs du secteur public, le VIe Plan donne une place prépondérante au développement de l'énergie et des ressources humaines : trois fois plus de dépenses en matière d'énergie et plus du double en ce qui concerne les ressources humaines.

	Ve Plan (%)	VIe Plan (%)
Agriculture et irrigation	20	15,5
Energie	25,4	38,2
Secteurs industriel et minier	16,9	8,6
Communications et transports	23	18,9
Développement des ressources humaines	13	16,6
Autres secteurs	1,7	2,2
Ensemble des dépenses du secteur public	153 milliards de roupies	290 milliards de roupies

Source : Commissariat du Plan.

Agriculture : de l'autosuffisance à l'exportation

LE Pakistan est un pays agricole. L'agriculture contribue à 29 % du PIB et emploie 55 % de la population active. L'évolution du secteur manufacturier a été — et continuera à être — impressionnante, mais c'est dans le secteur agraire que résident les plus grandes potentialités du Pakistan.

Le Ve Plan a déjà mis le Pakistan sur la voie d'utiliser ce potentiel. L'objectif visé par le VIe Plan est de consolider ces acquis et de passer de l'autosuffisance agricole à l'exportation. Les objectifs spécifiques du Plan prévoient une augmentation annuelle de la production en blé de 5,6 %, en riz de 4,9 %, en oléagineux de 7,3 %, en légumes et épices de 14,4 % et en fruits de 10,2 %. La production avicole doit doubler. Les productions de viande et de lait doivent, chacune, augmenter de 34 %.

Le VIe Plan vise principalement à :

● Poursuivre le développement des investissements dans l'agriculture. La consommation d'engrais doit augmenter de 46 %. Un programme subventionné par la Banque mondiale permettra d'obtenir des semences de meilleure qualité. Le nombre d'exploitants agricoles ayant droit à des crédits d'État doit doubler. Le montant des crédits disponibles devrait décupler pendant la durée du Plan. Des crédits seront alloués pour encourager à la mécanisation des exploitations agricoles. Des tracteurs de petite cylindrée (20-30 cv) sont maintenant disponibles au Pakistan. En 1987-1988, le nombre total de tracteurs agricoles devrait avoir progressé de 137 400 à 337 000. Le soutien des prix gouvernemental devrait couvrir davantage de récoltes.

● Moderniser les moyens de vulgarisation. De nouvelles méthodes vont être utilisées. De nouvelles fermes expérimentales et fermes d'étude vont être créées. L'accent sera mis sur la mobilité et la bonne formation du personnel exploitant, l'objectif principal étant d'aider les petits et moyens exploitants à parfaire leurs connaissances technologiques.

● Développer la commercialisation des produits agricoles. Des normes de qualité vont être fixées, plus particulièrement pour les produits à l'exportation. Les exploitants pakistanais seront mieux informés — plus spécialement sur les marchés extérieurs, — grâce à quoi ils pourront ainsi exploiter au mieux les tendances du marché.

● Construire plus de routes secondaires. 5000 km de chemins vicinaux ont été construits sous le Ve Plan, portant ainsi l'ensemble du réseau à 46 000 km. Le VIe Plan prévoit la construction de 10 000 km supplémentaires. Sur les 56 000 km du réseau, 30 000 km de chemins — jusqu'ici fermés à la population — seront ouverts. Ces 40 000 km supplémentaires devraient considérablement améliorer les communications rurales.

● Améliorer les systèmes d'irrigation. Le système d'irrigation pakistanais — qui est le plus vaste au monde — couvre 70 % des terres cultivées. Il est, cependant, ancien, mal entretenu et inefficace et ne tient pas compte des nécessités actuelles de l'agriculture. L'objectif gouvernemental, sous le VIe Plan, est donc de remédier à ce problème grâce à la mise en place de nouvelles méthodes technologiques et d'un meilleur système d'entretien. Les canaux et fossés de dérivation vont être transformés et le gouvernement va installer un nouveau système de contrôle de distribution d'eau.

● Cultiver des produits à haut rendement. Le VIe Plan prévoit de mettre moins l'accent sur les produits de première nécessité que sur certains produits de substitution aux produits d'importation, tels que les oléagineux et les produits à base de protéines. Le Plan vise à l'autosuffisance du pays en huiles comestibles grâce à un programme choc de production de tournesol et de soja.

● Promouvoir les exportations. Le Plan prévoit que, en 1987-1988, le Pakistan pourra exporter un excédent de 2,5 millions de tonnes de blé, 1,5 million de tonnes de riz, 330 millions de dollars en produits avicoles, piscicoles et en bétail, ainsi que 7 millions de dollars en fruits et légumes. Le Pakistan verra ses capacités de conditionnement, de commercialisation et de promotion améliorées.

LES OBJECTIFS DU VIe PLAN EN MATIÈRE DE RÉCOLTES SONT COMPATIBLES AVEC LES RÉALISATIONS PASSÉES

Les objectifs de production fixés au VIe Plan sont basés sur le potentiel réel de croissance du secteur agricole.

	Ier Plan (1955-1960)	IIe Plan (1960-1965)	IIIe Plan (1965-1970)	Période sans Plan (1970-1978)	Ve Plan (1978-1983)	VIe Plan (1983-1988)
Ensemble des céréales	6 090	7 325	11 050	12 861	17 390	21 795
Blé	3 908	4 590	7 293	8 367	12 340	15 500
Riz	995	1 350	2 401	2 950	3 440	4 200
Ensemble des récoltes	11 013	19 126	27 017	30 728	33 419	42 068
Coton	291	378	536	575	821	1 033
Sucre	10 661	18 665	26 365	30 077	32 530	40 935
Oléagineux	835	999	1 397	1 471	2 081	2 853
Légumes et épices	902	1 111	1 738	2 207	2 712	5 105
Légumineuses	837	875	679	813	712	795
Fruits	622	1 278	1 381	2 090	2 680	3 585

Chiffres indiqués en milliers de tonnes.
Source : Commissariat au Plan.

Nouvelles frontières économiques

TOUT au long de son histoire, l'un des problèmes majeurs du Pakistan a été le déséquilibre du taux de croissance entre les différentes régions du pays. C'est seulement sous le Ve Plan que le pays a commencé à sérieusement s'attaquer à ce problème, grâce à la campagne massive lancée par le gouvernement pakistanais pour résoudre les problèmes suscités par le retard économique du Baloutchistan, la province la plus étendue, la moins peuplée et la plus sous-développée.

Sous le Ve Plan, les dépenses au développement sont passées de 402 millions de roupies en 1977-1978 à 650 millions en 1982-1983, et un plan d'aide spécial de 19,5 milliards de roupies a été ouvert aux investissements étrangers.

Les résultats ont été importants, et l'impact s'en est fait sentir tant sur l'économie que sur les habitants de la province : construction de nombreuses routes, électrification de deux cent cinquante villages, achèvement des travaux de construction du barrage de Hub, ouverture d'usines textiles et d'une université. Les fermiers ont inespérément bien réagi à l'ensemble des facteurs de modernisation et aux influences commerciales. La production de céréales a doublé et celle de fruits et légumes a augmenté de 21 %. La province s'est découvert un marché important pour ses produits agricoles dans les pays du Moyen-Orient. Du désert économique qu'elle était dans les années 70, la région du Baloutchistan est alors devenue la nouvelle frontière économique du Pakistan avec ses 15 millions d'acres de terres vierges, ses ressources naturelles non encore explorées et le nombre croissant de ses immigrants aspirant à une vie meilleure.

La transformation de la province doit se poursuivre sous le VIe Plan grâce à une allocation de base de 21 milliards de roupies. Le Plan vise à stimuler l'économie régionale en vue d'une croissance continue de 10-12 % l'an. De nouveaux investissements seront faits dans les domaines suivants : production d'énergie et sources d'approvisionnement, irrigation, construction de chemins vicinaux, éducation et santé. Un port de pêche va être construit à Gwadar. Le plan prévoit aussi l'aménagement de programmes dans le boisement, la distribution d'eau, l'aviculture et l'industrie laitière.

Le succès remporté au Baloutchistan par le Ve Plan a été tel qu'il est prévu, au VIe Plan, d'étendre l'expansion régionale à d'autres régions moins favorisées. Nombreuses sont les similitudes d'ordre géopolitique, historique, économique et social entre le Baloutchistan et les régions frontalières peuplées de tribus, le Azad-Cachemire et la partie nord du Pakistan. Mais contrairement au Baloutchistan, ces régions montagneuses sont relativement surpeuplées et se trouvent sujettes à un très net courant d'émigration.

Le VIe Plan prévoit de tripler à 9,3 milliards de roupies les dépenses au développement de ces régions. L'objectif est de créer les structures de base à une croissance économique continue en modernisant l'agriculture et l'irrigation, en construisant davantage de routes qui permettront l'accès aux ressources naturelles, en améliorant l'assistance sociale et en créant des zones industrielles susceptibles d'offrir du travail à l'excédent de main-d'œuvre locale.

En supplément au VIe Plan, il est prévu d'aborder les problèmes inhérents à la province du Sind et à Karachi — la plus grande ville du pays — de la même manière. Longtemps négligée aussi bien par le gouvernement que par les propriétaires fonciers locaux, la situation économique de la province du Sind s'est retrouvée dans le marasme, alors qu'on assistait, en même temps, à une évolution des mentalités locales. « *Le fait que les gens voyagent davantage*, fait remarquer le Dr Haq, *leur a permis de se rendre compte qu'ils ne sont pas obligés de boire de l'eau non potable ou d'accepter des conditions de vie insalubres.* » Les fonds envoyés par les parents partis trouver du travail à l'étranger ont approvisionné la demande en services de base et ont bouleversé l'ordre économique local — les exploitants achetant alors les terres qu'ils cultivent, — les frustrations inhérentes à cette situation contribuant à des dissensions au sein de la population.

Le problème de l'expansion excessive de Karachi — dont les infrastructures actuelles ne sont plus suffisantes — est étroitement lié au manque de développement du Sind. Il faut faire quelque chose pour décongestionner la ville et faire en sorte que cette capitale puisse se développer normalement tout en restant un grand centre dynamique. Mais les planificateurs pakistanais savent aussi que les problèmes de Karachi ne pourront être résolus qu'en même temps que ceux du Sind — de crainte que Karachi ne devienne un pôle d'attraction encore plus important qui drainerait les populations et les ressources de l'arrière-pays proche de la ville, ce qui redémarrerait le cycle du surpeuplement urbain.

Science et technologie : un progrès considérable

Le VIe Plan prévoit :

– Une formidable augmentation du budget de la science et de la technologie, qui passent de 1,462 million de roupies effectivement utilisé pendant le Ve Plan, à 5,809 millions de roupies, afin d'accélérer la marche vers l'autosuffisance en matière de science et de technologie ;

– La création d'une Commission nationale sur la science et la technologie (N.C.S.T.), un organe de décision et de coordination placé sous l'autorité du chef de l'Etat, afin d'apporter la volonté et l'autorité politiques nécessaires à l'effort scientifique national ;

– La mise en place d'un comité interministériel permanent chargé d'identifier les axes de croissance future dans le domaine des sciences appliquées, et de planifier à long terme le développement technologique du pays ;

– La réactivation des institutions de recherches existantes, qui seront dotées des ressources supplémentaires indispensables pour assurer un haut niveau de résultats ;

– La modernisation et le développement des instituts de recherche scientifique et technologique (électronique, technologie des silicones, océanographie et électricité) créés pendant le Ve Plan.

Les universités seront développées comme centres de recherche de haut niveau, et dotées à cette fin de moyens spéciaux.

– Les institutions suivantes seront créées pour combler des lacunes graves dans le système national de science et technologie :

a) Institutions de niveau international : Institut de la science et de la technologie, Institut de recherche sur l'exploitation et la salinité des eaux ;

– *b)* Instituts de recherche de niveau national dans les domaines suivants : construction, routes, recherche clinique, hydrologie, étude des déserts, conception des machines, énergie, laiterie et biotechnologie.

– Utilisation d'environ 75 % d'assistance technique reçue de diverses organisations internationales pour mettre en place/étendre les institutions nationales consacrées à la science et à la technologie.

– Création d'un Fonds d'aide national financé par une subvention du gouvernement et des contributions déductibles des impôts versées par les organisations/individus intéressés, afin de mettre en œuvre des programmes et projets pour lesquels les fonds nécessaires ne peuvent être prélevés sur d'autres programmes.

– Création d'une Fondation de bourses destinée à compléter les programmes locaux et étrangers actuels de bourses, pour la formation avancée des scientifiques.

– Création d'instituts de formation spécialisés pour l'éducation de techniciens de haut niveau dans différents domaines scientifiques.

– Encouragement de tous ceux qui travaillent dans la science et la technologie, en élargissant les possibilités d'avancement dans leur carrière, grâce à la mise en place d'un tableau de service séparé pour les scientifiques, de plus d'ouvertures pour une interaction professionnelle aux plans national et international, et de procédures bien définies de prise en compte et de primes.

– Etablir des bases solides dans les technologies nouvelles (microélectronique, biotechnologie, lasers, ordinateurs, sources d'énergie renouvelables, fibres optiques, nucléaire et espace), par la création du cadre institutionnel nécessaire et la formation d'une importante réserve de techniciens de haut niveau dans ces domaines.

– Mise en place de programmes de développement dans chaque secteur, appuyés par un niveau adéquat de recherche et développement.

– Etablissement de liens entre chaque institut de recherche fédéral ou provincial et une ou plusieurs universités du pays.

– Création d'un réseau d'information scientifique doté de moyens modernes pour acquérir, rechercher et diffuser rapidement les informations techniques.

– Les instituts de recherche seront, dans la mesure du possible, décentralisés afin que la couverture géographique soit équilibrée et de façon à les rapprocher des bénéficiaires prévus de leurs travaux.

– Affectation de moyens financiers importants dans le cadre des programmes provinciaux pour le renforcement des instituts de recherche existants et la création de nouveaux centres, si besoin est.

– Participation active du secteur privé aux activités de recherche – en particulier dans la recherche industrielle, les services de conseil, la formation technique, la fabrication et l'entretien des équipements scientifiques, l'expérimentation et le contrôle de qualité des matériels scientifiques, – grâce à des mesures politiques appropriées et des avantages fiscaux.

– Stimulation de la demande de biens manufacturés localement et de technologies nationales, au travers d'une révision appropriée de la politique des importations.

– Encouragement maximum aux organismes de conseils nationaux, qui bénéficieront de larges possibilités de contrats professionnels, afin de réduire la dépendance du pays à l'égard de l'étranger dans ce domaine.

– Création d'un cadre institutionnel permettant de soutenir, avec des fonds à risque, des projets scientifiques et technologiques prometteurs résultant de la recherche nationale, ainsi que les entreprises novatrices ayant des moyens limités, qui souhaitent étendre/moderniser leurs activités.

– Mise en œuvre d'efforts tout particuliers, notamment au travers des médias et par l'ouverture de bibliothèques/musées de la science et de la technologie, etc., pour populariser la science.

– Etablissement de relations solides entre les instituts de recherche, les universités, l'industrie et diverses organisations d'usagers.

– Affectation de moyens financiers pour soutenir les organisations scientifiques non-gouvernementales qui doivent être largement développées.

Amélioration des communications

LE VIe Plan souligne que le Pakistan a commis deux des erreurs les plus fréquentes en matière de développement des infrastructures ; la première étant qu'il n'a pas su, assez rapidement, en développer de nouvelles pour pouvoir répondre à la demande, et la deuxième, qu'il n'a pas suffisamment bien entretenu les infrastructures existantes.

Le Pakistan devra donc se rattraper sous le VIe Plan. Parmi les principaux aspects du plan d'infrastructure se trouvent :

– La modernisation du réseau ferroviaire, de manière à le rendre plus efficace et plus rentable puisqu'il attirera davantage de voyageurs et d'expéditeurs de marchandises. Les locomotives seront remises en état, les rails reposés, les compartiments remis à neuf, et de nouveaux équipements seront construits ou achetés ;

– L'extension du réseau de routes principales, avec la construction de nouvelles routes à deux voies – permettant de relier les grandes agglomérations, – de bretelles de raccordement et de chemins vicinaux ;

– La consolidation de la compagnie aérienne nationale, Pakistan International Airlines, en vue du maintien des bénéfices qu'elle réalise depuis peu. Le Plan prévoit son développement ultérieur. Il existe, de plus, la possibilité de créer une nouvelle compagnie aérienne intérieure privée ;

– Le doublement du nombre des lignes téléphoniques à plus de neuf cent mille ;

– L'amélioration des installations portuaires de Karachi et de Port Qasim et la construction d'un port de pêche à Gwadar.

UN VASTE PROGRAMME D'ÉDUCATION

Les dépenses affectées à l'éducation sous le VIe Plan sont trois fois et demie supérieures à celles du Ve Plan

Type d'enseignement	Ier Plan 1955-1960	IIe Plan 1960-1965	IIIe Plan 1965-1970	Période sans Plan 1970-1978	Ve Plan 1978-1983	VIe Plan 1983-1988
● Primaire	23	19	25	444	1 413	7000
● Secondaire	46	95	129	542	1 090	4 125
● Formation des enseignants	5	18	15	114	290	305
● Programmes d'enseignement technique	7	79	105	314	465	1 315
● Programmes de formation de main-d'œuvre	6	7	26	166	286	1 020
● Lycées-Collèges	31	68	64	374	537	1 300
● Universités	40	59	59	399	687	2 100
● Allocations de bourses	2	49	77	299	350	660
● Programmes d'alphabétisation	–	–	–	–	50	750
● Autres dépenses	72	69	63	780	476	1 275
TOTAL	232	463	563	3 442	5 644	19 850

Chiffres indiqués en millions de roupies. — *Source :* Commissariat au Plan.

L'émancipation économique est la toile de fond du VIe Plan

LE principe directeur du Plan est d'aider les défavorisés à surmonter leur pauvreté. Les politiques qu'il préconise permettront aux pauvres d'acquérir l'indispensable, à savoir nourriture, logement, eau et hygiène, et tout particulièrement l'éducation et la santé, améliorant ainsi leur productivité et établissant l'égalité des chances. L'impact véritable du Plan transparaîtra dans le bonheur d'une famille rurale dont le foyer est soudain éclairé à l'électricité. Il se reflétera sur le visage de ces enfants qui auront pour la première fois une possibilité de mener une vie saine et ouverte à l'éducation. Il s'exprimera dans la joie d'un simple paysan, qui n'aura plus à se pencher pour boire l'eau polluée d'une mare sale. Il se mesurera par la récompense d'une honnête journée de travail.

Le Plan se fonde essentiellement sur la libération des énergies créatrices du peuple. Il est conçu dans l'esprit d'un assouplissement sensible des contrôles et réglementations économiques existants, afin de stimuler l'énergie des entreprises privées et des secteurs organisés et les inciter à participer pleinement au développement économique.

La plus grande partie de la population sera la grande bénéficiaire du développement prévu. Celui-ci sera assuré par une politique nationale de l'emploi et des revenus, l'extension rapide des services publics jusque dans les zones rurales afin d'en accélérer le développement, une plus large place accordée aux programmes intégrés pour le développement des femmes et l'élargissement des réseaux de couverture sociale aux couches les plus pauvres et les plus vulnérables de la population.

Décentralisation

LE VIe Plan est basé sur la notion de développement régional. Les programmes de développement mis en œuvre par le gouvernement fédéral ont représenté 80 % environ du montant global des dépenses publiques au chapitre du développement en 1982-1983, alors qu'ils n'en représentaient que 20 % en 1970-1971. En 1973, d'importants services administratifs ont été centralisés vers le gouvernement fédéral, parmi lesquels : programmes de fertilisation du sol, contrôle de l'irrigation, réfection des canaux, transports urbains, enseignement universitaire, médecine préventive et santé publique.

Le service des transports urbains a été récemment décentralisé vers les gouvernements régionaux, et le gouvernement s'attachera, à l'avenir, à étudier dans quelle mesure d'autres services devraient être décentralisés pendant la mise en vigueur du VIe Plan. Même si l'on se base sur l'actuelle répartition des services administratifs, la part de programmes de développement régional devrait s'accroître à plus de 26 % en 1987-1988, contre 21 % en 1982-1983, en raison de l'accélération majeure prévue dans les secteurs de l'enseignement, de la santé et de l'agriculture, secteurs qui relèvent principalement des gouvernements régionaux. La part directe de la contribution régionale à la réalisation des projets de développement sera d'autant plus grande que se poursuivra la décentralisation des services administratifs.

« Le VIe Plan poursuivra notre progression vers l'indépendance nationale. »

Ghulam Ishaq Khan, *ministre des finances.*

La différence fondamentale

CE qui différencie le VIe plan du reste de l'histoire économique du Pakistan est son profond attachement à un partage équitable des bénéfices acquis. *« La croissance économique,* souligne le docteur Haq, *ne peut se poursuivre sans le développement des ressources humaines ».* Le VIe plan prévoit donc une augmentation substantielle des dépenses allouées à ce titre par rapport au Ve plan : majoration de 255 % pour l'éducation et la formation professionnelle, 184 % pour la santé, 283 % pour les programmes d'assistance sociale et 72 % pour l'urbanisme et le logement. Dans l'ensemble, cela représente un changement notoire dans l'ordre des priorités. Les dépenses prévues au VIe plan pour le développement des ressources humaines représentent presque 17 % de l'ensemble des dépenses du secteur public, contre 13 % sous le Ve plan.

Les objectifs du VIe plan sont ambitieux. A titre d'exemple :

– L'alphabétisation doit doubler et le pourcentage d'alphabètes augmenter de 23,5 à 48 %.

– Les inscriptions à l'école primaire doivent augmenter de 81 %. En 1987-1988, 90 % des garçons et 60 % des filles en âge scolaire devront aller à l'école – contre 63 et 32 % en 1982-1983.

– Il en sera de même au niveau de l'enseignement secondaire. A la fin du VIe plan, 33 % des enfants admissibles seront dans les premières classes du secondaire et 20 % dans les classes terminales (contre 26 et 15 %, respectivement, en 1982-1983).

– La distribution d'eau aux populations rurales doublera ; les installations de tout-à-l'égout dans les campagnes passeront de 4 à 10 %.

– A la fin du VIe plan, 81 % des villages pakistanais seront électrifiés, contre 36,4 % en 1982-1983 et 16,9 % en 1977-1978.

Atteindre des objectifs aussi élevés ne sera pas tâche facile. Même avec des budgets plus importants, le Pakistan ne possède pas les ressources nécessaires à la réalisation de tous ses projets. Le plan, qui s'appuie largement sur des concepts éprouvés dans d'autres pays, réclame donc, à la fois, un certain pragmatisme et bon nombre d'innovations.

– L'alphabétisation est un facteur essentiel au progrès économique et social. Le gouvernement va donc lancer une campagne d'alphabétisation visant à toucher cinq millions d'hommes et, de façon significative, dix millions de femmes. Certaines approches non conventionnelles pourront être utilisées : employeurs tenus d'offrir une éducation à leurs employés analphabètes sous peine d'encourir des sanctions, étudiants faisant de l'alphabétisation recevant, en retour, des crédits ou des bourses d'études.

– Dans les zones où il n'existe pas d'écoles primaires et où le nombre des élèves est trop faible pour justifier la construction d'une nouvelle école, les classes ont lieu dans les mosquées. Le programme d'enseignement primaire va être simplifié, afin qu'il s'applique davantage au mode de vie des élèves des campagnes lors des premières années scolaires.

– De façon plus générale, le gouvernement favorisera l'enseignement secondaire et professionnel grâce à une meilleure formation des professeurs et à des installations et équipements nouveaux. Il est prévu aussi de lancer un vaste programme d'allocation de bourses, afin que les plus démunis puissent aller à l'école. L'enseignement supérieur va être renforcé et l'accent sera plus particulièrement mis sur la qualité de l'enseignement proposé, notamment dans le domaine médical, scientifique et technique. Le budget alloué aux secteurs scientifique et technologique va quadrupler sous le VIe plan, et le Pakistan essaiera de faire revenir au pays un plus grand nombre de ses scientifiques et ingénieurs partis travailler à l'étranger.

– Dans le domaine de la santé, les efforts porteront tout d'abord sur la prévention des maladies infantiles. Les populations villageoises pourront bénéficier du service de santé grâce à la mise en place d'un plus grand nombre de dispensaires locaux.

« Le concept de base du plan, fait observer le président pakistanais, *réside principalement dans la prise de conscience que le Pakistan a été créé au nom de l'islam. C'est pourquoi les objectifs nationaux du plan ont été définis et ses priorités fixées dans le but de créer, à l'esprit et à la lettre, une société islamique fondée sur les principes d'égalité et de justice. Il incombe à l'Etat islamique de veiller à ce que aucun de ses citoyens ne souffre des affres de la pauvreté et de la privation. C'est là que réside la tâche principale que le VIe plan se doit d'accomplir. »*

Un intérêt tout particulier pour l'avancement de la femme

LE Plan adopte une approche intégrée en ce qui concerne l'amélioration de la situation de la femme. Il rejette la notion de développement « séparé mais égal ». La plupart des programmes destinés aux femmes sont intégrés à chaque secteur, et non pas séparés. L'intervention spécifique du gouvernement visera essentiellement à éliminer trois handicaps insurmontables : l'analphabétisme, les maternités répétées et l'organisation primitive du travail. On a donc identifié les domaines suivants, qui feront l'objet de cette concentration sélective :

● **Alphabétisation.** – Dans le primaire, le taux d'inscription des filles passera de 32 % actuellement à 60 % à la fin du Plan. Pour les régions rurales, l'objectif est de 50 %, contre 20 % aujourd'hui ; dans les zones urbaines, ce taux augmentera de 67 % à ce jour à plus de 90 % pendant la dernière du Plan. En ce qui concerne l'alphabétisation générale, un programme massif est lancé pour alphabétiser 15 millions d'adultes (10 millions de femmes et 5 millions d'hommes). Ce chiffre est en proportion avec le fait que la plupart des adultes mâles sont au cœur de la lutte pour la survie.

● Le taux global d'alphabétisation des femmes doit passer de 13,9 % actuellement à 47 % minimum d'ici à la fin de la période du Plan. L'une des considérations essentielles qui sont intervenues dans la détermination de ce chiffre est une augmentation nettement plus rapide de l'alphabétisation des femmes par rapport aux hommes à différents niveaux – primaire, secondaire et adulte –. C'est la seule façon pour les femmes de rattraper leur retard.

● Les efforts du gouvernement dans ce domaine devront être appuyés par une action d'auto-assistance au niveau communal, sous forme d'aménagement d'installations dans chaque quartier, dans chaque bourg et dans chaque village. Si nous parvenions à mobiliser ne serait-ce que cent mille femmes chaque année, chacune éduquant dix autres femmes, nous aurions un million de jeunes filles ou de femmes alphabétisées en plus tous les ans. Les organisations bénévoles et non-gouvernementales apporteraient ainsi une aide considérable, en stimulant la participation communautaire et en organisant un effort collectif. Ces actions bénéficieront de tout l'appui financier possible de la part du gouvernement.

● **Santé et nutrition.** – En matière de santé, l'objectif est que chaque village ait au moins un « dai » qualifié. Jusqu'en 1981-82, mille femmes « visiteuses sanitaires » (traditionnellement appelées « dai », femmes qui aident à mettre au monde les bébés dans les villages et les petites villes) ont été formées. A ce rythme, il aurait fallu trente-cinq ans pour couvrir la totalité des villages. En 1982-83, l'objectif a été élargi jusqu'à 8 000 dais en un an, et d'après les dernières indications, 63 % de l'augmentation prévue a été réalisée (le chiffre est cinq fois supérieur à ce qu'il était l'année précédente). Le programme de vaccination a également été sensiblement accéléré depuis 1982-83 : au rythme de vaccination envisagé, soit 5 à 6 millions d'enfants chaque année, il devrait être possible de toucher 15 millions d'enfants qui n'ont pas encore été vaccinés, ainsi que tous les nouveau-nés. En conséquence, à cette allure, la mortalité infantile tombera probablement à 50 pour mille nourrissons vivants à la fin du Plan, un coup de frein considérable à l'engrenage de tragédie et de traumatisme dans la vie des jeunes mères.

Des programmes nutritionnels spécifiques sont actuellement étudiés pour les groupes vulnérables, les 7 % de notre population infantile qui souffrent de rachitisme, et les femmes enceintes qui, manquant d'une alimentation adéquate, donnent naissance à des bébés d'un poids insuffisant. Il existe également des programmes prévoyant la création d'un Institut de la mère et de l'enfant, axé sur la relation entre la mère et l'enfant du point de vue de la nutrition et de l'alphabétisation. L'Association des femmes pakistanaises, la Division féminine et les organisations non-gouvernementales devront orienter leurs efforts vers la création d'institutions similaires.

● **Emploi.** – La capacité annuelle d'accueil des écoles d'infirmières augmentera de mille deux cents élèves actuellement, à deux mille élèves à la fin du Plan, et 33 % des places dans les écoles de médecines sont en passe d'être réservés aux étudiantes. De plus, dix mille visiteuses sanitaires et trente mille dais seront formées pendant le VIe Plan, contre trois mille et neuf mille respectivement pendant le Ve Plan. Les écoles commerciales et les instituts polytechniques dispenseront la formation indispensable pour trouver des emplois rémunérateurs, dans l'industrie, la banque, la finance, la gestion d'entreprises, l'agriculture et les services administratifs. D'autre part, les femmes se verront offrir davantage de possibilités pour trouver un travail convenablement rémunéré dans les petites industries, aussi bien dans les zones rurales qu'urbaines, en acquérant la formation nécessaire dans ces petites entreprises.

● **Egalité dans le travail.** – Actuellement, moins de 3 % des emplois de fonctionnaires sont occupés par des femmes. Le Plan s'est fixé un objectif de 10 à 15 % de places réservées aux femmes, principalement en définissant des quotas. Le même principe devrait s'appliquer à l'embauche dans les établissements industriels.

● **Relèvement des campagnes.** – Des programmes ambitieux ont été conçus, dans le cadre du Plan, pour transformer le panorama rural. C'est dans ce contexte que les organisations bénévoles, les services locaux et les organisations non-gouverementales seront invités à créer dans chaque village des centres pour la promotion de l'alphabétisation, du bien-être de la population et autres services sanitaires.

● Le rôle de la Division féminine est essentiellement celui d'un catalyseur, qui fait le siège des différents organes et services officiels afin qu'ils étudient le contenu des programmes du point de vue de leur impact sur les femmes ; et formule le cadre d'une politique nationale pour le développement de la femme. Cette Division doit également faire la synthèse des progrès de la femme dans des rapports annuels où tous les programmes de développement doivent être analysés sous cet angle. Par ailleurs, après des études et des recherches approfondies, des bibliothèques seront créées en vue d'obtenir et de mettre à jour un dossier complet sur le progrès des femmes pakistanaises.

Le développement pour le peuple

POUR faire en sorte que les bienfaits de la croissance économique ne soient pas concentrés dans quelques mains mais se répartissent équitablement dans l'ensemble du système économique, le VIe Plan s'appuie sur les politiques opérationnelles suivantes :

– Un programme en six points relatif à une politique nationale des revenus et de l'emploi a été formulé ;

– Une part beaucoup plus importante de l'ensemble des services nationaux, tels que l'éducation, la santé, l'approvisionnement en eau et en électricité, l'évacuation des eaux usées et les routes, a été réservée à l'intention de 70 % de la population vivant dans les régions rurales ;

– Des programmes concrets visant à accélérer le développement des femmes ont été établis et intégrés à chaque secteur ;

– Des programmes spéciaux sont mis en œuvre pour étendre les réseaux de couverture sociale aux groupes sociaux les plus vulnérables, tels que les indigents, les enfants sous-alimentés et les handicapés.

(Publicité)

DE LA PHASE CHANGEMENTS A L'EXPANSION

Au cours des cinq prochaines années, l'économie pakistanaise devrait se maintenir à un taux de croissance réel élevé dans ses secteurs-clés, démontrant ainsi que le phénomène de croissance est un aspect permanent de l'économie.

	Iᵉʳ plan (1955-60)	IIᵉ plan (1960-65)	IIIᵉ plan 1965-70)	Sans plan (1970-78)	Vᵉ plan (1978-83)	VIᵉ plan (1983-88)
Agriculture	2,1	3,8	6,3	1,7	4,4	4,9
– Grandes récoltes	2,3	4,7	9,1	0,9	4,8	3,6
– Petites récoltes	0,8	4,8	3,8	4,7	3,1	7,0
– Divers	2,2	2,1	2,3	2,0	4,3	6,0
Secteur manufacturier	5,2	11,7	8,1	3,5	9,0	9,3
A grande échelle	7,6	16,8	9,9	2,2	9,7	10,0
Autres secteurs	3,6	8,3	6,6	6,2	6,0	6,4
PIB	3,1	6,8	6,7	4,2	6,0	6,5

Un contact nouveau entre les secteurs privé et public

LE VIᵉ Plan est fondé sur un contact nouveau entre les secteurs privé et public. Les politiques de coexistence et de coopération seront encouragées dans toutes les branches de l'économie, que ce soit l'industrie, l'agriculture, la construction, l'éducation, la santé, les services, le commerce ou toute autre activité, et il sera fait un sérieux effort pour faire disparaître l'antagonisme entre ces deux secteurs. Le secteur public jouera essentiellement le rôle de catalyseur. Il créera l'infrastructure physique et humaine nécessaire à le matérialisation des initiatives privées. Il se réservera en outre le droit d'entrer en jeu comme investisseur en dernier recours, dans le cas où le secteur privé hésiterait à s'engager en raison de l'importance d'un investissement ou d'une technologie nouvelle, ou encore de l'incertitude des marchés.

Les activités et services directement productifs seront réservés presque exclusivement au secteur privé, aussi bien dans l'agriculture que dans l'industrie. L'initiative privée sera également encouragée par l'apport d'une infrastructure physique en association avec le secteur public, sous forme, par exemple, de construction de routes principales, terminaux d'aéroport, mises en place de services de téléphone et plans de développement de l'énergie aussi bien que pour l'éducation, la santé et les autres services sociaux. La charge financière supportée par le gouvernement sera plus largement partagée afin de mobiliser les sources privées de financement et de permettre aux pouvoirs publics de se consacrer aux fonctions qu'eux seuls peuvent assumer. Par exemple, la part des entreprises publiques tombera à 6,7 % dans le programme de développement du secteur public du VIᵉ Plan, contre 16,6 % dans le Vᵉ Plan.

Le secteur public et le secteur privé devront apprendre à vivre ensemble dans un esprit de coopération, pour le bien de l'intérêt supérieur du pays. Le premier sera invité à s'inspirer du dynamisme du second, et celui-ci sera incité à adopter le sens social du secteur public. Dans la plupart des branches de l'économie, il est prévu que les deux secteurs entrent en concurrence sur un pied d'égalité, et créent des entreprises mixtes chaque fois que cela sera possible.

On estime que l'investissement privé devrait s'accroître deux fois plus vite que l'investissement public. Dans l'industrie, 85 % des nouveaux investissements devraient provenir du secteur privé à *la fin du VIᵉ Plan*, contre 24 % *au* début du Vᵉ. Des politiques pratiques sont actuellement formulées pour apporter les ressources en devises et les crédits internes nécessaires à la concrétisation de ce changement majeur du rôle assumé par les secteurs public et privé en matière d'investissement.

Si une libération profonde du secteur privé est prévue dans le VIᵉ Plan, des politiques sont également envisagées pour que :

– les intérêts de la société ne soient pas lésés dans cet effort de libéralisation; par exemple, des programmes spéciaux de crédit aux petits agriculteurs et industriels ont été formulés pour faire en sorte que le petit investisseur soit protégé et encouragé et non balayé par les forces implacables du marché;

– le secteur privé devienne plus efficace et compétitif, au lieu de survivre dans un marché fortement protégé et assisté; les avantages d'un accès privilégié à des ressources, licences ou permis peu nombreux, doivent être remplacés par les avantages de l'efficacité et de la technologie nouvelle; le secteur privé doit avoir le droit de vivre selon la logique du marché dès lors qu'il est prêt à mourir selon cette même logique, et n'appelle pas le gouvernement à la rescousse chaque fois qu'une entreprise privée est en difficulté ou n'est plus commercialement en parfaite santé.

Le secteur public jouera de plus en plus un rôle de promotion plutôt que de contrôle. Il encouragera l'introduction de techniques nouvelles et de méthodes efficaces, en profilant les prix et les avantages fiscaux concédés au secteur privé.

> *« Le Plan est une réponse pragmatique aux réalités objectives qu'affronte le Pakistan aujourd'hui. »*
>
> Mahbub-ul-Haq, *ministre de la planification.*

Les banques étrangères au Pakistan

Algemene Bank Nederland
American Express International Banking Corporation
Bank of Credit and Commerce International
Bank of Tokyo
Chartered Bank
Chase Manhattan Bank
Bank America
Citibank
Dubai Bank
European Asian Bank
Grindlays Bank
Hong Kong Bank
Banque de l'Indochine et de Suez
Middle East Bank
Union Bank of Middle East
Bank of Oman
Rupali Bank

Présence des banques pakistanaises à l'étranger

Allied Bank of Pakistan :	Royaume-Uni (3)
Habib Bank :	Belgique (1)
	Pays-Bas (1)
	Royaume-Uni (22)
	États-Unis (1)
Muslim Com. Bank :	Royaume-Uni (24)
National Bank of Pakistan :	France (1)
	R.F.A. (1)
	Royaume-Uni (12)
	États-Unis (4)
	Japon (1)
	Hongk-Kong (4)
United Bank :	Royaume-Uni (27)
	États-Unis (1)

Organismes de placement compétents au Pakistan

1. **Investment Advisory Centre of Pakistan, Ground Floor, State Life Building Number 3, Dr. Ziauddin Ahmed Road Karachi.**
2. **Pakistan Industrial Credit and Investment Corporation State Life Building Number 1 I.I. Chundrigar Road Karachi**
3. **Industrial Development Bank of Pakistan State Life Building Number 2 Wallace Road, Off I.I. Chundrigar Road Karachi**
4. **Export Processing Zone Authority Hafiz Centre A-34 Block 7 & 8, Shara-e-Faisal Karachi**
5. **Agricultural Development Bank of Pakistan P.O. Box 1139, Islamabad**

Note sur les taux de change

Le taux de change de la roupie pakistanaise est flottant par rapport au franc français et à d'autres monnaies étrangères. Le taux de change actuel est environ de 1,58 roupie pour 1 franc français.

Facteurs de réussite du VIᵉ Plan

LA réussite du VIᵉ Plan dépend de trois facteurs principaux : *l'investissement*, l'efficacité gouvernementale et l'expansion économique. Si ces trois facteurs se trouvent réunis, les objectifs du Plan seront à même d'être atteints et l'économie pakistanaise pourra alors amorcer son essor.

Il est évident que le facteur investissements est capital pour assurer la réussite du Plan.

Le gouvernement pakistanais n'a pas les ressources nécessaires pour réaliser l'ensemble des projets et des programmes fixés au Plan. De fait, le Plan souligne qu'il doit y avoir, avant tout, une mobilisation des investissements du secteur privé à une échelle sans précédent. L'ensemble des nouveaux investissements du secteur privé est fixé à 200 milliards de roupies. La réponse du secteur privé dépendra, en grande partie, de l'aptitude gouvernementale à entretenir un climat favorable aux investissements, en poursuivant la déréglementation et le développement des infrastructures matérielles et sociales du pays. L'argent est là.

Les fonds d'origine étrangère – fixés à 135 milliards de roupies – représentent une autre source de capital nécessaire à la réalisation du Plan. La part de l'aide étrangère brute devrait correspondre à environ 98 milliards de roupies ; le reliquat devrait provenir de crédits financiers, de capitaux étrangers et d'investissements privés. Bien que le Pakistan n'ait eu, jusqu'à présent, matière quelconque à critiquer les investisseurs étrangers, l'un des objectifs du plan est de réduire cette dépendance.

Comme l'a expliqué le ministre des finances lors de la dernière présentation du budget : « *Le VIᵉ Plan poursuivra notre progression vers l'indépendance nationale. La part des capitaux étrangers entrant en compte dans le financement du Plan doit baisser de 25 % en 1982-1983 à 19 % en 1987-1988.* »

Les chances que le Pakistan puisse mettre en œuvre son VIᵉ Plan sont plus grandes. Malgré la variabilité des compétences de *l'administration en place, dans son* ensemble, le commissariat au Plan est efficace, et son personnel – qui reconnaît, d'ailleurs, que le processus d'évolution a ses faiblesses – compétent. Le Plan n'ignore pas les problèmes fonctionnels et administratifs et, pour y remédier, les procédures de contrôle ont été renforcées.

Du point de vue économique, le VIᵉ Plan s'appuie sur les points forts du pays, sur ce qu'il a déjà *fait et sur ce qu'il* peut logiquement espérer réaliser. Nombreuses seront les contraintes qui pèseront sur le développement économique sous le VIᵉ Plan, mais aucune ne devrait être insurmontable. Avant qu'il ne soit officiellement publié, le Plan a été largement discuté et il en est résulté une sorte de consensus sur ce qui était faisable et ce qui était nécessaire. De fait, le Plan tient compte aussi bien des ambitions du Pakistan que de ses *possibilités actuelles, et il devrait* donc conserver sa pertinence en toutes circonstances.

« *Il s'est produit un profond changement de l'économie pakistanaise depuis 1977*, résume le docteur Hag, *et nous enregistrons, depuis lors, un phénomène continu de croissance. L'expansion économique se verra renforcée sous le VIᵉ Plan grâce au développement de nos infrastructures, de nos ressources humaines et de certaines régions de notre pays. Notre programme énergétique est prévu jusqu'en l'an 2000. Nous sommes prêts pour une nouvelle phase d'industrialisation et de relance de l'agriculture. Ces réalisations seront assurées, en majeure partie, par le secteur privé, et le gouvernement agira alors surtout en tant que catalyseur. Nous encouragerons et protégerons l'investissement étranger. Avec ses 87 millions d'habitants, le Pakistan dispose du potentiel nécessaire pour devenir un marché très dynamique.* »

Une politique d'infrastructure encourage l'initiative privée

L'ENCOURAGEMENT à l'initiative privée doit aller de pair avec la promotion de la mise en œuvre de projets d'investissement grâce à la fourniture d'infrastructures suffisantes et accessibles sans entrave, une responsabilité que le secteur public doit assumer de façon efficace. Les projections du VIᵉ Plan en ce qui concerne l'investissement industriel privé peuvent sembler ambitieuses dans le contexte du manque d'infrastructures dont souffre l'économie depuis ces dernières années. En fait, le VIᵉ Plan est confronté à la situation résultant de la perte d'une décennie dans la planification des investissements d'infrastructure.

Le problème exige une approche attentive, et le VIᵉ Plan se propose de l'affronter sur un large front.

A court terme, l'infrastructure existante à ce jour et les compléments qui y seront apportés par les projets en cours seront budgétisés pour éviter une dispersion. La technique consistera à planifier et à réaliser des zones industrielles dotées en un même point de sources d'électricité, d'eau, de lignes téléphoniques, etc. Cela s'accompagnera de politiques de prix permettant de contrôler la demande non essentielle et de fournir des ressources pour l'investissement. Telle est la stratégie à appliquer pour s'accommoder des pénuries des deux ou trois premières années du Plan.

La situation devrait ensuite s'améliorer. Plus de la moitié du programme du secteur public du VIᵉ Plan concerne les investissements à réaliser dans les domaines de l'énergie, des transports et autres infrastructures. Dans les dernières années du Plan, l'approvisionnement en énergie provenant de différentes sources et la disponibilité d'autres éléments d'infrastructure sont susceptibles d'être supérieurs aux augmentations moyennes annuelles prévues. A plus long terme, un plan national de l'énergie est à l'étude, qui s'appliquera aux dix années à venir, prolongeable sur vingt ans.

Tout aussi importante est la participation du secteur privé lui-même aux investissements d'infrastructure. Elle pourrait intervenir dans le domaine de l'énergie tout au long de la chaîne. En particulier, à mesure que les investissements publics dans le charbon prendront une importance de plus en plus grande, le secteur privé aura d'autant plus de possibilités pour produire de l'électricité à partir du charbon et vendre celui-ci en vrac à la WAPDA. La construction de routes, les compagnies aériennes, les terminaux d'aéroport, le téléphone, l'exploration des gisements de pétrole et de gaz, la distribution de l'électricité, sont parmi les autres domaines d'activité ouverts au secteur privé.

DOUBLEMENT DU NOMBRE DE VILLAGES ÉLECTRIFIÉS

Plus nombreux ont été les villages électrifiés sous le Vᵉ Plan qu'au cours des trente années précédentes. Sous le VIᵉ Plan, le nombre de villages électrifiés va doubler.

1974/75	75/76	76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	81/82	82/83	87/88
4281	6093	5119	7609	8855	10161	11342	13043	16400	36400

Source : Commissariat au Plan

PRÉVISIONS DE LÉGER ACCROISSEMENT DES FONDS DE SOUTIEN
(en termes réels et en millions de dollars U.S.)

	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86	1986-87	1987-88
Fonds de soutien bruts	1296	1489	1584	1681	1789	1911
Assistance aux réfugiés	276	275	258	233	208	183
Fonds de soutien bruts (sans prendre en compte l'assistance aux réfugiés)	1020	1214	1326	1448	1581	1728
Amortissement	–448	–475	–513	–554	–598	–646
Fonds de soutien nets	572	739	813	894	983	1082
Valeur réelle des fonds de soutien nets (prix 1982-83)	572	694	717	740	764	790

Source : Commissariat au Plan.

Estimation de l'augmentation de l'épargne nationale

Prudence dans la conception de l'expansion monétaire

L'ÉPARGNE nationale devrait s'élever à environ 16,6 % du P.N.B. d'ici à *1987-88, contre* 12,6 % actuellement, une grande partie étant constituée par l'épargne privée. D'autre part, on estime que l'investissement privé, exprimé en pourcentage du P.N.B., passera à 8 % seulement, par rapport à environ 5 % actuellement.

Le Plan prévoit une réduction substantielle de la part des projets de développement du secteur public financée sur l'épargne privée. Une part non négligeable des investissements *privés* dans les domaines de l'agriculture, du logement, des transports et de la petite industrie est autofinancée par l'épargne des ménages. Cependant, certaines questions essentielles restent à résoudre en ce qui concerne le financement des investissements privés, et notamment :

– orientation des dépôts des expatriés vers l'investissement et non la consommation ;

– établissement d'une politique *visant à diriger l'épargne privée* vers les investissements prévus par le Plan.

Pour inciter les expatriés à épargner, un certain nombre de mesures vont être adoptées. Il sera notamment proposé à l'expatrié un portefeuille de plans dans lesquels il pourra investir de l'argent selon ses préférences et ses besoins. Ces plans comprendraient nombre des instruments financiers disponibles au Pakistan, mais qui ne sont pas accessibles aux Pakistanais *vivant* à l'étranger. De plus, de nouvelles formules seront imaginées, grâce auxquelles l'expatrié de retour au pays pourra, s'il le souhaite, recevoir non seulement le capital qu'il a investi mais bénéficier et recevoir aussi de la terre et d'autres facilités, telles que des crédits, pour créer une petite ou moyenne entreprise industrielle. Ces facilités seront proposées de façon coordonnée et centralisée, dans les pays où se *trouve une forte population* d'immigrés. L'importation des machines en vertu de la réglementation des investissements non rapatriables a déjà été assouplie, et des importations importantes ont été réalisées dans ce cadre.

Les entreprises ont apporté une large contribution au financement des investissements industriels dans les années 60. Mais pendant la période 1970-77, en raison des incertitudes nées de la politique de nationalisation, leur contribution est devenue minime, représentant seulement 2,5 % du montant total de l'investissement. Ces dernières années, on a pu observer une reprise de ce secteur. On espère que les différentes mesures politiques adoptées depuis 1978, et celles proposées pendant le VIᵉ Plan, relèveront la contribution des entreprises au financement de l'investissement industriel. En effet, la réforme des impôts indirects et de la structure des subventions, prévue par le VIᵉ Plan, permettra de rationaliser la fiscalité sur le revenu et les sociétés et d'encourager ainsi l'investissement par affectation d'une plus large part des bénéfices non distribués.

La masse des crédits bancaires disponibles pour financer l'investissement en biens d'équipement est dans le droit fil du plan monétaire et de crédit, défini pour atteindre les objectifs du VIᵉ Plan, tout en restant dans les limites sûres d'expansion monétaire. En fait, on a adopté dans ce domaine une approche très prudente. Le rythme de croissance des institutions financières non bancaires, ces dernières années, s'est considérablement accéléré, et, de plus en plus, ces institutions satisfont les besoins d'investissement avec leurs propres ressources. Elles financent principalement les investissements dans la grande industrie mais font parfois des incursions dans le secteur des services.

Pour garantir un courant régulier de crédit, un ensemble de mesures saines devra être adopté et une restructuration rationnelle des institutions devra se faire ; par exemple :

– *les mécanismes d'affectation* des crédits pour le secteur privé seront rendus plus efficaces en simplifiant les procédures et en éliminant les entraves à la prise de décision ;

– compte tenu du fait que le crédit ne sera probablement pas bon marché et abondant, on accordera une attention toute particulière au rendement comparé des actions, obligations et plans d'épargne du gouvernement ; les *programmes de celui-ci ont été* conçus de façon à ne pas écarter la demande du secteur privé en crédit ; mais cette politique devra être appuyée par le dynamisme de ce secteur pour renforcer sa propre crédibilité.

L'amélioration de la solvabilité du secteur privé sera le plus puissant des instruments pour détourner les dépôts de la consommation vers les actifs de rapport : les instruments islamiques de Modariba et Musharika apporteront une contribution importante à la batterie d'instruments existants ; d'autres organismes de financement des investissements par les fonds propres, comme Pak-Saudi et Banker's Equity, seront créés et soutenus.

Les besoins en matière de prêts/fonds étrangers sont estimés à 25 milliards de roupies, soit environ 12,5 % de l'investissement privé. Ce chiffre est sensiblement supérieur à ceux des années antérieures. Cependant, la dimension même du programme de l'industrie privée rend absolument indispensable le recours au financement étranger. Bien que le coût de cet argent, dans le contexte international actuel, soit susceptible d'être élevé, le véritable problème se situera au niveau de la suffisance des disponibilités à des fins productives. Dans ce but, les mesures suivantes sont envisagées :

– le PICIC et l'IDBP doubleront leurs opérations *grâce à des* prêts étrangers spéciaux ;

– le VIᵉ Plan introduira l'accès direct du secteur privé aux fonds privés étrangers ; cela lui permettra de se familiariser avec le fonctionnement du marché financier international complexe, si nécessaire pour la dynamique des exportations.

En résumé, la préoccupation majeure du VIᵉ Plan est que l'investissement, public et privé, s'autofinance. Cela permettrait de dégager des ressources fiscales à l'intention de secteurs sociaux dont le rendement financier est, au mieux, limité. Même dans ce domaine, l'accent sera mis sur la réduction des subventions de manière progressive. Un tel courage fiscal est nécessaire, même sans tenir compte du Plan et de son financement. C'est la voie à suivre pour assurer la viabilité financière à long terme du pays.

Rôle des organes locaux

L'une des grandes préoccupations du VIᵉ Plan est de rapprocher le développement du peuple. Il doit y avoir une participation plus large de la communauté à l'exécution des programmes de développement. Il doit également y avoir un rôle plus étendu pour les organes locaux élus dans la planification et la mise en œuvre de ces programmes. Il est indispensable de veiller à ce que le développement économique reflète les aspirations des populations locales et soit assuré en grande partie par leur participation active.

Les organes locaux seront encouragés à être plus présents dans la fourniture des services de base. Les conseils de district ont déjà établi leurs plans quinquennaux, qui seront étudiés avec eux, et l'appui financier et technique sera mis en place afin de réaliser les programmes qu'ils contiennent. Le VIᵉ Plan prévoit aussi une aide financière massive aux organisations non-gouvernementales (O.N.G.), afin qu'elles puissent prendre une part de plus en plus active et efficace dans le progrès socio-économique de la société.

Ainsi la philosophie qui soustend le VIᵉ Plan est claire : le développement doit être l'œuvre des populations, avec toute l'assistance nécessaire de la part du gouvernement.

« Publié en coopération avec Pakistan International Airlines. »

Livres d'étrennes

ARTS ET CIVILISATIONS

ENTRETIEN

Georges Herscher: « Nous devons élargir notre public »

« Nous devons élargir notre public ». Le Syndicat national de l'édition confirme que le marché du beau livre n'est pas en expansion : le même nombre de titres à peu près paraissent tous les ans, mais le tirage moyen des ouvrages a diminué (il est passé de 8 600 exemplaires en 1978 à 6 200 en 1982). Pourtant, les éditions Georges Herscher, une des rares maisons spécialisées dans les beaux livres, ne se portent pas mal du tout. *« J'étais beaucoup plus inquiet à la fin de l'année dernière que cette année »,* dit leur directeur. C'est une toute petite maison : elle n'emploie que quatre personnes et se trouve logée dans un modeste appartement du quartier Latin. Créée en 1980, elle a publié une cinquantaine de titres. Parmi les dernières parutions : *le Monde des bonsaï,* à 550 F, un album sur le dessinateur de mode Georges Lepape à 390 F.

« Nous avons eu des difficultés au début, reconnaît Georges Herscher. *Il fallait nous faire connaître, faire nos preuves. Aujourd'hui, nous avons un début de fonds qui nous permet de couvrir nos frais généraux. Il est cependant indispensable que nous ayons deux ou trois succès par an. »* Les best-sellers de la maison sont *le Grand Livre de l'oncle Hansi,* recueil de dessins de l'illustrateur alsacien, qui s'est vendu à treize mille exemplaires, et *le Chat indispensable* (la présence du petit félin dans la littérature, la peinture, la photo), ouvrage de conception américaine, dont le premier tirage, de 5 000 exemplaires, a été épuisé en trois semaines. Si le succès de ce dernier livre ne constitue pas une surprise, compte tenu de l'intérêt que la société française porte à cet animal, en revanche, personne ne pensait que l'oncle Hansi aurait une telle audience.

« C'est vrai que les goûts du public sont imprévisibles et que nous ne sommes jamais à l'abri d'une mauvaise surprise, qui pourrait être catastrophique », dit Georges Herscher. La publication d'un livre illustré en couleurs représente en effet un investissement considérable : 500 000 F pour l'ouvrage sur Lepape, tiré à quatre mille exemplaires, dont 150 000 F de frais de photogravure. *« Les droits que nous payons sont parfois presque aussi élevés : droits à l'auteur de l'œuvre, au photographe qui la reproduit, souvent aussi à son propriétaire, collectionneur privé ou musée. Certains photographes demandent jusqu'à 2 000 dollars pour un cliché. »*

VASSILIS ALEXAKIS.

(Lire la suite page 20.)

Comment vivait-on au Moyen Age ?

Savez-vous que le lapin n'est apparu en Angleterre qu'au XIIe siècle ; que le moulin à vent ne s'est mis à tourner qu'au XIe siècle, et parce que les Arabes nous l'ont apporté ; que la brouette a été inventée au XIIIe siècle, mais que nos ancêtres imposaient déjà à leurs bœufs et à leurs chevaux les jougs et les colliers que nous connaissons ; que les abricots ont suivi le retour des croisés ; qu'il a fallu attendre le XIVe siècle pour que le vêtement masculin et féminin se différencie... ?

Toutes ces informations amusantes et beaucoup d'autres sont à glaner dans *le Moyen Age,* de Robert Delort, professeur d'histoire à Paris-VIII et à l'Ecole normale supérieure. Son auteur le donne modestement pour une « histoire illustrée de la vie quotidienne ». Il est bien plus que cela. Il interroge et fait parler les documents que l'art nous a laissés et qui sont reproduits, là, sous nos yeux, avec leurs enseignements. Le superbe tableau de Van Eck, *les Epoux Arnolfini,* a droit à toute une page de commentaire. On ne nous fait pas remarquer les couleurs, la composition, les marques qu'il porte de l'école flamande, mais tout ce qu'il apprend sur un riche bourgeois qui se fait peindre le jour de ses noces. Soupçonne-t-on quand on regarde le tableau seulement pour sa beauté les symboles qui s'y cachent et qui définissent l'esprit d'un temps ?

C'est à la recherche de cet esprit, des conditions matérielles qui le modèlent, de sa lente évolution que Robert Delort nous convie de la manière la plus pittoresque. Eclairé par ces vestiges de l'art, son texte nous fait proprement vivre au Moyen Age entre les paysans, les chevaliers, les clercs et ces bourgeois lents à naître dans une société d'ordre qui, même au XIe siècle, *« ne faisait sa place ni à l'homme des villes ni à celui qui errait sur les routes ».*

Au commencement de ces mille ans d'histoire était la forêt... Elle ressemble à celle qui nous reste aujourd'hui. Au fond la nature médiévale ne diffère pas ou peu de la nôtre. Ce qui a changé, ce sont les rapports que l'homme entretient avec elle et la représentation qu'il en a. Si nous pouvons donc encore aisément imaginer le cadre de cette vie, il nous est beaucoup plus difficile de comprendre *« les mentalités d'une civilisation précartésienne, fondamentalement chrétienne, semée de réminiscences barbares et classiques, qui ne doutait de rien, qui avec les mêmes yeux voyait ailleurs et qui se nourrissait de certitudes dont beaucoup ne nous semblent plus vraies ».*

Or, pourtant, voici ces hommes, voici ce qu'ils mangent – et le plus souvent à leur faim – voici comment ils naissent, comment ils meurent, comment ils travaillent et quels sont leurs outils, ce dont ils rêvent et ce qui les réjouit...Tous les apports scientifiques de la « nouvelle histoire » sont utilisés ici. Et parce que le conteur a l'imagination vive et le goût du concret, parce qu'il a aussi le talent pour le dire. On peut lire de deux manières cette « vie quotidienne » à travers les images et leurs précieuses légendes ou en plongeant dans un texte toujours clair et savoureux.

JACQUELINE PIATIER.

★ LE MOYEN AGE, de Robert Delort. 340 pages. 25,5 × 31 cm, 580 illustrations, dont 45 en couleurs. Le Seuil. En souscription chez les libraires jusqu'au 31 décembre à 360 F, ensuite 400 F.



Si l'on met à part les paysans, les métiers du bois (menuisiers, charpentiers) sont majoritaires dans les campagnes; charrons et forgerons les suivent de près et s'installent avec leurs tenailles, marteaux et enclume. La miniature ci-dessus, qui date du sixième siècle, nous montre des scies et enclumes ayant déjà des formes qui nous sont familières.

Ont réalisé ce supplément B. Alliot, D. Hastin-Guiraut et S. Carrier, avec la collaboration de V. Alexakis, J. Piatier, J.-Y. Nau, F. Gaussen, J.-P. Péroncel-Hugoz, T. ben Jelloun, S. Eisneln, N. Zand, P. Drachline, M. Niedergang, J.-P. Clerc, A. Jacob, E. Gordon, J.-F. Angereau, Y. Rebeyrol, G. Guitard-Auviste et B. de Camas.

Le Monde a déjà publié un supplément sur les livres d'étrennes dans son numéro daté 7 décembre. *Le Monde des livres* daté 9 décembre consacrera une page aux albums.

Suite romane

« L'univers des formes » publie le second des deux tomes que cette collection prestigieuse entre toutes, et qui compte maintenant trente volumes, consacre à l'âge roman, dont elle a resserré les limites entre 1060 et 1290. On se rappelle que, pour étudier cette époque, elle a adopté une coupure non pas chronologique, mais géographique, suivant un axe nord-sud, tracé par les vallées de la Meuse, de la Saône et du Rhône. *Le Temps des croisades,* l'an dernier, avait présenté les monuments situés à l'ouest de cet axe. *Les Royaumes d'Occident* couvre aujourd'hui le reste de la chrétienté, c'est-à-dire l'est de la France, la péninsule Ibérique, les îles Britanniques, auxquelles la Norvège est rattachée en raison de ses liens avec l'Angleterre à cette haute époque.

Les auteurs et le plan adopté sont les mêmes que dans le précédent volume. Xavier Barral Altet, professeur à l'université de Rennes, étudie les monuments civils et religieux, la sculpture et les mosaïques (pavement des sols) qui les décorent. François Avril, conservateur au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, s'attache aux « arts de la couleur » à travers les fresques, les vitraux et surtout les enluminures. Danielle Gaborit-Chopin, conservateur au musée du Louvre, présente les objets d'art : ciboires, crosses, plaques d'ivoire, émaux, etc.

C'est un survol savant et superbement illustré, où les hautes nefs de Conques et de Saint-Jacques-de-Compostelle, où les portails de Poitiers et de Ripoll, en Catalogne, les tympans de Vézelay et d'Autun, les chapiteaux de Lerida et de Chichester, en Grande-Bretagne, rivalisent de beauté et d'inventions, tandis qu'éclatent les couleurs des peintures murales de Tavant, de Saint-Savin, des fresques déposées au musée de Barcelone, ou de celles qui font du Panthéon de San-Isidoro, à Leon, un trésor inestimable.

Les trois spécialistes insistent surtout sur les influences qui s'exercent d'un bout de l'Europe à l'autre, reflets des grands brassages de l'histoire. Les sculptures de l'Aunis et de la Saintonge ont marqué les bas-reliefs de l'Angleterre, tandis qu'un maître enlumineur de la cathédrale de Winchester est venu peindre les fresques, aujourd'hui disparues dans la tourmente de la guerre civile, du couvent espagnol de Sigena. Et ce sont des brodeurs anglais qui réalisèrent l'extraordinaire broderie de la reine Mathilde pour l'évêque de Bayeux.

De l'Angleterre à l'Ile-de-France

Deux nouveaux titres de la collection « La nuit des temps » viennent à point compléter *les Royaumes d'Occident.* Dû à Lucien Musset, professeur à l'université de Caen, le premier s'adresse à *l'Angleterre romane,* dont « L'univers des formes » vient de souligner l'activité. Plus modeste dans sa réalisation, encore que l'héliogravure qu'il utilise pour ses planches en noir et blanc assure à celles-ci une grande qualité, ce livre, qui ne couvre que le sud de l'île a l'avantage d'étudier en détail les grandes cathédrales de Winchester, Rochester, Saint-Albans, Norwich, Ely, etc., et de faire découvrir d'adorables églises paroissiales, enfouies dans la verdure, comme celle de Barleston. Comme *les Royaumes d'Occident,* il met en lumière, mais mieux encore que lui, les saisissants chapiteaux de Chichester où la vie de Lazare vient s'inscrire.

Le second volume de la « La nuit des temps » fournit le même inventaire détaillé pour l'*Ile-de-France.* On l'attendait depuis longtemps. Anne Prache, professeur à l'université de Paris-Sorbonne, nous conduit à la rencontre des monuments romans de Paris, du Beauvaisis, du Vexin français, de la Seine-et-Marne, de l'Eure-et-Loir, jusqu'à Château-Landon au sud et Beauvais au nord.

Elle nous décrit ainsi une bonne cinquantaine d'églises, des plus grandes et des plus connues aux plus petites, perdues dans les villages. Elle inclut Saint-Denis que *les Royaumes d'Occident* prenait plutôt le parti d'exclure. Mais elle consacrera aussi bien quelques pages et quelques jolies vues au bijou que garde Lavilletertre, simple bourg de l'Oise.

Ces monographies, à la description précise, apportent non seulement une histoire des formes romanes, chapiteaux, statues, colonnes, clochers, mais un précieux itinéraire pour les curieux de notre contrée.

J. P.

★ LES ROYAUMES D'OCCIDENT. Tome II du « Monde roman » (Gallimard). Collection « L'univers des formes », 460 pages, 493 illustrations noir et couleur, 440 F.

★ ANGLETERRE ROMANE. Tome I, le Sud de l'Angleterre, par Lucien Musset. Collection « La nuit des temps », n° 59, 373 pages, 150 planches noir et blanc. Zodiaque, diffusion Weber, 145 F.

★ ILE-DE-FRANCE ROMANE, par Anne Prache. Collection « La nuit des temps », n° 60, 495 pages, 216 planches en noir et blanc. Zodiaque, diffusion Weber, 180 F.

Médecins à l'hermine

Plonger vers la médecine du Moyen Age, c'est découvrir à quel point l'Église a non pas freiné, comme on le dit souvent, mais modelé, dirigé et étouffé un extraordinaire besoin de savoir. Un passionnant voyage à travers quelques-uns des manuscrits de la Bibliothèque nationale – la plus riche collection mondiale - vient le rappeler avec l'aide du commentaire de Mme Marie-José Imbault-Huart, secrétaire générale de l'Académie d'histoire de la médecine internationale.

A l'ombre des cathédrales, on assiste à un intenable écartèlement entre la foi toute-puissante et le désir de comprendre, de guérir. La volonté de savoir contre le devoir de respecter une vérité révélée marquera un millénaire de notre histoire. Rien, dans tout cela, de statique. On assiste même à de jolies empoignades tant est convoité le champ de la souffrance, de la naissance et de la mort. C'est à qui parviendra à vaincre l'autre, du médecin et du chirurgien, du laïc et du religieux, voire, pour l'obstétrique, de la femme et de l'homme.

Les documents aujourd'hui présentés (manuscrits, incunables, velins) ont été réalisés sur fond d'épidémies meurtrières (la peste de 1348 tuera 30 % de la population européenne), de famines, d'intoxications. On y voit les malades touchés (guéris ?) par le roi, saignés, souffrir. Le médecin, ici, ne soigne pas un organe mais un homme-zodiaque, un microcosme, la petite partie du Tout. Démuni, son art est noyé dans une représentation rigide de l'univers.

Personne, pourtant, ne rit. Molière n'est pas encore prêt de naître. De cette étonnante lucarne sur l'angoisse et les tâtonnements de nos ancêtres, on retiendra une image parmi les plus clairement symboliques. Une danse macabre de la fin du quinzième. La mort, cadavre nu vidé de ses entrailles, tente d'entraîner avec elle un médecin chaudement vêtu d'hermine. Face au ciel bleuté, l'homme de l'art semble ailleurs. Il mire des urines.

JEAN-YVES NAU.

★ LA MÉDECINE AU MOYEN AGE. Éditions de la Porte Verte. 192 pages. Format 24 × 31, 105 illustrations couleur, dont 70 pleine page. Relié toile sous jaquette en couleur. Diffusion Weber. 375 francs jusqu'au 31 décembre ; 445 francs ensuite.

Georges Herscher

« Nous devons élargir notre public »

(Suite de la page 19.)

On court naturellement moins de risques en réalisant un projet à plusieurs. Plutôt rares sont les livres illustrés qui ne paraissent que dans un seul pays. Le beau livre est essentiellement un produit hors frontières : *le Monde des bonsaï*, sujet japonais, a été traité par un Allemand et imprimé en Italie avant de venir en France. La moitié environ des livres publiés par Georges Herscher ont été conçus à l'étranger. *« Ces livres nous coûtent moins cher*, dit-il. *Cependant, là encore, on n'est pas à l'abri d'une mauvaise surprise due à une hausse brusque du dollar, monnaie dans laquelle se traitent souvent les contrats. »*

Convaincre les financiers

Le livre sur Lepape, conçu par lui, n'aurait probablement pas vu le jour si un éditeur anglais, un allemand et un américain ne s'étaient intéressés au projet. *« Il me semble que la mode constitue un bon sujet, encore peu exploré, pour le livre illustré*, dit-il. *Elle suscite un intérêt croissant à l'étranger, mais aussi chez nous, en particulier chez les jeunes, si j'en juge par la place que lui accorde* Libération. » Il envisage de lancer une série d'ouvrages sur ce sujet, peut-être avec l'appui des maisons de haute couture.

Comme la collaboration avec les éditeurs étrangers n'est pas toujours très facile (ils vendent cher et achètent peu), il cherche de nouveaux partenaires un peu partout. Il constate que le beau livre est soutenu en Italie et aux Etats-Unis par les banques, les grandes entreprises, les fondations. Il s'efforce de convaincre un établissement financier français de l'aider à sortir une collection sur l'art insolite (un certain nombre d'exemplaires paraîtraient sous le nom de l'établissement en question). Il a considérablement développé depuis un an sa collaboration avec les musées français, dont il publie les catalogues à l'occasion de certaines grandes expositions. Il a sorti ainsi un album de photos de William Klein avec le Centre Georges-Pompidou (les publications de ce musée sont diffusées par Flammarion, comme celles de Herscher), *le Livre des expositions universelles* avec le Musée des arts décoratifs, et même un *Wagner et la France* avec la Bibliothèque nationale et l'Opéra de Paris.

« En règle générale, les musées fournissent la documentation — ils ont le droit de reproduire les œuvres qu'ils exposent, — et nous, nous assurons la partie éditoriale. Ce genre d'association permet à l'éditeur de toucher la clientèle des musées et aux musées d'atteindre celle des libraires. Nous faisons une édition brochée pour les musées et une reliée, un peu plus chère, pour les libraries. »

Ancien financier, venu à l'édition par le biais du groupe Hachette, où il a dirigé pendant dix ans les éditions du Chêne, Georges Herscher croit à l'avenir du beau livre. *« Nous ne pourrions certes pas survivre en ne publiant que des livres sur l'art ou sur les grands photographes*, dit-il. *Nous devons diversifier notre production, comme l'ont fait Abrams aux Etats-Unis et Dumont en Allemagne, il nous faut surtout élargir notre clientèle. Nous connaissons mal notre public, mais je crois que nous avons une clientèle potentielle importante en province. »*

VASSILIS ALEXAKIS.

ARTS ET CIVILISATIONS

Symphonie gothique

L'autre magistrale histoire de l'art qui poursuit son cours parallèlement à « L'univers des formes », mais plus vite que cette dernière, la collection Lucien Mazenod, aborde cette année *l'Art gothique*. Le conservateur du musée de Cluny et du musée d'Ecouen, Alain Erlande-Brandenbourg réalise cette gageure de présenter, seul et dans un unique volume, une époque de l'art qui s'étend sur trois siècles et demi. Le gothique naît en Ile-de-France dans la seconde moitié du douzième siècle, avec le chœur de l'abbaye de Saint-Denis. Pendant le treizième siècle, il s'impose en Europe, trouvant dans les pays du Nord un terrain plus favorable qu'en Italie. Il évolue partout pendant les deux siècles suivants, inventant des formules nouvelles, passant du style rayonnant au flamboyant et au perpendiculaire.

La performance s'augmente encore du fait que l'âge gothique voit se développer, à partir du quatorzième siècle, la peinture. La riche école flamande, les portraits de Fouquet, les créations de Giotto à Assise, à Padoue, les chefs-d'œuvre de l'école d'Avignon succèdent ainsi aux réalisations d'une architecture où le vide l'emporte de plus en plus sur le plein. La sculpture, dont le réalisme s'affirme, ne figure plus seulement sur les portails des églises. Elle quitte de même les chapiteaux pour conquérir une existence indépendante. Et, cependant, le vitrail, l'enluminure, l'orfèvrerie, le travail de l'ivoire poursuivent leur évolution tandis que la tapisserie atteint à un sommet avec l'*Apocalypse* d'Angers.

Par la qualité des planches en couleurs, le raffinement qui préside aux prises de vus, la mise en pages, les livres de Lucien Mazenod demandent d'abord à être vus avant d'être lus. *L'Art gothique* enchante d'emblée par l'envolée des arcs-boutants, l'élancement vertigineux des nefs et des chœurs, les nervures qui ramifient les voûtes, les bleus éperdus des peintures. Il ne se limite pas à cela. La partie documentaire qui occupe la seconde moitié du volume dresse, en près de cent pages, l'inventaire des principaux monuments religieux et civils que cette époque nous a laissés à travers la France, l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre et le Saint-Empire. Un guide précieux.

J. P.

★ **L'ART GOTHIQUE, de A. Erlande-Brandenbourg. Collection « L'art et les grandes civilisations », dirigée par Lucien Mazenod. 628 p., 932 illustr., dont 160 planches en couleurs, Ed. Mazenod. 615 F.**

La Crète ou au plaisir de Zeus

Au large, dans la mer vineuse, est une terre
Aussi belle que riche, isolée dans les flots
C'est la terre de Crète, aux hommes innombrables
Aux quatre-vingt-dix villes...

La Crète qui nous est présentée dans ce bel album réalisé par des universitaires et des journalistes suisses n'est sans doute pas très différente de celle qu'a connue l'illustre navigateur, avec ses côtes caillouteuses, ses montagnes tôt enneigées taillées de gorges et de défilés abrupts, ses tapis de raisins exposés pour être séchés, ses forêts d'oliviers, ses riches plaines animées par les grands bras des éoliennes, ses paysans, ses bergers et ses pêcheurs — et aussi ses innombrables vestiges de la glorieuse époque du roi Minos : le palais de Cnossos, les statuettes en céramique vernissée de femmes richement vêtues et aux seins nus, brandissant les serpents de la fertilité, les vases décorés, les bijoux en or.

Une séduisante introduction pour visiter ce lieu béni, où Zeus vit le jour et où Platon situe son dialogue de *Lois* sur la cité idéale.

Professeur de grec à l'université de Genève, Olivier Reverdin nous rappelle que nombre des mots que nous ont légués les Grecs (1) ont leur origine dans la langue de Minos : le vin et l'huile ; le pois, la menthe et l'absinthe ; la rose, la jacinthe et le narcisse ; la sandale et le sac ; l'éponge et la pourpre ; la cithare et la seringue — et même le gouvernement, le laïcisme et la sidérurgie...

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

★ **LA CRÈTE, de H. Guanella et Olivier Reverdin, photographies de K.-D. Francke et Hans R. Hoegler, un volume relié pleine toile, format 30 × 24, 193 pages, 112 planches en couleurs, cartes, index, la Bibliothèque des arts, 270 F.**

(1) Signalons la réimpression de *la Grèce antique 480-330 av. J.C.*, par Jean Charbonneaux, Roland Martin et François Villard, troisième des quatre volumes de l'ensemble sur « Le monde grec », dans la collection « L'univers des formes », créée par André Malraux, Gallimard.

Beautés interdites de Syrie

Il faut se réjouir et non se scandaliser que, en dépit des affrontements politiques entre Etats, des Syriens et des Français s'emploient à maintenir à un haut niveau la présence culturelle syrienne en France : exposition du Petit Palais avec un très beau catalogue, concert de musique syrienne à la Maison des cultures du monde, édition par l'Imprimerie nationale de la traduction d'un chroniqueur syrien médiéval par André Miquel (*le Monde* du 11 novembre), etc.

Et pour couronner le toit, par ces temps de fête et d'austérité, un superbe et abordable ouvrage sur l'art et l'histoire en Syrie de Sumer à l'Islam. L'artisan en est un jeune architecte encore inconnu, Gérard Degeorge, professeur à l'Ecole des beaux-arts de Paris, passionné d'art oriental et qui a accompli au Levant plusieurs séjours pour réunir une iconographie très variée et très claire. Aussi regretterons-nous un peu qu'il n'ait pas jugé bon de pousser le souci de perfection, qui d'évidence anime son travail, jusqu'à nous donner au moins un aperçu des quelques réalisations du Mandat français, pour lequel travailla vers 1930 le grand architecte Michel Ecochard. (Maison d'hôtes du palais Azem de Damas.)

On regrettera avec un peu plus d'insistance que, pour la période arabe, Gérard Degeorge n'ait pas réservé une petite place à des édifices chrétiens autochtones, sans doute moins importants pour l'histoire de l'art que pour l'histoire tout court, mais témoin d'une chrétienté vieille comme le christianisme et toujours bien vivante avec ses patriarches, ses couvents cachés et ses églises bondées. Le chemin de Damas tout de même...

Le pavillon des Fous-Dangereux

Mais rien n'est parfait, et le livre-album des Editions Hermann sur la Syrie prend d'autant plus de valeur, par les temps qui courent, que les vicissitudes politiques interdisent d'aller admirer sur place les innombrables beautés dont la Syrie est littéralement parsemée ; pour n'en citer que quelques-unes au hasard : Ugarit, où, en mars 1928, un fellah redécouvrit par hasard la colonie phénicienne qui sans doute inventa l'alphabet ; Bosra, capitale si orgueilleuse de l'Arabie romaine qu'elle avait son ère et sa monnaie propres, avec son théâtre noir colossal redécouvert en 1854, à peu près intact grâce au comblement dont il fut l'objet à l'époque islamique ; basiliques byzantines, comme abandonnées de la veille, dans les montagnes surplombant Antioche que la France mandataire détacha arbitrairement de la Syrie pour les donner à la Turquie ; forteresses latines ou arabes, dominant la Méditerannée ou s'y baignant. Et des chefs-d'œuvre de grandeur architecturale comme le pavillon des Fous-Dangereux de l'hôpital mamelouk Arghoun d'Alep ; des vestiges totalement inattendus, tel le palais du calife Haroum el-Rachid à Raqqa, sur l'Euphrate. Comme si nous avions, en Europe, un morceau d'une résidence de Charlemagne ! Mais l'empereur d'Occident vivait dans des chalets en bois...

Comme écrivait Viollet-le-Duc : *« Il existe entre l'architecture et la valeur réelle d'une nation des rapports tellement intimes qu'on pourrait faire l'histoire morale des peuples en examinant leurs édifices. »* Degeorge nous le rappelle fort à propos. Mais cet architecte ne connaît pas que les œuvres écrites ou bâties de ses prédécesseurs occidentaux ou orientaux. Ce qui ne gâte rien, il dispose aussi d'une vaste culture historique et littéraire, grâce à laquelle il nous fait découvrir la Syrie de jadis ou naguère, aussi bien à travers le savoureux *Carnet arabe* de Matzneff (La Table ronde, 1971) que grâce aux anciens chroniqueurs mahométans, voire à Nietzsche ou à Julien. L'empereur apostat qui mourut en défendant la Syrie contre les Perses avait déjà jugé que ce pays était *« supérieur à tout, par la grandeur des temples, l'heureuse température des saisons, la limpidité des fontaines »*, toutes qualités que la Syrie, Dieu merci, a conservées jusqu'à nous et que Gérard Degeorge illustre à merveille.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

★ **SYRIE : ART, HISTOIRE, ARCHITECTURE, de Gérard Degeorge, un volume 240 × 280, 272 pages, 270 illustrations dont 236 photos inédites en couleurs, relié sous jaquette illustrée. Ed. Hermann, 320 F.**

La Perse et ses jardiniers des âmes

La tradition picturale persane est liée au livre, plus exactement au poème qui lui sert de support. Les peintres ne signaient pas leurs œuvres. Quant à ceux que l'on connaît, comme Djoneyd, Behzad et Soltân Mohammad, ils sont de véritables énigmes. Ils puisaient librement dans l'imaginaire des poètes avec qui ils déchiffraient le monde tout en donnant une autre manière de voir, c'est-à-dire de rêver la vie en écartant le voile du réel apparent. Ils représentaient justement un réel invisible à première vue, parce qu'il est absous de toute apparence sensible. Comme les poètes mystiques de l'époque, Omar Khayyâm (mort en 1132), Hâfiz (1389) ou Khâgâni (1199), ils tentaient de découvrir la part d'ombre de l'être, ce qu'il retient captif à l'intérieur du *bâtine*, sa cage thoracique.

Un dépassement du réel immédiat

Tel « le jardinier des âmes », le peintre travaille le *détail*, détourne le sujet énoncé et réalise dans un espace précis un équilibre miraculeux des dissonances.

Hâfiz affirme : *« Une peinture même parfaite est terne quand elle n'est pas le modèle. »* Or il y a chez les miniaturistes persans un dépassement du réel immédiat en utilisant les éléments du quotidien. Le modèle est intérieur ; il est à découvrir par-delà les traits et les visages. Il est dans le regard de celui qui scrute la toile et qui cherche à retrouver dans ces *teintes franches* déposées en aplat les traces ou du moins les signes de son âme.

Ces peintres complétaient et visualisaient l'intériorité spirituelle du poète. Même quand celle-ci est désespérée comme dans le cas d'Omar Khayyâm, qui écrivait : *« Heureux celui qui part au plus vite/Et fortuné celui qui n'est même pas né »* ; ou dans celui de Khâgâni, pour qui *« la vie est un songe que la mort interprète »*, le peintre traçait des chemins dans le ciel de l'invisible et laissait l'humour percer à travers de petits détails à peine esquissés.

Un mot à propos d'un mythe têtu : l'islam n'a jamais interdit l'image ou la peinture figurative. Seul le visage du Prophète est à ne pas dessiner. Les peintres persans figuraient le Prophète mais sans lui donner un visage. C'était là une façon de redoubler le mystère et l'énigme entre le visuel et l'inconçu.

Carrefour où se rencontrèrent les grandes cultures de l'ancien monde — l'Occident chrétien et l'Orient taoïste, — la Perse a été un pays secoué en permanence par des invasions multiples. Ses peintres et poètes ont retenu de ces secousses les blessures profondes qu'ils ont couvertes d'un voile laissant voir un extrême raffinement et une grande délicatesse.

TAHAR BEN JELLOUN.

★ **LES JARDINS DU DÉSIR. Sept siècles de peinture persane. Par A.-M. Kevorkian et J.-P. Sicre. Ed. Phébus, 270 p., 490 F (440 F jusqu'au 31-12-83).**



ARTIONS

La Crète ou au plaisir de Zeus

La Perse les jardiniers des âmes

MODE miroir de la société



ARTS ET CIVILISATIONS

Fascinants Incas

Que savons-nous des Incas, et surtout de ceux qui les ont précédés sur les territoires occupés approximativement aujourd'hui par l'Equateur, le Pérou et la Bolivie ? Peu de chose finalement. La cité perdue du Machu-Picchu n'a été découverte, un peu par hasard, qu'en 1911. Ce nid d'aigle, dans son écrin de jungle et de pics tropicaux, est devenu un haut lieu du tourisme international. D'autres citadelles, d'autres temples dorment encore sous les sables des déserts côtiers du Pacifique ou dans les contreforts noyés de pluies du bassin amazonien. Encore disposons-nous sur la civilisation inca proprement dite des témoignages directs des conquérants et des chroniqueurs de la Renaissance. Mais toutes les autres sociétés préhistoriques d'Amérique du Sud restent mystérieuses. « *Nous ignorons les concepts philosophico-religieux, le panthéon et les croyances de ces hommes. Nous ne savons pas d'où ils venaient et nous ne parvenons pas à déterminer ni comment ils se sont imposés à leurs prédécesseurs ni pourquoi ces derniers ont disparu.* »

Cette remarque d'Henri Stierlin, auteur de *l'Art inca et ses origines* (troisième volet d'un superbe triptyque, après *l'Art maya* et *l'Art aztèque et ses origines*, chez le même éditeur), donne la mesure de ce qui reste à faire. Or l'archéologie, surtout au Pérou, en est à ses balbutiements. Les rivalités nationales ne facilitent pas les recherches. En outre, les pilleurs, officiels ou privés, de tombes et de monuments ont parfois déjà effacé toutes les traces. Tous les savants ne sont pas d'accord sur les origines du peuplement de l'Amérique du Sud s'il est admis que les grandes migrations asiatiques à travers le détroit de Behring ont été prépondérantes. Mais d'autres courants migratoires viennent sans doute aussi de l'Europe septentrionale. En fait, toutes nos connaissances sur la chronologie précolombienne andine sont régulièrement remises en question.

Trois mille ans avant notre ère, des hommes vivaient déjà sans doute sur le promontoire de Paracas, au sud de Pisco. La découverte du site de Valdivia, en Equateur, a prouvé que l'art de la céramique, en Amérique du Sud, était antérieur de deux millénaires à celui du Pérou. Le sanctuaire de Chavin, dans le haut Pérou, unique site connu ayant eu, pour des raisons qui restent à éclaircir, un lien direct avec la grande forêt amazonienne, reste globalement un « mystère », encore difficilement accessible depuis le callejon de Huaylas dominé par les 6 000 mètres glacés de la cordillère blanche. Et que dire des « lignes » dans le désert de Nazca, irritante énigme ayant suscité des tentatives d'explications proches de la science-fiction ?



L'un des dessins de la région de Nazca-Palpa : le grand colibri, long de 95 m, tracé d'un seul trait dans le sol du désert. La sécheresse du climat a préservé pendant plus de 1500 ans ces vestiges laissés en bordure de la plaine fertile.

Le grand mérite du dernier ouvrage de Stierlin, illustré de deux cent vingt planches en couleurs originales, est de nous rendre sensible à cette « continuité » de l'homme dans un voyage qui s'étale au moins sur cinq millénaires, de 3500 avant J.-C. jusqu'en 1533, lorsque le conquérant espagnol met fin au rayonnement inca. Statuettes religieuses ou utilitaires, stèles, temples, fortifications, pyramides, tissus, masques l'art est cette ligne mélodique et cohérente qui nous permet d'imaginer les liens et les messages transmis entre les différentes cultures et civilisations à travers les siècles. De Valdivia à Machu-Picchu, il n'y a pas rupture, seulement des « maillons » manquants. Chavin, Mochica, Paracas-Nazca, Tiahuanaco, Chimu, des noms, des symboles qui jalonnent une seule histoire.

Certaines de ces cultures « méconnues » d'Amérique du Sud étaient contemporaines de Sumer et de l'Egypte pharaonique. On était fasciné par les Incas. Et l'on s'aperçoit que Chavin est l'équivalent des Olmèques du Mexique, des précurseurs et des inspirateurs. Il y a aussi, sur les côtes et les hautes terres d'Amérique du Sud, des pyramides de la Lune et du Soleil, et dans les masques le même regard sur la mort.

MARCEL NIEDERGANG.

★ **L'ART INCA ET SES ORIGINES, d'Henri Stierlin, un volume 24 × 32, 212 pages, 220 illustrations en couleurs, 40 plans et cartes, relié sous jaquette pelliculée en couleurs, Seuil, prix de lancement jusqu'au 31-12-1983 299 F, ensuite 340 F.**





Alchi, chef-d'œuvre de l'art bouddhique

Il y a dix ans encore, Alchi était un nom parfaitement inconnu en Occident, sauf de très rares spécialistes qui avaient eu l'occasion de visiter ce monastère niché dans la haute vallée de l'Indus. Mais, en 1976, New-Delhi a ouvert le Ladakh aux visiteurs étrangers ; et, depuis lors, on commence à savoir qu'Alchi peut pendre place, aux côtés des grottes d'Ajanta ou de l'oasis de Tun-Huang, au nombre des hauts-lieux de la culture bouddhique. C'est le mérite du superbe ouvrage de photographies de Lionel Fournier de le révéler aujourd'hui à un plus vaste public.

Les peintures revêtant les parois, les plafonds et les statues des principaux bâtiments de ce sanctuaire forment effectivement un ensemble à peu près sans égal sur tout le continent asiatique. Le climat très sec de cette haute région trans-himalayenne, à peu près hors d'atteinte de la mousson, a permis que soient préservés les merveilleux camaïeux des fresques d'Alchi — et ce depuis près d'un millénaire pour les plus anciennes. La localisation du monastère hors du Tibet lui a, d'autre part, évité les saccages de la révolution culturelle chinoise.

Mais une crainte se fait jour, à présent : l'afflux, quelques semaines par an, de centaines de visiteurs dans les salles exiguës et obscures d'Alchi menace l'ensemble aussi sûrement qu'étaient naguère menacés les bisons magdaléniens de Lascaux. En attendant que l'UNESCO s'attelle au sauvetage de ce chef-d'œuvre en péril, les amateurs français, de plus en plus nombreux, des « choses de l'Orient » en général et du monde bouddhique en particulier recevront avec enchantement le livre de L. Fournier, savamment préfacé par M. Pratapaditya Pal, professeur à l'université de Californie du Sud, spécialiste des arts de l'Inde et de l'Himalaya.

J.-P. C.

★ **« ALCHI, UNE MERVEILLE DE L'ART BOUDDHISTE AU LADAKH », de L. Fournier et P. Pal.**

★ **Ed. Kumar (distribué en France par la librairie Palissades, 21, rue Bonaparte, 75006 Paris. 284 pages, dont 200 planches en couleurs, 495 francs).**

Images de la Chine

Riche récolte cette année pour les amateurs d'iconographie et d'arts chinois. Le plus beau fruit est évidemment l'œuvre de Mme Nicole Vandier-Nicolas. *Peinture chinoise et tradition lettrée* couronnent de longues années de recherche, d'étude et de passion. Peut-être aussi est-ce le plus déroutant, celui, du moins, qui pose le plus de questions pour le lecteur occidental amené à découvrir ici l'autre sens que peut avoir, dans une autre civilisation, le mot « peinture ».

La maîtrise d'une technique — « *le trait sans reprise est au commencement et à la fin du langage plastique* », — le perfectionnement d'un style ne sont qu'étapes nécessaires mais initiales dans l'accomplissement d'un art qui, très tôt, est avant tout « *langage du symbole* » et exercice spirituel. Le confucianisme, bien sûr, mais aussi le taoïsme et le bouddhisme ont tout à tour et simultanément une influence déterminante sur cette pensée graphique dont les expressions les plus anciennes — parmi celles qui nous sont parvenues — datent du troisième siècle avant notre ère. Sur plus de deux millénaires, on retrouve cette constante d'une conception presque sacrée de la peinture, fruit d'une médiation intérieure dans laquelle l'artiste parvient à s'identifier idéalement au personnage — au « *modèle* » moral — ou à la nature qu'il veut représenter. Message transmis, au demeurant, pour qui saura contempler, ou plus exactement vivre avec l'œuvre ainsi accomplie. « *D'un paravent que vous avez peint*, dit à un artiste un empereur contemporain de notre haut Moyen Age, *j'ai entendu (venir) le murmure de l'eau dans la nuit.* » Plus tard, alors que la peinture chinoise atteindra ses sommets sous la dynastie des Song, on parlera de « *poèmes qui sont des peintures invisibles* » et de peintures contemplées comme des « *poèmes muets* ».

Les courtes légendes qui accompagnent de très riches reproductions sont un précieux guide sur la manière de regarder et d'apprécier la peinture chinoise. Mais ce livre admirable est lui-même, à un autre degré, une invitation à la méditation sur l'homme et le monde qui l'entoure. Saisie par sa passion, Mme Vandier-Nicolas absout les derniers grands peintres chinois d'un excès d'académisme en rappelant que « *le système peut être absence de système* » et que « *la présence de l'esprit est présence de la Règle, qui embrasse la multiplicité des règles* ». Etant entendu que l'esprit est d'abord effort vers la perfection de l'âme — ce qui explique peut-être qu'au cours de tous ces siècles traversés de guerres civiles et de cruautés inouïes, les scènes les plus violentes que nous a rapportées la peinture chinoise sont celles de la chasse au tigre ou au loriot.

Une aura de magie

La violence est bien présente, en revanche, dans l'opéra chinois dont nous parle Jacques Pimpaneau dans *Promenade au jardin des poiriers*. Pourquoi ce titre ? Simplement parce que « *c'est en ce jardin que l'empereur Minghuang installa le conservatoire de musique et de danse qu'il fonda au VIIIe siècle* ». Ce n'est pourtant que beaucoup plus tard, au XIIIe siècle, qu'un véritable théâtre naît en Chine, héritier des bateleurs et danseurs dont il garde toujours la marque.

Relié lui aussi au sacré, entouré d'une « *aura de magie* », l'opéra chinois nous apparaît comme un art plus populaire que la peinture, même si à travers son histoire les auteurs et librettistes cherchent parfois à échapper à des thèmes jugés trop « communs » pour innover sur d'autres terrains. Ce que ne contredit pas, au moins à l'intérieur des genres, une codification minutieuse des gestes. Cinquante-deux manières de marcher sont ainsi scrupuleusement répertoriées dans le seul genre d'opéra dit « de Pékin ».

On en dira autant des masques et des maquillages — ce blanc croissant de lune au front d'un personnage signifie qu'il était « *capable d'aller en rêve aux enfers et d'y interroger les morts* », — chacun chargé d'un symbolisme si fort et si précis qu'il efface la personnalité des acteurs. Au point que ces derniers interprètent sans difficulté, même après que les actrices aient reçu droit de scène, des personnages de sexe différent. Le célèbre Mei Lanfang, l'un des derniers « monstres » de l'Opéra de Pékin, nous est présenté dans plusieurs documents photographiques dans des rôles de princesses et autres héroïnes féminines...

Jacques Pimpaneau fait autorité dans un domaine où il nous communique, en un langage accessible au profane, une part de sa science. Nous lui saurons particulièrement gré, aussi, de diriger notre attention vers un genre d'opéra régional, « rural » même, toujours très vivant en Chine parce que correspondant à un authentique goût et à une tradition populaires — que l'on regrette seulement de ne pas voir plus souvent hors de son pays natal.

Deux autres livres nous offrent, dans un registre différent, de belles images de Chine. Chez Nathan, G. Fossati nous parle de la Chine ancienne, éclairant les œuvres présentées par de courts textes empruntés aux auteurs du passé, de Confucius aux missionnaires jésuites, en passant par Marco Polo et quelques autres témoins.

L'album Larousse est au contraire consacré à la Chine la plus contemporaine, à l'intérieur comme à l'extérieur de ses frontières, puisqu'on y trouve des images non seulement de la République populaire mais aussi de Taiwan, de Hongkong, de Macao et même de la « Chinatown » de San-Francisco.

Bonne introduction, dans les deux cas, au monde chinois, même si, à l'occasion, certaines formulations peuvent être discutables — comme, chez Larousse, la présentation d'un Xinjiang et d'une Mongolie semi-désertiques comme « *la page blanche* » sur laquelle Mao Zedong « *voulait dessiner la Chine nouvelle* ».

ALAIN JACOB.

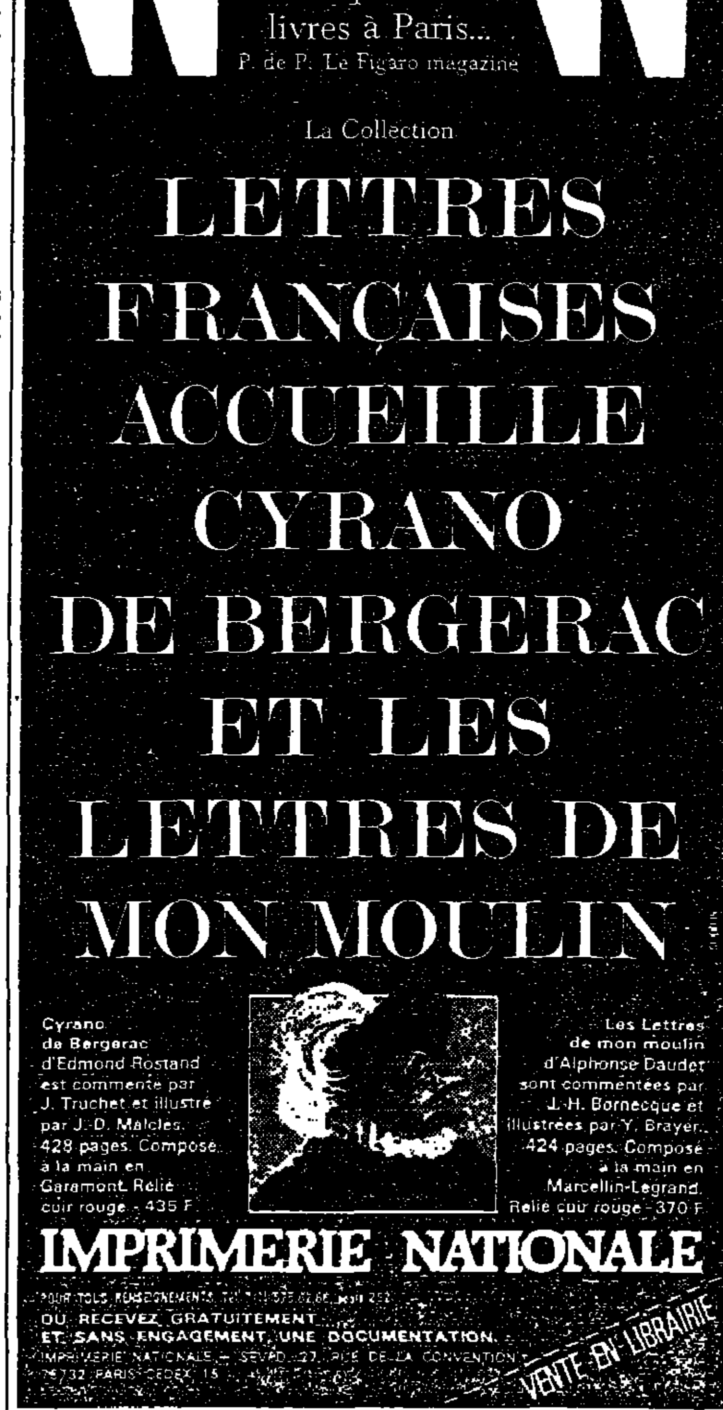
★ **De Nicole Vandier-Nicolas, PEINTURE CHINOISE ET TRADITION LETTRÉE, le Seuil, 260 p., 200 illustrations, dont 40 en couleurs. 390 F jusqu'au 31 décembre 1983, ensuite 440 F.**

★ **De Jacques Pimpaneau, PROMENADE AU JARDIN DES POIRIERS, L'OPÉRA CHINOIS CLASSIQUE, Musée Kwok On (41, rue des Francs-Bourgeois, 75004 Paris), 144 p., nombreuses illustrations dont plusieurs planches en couleurs, 180 F.**

★ **De G. Fossati, CHINE, F. Nathan, collection « Merveilles du Monde », préface d'A. Burgess, 191 p., très nombreuses illustrations en couleurs. Format 25 × 34, couverture reliée avec jaquette en couleurs, 189 F.**

★ **LA CHINE, dans la collection Larousse « Des pays et des hommes », 143 p., photographies, illustrations et cartes en couleurs, 96 F.**





ARTS ET CIVILISATIONS

L'âge d'or du Japon

Ce livre, aussi beau que dense, sur les arts de l'époque Heian au Japon (794-1192) sera pour beaucoup une révélation. Il y a eu en France, il est vrai, depuis 1958, plusieurs expositions où les Japonais ont envoyé quelques admirables *e-maki* (rouleaux peints horizontaux), des objets et des statues de ces époques lointaines (nous n'avons pas oublié celle du moine Ganjin au Petit Palais). Nous avons d'autre part une idée de la société du temps par les traductions de *nikki* (notes journalières), *monogatari* (histoires), poèmes, par les films, par les livres et les cours de nos japonisants.

Notre vision du monde japonais reste pourtant comme volontairement limitée à quelques aspects de sa culture : on pense aux arts issus du *zen*, à celui de l'estampe — si profondément lié au nôtre (japonisme). Or les sectes du bouddhisme primitif ont été génératrices d'un art aussi puissant que magnifique dans sa retenue, son intériorité, son intense spiritualité, mais aussi sa beauté formelle épanouie (on peut presque dire « charnelle » dans le cas de la sculpture). Nous n'en connaissons ici presque rien.

Il est vrai que les objets de cette époque sont presque inaccessibles, même au Japon. C'est dire l'intérêt d'un livre qui nous introduit dans tous les aspects de cet « âge d'or » où, à partir des « modèles » venus d'au-delà de la mer, parvint à s'affirmer une très originale personnalité japonaise dans une efflorescence due tout d'abord à la *pénétration* du bouddhisme venu de Chine par la Corée.

Ce travail s'appuie sur une nombreuse et belle iconographie : un choix d'architecture et de sculpture bouddhiques et *shinto*, de peinture religieuse (rouleaux de *sutra* à la calligraphie mesurée et parfaite, représentations des personnages du panthéon, *mandala)*, de peinture profane liée à la littérature, de caricature extraordinairement vivante, de *calligraphie profane*, enfin d'objets d'un artisanat superbe.

Toutefois, déplorons l'absence d'un dépliant qui aurait pu nous donner une idée de l'ampleur du déploiement des grands temples ; certains personnages, ô combien vénérés, sont trop peu présents (Jizo qui protège les enfants, Kannon aux onze têtes qui l'aide à voir le moindre être souffrant). Regrettons enfin pour le lecteur-voyageur que l'index ne donne pas les caractères japonais, qu'une carte de Nara et de Kyoto ne précise pas la localisation des temples qui abritent ces trésors. On ne chercherait pas ainsi le *Joruri-Ji* (dont les saisons changent si poétiquement le reflet dans l'étang qui le borde) à Kyoto (pages 91 à 95), mais loin dans sa province, au nord-est et tout près de Nara, en un lieu de collines anciennes où la nature est intouchée, les villages charmants, avec des pierres sculptées au tournant des chemins, et des bois pleins de dieux. Mais ce ne sont là que détails, et ce livre sera un des plus précieux plaisirs de cette fin d'année.

Ajoutons à une bibliographie riche qu'il faut relire le *Bouddha*, de J. Anboyer (Seuil), *la Genèse de la sculpture japonaise*, de F. Berthier (P.V.F.), *Histoires qui sont maintenant du passé* (trad. B. Frank. Gallimard), *Michiyuki-bun*, de J. Pigeot (G.P. Maisonneuve et Larose), les nombreuses traductions de *nikki* et de *monogatari*, de R. Sieffert (P.V.F.). A la faveur de ces lectures, c'est une merveilleuse partie de la culture universelle qui sortira peu à peu de l'ombre.

SUZANNE ESMEIN.

★ **L'AGE D'OR DU JAPON, de Rose Hempel, format 24,70 × 28,50 cm, 258 pages, 200 illustrations, dont 40 en couleurs, relié toile sous jaquette en couleurs. Presses universitaires de France, 450 F.**

Le kimono, vêtement et objet d'art

Le kimono, cet assemblage géométrique, ce « mobile » animé par les corps japonais, ne *serait sans eux autre chose* qu'une peinture décorative comme celles des portes et des paravents. Les Japonaises (comme les Indiennes avec le sari) ont eu la sagesse de ne le faire varier à travers les âges qu'imperceptiblement : la dame chinoise « de deux mille ans » trouvée intacte dans sa tombe avec son mobilier portait un vêtement de gaze légère qui est, à peu de chose près, le kimono *d'aujourd'hui ! Porté encore par*tout dans les années 50, il ne l'est plus guère que pour les occasions mondaines ou les fêtes de famille.

Le joli livre de Sylvie et Dominique Buisson, plein de pages techniques intéressantes, détaille bien les multiples aspects et usages sociaux attachés à ce vêtement qui est bien plus qu'un vêtement ; illustré de nombreuses photos en couleurs, il est publié sous les auspices de la haute couture et du cinéma japonais, et comporte d'ailleurs un chapitre sur la mode actuelle.

On peut regretter, outre l'interversion de deux légendes de photos (*yukala*), que semblent ne figurer nulle part les noms des deux musées de Tokyo qui comportent, l'un, les tissus anciens (Mingeikan), l'autre, une section consacrée au kimono moderne (Kogeikan). En revanche, on retrouve avec plaisir les noms de quelques grands (Serizawa, Moriguchi, Shimura), en précisant qu'il ne faut pas oublier les concepteurs de tissus modernes comme Matsui, qui savent si bien utiliser le passé dans leurs motifs, et le continuer.

Bien que ce « vêtement-objet d'art » ne soit pas porté hors des limites du Japon, il a de multiples leçons à donner.

S. E.

★ **KIMONO : art traditionnel du Japon, de Sylvie et Dominique Buisson. Préface de Issey Miyake, format 32 × 24, relié pleine toile sous jaquette glacée en couleurs, 272 pages, 226 illustrations dont 156 en couleurs. La Bibliothèque des Arts, 450 F.**

Samouraï ou shogún

La lame du sabre japonais, dépourvue de ses ornements, est un objet pur, le tir à l'arc tel qu'on le pratique encore au Japon est un sport admirable, tel château (par exemple d'Inuyima), tel musée silencieux d'une île de la Mer intérieure (Omishima), peuplé des plus belles armures d'apparat, hantent la lecture des romans épiques et des pièces du théâtre kabuki.

Le cinéma japonais, d'autre part, avec des films comme *les Sept Samouraïs*, *Seppuku*, *Kagemusha*, nous a *familiarisés* avec ces hommes et leur code d'honneur. Pourtant, si ce livre apporte des précisions techniques et des reproductions inégalement intéressantes d'estampes, armures, châteaux, etc., il pèche cependant par des détails qui nuisent à son intérêt.

S. E.

★ **LES SAMOURAIS, de Stephen R. Turnbull, Editions Bordas, 23 × 31, 192 pages, 230 illustrations en couleur et en noir, relié, jaquette illustrée, 149 F.**

La magie du bonsaï

Le bonsaï est en Asie un symbole d'harmonie entre l'homme et la nature et concrétise les conceptions fondamentales du zen : secret, frugalité et beauté. Transplanté depuis peu sous les ciels d'Europe, cet arbre miniature a pris une place (de choix) entre nos pots de fleurs et nos plantes vertes ; ce qui est considérée, véritablement, comme un sacrilège pour un esprit japonais ou chinois.

« Le jardinier bonsaï, explique Emmanuel Eckardt dans son essai *la Nature comme projet, s'occupe d'une créature, d'un être vivant, de manière à faire surgir dans l'imagination du spectateur des visions de paysages, des panoramas naturels. Ces arbres éveillent l'imaginaire et la mémoire, ils amènent l'esprit à se confronter dans une méditation silencieuse à sa propre image de la nature. »*

Pour nous, l'arbre bonsaï n'est pas un membre de la famille qu'on se transmet de génération en génération, mais une expérience esthétique qui nous conduit vers autre chose. A travers l'infiniment rapetissé, nous entrevoyons l'infiniment grand, l'œil entre dans l'image, se perd dans les ramures, heurte les feuillages cuivrés des érables, cherche sa voie entre les bambous, erre dans un bosquet d'ormes, s'égare. Et la légende de la photo ramène à une dure réalité *quand elle* précise que ces forêts trompeuses, domptées par leurs jardiniers, mesurent entre 40 et 60 centimètres de haut (et ont parfois plusieurs siècles d'âge) !

Un album admirable et rare, où le photographe est, à sa manière, l'artiste qui cisèle son œuvre pour en faire un chef-d'œuvre du trompe-l'œil.

En annexe, quelques conseils à l'amateur débutant constituent une bonne initiation.

N. Z.

★ **LE MONDE DES BONSAI. — Texte de Paul Lesniewicz et Emmanuel Eckardt, photographies d'Eberhard Grames, relié toile sous jaquette pelliculée et emboîtage, 28 × 37 cm, reproductions entièrement en couleurs, 188 pages. Herscher, 110 F.**

Le mirage de Samarcande

L'origine de Samarcande remonte à une lointaine antiquité, trois ou quatre mille ans avant notre ère, dit-on. En 329, sur l'emplacement actuel de la ville, Maracanda, capitale de la Sogdiane, fut conquise par Alexandre le Grand. Elle fait partie du khanat de Turquie au début du sixième siècle, tombe au huitième siècle sous la domination des conquérants arabes puis des Turcs seljoukides ; elle est complètement dévastée par Gengis Khan en 1220, mais, à partir de 1369, quand Tamerlan en fait sa capitale, Samarcande devient le centre de la civilisation musulmane d'Asie centrale, le *« point rayonnant du globe terrestre »* comme la qualifient les écri*vains de l'époque, le symbole dans* tout l'Islam du prestige et du raffinement de la civilisation persane.

En 1868, les troupes russes s'emparent de la ville, qui avait connu une décadence ininterrompue depuis la conquête ouzbèque en 1500, à cause des luttes entre tribus rivales, de l'établissement de la capitale des Ouzbeks à Boukhara et aussi du déclin du trafic caravanier. Samarcande sera, jusqu'en 1930, la capitale de la République soviétique d'Ouzbékistan (depuis transférée à Tachkent, ville sans passé). C'est aujourd'hui une grande métropole marchande et une ville industrielle importante, où la production croissante de vin, d'alcool et de bière n'incite guère au culte d'Allah. C'est aussi une ville musée, où restent encore quelques monuments de l'époque de Tamerlan ; un centre pour les touristes soviétiques et étrangers qu'attire la magie du nom de Samarcande.

Toutes les routes qui n'y mènent plus

Les deux albums de photographies qui paraissent cette année portent tous les deux le nom de Samar*cande (orthographié Samarkand)* sur leur couverture. Non seulement ils n'ont rien de commun, mais ils parlent de deux réalités distinctes qui s'ignorent — qui s'exluent — l'une l'autre. Roland et Sabrina Michaud — dont on ne peut oublier l'extraordinaire *Caravanes de Tartarie*, Chêne 1978, — ont décidé de nous égarer. Sciemment. Délibérément.

Cet ancien professeur d'anglais et sa femme, devenus photographes, *« voyageurs impénitents de l'Orient »*, qu'ils parcourent depuis vingt ans, se sont attachés, de livre en livre, à nous faire mieux ressentir cet Orient à la fois civilisé et barbare, à nous faire partager leur émotion et leur estime pour ces hommes au regard mordoré, au visage biblique, ces sages et ces saints qui se font passer pour fous. A Samarcande, ils ne sont jamais allés, mais ils en connaissent toutes les routes, et celle qu'ils nomment la *« route d'or »*... Débordant le cadre des caravanes de Tartarie, ils ont vagabondé *« des rivages de l'Empire fortuné aux confins de l'Arabie heureuse puis gagné les villes bleues de la Perse et les cités roses de l'Inde »* ; mais leur route passe aussi par Fès, Grenade, l'Ethiopie. Les déserts de dunes jaunes, où l'homme et son chameau disparaissent, minuscules, succèdent aux bulbes turquoises en céramique de faïence, au sanctuaire d'Afghanistan envahi par les pigeons, ou à ces hommes à la barbe grise et aux yeux maquillés de khôl.

Ce livre, qui mêle les lieux et les temps, ressemble un peu à un testament. Suivant la parole du prophète Mohammed qui affirme que *« Dieu est beau et aime la beauté »*, les Michaud ont traqué le reflet de la beauté de Dieu dans la beauté des formes, à tous les pôles géographiques du monde musulman. Un monde qu'ils voient se transformer, dont ils tentent de retenir l'âme. Sans nostalgie.

Tout autre est le propos de Hélène Larroche, qui, après un album sur la Turkménie nous présente, cette fois, l'Ouzbékistan : *« une terre au passé fascinant »*, *« un pays en pleine transformation »*, *« une terre aux violents contrastes »*, avec ses marchés, ses usines de tapis, ses barrages et ses canaux. Le marché de Boukhara est désert, quelques vieillards sortent de la mosquée de Samarcande, la *place du Registan* — ce forum traditionnel de la ville, — restaurée, n'est plus qu'une halte pour les visites guidées des touristes et des enfants des écoles. L'accent est mis sur l'Ouzbékistan moderne : hydrographie, industrialisation, enseignement.

Hélène Larroche nous signale, par exemple, qu'il a fallu s'occuper des 98 % d'analphabètes. Tâche difficile si l'on songe que la langue ouzbèque, proche du turc, s'écrit en alphabet *cyrillique depuis 1940* (arabe jusqu'en 1933; latin de 1933 à 1940) !

Pour choisir entre ces deux albums, tout dépend de ce que vous cherchez : un reportage sur l'Ouzbékistan *soviétique tel que vous le verriez* avec Intourist, ou bien le testament d'un Orient à la fois civilisé et barbare, éternel.

NICOLE ZAND.

★ **LA ROUTE D'OR DE SAMARKAND, de Roland et Sabrina Michaud. Un album oblong 31×27 cm, relié toile. En couleurs. Chêne, 120 p., 298 F.**

★ **SAMARKAND-BOUKHARA-OUZBÉKISTAN, d'Hélène Larroche, album oblong 21×25 cm, pelliculé. Arthaud, 108 p., 150 F.**



TRAIT

Ce lève-tôt de Sempé

Après Rien n'est simple ou Bonjour, Bonsoir, Sempé se lève *De bon matin. « J'ai froid, j'ai faim et je veux de l'amour ! »* Un employé de bureau rentre chez lui. Un voisin confie à un employé pensif, par-dessus le mur de son jardinet : *« Je cherche un sponsor. »* Sempé se moque gentiment. A la réflexion, il n'est pas si tendre que ça ! R.S.

★ ***De bon matin*, de Sempé, format 27 × 31, illustrations en noir, 102 pages, Denoël, 148 F.**

SOCIÉTÉ

Dis-moi ce que tu manges

Jacques Barrau, qui considère l'alimentation comme le lien privilégié entre les hommes et le monde végétal et animal, estime également que l'homme se nourrit autant d'imaginaire que d'aliments. Il a tenté, dans *les Hommes et leurs aliments*, une histoire écologique et ethnologique de l'alimentation humaine. Son livre, bruissant de passion, se fait aussi l'écho de l'angoisse d'une partie de la population qui supporte difficilement la dégradation des rapports entre les hommes et leur environnement naturel.

Lucide, Jacques Barrau rejoint volontiers Raymond Dart qui s'écriait : *« Eclaboussées de sang, assombries de massacres, les archives de l'histoire humaine, des premiers documents égyptiens et sumériens aux plus récentes atrocités de la seconde guerre mondiale, rejoignent le cannibalisme universel ancestral. »* De la politique de la terre brûlée au blocus de telle ou telle ville, l'arme alimentaire continue d'être le plus épouvantable moyen de pression à la disposition des Etats.

Jacques Barrau rappelle, dans une langue érudite et, quelquefois, poétique, l'origine et le cheminement des aliments. Loin de la petite mode écologique, il s'interroge sur les perspectives biologiques, sociales et culturelles de notre alimentation avec ses tristes alternatives de *« grande bouffe »* pour les uns et d'éternelle famine pour les autres.

Il convient de souligner qu'une superbe iconographie accompagne le très beau texte de Jacques Barrau.

PIERRE DRACHLINE.

★ **LES HOMMES ET LEURS ALIMENTS, de Jacques Barrau, 378 pages, relié sous jaquette, 23 × 27 cm, 200 illustrations en couleurs et en noir, Messidor-Temps actuels, 480 F.**

Quand régnait la « fée verte »

Dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, une *« fée verte »* permit à des artistes de connaître *« le plaisir qui tue »*. Baudelaire et Verlaine succombèrent devant ses charmes et purent, avec son aide, fuir un siècle oppressant. Des peintres magnifièrent ses voyages, et Daumier, Degas, Gauguin et Van Gogh lui *offrirent quelques visages.*

Marie-Claude Delahaye a essayé de retrouver cette *« fée verte »*, que certains appelaient aussi l'absinthe. Son enquête l'a conduite à Couvet, en Suisse, où l'entreprise Dubied père et fils *installa la première distillerie du* précieux liquide, en 1798. Mais la *« fée verte »* dut attendre encore quelques années avant de conquérir des palais avides de chaleur.

Son succès tenait, selon *Marie-Claude Delahaye*, à son aspect profondément social. L'absinthe se buvait en compagnie et nécessitait un savoir-faire dont le côté cérémonial présentait une certaine analogie avec la préparation du thé à la menthe *au Maroc.*

Malheureusement, très vite, une certaine presse la présenta comme un *« fléau social »*, et un *« péril vert »*. La fée devint sorcière, et on la lia à la tuberculose et à la criminalité, alors qu'elle ne représentait, au début du présent siècle, que 3 % de la *consommation d'alcool pur. La* politique s'empara vite d'elle, et le fin Léon Daudet écrit qu'il était *« pour le vin, contre l'absinthe... pour la tradition, contre la révolution »*.

Les ligues antialcooliques menèrent des campagnes contre cette boisson de *« communard »*, et leur mensuel *l'Etoile bleue*, qui tirait à 16 000 exemplaires, édita une version pour *« ouvriers »*. Des pétitions, patronnées par l'armée, la magistrature, l'Université et l'Eglise, circulèrent, et des chants populaires stigmatisèrent *« l'eau de mort »*.

Le 15 août 1914, douze jours après le début de la première guerre mondiale, le *préfet* de police *de la Seine interdisait* la vente et la consommation de l'absinthe, et, le 7 janvier 1915, un décret en interdisait la circulation sur tout le territoire. La fête continuera sans la *« fée verte »*...

P. D.

★ **L'ABSINTHE, de Marie-Claude Delahaye, 250 pages, 18 × 21, 5 cm, illustrations en couleurs et en noir, collection « Arts et traditions populaires », Berger-Levrault, 120 F.**

Les rituels de la « feuille sacrée »

En novembre 1492, Luis de Torrès, l'un des compagnons de Christophe Colomb, découvrait, à Cuba, des indigènes qui *« buvaient de la fumée »*. Depuis, l'histoire de Cuba et celle du havane s'épousent et se confondent.

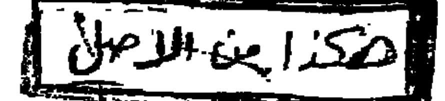
Le cigare attendit néanmoins le début du dix-neuvième siècle pour imposer à l'Europe sa loi et sa fumée, qui, comme l'écrit joliment Brian Innes, *« s'élève en courbes paresseuses et riches, éphémèrement bleues dans l'air calme »*.

Ce livre savoureux et olfactif nous enseigne tous les rituels du havane et nous révèle, en particulier, que chauffer celui-ci avec une allumette représente une parfaite hérésie. Par ailleurs, l'auteur recommande vivement d'éviter l'emploi de briquets à essence, d'allumettes soufrées ou en cire, et de n'utiliser que des briquets à gaz et des allumettes de bois. La « feuille sacrée » a les exigences de sa saveur et ne tolère aucun laisser-aller.

P. D.

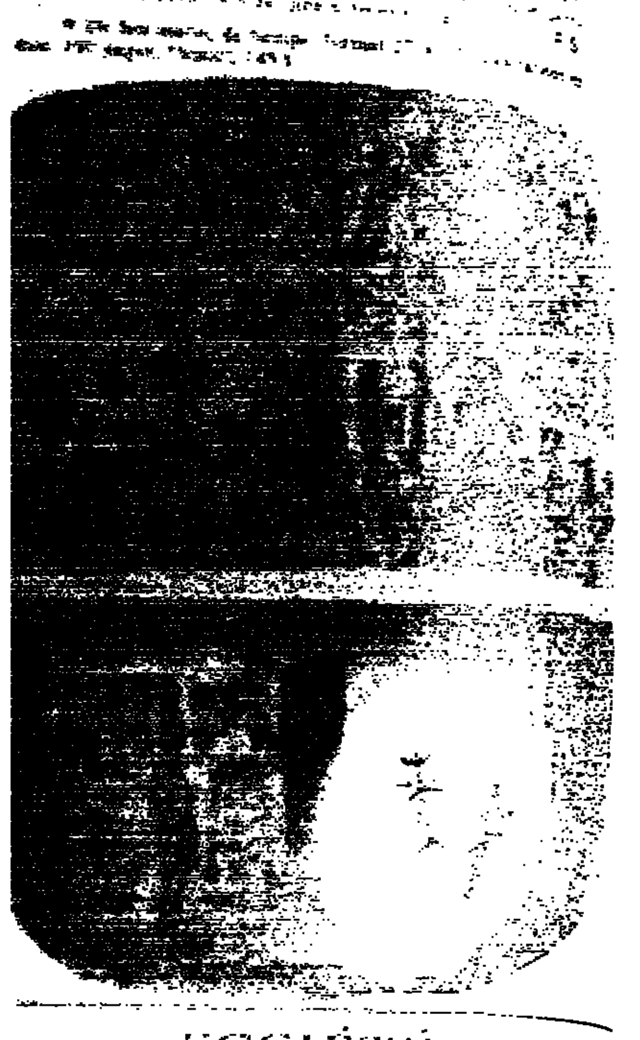
★ **LE HAVANE, de Brian Innes, traduit de l'anglais par Richard Matas, 144 pages, relié sous jaquette, 23 × 32 cm, illustrations en couleurs et en noir, Jean-Claude Lattès, 270 F.**





TRAIT

Ce lève-tôt de Sempé



SOCIÉTÉ

Dis-moi ce que tu manges

…quand régnait la « fée verte »

…rituels de la « feuille sacrée »

LA GRANDE HISTOIRE DES FRANÇAIS SOUS L'OCCUPATION

HENRI AMOUROUX

PRIX CHATEAUBRIAND 1983

HENRI AMOUROUX

1 Le peuple du désastre — Robert Laffont

2 quarante millions de pétainistes — Robert Laffont

3 les beaux jours des collabos — Robert Laffont

4 le peuple réveillé — Robert Laffont

5 les passions et les haines — Robert Laffont

HENRI AMOUROUX
La grande histoire des Français sous l'occupation

6

l'impitoyable guerre civile

Décembre 1942 - Décembre 1943

Robert Laffont

Tome 6

L'année 1943
Le S.T.O. - Le maquis -
La Milice - Jean Moulin...

ROBERT LAFFONT

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

CIVILISATIONS

Les Slaves anciens

Répartie aujourd'hui en cinq Etats (U.R.S.S., Yougoslavie, Tchécoslovaquie, Pologne, Bulgarie), la population de quelque 250 millions de Slaves n'a jamais eu, dans son histoire, une civilisation commune. Pourtant, dans cet enchevêtrement de nationalités, de langues, de religions, se retrouvent parmi les Slaves des liens circonstanciels puisqu'ils sont mêlés depuis plus de dix siècles à l'histoire de l'Europe.

« Un Européen sur trois est d'origine slave », commence l'auteur de cet ouvrage qui traite du monde slave ancien du sixième au douzième siècle. Domaine très peu étudié en dehors de l'Europe de l'Est.

C'est d'ailleurs à un universitaire tchèque qu'on doit cet ouvrage sérieux qui met l'accent sur la recherche iconographique et les reconstitutions d'un monde disparu et qui comblera une lacune pour les spécialistes.

N.Z.

★ LE MONDE SLAVE ANCIEN, *texte de Zdenek Vana ; ill. de Pavel* Major. Traduit du tchèque par Solange Schnall, format 27×32 cm. Relié toile, 240 pages. Editions Cercle d'art (imprimé en Tchécoslovaquie). Diffusion Inter Forum 175 F.

Duo sur la Suède

Un journaliste français raconte sa promenade en Suède en compagnie d'une photographe suédoise rentrant au pays après un long exil. A un texte de présentation enlevé sous la forme d'un carnet de route original, succèdent les images. Elles sont belles, souvent graves, hantées par la nostalgie de l'enfance, de la maisonnette bien close contre la neige et l'hiver, des bougies de la Sainte-Lucie sur la tête des fillettes heureuses.

P.-J. F.

★ RETOUR EN SUÈDE, d'Ingalill Snitt, *texte de Pascal Dupont, édit. du* Chêne, 240 F.

Les errants magnifiques

Les Tziganes ont le privilège d'avoir des origines incertaines, des coutumes étranges et un sens impétueux de la liberté. Ces errants magnifiques ne reconnaissent comme frontières que l'horizon.

François de Vaux de Foletier narre, avec passion et tendresse, leur histoire. Il rappelle que ici, on les nomme Tziganes ; là, Romanichels, Manouches ; ailleurs, Gitans, Roms ; plus loin encore, Gipsies, Boumians, Carraques. Ce peuple, qui n'a pas de civilisation écrite, préfère les légendes à la réalité et se perd dans la nuit des mystères.

Le gadjo, le non-Tzigane, leur a souvent attribué une partie de ses fantasmes, et ils furent souvent accusés de tous les méfaits. A travers les siècles, les gouvernements des pays qu'ils traversaient ne leur proposèrent qu'une alternative : la sédentarisation ou l'expulsion. Les persécutions, les humiliations et les tracasseries ne manquèrent pas, et plusieurs centaines de milliers de Tziganes périrent dans les camps de concentration nazis.

Aujourd'hui encore, ces hommes fiers et libres continuent à faire gémir leurs violons d'une insupportable joie.

P. D.

★ LE MONDE DES TZIGANES, de François de Vaux de Foletier, 208 pages, 20×28 cm., illustrations en couleurs et en noir, collection « Espace des hommes », Berger-Levrault, 22, boulevard Saint-Germain, 75007, Paris, 180 francs.

Nomades des pierres sèches

Des visages peints, une peau cuivrée, un regard serein et pourtant halluciné par l'étendue infinie des sables et de la savane. Des yeux noirs et immenses fixent l'objectif de l'appareil photographique et semblent narguer la curiosité et l'intérêt de ces deux femmes blanches venues saisir et comprendre l'insaisissable : l'errance à travers les pierres sèches à la recherche du pâturage et de l'eau.

Les Wodaabs, « les gens de l'interdit », plus connus sous le nom de Bororos, sont parmi les derniers nomades d'Afrique et aussi de ce siècle. Ils tirent leur force d'âme et leur grande patience de la tradition plutôt que de la religion, même si l'islam progresse dans cette région. Ils évoquent Allah mais ont d'autres croyances.

C'est un peuple auquel les très belles photos de Carol Beckwith et l'étude ethnologique de Marion Van Offelen rendent hommage. Elles le célèbrent aussi dans ses fêtes, ses masques, son jeu et son humour.

T.B.J.

★ NOMADES DU NIGER, de Marion Van Offelen, 150 photos en couleurs de Carol Beckwith, plus de nombreux dessins, relié sous jaquette illustrée. *Editions du Chêne*, 226 pages, 350 francs.

Les premiers Américains

Ils venaient, pour la plupart, d'Asie, de Sibérie et de Mongolie, il y a des dizaines de milliers d'années. Ils étaient chasseurs. Ils affrontaient des monstres, des mammouths, des bisons géants, des ours. Ils descendaient vers le sud : il leur a fallu deux mille ans pour aller des glaces de l'Alaska à la Terre de Feu. Ils étaient les premiers occupants des deux Amériques. Isolés, ignorés du reste du monde jusqu'à la fin du quinzième siècle. Dix millions en 1492, les Indiens d'Amérique du Nord n'étaient plus que deux cent cinquante mille environ en 1890. Survie, longues marches, luttes, massacres, déportations : c'est leur épopée millénaire que conte cet ouvrage didactique, exhaustif, plaisamment illustré, préfacé par Yves Berger. Il nous parle, bien sûr, des civilisations précolombiennes disparues, en particulier celles du Mexique actuel. Mais c'est d'abord un livre d'images et d'anecdotes sur les multiples peuples indiens, aux antipodes des *« histoires de cow-boys »*. C'est l'autre image, inversée, de la conquête de l'Ouest. Celle des pêcheurs, des chasseurs et des cavaliers avant l'arrivée de l'homme blanc, qui a détruit le bison, source de vie dans les grandes plaines.

M. N.

★ LA GRANDE AVENTURE DES INDIENS D'AMÉRIQUE DU NORD, préface d'Yves Berger. Format 21,5×28,5, 416 pages, 633 photos, dont 467 en couleurs. Sélection du *Reader's Digest*, 169 F.

TERROIRS

La province de Giraudoux

Quelle école critique a pu prétendre qu'une œuvre n'est *liée* ni à la jeunesse de son auteur, ni aux parents et familiers qui l'ont vu éclore, ni aux lieux où elle s'est écoulée ? Comme démenti absolu : Giraudoux.

On objectera que ce Berrichon est de Bellac, que Cérilly et Cusset (Allier) n'ont rien à voir avec le Limousin, qu'il fut, par ses succès d'auteur dramatique, un Parisien très parisien. Il n'empêche que la province parle haut dans nombre de ses livres, que son premier ouvrage à succès s'intitulait *Provinciales* et que le Berry, quand on regarde la carte fournie par Jean-Noël et Noëlle Delétang, figure dans *Bella*, *l'École des indifférents*, *Adorable Clio*, *Simon le pathétique* et *la Menteuse* (je cite au hasard) et même – un comble ! – dans *Siegfried et le Limousin*.

Une promenade en compagnie de Giraudoux, qui n'en rêverait ? C'est chose faite grâce à ce petit volume, où l'on prend conscience, à chaque page, que le Berry, ce n'est pas seulement George Sand et son réalisme, mais qu'un poète nommé Giraudoux en a transfiguré *« les plaines sans arrogances, les paysages discrets, les rivières peu bavardes »* pour en faire des allégories aux ailes d'or.

G. G.-A.

★ LE BERRY DE JEAN GIRAUDOUX, de Jean-Noël et Noëlle Delétang, photographies de Jacques et Isabelle Beaulieu. *Un volume de* 140 pages, 21 × 17, sous couverture plastifiée, illustrations en noir et blanc. Christian Pirot, collection « Le voyage immobile », diffusion Alternative, 99 F.

Un hymne à la Provence

A quel point le photographe peut être un artiste, c'est-à-dire capable de recomposer le réel à travers son propre prisme, cela éclate dans cet hymne à la Provence et à la Camargue tant chantées, tant montrées, que, pour un peu, *on s'en croirait las.* L'œil, ici, saisit l'objet, les hommes, les bêtes et les paysages sous leur angle le plus inattendu, non pas par gratuité, *« pour faire original »* à tout prix, mais sous l'angle qui révèle le mieux leurs secrets et, pour tout dire, leur âme.

Qu'il s'agisse d'une escadrille de flamants roses en vol ou de la momie à quoi fait penser un arbre mort figé dans une eau marécageuse, des *Arlésiennes qui semblent attendre* leurs « Frédéri » dans les costumes fraîchement repassés de leurs grands-mères ou d'une gitane près *de sa « verdine » aux Saintes-*Marie-de-la-Mer, de l'olivier millénaire de l'abbaye de Valbonne, des pyramides de cristal formées par le sel ou des « pénitents des Mées », ces rochers sculptés par l'érosion comme des pains de sucre gigantesques, on plonge à la fois dans la vie et dans la beauté. Et nous voici nostalgiques d'une terre d'où la poésie surgit à chaque pas et, semble-t-il, la joie.

G. G.-A.

★ VIVRE LA PROVENCE ET LA CAMARGUE, de Lucien Clergue, introduction de Jean Boissieu. Un volume relié, 225 pages, 33,5 × 23 cm, album de photos en couleurs. Mengès, 390 F.

Les Pays-Bas de par-delà

Aucune frontière naturelle dans ce duché de Bourgogne, reçu en apanage par Philippe II le Hardi (1384), quatrième fils de Jean le Bon ; et pas davantage par la suite, quand ses successeurs eurent agrandi leurs possessions jusqu'à l'occupation par la France, en 1477. Et même – on en a pas toujours conscience – un vaste territoire étranger sépare les pays « de par-deçà » (les Pays-Bas), où résident généralement la cour et les services centraux, et les « pays de par-delà », Franche-Comté, Mâconnais, Charolais, etc. Pourtant, il y a une incontestable unité bourguignonne, si profonde qu'elle restera vivace jusqu'au milieu du XVIe siècle, bien après la disparition d'une dynastie qui avait été progressivement adoptée comme naturelle : unité due à un même gouvernement, unité économique culturelle.

L'histoire complexe de la Bourgogne des ducs est envisagée ici selon des options modernistes, les processus politiques préférés aux événements, les thèmes privilégiés par rapport à la chronologie : vie quotidienne, états et classes, « burgondisation », âge d'or, etc.

Les illustrations sont d'une perfection telle qu'on imagine mal pouvoir jamais trouver mieux. On recommande les grands portraits : Philippe de Croy, grand bailli du Hainaut, par Rogier Van der Weyden celui, étonnant d'intelligente ironie, d'Isabelle de Portugal, mère du Téméraire, ou encore l'adorable visage de Marie de Bourgogne enfant, peint par un maître flamand anonyme.

G. G.-A.

★ LES PAYS-BAS BOURGUIGNONS, de Walter Prevenier et Wim Blockmans. Un volume relié sous emboîtage entoilé. Très abondamment illustré en couleurs et en noir et blanc. 400 p., 34 cm × 26 cm. Albin Michel, 580 F.

Châteaux ressuscités

Rendra-t-on suffisamment grâce, jamais, à ces deux frères Michel et Jacques Guyot, qui, ayant arraché au désastre – trois siècles de pluies destructrices – l'immense château de Saint-Fargeau-en-Puisaye, ont entrepris la restauration d'Ancy-le-Franc, vaste quadrilatère ciselé à la mode italienne ?

Dans le premier, domaine de la Grande Mademoiselle, plus célèbre, de nos jours, pour avoir servi de cadre au *Plaisir de Dieu*, de Jean d'Ormesson, le paysage est aussi beau que la construction elle-même, symphonie en rose et gris. Le second a évité de justesse le démantèlement, en 1845, et, si l'on peut y admirer encore neuf toiles de Cornelisz Van Harlem, disciple du Primatice, c'est qu'elles étaient scellées au mur, protégées contre le vol.

Comment, presque sans moyens, mais à coups d'enthousiasme, d'imagination et de courage, on peut redonner vie à des bâtiments ruineux aux deux sens du terme, et comment on peut intéresser au sauvetage du patrimoine national des milliers de gens, c'est ce que raconte un livre émouvant, digne de susciter des vocations.

G. G.-A.

★ *SAINT-FARGEAU – ANCY-*LE-FRANC, CHATEAUX RESSUSCITÉS, texte de Georges Suffert, photographies de Jean-Pierre Defail. Préface de Jean d'Ormesson. Un volume relié, 145 pages, 25 × 22 cm, nombreuses photographies en couleurs et en noir et blanc. Arthaud, 145 F.

Rouen, la ville musée

Ville musée – *« la plus belle ville de France pour les choses du Moyen Age »*, disait Stendhal – Rouen, incendiée en 1940, bombardée en 1944, a su accorder l'urbanisme moderne à ses monuments anciens qu'elle a magnifiquement restaurés. Des origines à nos jours, cette cité prospère a conservé sa vitalité : patrie de Géricault, de Blondel, de Cavelier de la Salle et de Flaubert, centre de faïenceries célèbres, c'est, aujourd'hui, le troisième port d'Europe.

Se promener dans ses rues bordées de belles maisons à colombages est un enchantement, les dentelles *aériennes de l'abbatiale Saint-Ouen* objet de stupeur admirative, la place du vieux marché, qui vit le supplice de Jeanne d'Arc, restant un des *hauts lieux de notre histoire* en dépit d'importantes transformations.

G.G.-A

★ ROUEN, de Patrick Béghin et Daniel Lacoste. Un volume relié 125 p. 30 X 23,5 cm, très nombreuses photographies en couleurs et en noir et blanc. Editions Jean-Pierre Gyss, diffusion Weber, 150 F.

SOCIÉTÉ

Images du démon

« Le diable est partout », disait-on au Moyen Age. Roland Villeneuve, un spécialiste de démonologie et d'ésotérisme, est parti à sa recherche, du tympan des églises romanes au fronton des temples népalais. Sa quête, *sur les traces* de Celui qui a tant de noms, Satan, mais aussi Seth, Nargal, Charun, Belphégor..., Louvre un musée imaginaire, très saisissant.

Avec les serpents de Vézelay et d'Autun, les spectres de Wiertz, les statues du culte vaudou, les « Tentations de Saint-Antoine », comme dans le magnifique album de Philippe Ariès, *Images de l'homme devant le mort* (*le Monde*, 21 octobre *1983*), on circule d'une image à l'autre. Couvert de furoncles purulents ou de piquants, de tentacules et d'ailes de chauves-souris, le démon est le reflet de nos peurs.

Roland Villeneuve s'occupe aussi des « familiers » du diable : sorcières, libertins, magiciens. Il rapproche alors William Blake et Albrecht Dürer, Clovis Trouille et Goya. Son livre a le mérite de sortir des sentiers battus. L'omniprésence de Satan, sur les cartes du tarot comme dans l'œuvre de Jérôme Bosch, Picasso et Méliès, n'en est que plus séduisante.

R.S.

★ LA BEAUTE DU DIABLE, de Roland Villeneuve, format 24 × 31, 320 illustrations en couleur et noir, relié toile sous jaquette illustrée, 232 pages, Berger-Levrault, 320 F.

Un siècle de communale

On prêta à Jules Ferry, qui institua, en 1881, l'école communale obligatoire et gratuite, l'intention de mêler riches et pauvres sur les bancs de la même école et de faire ainsi tomber certaines barrières sociales. Cette utopie ne se réalisa pas car il était évidemment impensable, au dix-neuvième siècle, qu'un patron envoyât son enfant à la même école que ses ouvriers.

Clive Lamming fait revivre, avec nostalgie, ces instituteurs des débuts de la communale qui, en *« hussards de la République »*, luttaient contre les ennemis déclarés du peuple : la royauté, l'Eglise et l'alcool, considérés, *tous trois, comme des facteurs* d'obscurantisme. Ces militants œuvraient pour le triomphe de la démocratie, du savoir et de l'hygiène. *Pourtant, leurs livres de classe* véhiculaient toutes les idées reçues de leur temps et on y trouvait l'apologie du travail et du colonialisme, et même un certain racisme. L'auteur rappelle, avec justesse, que l'enseignement primaire, jusqu'en 1914, prétendait dispenser au peuple l'instruction de base nécessaire à son intégration dans le monde du travail.

Mais le livre de Clive Lamming est principalement un somptueux livre d'images qui se parcourt avec émotion. Il flotte, entre les pages, un parfum d'encre violette et de mélancolie.

P. D.

★ A L'ENCRE VIOLETTE, de Clive Lamming, 208 pages, relié sous jaquette, 23×29 cm, illustrations en couleurs et en noir, Atlas, 33, av. du Maine 75015 Paris, 285 F.

Inquiètes années 60

C'est déjà de l'histoire. Après Maurice Achard et Anne-Marie Métaille (1), *Anne Bony présente* un livre énorme, plus de 700 pages, « véritable encyclopédie des années 60 ». Peu de surprises : la nouvelle vague au *cinéma*, *mai 68*, la pop musique, le « hot dog » de Roy Lichtenstein, ces icônes de notre génération sentent ici le rance.

Dans une préface dédaigneuse, le romancier François-Olivier Rousseau exprime son mépris pour cette époque. *« Chez tout le monde, on se croirait dans la salle d'attente du dentiste. »* Années inquiètes, désemparées, l'ennui et le malaise les *dominent*. *On est partout* « mal dans sa peau ».

Les contributions, Serge Dancy pour le cinéma, Fabrice Gaignault pour la littérature, etc., ne sont pas à la hauteur du projet. On regardera sans bonheur ces images trop proches de nous ; sinon, pour retrouver la musique et les odeurs des sixties, il faut, comme Georges Perec, se souvenir de *la Joie de lire* et d'*Adieu Philippine* de Jacques Rozier.

R. S.

★ LES ANNÉES 60, d'Anne Bony, format 25 × 33, nombreuses illustrations en couleurs et en noir, 766 pages, Editions du Regard, diffusion Distique. 490 F.

(1) *Les années 60 en noir et blanc*, 1980.

Le temps des « réclames »

La pile Wonder, le rouge à lèvre Baiser, Astra, c'était au temps des « réclames », quand nous étions petits garçons, des formules magiques. Alain Weill, qui préface un album des affiches de cette époque, a aussi puisé dans ses souvenirs.

André François, Jean Cocteau, Hervé Morvan, Savignac, Villemot, artistes, affichistes célèbres, côtoient les besogneux de la pub. Tirées des collections du Musée de la publicité ou de la bibliothèque Forney, ces images frôlent souvent le ridicule.

*Mais, sans elles, qui se souvien*drait des cigarettes Week-End, de Lily Fayol, de Bonal, l'apéritif « ami des sportifs » ?

R. S.

★ LES RECLAMES DES ANNEES 50, d'Alain Weill, format 24 × 32, illustrations couleur et noir, 98 pages, Le Dernier Terrain vague, 145 F.

Le jouet populaire à travers les siècles

Raymond Humbert, qui dirige le Centre national d'art populaire, a déjà consacré vingt-cinq années de sa vie à l'ethnographie et au sauvetage des témoignages *« d'une civilisation du quotidien »*. Il considère que le jouet fait partie de l'art populaire et qu'il représente, à l'origine des peuples, *« la seule source d'expression du savoir au service des enfants »* et *« des fenêtres ouvertes sur un printemps d'espoir à venir »*.

Le jouet populaire trouve, selon Raymond Humbert, son origine dans le travail du monde rural, et souvent les outils employés à sa réalisation – couteau, serpette, herminette et aiguilles – avaient déjà servi toute la journée. Dès le Moyen Age, le plomb et l'étain fourniront la matière à une multitude de jouets et Nuremberg deviendra, dès cette époque, là, la capitale européenne du jouet.

Le livre de Raymond Humbert fourmille de détails et d'enseignements, et la qualité des illustrations souligne l'*intelligence du texte*.

P. D.

★ LES JOUETS POPULAIRES, de Raymond Humbert, photographies de Marie-José Drogon, 286 pages, relié sous jaquette, 26,5 × 27, plus de 300 illustrations dont près de 50 en couleurs, Messidor/Temps actuels, 380 F.

NATURE

Richesses de la mer

Voici une véritable encyclopédie où tout ce qui concerne la mer est passé en revue, de la tectonique des plaques au droit de la mer, de la circulation océanique à l'énergie marémotrice, de la pollution aux loisirs, de la diplomatie de la canonnière au commerce maritime, des nodules polymétalliques aux glaces dérivantes, du plancton aux grands ports.

Les auteurs sont des spécialistes très compétents, chacun en son domaine, et ils donnent là un condensé de leur savoir. Leur travail collectif a produit un livre attrayant, qui sera utile au lecteur déjà initié aux problèmes océaniques, mais qui pourra dérouter le profane.

Y. R.

★ LE GRAND ATLAS DE LA MER, œuvre collective, Albin Michel-Encyclopædia Universalis, format 272 × 370, 304 pages, relié *sous* jaquette illustrée, 800 illustrations en couleurs dont 317 cartes et plus de 250 photos, 450 F.

Que la montagne est belle

Quatre livres, quatre approches de la montagne. Classique et utile, la collection « Les cent plus belles courses et randonnées » poursuit son exploration des montagnes d'Europe en présentant cette année *les Dolomites orientales*. La formule n'a pas changé : un peu d'histoire, des « topos », des croquis. De la « via ferrata » au septième degré, le randonneur ou l'alpinisme n'aura que l'embarras du choix.

Avec *l'Himalaya du Népal*, la montagne n'est qu'un prétexte à des photographies. Shiro Shirahata est le maître en la matière, et certaines photos donnent le sentiment d'une irréelle beauté. Cépendant, cet album nous touche moins que *les Alpes*, du même auteur. Si l'Annapurna, le Jamu, l'Everest ou d'autres sont dignes de figurer dans l'ouvrage, beaucoup de « petits » sommets paraissent avoir séduit Shirahata uniquement parce qu'ils ont été gravis par des expéditions japonaises...

Pas de nationalisme dans Verdon sans frontières. Ce très beau livre, chant d'amour pour le Verdon et ses falaises, est aussi une réflexion sur l'escalade. David Belden et Christine de Colombel abordent toutes les questions qui agitent le petit milieu de la montagne : la « grimpe », les degrés de cotation, l'éthique (actif ou libre), etc. Texte, photos, maquette : très haut niveau.

Autre approche, plus tendre, presque amoureuse, celle de Gaston Rébuffat devant le Cervin. La « plus belle montagne du monde », que l'auteur a gravie par sa face nord et par ses quatre arêtes, lui a inspiré un livre, hommage qui a d'autant plus de charme que, seule, la « belle époque » en est l'objet. C'est le vieux Zermatt et l'ombre magique du Cervin qui se dressent devant nos yeux à travers des cartes postales anciennes, photos en noir et blanc, affiches touristiques, récits pittoresques des pionniers de l'alpinisme et du ski. Que la montagne était belle alors...

B. de C.

★ LES DOLOMITES ORIENTALES, de Gino Buscaini, collection « Les cent plus belles courses et randonnées », collection dirigée par Gaston Rébuffat. 240 pages, relié, 192 F.

★ L'HIMALAYA DU NÉPAL, photographies de Shiro Shirahata. Préface de Pierre Mazeaud, Denoël, 232 pages, relié sans étui, 398 F.

★ VERDON SANS FRONTIÈRES, de David Belden et Christine de Colombel, relié sans jaquette illustrée, 160 pages, 198 F.

★ CERVIN, de Gaston Rébuffat. Editions Grands Vents, collection « Belle Epoque », 168 pages, 104 en couleur, 64 en noir et blanc, format 29 × 21,5, diffusion Presses de la Cité, 150 F.

Le cheval à la conquête de l'homme

Qu'on soit ou non un fervent du cheval, on reste abasourdi par la richesse d'un livre qui en retrace l'histoire dans le règne animal et dans la vie des hommes, à travers le vaste monde et de la *période glaciaire* à nos jours.

Tout, vraiment tout, semble dit, ici, sur cette « noble conquête » On découvre la morphologie de la bête, mais aussi les nombreux infléchissements que l'homme lui a fait subir. Le dressage, le saut, la haute école, les courses attelées ou non, les divers styles de monte, sont étudiés aussi bien que la chasse à courre et ses règles, le rodéo, l'équitation de randonnée, le travail aux champs ou au cirque. Un lexique hippologique parachève un ouvrage qu'on feuillette dans le ravissement et qu'on lit avec passion.

Au dix-septième siècle, en France, l'élevage du cheval correspond *surtout aux besoins des paysans*. Les aristocrates, soucieux de se procurer des bêtes plus élégantes, se tournent vers l'Allemagne, les Flandres, *le Danemark. Conscient* que cette évasion d'or peut être évitée, Colbert met sur pied l'administration des haras, donnant, en 1663, le coup d'envoi à une « industrie » nouvelle, la création et l'amélioration des chevaux de race. Malheureusement, à la fin du siècle, la situation initiale est inversée : ces chevaux ne sont plus adaptés aux besoins des terriens.

Comment des hommes, les inspecteurs de haras, ont su, par des initiatives apparemment critiquables, redresser les erreurs de règlements administratifs, c'est toute la *démonstration* d'un ouvrage qui nous met en garde contre notre manie de forcer la nature au nom d'une politique *économique et du progrès scientifique*.

G.G.-A.

★ LE CHEVAL ROI, de Monique et Jean D. Dossenbach. Un volume relié sous emboîtage cartonné plastifié, 448 p. 34,5 × 22,5 cm, 453 planches en couleurs, 951 illustrations en noir et blanc. *La Bibliothèque des arts*. Paris, 585 F.

★ LES CHEVAUX DU ROYAUME, de Jacques Mulliez. Un volume *relié, 400 p. 15,5 × 21 cm*, 42 illustrations en noir et blanc. Arthaud Montalba, 150 F.

Le monde des insectes

Ce livre, que sa couverture annonce dédié aux *insectes, a ses* vingt-quatre dernières pages consacrées aux araignées. Or les araignées appartiennent à la classe des arachnides et ont, entre autres *particularités*, huit pattes, alors que les insectes constituent la classe... des insectes et ont six pattes. Les araignées ne sont donc pas des insectes et réciproquement. Pourquoi contribuer à conforter une opinion erronée bien que répandue ?

Une telle confusion est d'autant plus regrettable que le livre est superbe et que les insectes, à eux seuls, constituent un monde énorme *et varié qui n'a vraiment pas besoin* d'un appendice sur les araignées. Lucanes, cigales, punaises, criquets, mantes, sauterelles, papillons, *corydalis, abeilles, fourmis, taons, libel*lules, merveilleusement photographiés, auraient largement suffi à remplir ce livre magnifique.

Y. R.

★ LE MONDE FASCINANT DES INSECTES, par Les Line de la Audubon Society et Lorus et Margerie Milne, co-édition Audubon-Larousse, 264 pages, 156 *photos* en couleurs, 249 F.





ESPACE ET NATURE

Galaxies de rêve

« *Nous avons perdu le cosmos de nos ancêtres, où le ciel enveloppait le monde et où nous vivions dans un paysage créé pour nous seuls* », constate, avec une pointe de nostalgie, Timothy Ferris dans *Galaxies*. Certes, mais, en abandonnant cette vue égocentrique, nous avons gagné une vision beaucoup plus grandiose de l'univers que celle à laquelle pouvaient rêver nos aînés. Et le périple de plusieurs millions d'années auquel nous convie l'auteur à bord de son vaisseau spatial imaginaire en est une preuve éclatante.

Ce voyage, qui prend pour point de départ le Soleil, nous entraîne d'abord vers le centre de la Voie lactée. Empruntant une route qui suit le plan de notre galaxie, il traverse des nuages interstellaires de poussières et de gaz, côtoie les étoiles les plus jeunes – telles celles de la nébuleuse d'Orion, qui, âgées de moins de cinq cent mille ans, font figure de « *nourrissons célestes* », – tout en évitant les astres morts que sont les naines blanches, les étoiles à neutrons et les trous noirs.

Non lassé par les quelque trente mille années-lumière ainsi parcourues, l'équipage conduit par Timothy Ferris poursuit son exploration vers les galaxies voisines : le Petit et le Grand Nuage de Magellan, puis celle d'Andromède, « *sœur de la Voie lactée* », et la galaxie naine du Sculpteur, illustrant ce que Shakes- peare appelait « *la modestie de la nature* ». Ce sont ainsi des galaxies spirales, elliptiques ou même violentes (ainsi nommées car leur noyau présente les signes d'une activité trépidante), qui nous sont peu à peu dévoilées.

Voyage aux confins du ciel donc, ou plutôt aux limites des connaissances que les télescopes les plus performants et les sondes spatiales nous ont permis peu à peu d'acquérir, dans cet infiniment grand qui fait rêver, autant par ce qu'il nous révèle que par ce qu'il nous cache.

ELISABETH GORDON.

★ **GALAXIES, de Timothy Ferris, traduit de l'anglais par Jacques Guiod chez Magazine ; nombreuses photographies en couleurs, 192 pages, 175 F.**

Voyage aux confins de l'univers

L'aventure existe toujours, et celle à laquelle nous invite *le Grand Tour*, de Ron Miller, un des représentants les plus célèbres du *Space Art*, et William K. Hartmann, astronome conseiller de la NASA, est bien faite pour nous convaincre. Les mondes qu'il nous présente sont autrement étonnants et autrement angoissants que ceux que suggère notre plus folle imagination. Ici la réalité dépasse la fiction. Les océans y sont des étendues d'hydrogène liquide, les pluies des ondées d'acide sulfurique, les nuages des nuées d'hyposulfite d'ammonium et les vents des tourbillons gigantesques comme jamais marin n'en aura affrontés.

Tous ces ouragans, tous ces sols crevassés ou désertiques, tous ces terrains plus froids que la glace ou, au contraire, chauds au point que le plomb, l'étain et le zinc y fondraient sont présents dans le système solaire. Sur Vénus, sur Jupiter, sur Mars, bref, sur un de ces trente-six mondes – les neuf planètes du système solaire et vingt-sept des plus gros satellites et astéroïdes – que les sondes spatiales américaines et soviétiques nous ont fait, pour la plupart d'entre eux, découvrir ces dernières années. Ce que les photographies prises par les Venera, les Pioneer et autres Voyager ne nous permettent pas de voir, Ron Miller le restitue dans des peintures hyperréalistes fondées sur les informations réelles que la conquête spatiale nous a permis de recueillir, tandis que William K. Hartmann commente avec rigueur, mais également avec un grand souci de vulgarisation, l'histoire de ces mondes qui ne sont pas aussi endormis que notre égocentrisme pourrait nous le laisser croire.

A ceux que ce voyage spatial sur les planètes du système solaire aurait mis en appétit, l'Encyclopédia Universalis et Albin-Michel proposent aujourd'hui un complément de connaissance au travers d'un voyage qui dépasse le cadre étroit de notre système solaire et même celui de notre galaxie – la Voie lactée – pour nous amener aux confins de l'Univers. La démarche, certes, n'est pas tout à fait la même que celle à laquelle *le Grand Tour* nous a conviés, mais le souci de rester clair et didactique est toujours présent tout au long des 452 pages qui composent ce *Grand Atlas de l'astronomie*, même si l'ouvrage se veut une référence scientifique dans ce domaine. Les articles sont courts, souvent très bien vulgarisés et en permanence illustrés de photographies et de schémas en couleur – il y en a plus de mille, – sans lesquels la lecture deviendrait par trop austère. La tâche n'a pas dû être facile pour les scientifiques français qui, sous la direction de Jean Audouze, directeur de l'Institut d'astrophysique du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), et de Guy Israël, ingénieur de recherche au C.N.R.S., ont collaboré à cette synthèse. Mais le résultat est là, à un prix plus que raisonnable pour cette impossible gageure : résumer l'Univers entier dans un livre.

J.-F. AUGEREAU.

★ **LE GRAND TOUR, VOYAGE A TRAVERS LE SYSTÈME SOLAIRE, de Ron Miller et William K. Hartmann. Robert-Laffont, 190 pages, entièrement en couleurs, 200 illustrations, 98 F.**

★ **LE GRAND ATLAS DE L'ASTRONOMIE, sous la direction de Jean Audouze et Guy Israël. Un album 27,2 × 37, 416 pages en couleurs, dont 900 illustrations. Prix de lancement : 425 F.**

Une histoire de la forêt française

Après avoir rapidement expédié les forêts préhistorique, gauloise, romaine, franque et même médiévale, Louis Badré a écrit la passionnante histoire de la forêt française de 1515 à nos jours, et même à l'an 2100. Au début du seizième siècle, en effet, a commencé une crise forestière aiguë due aux défrichements et coupes inconsidérées des époques antérieures.

Tous les rois, depuis François Ier, ont essayé de préserver le capital « forêt » et de « *réduire le nombre des officiers prévaricateurs* ». Mais trop souvent les décisions royales étaient sans effet : le roi, à court d'argent, vendait de nouvelles charges de maîtres des eaux et forêts à des titulaires incompétents et vénaux. En 1661, Colbert eut une conscience aiguë des besoins et des abus. Après une enquête sur tout le territoire, il destitua de nombreux officiers forestiers et créa en 1669 un corps de maîtres des eaux et forêts ; il fit reboiser ; il réglementa l'exploitation du bois.

Mais, après la mort de Colbert (1683), on retomba dans le laxisme : vénalité des charges, besoins croissants pour la marine et l'industrie naissante, extension des cultures, ont contribué pendant toute la fin de l'Ancien Régime à la dilapidation de la forêt française.

Avec la Restauration, vient le renouveau de la forêt française. Celui-ci est aidé par la substitution progressive du bois de chauffage par le charbon dans l'industrie et les foyers domestiques urbains, par l'importation croissante de bois du Nord, par l'organisation d'une administration des forêts et par la fondation d'une école (à Nancy) où sont formés des cadres compétents. Le reboisement est activement mené et aussi le boisement de 1 million d'hectares dans les Landes.

La modernisation et l'industrialisation touchèrent peu les techniques du bois à la fin du dix-neuvième siècle. La première guerre mondiale puis la deuxième entraînèrent une surexploitation de la forêt française. Mais, à partir de 1950, celle-ci est rajeunie, assainie et reboisée. Elle couvre actuellement 13,5 millions à 14 millions d'hectares contre 10 millions en 1900... bien que les essences choisies pour le reboisement soulèvent d'âpres discussions.

Louis Badré envisage l'avenir (de 1982 à 2100). Il rappelle fort justement que « *le forestier du vingtième siècle est responsable de la forêt des années 2050, 2100, 2200* ». Dès à présent, « *il faut rendre la forêt moins vulnérable* [aux incendies notamment] *et plus rentable* ». En effet, « *le bois – une des rares matières premières qui se régénère, que l'homme peut renouveler – aura toujours sa place dans la panoplie des matériaux nécessaires à la société* ».

YVONNE REBEYROL.

★ **HISTOIRE DE LA FORÊT FRANÇAISE, de Louis Badré, Arthaud, volume relié 21 × 27, jaquette couleur pelliculée, 54 photos couleurs, 140 en noir et blanc, 312 pages, 230 F.**

La splendeur de l'orchidée

Les orchidées sont synonymes de splendeur, de luxe et de rareté. Pourtant, les Orchidacées constituent la famille la plus nombreuse des plantes à fleurs : 25 000 espèces (environ) réparties sur cinq continents, au moins 30 000 hybrides créés par l'homme en cent cinquante ans.

Depuis l'Antiquité, les orchidées fascinent les hommes : la première mention connue des *orchis* est trouvée dans l'*Histoire des plantes* écrite par le philosophe grec Théophraste, qui vécut approximativement de 370 à 285 avant Jésus-Christ. *Orchis* (testicule en grec), parce que les racines à tubercules ressemblent assez à des testicules : pendant des siècles, la racine des orchidées a été utilisée comme aphrodisiaque...

Les fleurs d'orchidées, dépourvues de symétrie radiale, avec leurs trois sépales et leurs trois pétales, ont des formes extraordinaires et des couleurs variées à l'infini. Les espèces tropicales, souvent plus grandes que celles poussant en zone tempérée, furent remarquées par les premiers grands voyageurs. Et l'introduction en Europe de ces fleurs étranges et superbes déclencha une vraie orchidomanie, qui sévit d'abord en Angleterre puis s'étendit à toute l'Europe et au reste du monde.

Le livre, illustré d'images magnifiques, explique longuement aussi bien les origines, les légendes et l'anatomie des orchidées que les méthodes de culture et les techniques d'hybridation. Nul doute que sa lecture fera de nombreux orchidophiles.

Y. R.

★ **LES ORCHISÉES : comment connaître et cultiver les deux cents plus belles espèces, de Brian Williams et Jack Kramer, Solar, un album 22 × 31, 208 pages, 300 illustrations en couleurs, jaquette pelliculée, 120 F.**

POUR LA JEUNESSE

Premières images

● *Notre bébé*, thème d'Anne Fronsacq, images de Martine Bourre. « Albums du Père Castor », Flammarion, 12 pages, 11 F (à partir de deux ans).

Sans paroles, des images simples et parlantes qui fascineront le « grand » frère ou la « grande » sœur... De nouveaux albums du père Castor très réussis, qui proposent également : *A la crèche*, *Départ en train*, etc.

● *Être – Habiter – Jouer – Travailler*, d'Anita Harper, images de Christine Roche. Ed. du Sorbier, 28 pages, 32 F (à partir de deux ans).

L'apprentissage de la vie en société en petits albums particulièrement jolis et réussis. « *Parfois on se sent à l'écart... parfois on se sent à sa place* », « *Certains habitent au même endroit toute leur vie (...) certains n'arrêtent pas de déménager* », « *Certains jouent pour gagner... ou simplement pour s'amuser* », « *Certains travaillent pendant que les autres dorment... certains dorment pendant que les autres travaillent* ». Des séries d'alternatives qui, en quelques mots, sont déjà une philosophie.

● *Lou : – la Leçon de musique – les Croissants d'Alexandre – le Déménagement*. Texte de Nathalie Nath. Illustrations de Monique Felix. Format 19 × 19. Grasset, 32 pages, 39 F (trois à cinq ans).

De merveilleuses aquarelles pour conter les petits drames de la vie d'un jeune lapin qui nous ressemble comme un frère.

● *L'Ecole d'Émilie*, de Domitille de Pressensé. Format 31 × 23. G.P. « Rouge et or », 60 pages, 50 F (à partir de quatre ans).

La fin de l'« âge bébé » dans ce grand album plein d'histoires et de comptines (pour lecteurs débutants ou pas encore débutés).

Pour les amoureux de la nature...

● *La Vie quotidienne des animaux*. Texte de David Saville, illustrations d'Andrew Miller. G.P. « Rouge et or », 35 F (à partir de quatre ans).

Une série de quatre petits albums sous emboîtage cartonné pour tout savoir de la vie d'un castor, d'un mulot, d'un canard et d'un lapin. Une fois l'histoire lue, les livres, qui se déplient, peuvent être accrochés au mur.

● *Le Potiron du jardin potager de M*me *Potier*, d'Yvan Pommaux. Ed. du Sorbier, 24 pages, 18 F (à partir de quatre ans).

Un des ravissants petits livrets tout en couleurs d'Yvan Pommaux qui, cette fois, suit, sans l'air d'y toucher, les travaux du jardin. Et avec humour !

● *Cochon, cochon et Cie*, de Tony Ross. Texte français de J.P. Carasso. Seuil, 32 pages, 52 F (à partir de cinq ans).

Trois petits cochons vous font comprendre pourquoi le loup est nécessaire à l'équilibre écologique. Depuis que l'un d'entre eux a avalé le loup pour son dîner, les campagnes sont devenues invivables : elles se sont surpeuplées puisqu'elles ne présentaient plus de danger ! Mais où aller ? Avec les superbes dessins d'un des plus grands illustrateurs de ce temps.

● *La Demoiselle aux lupins*. Texte et illustrations de Barbara Cooney. Traduit de l'anglais par Elisabeth Margot. Flammarion. 32 pages, 58 F (à partir de sept ans).

Les enfants adorent savoir que les vieilles dames n'ont pas toujours été vieilles... Et l'on s'attache réellement à la vie d'Alice, la grand-tante, qui a connu des pays lointains à la recherche de « *quelque chose qui rendra le monde plus beau* » et qui ensemence de graines de lupin les champs, les caps et les chemins. Ces collines vertes parsemées de touffes bleues, mauves et roses exhalent des senteurs de fleurs et de mer grâce à un dessin au charme rétro qui épouse parfaitement un très joli texte.

● *L'Arche de Zoé*, d'Ann et Reg Cartwright. Albin Michel Jeunesse, 32 pages (à partir de six ans).

La télévision a annoncé de graves inondations près de la ferme de Zoé et que va-t-elle faire pour sauver ses animaux inquiets ? Une arche bien sûr, comme un lointain prédécesseur. De belles gouaches – ciels d'apocalypse et campagnes inondées – et, en guise de rameau d'olivier, une antenne TV qui pointe à la surface de l'eau...

● *Le Livre des fleurs, du printemps, de l'été, de l'automne, de l'hiver*. Coll. « Découverte-Cadet ». Gallimard. Environ 30 F le volume (à partir de huit ans).

Une encyclopédie pour découvrir le cycle des saisons à travers le calendrier et ses fêtes, les étoiles, la faune et la flore dans leurs variations annuelles, des conseils au jardinier et aux vendangeurs ; et des poèmes pour ajouter au plaisir d'apprendre celui de rêver. Ces petits livres robustes, admirablement illustrés et imprimés, ne s'adressent pas seulement aux petits : ils dureront longtemps.

... et de la mer

● *L'Echelle de Beaufort*, d'après les *Chroniques de Nam et Loé*. Texte de Jacques Yvart, illustré par Claire Forgeot. Format 24 × 32. Ed. Ipomée (13, avenue Théodore-de-Banville, 03000 Moulins. Tél. : (70) 46-01-92. 48 pages, 100 F (à partir de huit ans).

Un conte fou et tendre de poètes, de pirates et de tempêtes, qui nous révèle *la* très sérieuse et véritable histoire du vent et de la mer. Les planches de Claire Forgeot vont du calme plat jusqu'au terrible ouragan qui porte le n° 12 à l'échelle de Beaufort ; elles ressemblent à des ex-voto qui ne réclament... que l'attention du lecteur, futur marin ou vieux loup de mer. Un superbe album.

● *Le Livre des marins*. Coll. « Découverte-Cadet », Gallimard, 92 pages, 28 F (à partir de huit ans).

« *C'est pas l'homme qui prend la mer, c'est la mer qui prend l'homme* », comme dit la chanson (de Renaud). Et parfois elle le prend jeune... Ce petit livre pour marins en herbe, avec sa chronologie traite de tout ce qui concerne la navigation : Egyptiens et Phéniciens, Christophe Colomb et Magellan, conquistadores et corsaires, conquêtes des pôles et chasse à la baleine, marine à voile et à vapeur, etc., une excellente initiation.

Les bons contes font ...

● *Cendrillon*, de Perrault, illustré par Roberto Innocenti. Grasset « Monsieur Chat », coll. dirigée par Etienne Delessert. 32 pages, 45 F. (à partir de neuf ans).

Il était une fois... Cendrillon à la Belle Epoque. Cela se passe en Angleterre – la rue du village conduit à Buckingham Palace, – et l'on découvre avec beaucoup de plaisir et d'étonnement ces personnages archiconnus, coiffure à la garçonne, taille basse et court vêtus, qui boivent du champagne et mangent du caviar au bal de la cour. Les illustrations font penser à Erté, à Iribe, à Paul Poiret et, à l'ombre de Big Ben, le conte y gagne en nouveauté. Mais on se demande à qui est destiné ce livre « pour enfants », car la typographie est si serrée qu'elle en sera presque illisible pour les lecteurs débutants.

● *Le Petit Soldat de plomb*, d'Andersen, illustré par Georges Lemoine. Grasset « Monsieur Chat », 32 pages, 45 F (à partir de neuf ans).

Un autre conte très connu, paré, cette fois, des couleurs et du fort graphisme de Gérard Lemoine, qui matérialise la tragique existence d'un jouet qui a cessé de plaire.

● *Contes de l'Egypte ancienne*, par Viviane Koenig. *(Le Conte des rameuses ; le Magicien Djedi ; le Lion, l'Homme et la Souris ; le Conte du naufragé.)* Nathan, 92 pages, 69 F (à partir de dix ans).

Illustré de très beaux et très fidèles dessins inspirés de l'art des tombeaux de l'Egypte ancienne, ce grand et bel album, bien écrit, raconte une Egypte enchantée à l'âge du pharaon Snefrou : les naufragés survivent à la tempête, les lions sont plus humains que les hommes, les magiciens ont d'étonnants pouvoirs. Pour lecteurs studieux.

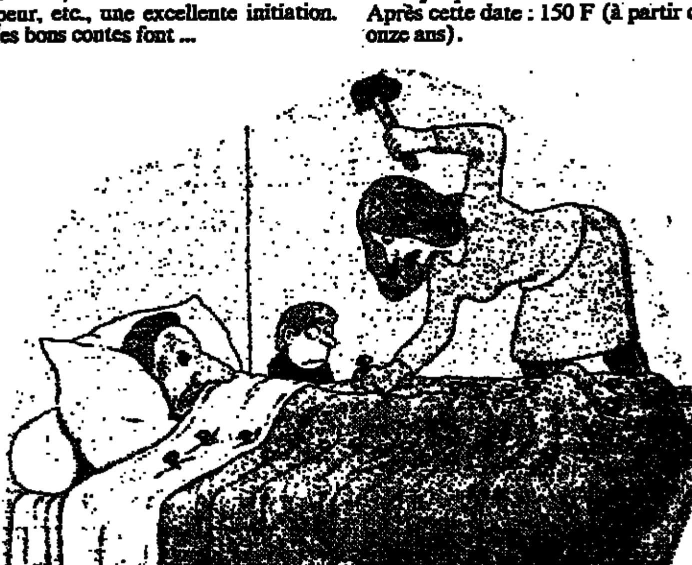
● *L'Etrange Mariée*, d'Andrée Chédid. Ill. de Catherine Mondoloni. Ed. du Sorbier, 30 pages, 62 F (à partir de huit ans).

Cette « *très libre adaptation d'un conte populaire de la vallée du Nil* » nous dit l'histoire surprenante du fils du sultan qui choisit d'épouser... une tortue. Ils ont certainement été heureux et ont eu beaucoup d'enfants, *mais on gardera longtemps en mémoire* l'inquiétude du reptile à quatre pattes : « *Pourvu que l'amour dure* », songea-t-elle en abandonnant sa carapace.

Les dessins, qui ressemblent en apparence aux « orientaleries » traditionnelles, réservent ce brin d'humour qui dérange, ainsi ce beau *jeune homme enturbanné tenant par la patte sa bien-aimée dévoilée !*

● *Les Contes du fleuve Amour*, de Dimitri Naguichkine. Ill. de Guennadi Pavlichine. Traduit du russe par Luda. Messidor « la Farandole », 190 pages. Prix de lancement jusqu'au 31 décembre : 120 F. Après cette date : 150 F (à partir de onze ans).

Pour un dépaysement total. Ces contes, en effet, viennent de très loin, de l'extrême bord du continent asiatique où le fleuve Amour, frontière entre l'U.R.S.S. et la Chine, rejoint les eaux du Pacifique. Pays de chasseurs qui craignent des dieux inconnus, comme le Maître de la taïga ou le Maître des mers, et qui évoquent encore le temps où les bêtes comprenaient le langage des hommes, où les tigres faisaient partie de la famille.



Dessin d'Alain LE SAUX.

« Papa est cloué au lit pour une semaine. »

Ma mère est formidable !

● *Le Problème avec ma mère*, de Babette Cole. Adapté de l'anglais. Seuil, 32 pages, 47 F (à partir de six ans).

« *Le problème avec ma mère, c'est ses chapeaux* », explique d'emblée le petit rouquin à la crinière de porc-épic. A cause de cela, elle ne s'entend pas avec les autres parents tellement agaçants : « *Quand ils me demandaient où était mon papa, je leur répétais ce que ma mère m'avait dit : « Il restera en bocal » jusqu'à ce qu'il n'aille plus au bis- » trot...* » Les parents gâchent toujours l'amitié, la trouvent les copains « sympa » la mère de notre héros, mais ils n'ont pas le droit de venir jouer avec lui. Jusqu'au jour de l'incendie où il fut vérifié qu'un balai de sorcière vaut mieux qu'une voiture de pompiers...

De l'humour anglais, pas très loin du quotidien, et qui grince drôlement.

● *La mère de Marie vit seule*, de Bodil Bredsdorff. Traduit du danois par Lise Vollenweider et M.-C. Deprez. Ill. de Lilian Brogger. Syros, 16 pages, 39 F (à partir de sept ans).

Un livre « à problèmes » sur les enfants dont les parents se séparent. Au point de vue de l'enfant – qui ne retrouve sa mère que le samedi et le dimanche – se surajoute celui des deux parents dont la vie continue. L'auteur ne donne pas de solution au désarroi de la fillette et tente de *compenser* l'absence de la vie de famille par une école chaleureuse. La question est posée, bien posée.

● *Mère absente, fille tourmentée*, de Rolande Causse. Ill. de Georges Lemoine. Gallimard-Léon Faure, 32 pages, 59,50 F (à partir de douze ans).

Anne vit avec sa grand-mère et son père et n'aime rien tant que de rester seule en attendant la nuit, à parler aux étoiles et à jouer à se faire mal. Sa mère est absente. Morte ? On ne sait.

Les très beaux dessins hyperréalistes de Georges Lemoine et le désarroi de cette fillette profondément blessée donnent à cet album une teinte de tendresse et de tristesse qu'on ne trouve pas d'ordinaire dans les livres « pour la jeunesse » : c'est une belle nouvelle, distanciée et sensible, dont on se demande seulement si elle n'est pas faite davantage pour culpabiliser les mères que pour émouvoir les adolescents...

Les affreux jojos

● *Papa m'a dit que son meilleur ami était un homme-grenouille*, d'Alain Le Saux. Editions Rivages (10, rue Fortia, 13001 Marseille), 36 pages, 39 F (à partir de huit ans).

« *Papa a une fièvre de cheval et va être cloué au lit pour une semaine...* ». L'auteur illustre en les prenant « *au pied de la lettre* » (comme disait Jérôme Peignot dans un bel album aujourd'hui épuisé) les expressions usuelles de la langue française que nos enfants ne connaissent pas forcément : les moutons sous *le* lit, *le* pigeon-voyageur installé dans un fauteuil entre ses deux valises, papa qui va chercher du liquide à la banque et qui croque des châteaux bien saignants... toutes les associations d'idées sont permises. Rire garanti.

● *Tristan la teigne*, de Tony Ross. Texte français de J.-P. Carasso. Seuil, 24 pages, 42 F (à partir de six ans).

Il se croit tout permis et n'en fait qu'à sa tête ; chaque fois qu'on lui demande de faire une chose qu'il déteste, il fait semblant d'avoir mal entendu, mais l'oto-rhino n'y peut rien. « *Nettoie le carrelage à l'eau* », lui dit-on, et il « *alla faire un carnage au zoo* » ; « *Rentre à 6 heures* », et il rentre « *à 10 heures* », etc. Admirablement illustré, drôlement écrit et très bien traduit, cet album ravira tous ceux qui aiment le malentendu, le mot tordu et toutes les sortes de calembours.

● *Je te dis que tu es un ours*, de Janosch. Casterman, 32 pages.

Comment nos enfant nous voient-ils ? Janosch a son idée là-dessus, et il a illustré, entre fantastique et réalisme, le rapport père-fils : le garçonnet jette un sort à son papa.

Ce qui va sans doute changer son existence.

Du même auteur, un peu chagallien, Polonais qui vit aujourd'hui à Munich, recommandons aussi : *la Souris aux chaussures rouges* et *le Cirque* (Casterman).

Numéros de cirque

● *Ted et les Fabulos*, de Chris Winn. Texte français de J.-P. Carasso. Seuil, 32 pages, 45 F (à partir de six ans).

Ted et ses Fabulos sont acrobates, et leur rêve c'est d'être engagés dans un vrai cirque. Ils montrent tout ce qu'ils savent faire en d'hilarantes pyramides humaines : en parapluie, en brontosaure ou en cornet de glace, jusqu'à découvrir l'équilibre du déséquilibre. Une forme de stratégie, en quelque sorte ! C'est dur la vie d'artiste, mais les couleurs vous rendent joie et... équilibre.

● *Magie magique en relief*, texte de Run Van Meer. Adapté par Dominique Lamb. Découpages en relief. Fernand Nathan, 75 F. (Quand on sait lire.)

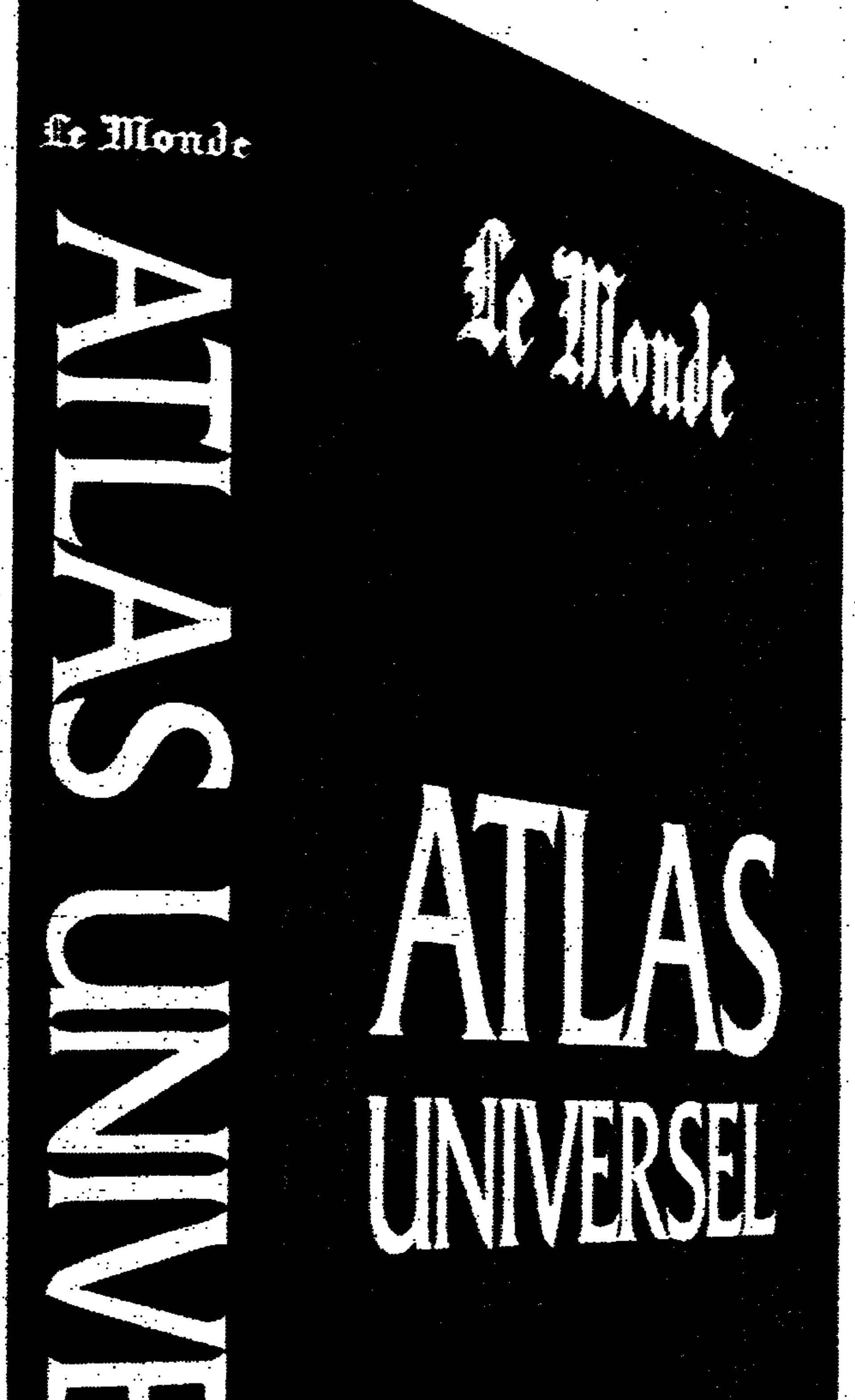
Eblouissez vos parents et amis par d'extraordinaires tours de magie ! Des mécanismes de papier, solides et amusants (« made in Colombia », bien sûr !), qui vous fourniront un haut-de-forme, une baguette, une boîte à malices, des lapins qui s'envolent et vous transformeront sans peine en prestidigitateur.

● *101 Tours de magie*, par Elisabeth Briot. Ill. de Jean-Luc Gosse et Jean-Noël Voyer. Deux Coqs d'or, 72 pages, 54 F (à partir de huit ans).

Un album plein de secrets bien expliqués et bien illustrés pour étonner *les copains*. *Attention !* Ne le laissez pas traîner !

NICOLE ZAND.

Sommet à découvrir à la veille du 3e millénaire.



Le plus récent, le plus complet, le plus pointu des Atlas.

Ses dimensions sont imposantes : 305 x 455 mm et 520 pages, dont 251 de cartes physiques et politiques. Objectif : pouvoir assembler et embrasser d'un même regard, un maximum d'informations grâce à une codification claire et extrêmement dense. Ses échelles vont du 1/10.000e au 1/270.000.000e. Elles agissent comme un objectif zoom, nous éloignant ou nous rapprochant pour une vision globale ou ponctuelle.

Son index, le plus complet, stocke plus de 210.000 noms figurant à la fois sous leur vocable national (Wahran pour Oran) et dans leur traduction française.

Ses pages thématiques présentent les informations les plus récentes et les plus souvent recherchées. On n'en compte pas moins de 40 comprenant statistiques, cartes, diagrammes, graphiques et photos.

L'Atlas Universel, ouvrage scientifique, a été établi en collaboration avec de très grands spécialistes internationaux, dont l'équipe des correspondants étrangers du Monde.

L'Atlas Universel Sélection-Le Monde, restera l'ouvrage géographique et cartographique de référence. C'est à la fois un inventaire méticuleux des lieux, un point historique et un outil indispensable.

Il est le plus actuel, le plus utile et le moins conformiste des cadeaux.

En vente chez votre libraire. Prix public : 795 F.

Le Monde Sélection du Reader's Digest

PIERRE HORAY
Tout Félix le chat



...NS CLAIR!

...ordas

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Calendrier des soldes

La Braderie de Paris, qui déborde d'une saison sur l'autre son emplacement à la Défense, y est installée, en avant-première, jusqu'au 12 décembre. Mais en fait, les centres commerciaux régionaux affichent leurs soldes du 2 au 14 janvier, les boutiques parisiennes optant pour une diversité plus large.

D'un quartier à l'autre

Centres commerciaux

Forum des Halles, Quatre-Temps de la Défense : du 2 au 14 janvier.

Galaxie : du 3 au 14 janvier.

Parly-2 : du 4 au 14 janvier.

Bazar de l'Hôtel de Ville : mode, à partir du 10 janvier.

Bon Marché : du 2 au 28 janvier.

C & A : du 28 décembre au 4 janvier.

Galeries Lafayette : du 27 décembre au 14 janvier.

Marks & Spencers : à partir du 26 décembre.

Le Printemps : du 28 décembre au 14 janvier.

La Samaritaine : du 26 au 31 décembre.

Aux Trois Quartiers : à partir du 27 décembre.

Pour elle

Andrea Pfister (chaussures), 4, rue Cambon : à partir du 9 janvier.

Angelo Tarlazzi, 74, rue des Saint-Pères : à partir du 1er décembre.

Anne-Marie Beretta, 24, rue Saint-Sulpice : à partir du 2 janvier.

Auteuil, 99, rue de Passy : à partir du 2 janvier.

La Bagagerie, 12, rue Tronchet, 74, rue de Passy, 41, rue du Four : à partir du 11 janvier.

Bouchara (tissus), 54, boulevard Haussmann : à partir du 7 décembre.

Candide, 4, rue de Miromesnil : à partir du 9 janvier.

Céline, 3, avenue Victor-Hugo, 24, rue François-Ier, 58, rue de Rennes : du 12 au 14 janvier.

Chanel, 31, rue Cambon : à partir du 4 janvier.

Charles Jourdan : à partir du 26 décembre dans les magasins parisiens de la marque.

Delrey (gants), 47, rue du Four : du 7 au 25 février.

Franck & Fils : le 5 janvier.

Georges Rech, 54, rue Bonaparte, 23, avenue Victor-Hugo : le 4 janvier.

Alain Harel (chaussures), 32, avenue George-V : du 4 au 13 janvier.

Jean-Louis Scherrer, 51, avenue Montaigne, 31, rue de Tournon : à partir du 3 janvier.

Laura Ashley, 66, rue des Saints-Pères, 94 rue de Rennes : à partir du 19 décembre.

Léonard, 19, avenue de l'Opéra : du 12 au 21 décembre.

Mancini, 72, avenue Victor-Hugo : du 15 au 17 décembre, 20, rue Boccador : du 19 au 21 décembre.

Nahala (enfants), 8, rue des Saussaies : jusqu'au 20 décembre.

Nina Ricci, 39, avenue Montaigne : du 5 au 7 janvier.

Per Spook, 18, avenue George-V : du 6 au 15 janvier.

Pierre Balmain, 44, rue François-Ier : du 12 au 16 décembre.

Pisanti, 56, rue Bonaparte : à partir du 16 décembre.

Porthault (linge de maison), 18, avenue Montaigne : à partir du 2 janvier.

Rodier, à partir du 4 janvier.

Simonetta, 15, rue Jean-Mermoz : à partir du 5 décembre.

Victoire, 12, place des Victoires, 38, rue François-Ier : du 23 au 28 janvier.

Pour eux

Armand Thiery, 15-17, rue Auber : du 29 décembre au 21 janvier.

Burberry's, 10, boulevard Malesherbes ; 45, rue de Rennes : à partir du 3 janvier.

Christian Dior, 30, avenue Montaigne ; 12, rue Boissy-d'Anglas : du 10 au 12 janvier.

Courrèges, 49, rue de Rennes ; 40, rue François-Ier ; 46, faubourg Saint-Honoré : le 2 janvier.

Emanuel Ungaro, 2, avenue Montaigne ; 25, faubourg Saint-Honoré : à partir du 9 décembre.

F.L.L.I. Rossetti, 18, rue Royale ; 54, faubourg Saint-Honoré : du 6 au 14 janvier.

Jaeger, 5, faubourg Saint-Honoré : du 2 au 7 janvier.

Lanvin, 2, rue Cambon ; 22, faubourg Saint-Honoré : les 11 et 12 janvier.

Latreille, 62, rue Saint-André-des-Arts : du 27 décembre au 14 janvier.

Mic Mac, 13, rue de Tournon : à partir du 17 décembre.

Claude Montana, 31 et 37, rue de Grenelle : à partir du 5 janvier.

Pinet Magli (chaussures), 76, Champs-Elysées ; 1, boulevard de la Madeleine ; 70, rue de Passy : le 2 janvier.

Renoma, 129, rue de la Pompe ; 19, avenue de Matignon : à partir du 9 janvier.

Ted Lapidus, 6, place Victor-Hugo ; 1, place Saint-Germain-des-Prés : du 4 au 7 janvier.

Jean Thiot (chaussures), 17, rue du Louvre ; 97, rue d'Alésia ; 82, boulevard Haussmann : à partir du 20 décembre.

Valentino, 17-19, avenue Montaigne : à partir du 9 janvier.

Pour lui

Berdy, 79, avenue des Ternes : le 13 janvier.

Berel, 12, rue de Sèvres : à partir du 10 janvier.

Capel, 26, boulevard Malesherbes ; 74, boulevard de Sébastopol : à partir du 10 janvier.

Cerruti, 27, rue Royale : à partir du 4 janvier.

Dorian Guy, 36, avenue George-V : à partir du 19 janvier.

Elysées Soieries, 65, Champs-Elysées : à partir du 2 janvier.

Ermenegildo Zegna, 10, rue de la Paix : du 5 au 14 janvier.

Figaret, 17, rue de la Paix : à partir du 16 janvier.

Francesco Smalto, 44, rue François-Ier ; 5, place Victor-Hugo : du 10 au 21 janvier.

Gérard Sools, 22, avenue Victor-Hugo : à partir du 27 décembre.

Marcel Bur, 138, faubourg Saint-Honoré : à partir du 1er janvier.

Saint-Germain-des-Prés, 37, rue du Four : à partir du 3 janvier.

Sulka, 2, rue de Castiglione : à partir du 7 janvier.

Yves Saint-Laurent, dans toutes les boutiques Saint-Laurent Rive gauche : le 2 janvier.

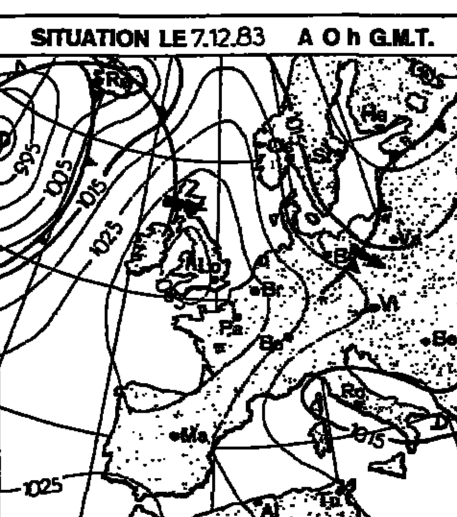
Madélios : à partir du 2 janvier.

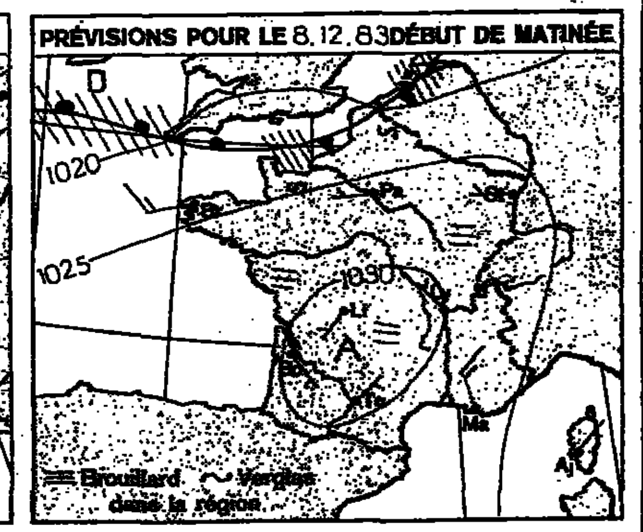
A Londres

Avec la livre sterling à 12 F, ce sont plutôt les Anglais qui viennent passer la journée à Boulogne et à Calais pour remplir leurs caddies de gourmandises, de produits d'entretien et de costumes pour hommes. Cela dit, les soldes de Londres s'étalent, dans les grands magasins, sur quatre semaines, avec leurs fins de séries normales et les *special purchases* (achats spéciaux) obligatoirement indiqués. *Libertys* et *Selfridges* ouvrent la ronde à partir du 27 décembre. *Fortnum & Mason* et *Harrods* sont programmés le 6 janvier.

NATHALIE MONT-SERVAN.

MÉTÉOROLOGIE





Évolution probable du temps en France entre le mercredi 7 décembre à 0 heure et le jeudi 8 décembre à minuit.

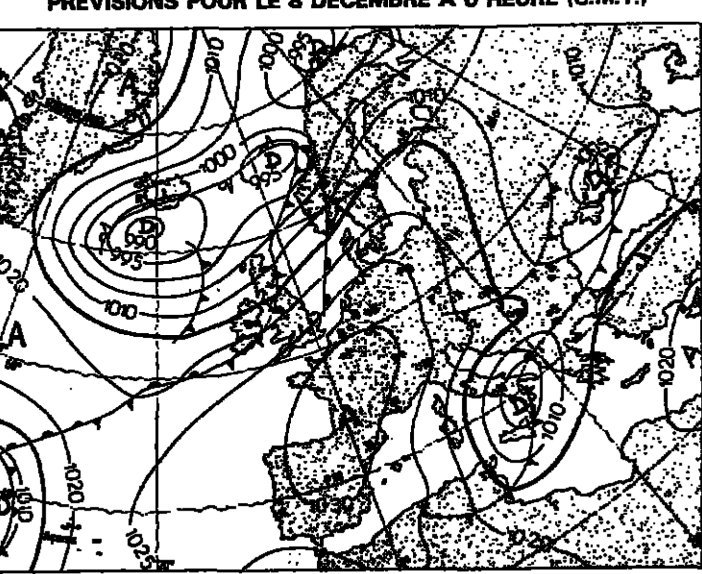
L'anticyclone centré sur la France va se déplacer vers le sud, ce qui permettra à une perturbation océanique active de pénétrer sur le nord-ouest du pays à partir de jeudi soir.

Jeudi, si l'on excepte les région méditerranéennes où le beau temps prédominera, les bancs de brumes, brouillards ou nuages bas seront fréquents au lever du jour avec des gelées sous abri de – 2 à – 5 degrés. Les bruines qui se produiront le matin de la Bretagne au Nord seront verglaçantes dans l'intérieur, toutefois, les dépôts de givre seront généralisés. Au cours de la journée, les nuages envahiront la moitié nord-ouest du pays; plus au sud-est, les éclaircies prédomineront malgré des brouillards localement persistants. Une zone de pluie atteindra en début de soirée les régions s'étendant de la Bretagne à la Normandie et au Nord, et elle se déplacera vers l'est en étant précédée de neige sur la Lorraine. Les vents d'ouest se renforceront près des côtes de la Manche, et ils seront toujours assez forts de nord dans la vallée du Rhône et près de la Méditerranée. Les températures maximales seront voisines de 4 à 12 degrés du Nord au Sud, de – 1 à 3 degrés sur les régions de l'Est.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris le 7 décembre à 7 heures de 1 034,6 millibars, soit 776 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 décembre; le second, le minimum de la nuit du 6 décembre au 7 décembre) : Ajaccio, 14 et 3 degrés; Biarritz, 11 et 0; Bordeaux, 9 et 3;

PRÉVISIONS POUR LE 8 DÉCEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Bourges, 3 et 0; Brest, 10 et 1; Caen, 10 et – 1; Cherbourg, 8 et – 1; Clermont-Ferrand, 4 et 0; Dijon, 2 et – 1; Grenoble, – 2 et – 5; Lille, 7 et 0; Lyon, 3 et 0; Marseille-Marignane, 10 et 3; Nancy, 2 et – 1; Nantes, 6 et 0; Nice-Côte d'Azur, 14 et 4; Paris-Le Bourget, 7 et – 2; Pau, 12 et – 3; Perpignan, 16 et 8; Rennes, 9 et – 3; Strasbourg, 0 et – 4; Tours, 5 et – 2; Toulouse, 6 et 0; Pointe-à-Pitre, 32 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 4; Amsterdam, 7 et 1; Athènes, 12 et 5; Berlin, 3 et 0; Bonn, 4 et – 2; Bruxelles, 6 et 1; Le Caire, 21 et ; Iles Canaries, 23 et 19; Copenhague, 5 et ; Dakar, 28 et 25; Djerba, et 10; Genève, 0 et – 2; Jérusalem, 20 et 10; Lisbonne, 12 et 5; Londres, 6 et – 4; Luxembourg, 5 et – 1; Madrid, 9 et – 3; Moscou, 2 et 1; Nairobi, 24 et ; New-York, 13 et 9; Palma-de-Majorque, 16 et 1; Rome, 13 et 0; Stockholm, 2 et – 5; Tozeur, et 5; Tunis, et 8.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

VENTES

Enchères à Londres

PRÈS DE 100 MILLIONS DE FRANCS POUR UN MANUSCRIT DU DOUZIÈME SIÈCLE

Un manuscrit à enluminures de la fin du douzième siècle a obtenu, le mardi 6 décembre, à Londres, chez Sotheby's une enchère de 7 400 000 livres sterling. Deux libraires, un anglais et un américain, se sont associés pour régler au total 8 140 000 livres sterling avec les *frais, soit près de 100 millions* de francs. C'est la plus forte somme jamais atteinte en salle de ventes. Le précédent record pour une œuvre d'art en vente publique avait été atteint à New-York en 1980 pour un tableau de Turner, vendu 6 400 000 dollars (2 723 000 livres sterling).

Les Evangiles enluminés avaient été commandés par Henri le Lion, puissant duc de Saxe et comte de Brunswick, ancêtre de la dynastie de Hanovre. Ce livre, en parfait état, comporte quarante et une enluminures en pleine page aux couleurs admirables. Ces Evangiles illustrés donnent également un panorama de la vie quotidienne au douzième siècle, avec de nombreux portraits de grands personnages de l'époque, notamment Henri II d'Angleterre et Thomas Becket.

Donné à la cathédrale de Brunswick, puis conservé à Prague où il fut, au seizième siècle, placé dans une reliure-reliquaire, le précieux livre est resté jusqu'en 1930 entre les mains de la famille de Hanovre. Vendu ensuite à un particulier après la deuxième guerre mondiale, il a été acheté, avec l'aide de la Deutschebank, pour le compte d'une association culturelle allemande. Le nom du vendeur n'a pas été révélé.

GERSAINT.

SOCIAL

LES SOUPES POPULAIRES DE L'ARMÉE DU SALUT

L'Armée du salut, qui avait repris l'hiver dernier ses distributions de repas chauds dans la nuit à Paris, après cinquante ans d'interruption, a décidé de poursuivre l'expérience pour l'hiver 1983-1984.

Deux camionnettes, chargées d'immenses chaudrons de soupe chaude, de caisses de pain, de fromage et de boîtes de pâtes, vont sillonner Paris à partir du 7 décembre à 20 h 30 pour distribuer un repas chaud aux quelque huit mille sans-abri occasionnels et clochards que compte la capitale. Deux équipes de cinq ou six personnes s'arrêtent régulièrement aux différents points de Paris où s'assemblent les sans-abri (abords des grandes gares, bouches d'aération des métros, porches d'églises, etc.).

Face à l'extension de la « nouvelle pauvreté », les pouvoirs publics ont installé, également depuis l'hiver 1982-1983, trois centres d'accueil d'urgence pour hommes, totalisant 263 lits, gérés par l'Armée du salut, dont la péniche, installée quai d'Austerlitz, est restée ouverte toute l'année. Pour mener à bien ces actions, l'Armée du salut accueille les bénévoles (tél. : 583-54-40 ou écrire cité du Refuge, 12, rue Cantagrel, Paris 13e) et accepte les dons (Armée du salut, C.C.P. 5305 X Paris, avec la mention « soupes de nuit »).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 9 DÉCEMBRE

« Auguste Rodin », 15 heures, 77, rue de Varenne, Mlle Brossais.

« Maison de Victor Hugo », 15 heures, 6 place des Vosges, Mlle Zujovic (Caisse nationale des monuments *historiques*).

« Mille ans d'art en Syrie », 14 heures, Petit Palais (Amis de l'histoire).

« Musée de la préfecture de police », 14 h 30, 1 *bis*, rue des Carmes (Art et promenades).

« L'Hôtel des ventes », 15 heures, horloge métro Richelieu-Drouot (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtels Rohan-Soubise, le Marais », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 14 h 30, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« De l'ancienne Comédie au couvent des Cordeliers », 14 h 30, métro Mabillon (Paris pittoresque et insolite).

« Trésor de la faculté de Jussieu », 15 heures, métro Jussieu (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

19 heures, 60, boulevard Latour-Maubourg, M. Brumfeld : « La Thaïlande inconnue », et 21 heures, « Israël » (Projections) (Rencontre des peuples).

20 h 15, 11*bis*, rue Keppler, « Dieu, mythe ou *réalité ?* » (Loge unie des théosophes).

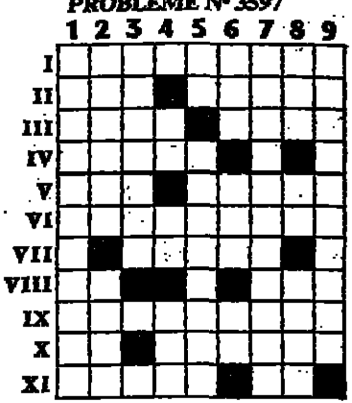
EXPOSITIONS

L'ARME ANCIENNE ET L'OBJET DE MARINE A PARIS. — Le premier Salon « L'arme ancienne et l'objet de marine à Paris » tiendra au Palais des congrès, porte Maillot, le vendredi 9 décembre de 14 heures à 21 heures et le samedi 10 décembre de 10 heures à 19 heures.

Près de 10 000 armes anciennes, souvenirs historiques et objets de marine seront présentés au public par des antiquaires spécialisés qui en garantiront l'authenticité. On y trouvera des armes exceptionnelles mais aussi les petits budgets, quantité d'objets entre 200 F et 1 000 F. Durant tout le Salon, un expert, M. Dominique Venner, qui vient de publier un ouvrage sur les *Dagues et les couteaux* (Édit. Jacques Grancher), se tiendra gratuitement à la disposition des visiteurs.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3597



	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II				■					
III					■				
IV						■		■	
V				■					
VI									
VII		■						■	
VIII			■	■		■			
IX									
X			■						
XI						■			■

HORIZONTALEMENT

I. Lieux de chargement pour les chalands. – II. Sigle américain. D'amour, on la fait fibrer. – III. Signifie que l'on n'a pas entendu ou que l'on ne veut rien entendre. Revenu qui n'est pas long à repartir. – IV. Au bord d'un voile. – V. Au centre d'une transaction familiale. Connaît donc les tourments du cœur ou ceux de la chair. – VI. Un homme de bonne volonté. – VII. Est donc animé d'une bonne attention et de mauvaises intentions. – VIII. Manière d'être. Retient au passage. – IX. Se trouve donc enrôlé dans une opération de choc. – X. Dans le vent. Le gîte ou le couvert. – XI. On vit avec ou l'on vit dedans. Note.

VERTICALEMENT

1. Une gêne ou un plaisir pour les yeux. – 2. Fait demander aux autres. Perçoit donc ou est perçu. – 3. Très important. – 4. Personnel. En rente. Un mot avec lequel on en arrivait aux mots. – 5. Sur une enveloppe et dans une enveloppe. Travailles donc pour obtenir de brillants résultats. – 6. Pris par un vieux loup ou sur un petit agneau. Pris à partie. Ne manque pas de branche. – 7. Met donc à plat ou donne de l'énergie. – 8. Envers de terre. Fait souvent l'objet d'une *réclamation*. Passe en silence. – 9. Fait toujours son travail avec soin.

Solution du problème n° 3596

Horizontalement

I. Poupée. Pi. – II. Entôlage. – III. Rue. Eu. Ca. – IV. Reg. Rhô. – V. Epitaphes. – VI. Pan. Nie. – VII. Tus. Cosse. – VIII. E.M. Tenue. – IX. Uélé. Six. – X. Eton. Mi. – XI. Oser. Lei.

Verticalement

1. Percepteur. – 2. O.N.U. Paume. – 3. Utérins. Les. – 4. Pô. Et. Tête. – 5. Elégance. Or. – 6. Eau. Pion. – 7. Rhésus. – 8. Pêche. Séisme. – 9. Aoste. XII.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 7 décembre :

DES DÉCRETS

- Relatif au commerce, à la conservation, à l'expédition et au transport de certaines armes.
- Modifiant l'article R 331-53 du code de la construction et de l'habitation et *arrêtés* relatifs aux prêts aidés par l'Etat pour l'accession à la propriété de logements anciens (secteur groupé) et pour la construction de logements en accession à la propriété (le *Monde* du 3 décembre).

DES ARRETES

- Relatif à l'émission de l'emprunt d'Etat décembre 1983.
- Fixant le gain annuel minimum susceptible d'être déclaré par les *exploitants agricoles qui contractent*, pour les membres de leur famille et pour eux-mêmes, une assurance complémentaire contre les accidents du travail et les maladies professionnelles.



Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

Yves Saint Laurent au Metropolitan de New York

Portrait de l'artiste

Un entretien par YVONNE BABY


Dessin d'Yves Saint Laurent

« Une femme qui n'a pas trouvé son style, qui ne se sent pas à l'aise dans ses vêtements, qui ne vit pas en accord avec eux, est une femme malade. Elle n'est pas heureuse, pas sûre d'elle, et n'offre aucune des caractéristiques qui déterminent le bonheur. On parle du silence de la santé, du merveilleux silence de la santé. On pourrait aussi parler du silence du vêtement, du merveilleux silence du vêtement, c'est-à-dire le moment où le corps et le vêtement ne font plus qu'un, où l'on oublie complètement ce que l'on porte, où le vêtement ne vous parle pas, c'est-à-dire n'accroche pas, où l'on se sent aussi à l'aise vêtu que nu. Cet accord parfait entre corps et vêtement ne va guère sans un accord parfait entre esprit et corps, vêtement et esprit. L'élégance ne serait-elle pas l'oubli total de ce que l'on porte ? »

Y. S. L.

« MON métier m'accapare, *dit Yves Saint Laurent*, créer est douloureux, toute l'année je travaille dans l'angoisse. Je me replie en ermite, je ne sors pas, c'est une vie dure et c'est pourquoi je comprends si bien Proust, j'admire tellement ce qu'il a écrit sur les misères de la création. Je me souviens d'une phrase dans les *Jeunes Filles en fleurs : « Du fond de quelle douleur avait-il trouvé ce pouvoir illimité de créer ? »* Et on pourrait en citer d'autres, magnifiques, touchant à cette même souffrance, comme celles que j'ai recopiées et encadrées pour les mettre au-dessus de mon bureau, avenue Marceau.

» A dix-huit ans, j'ai commencé *A la recherche du temps perdu*. Je reprends souvent le livre sans l'achever, j'ai besoin d'avoir devant moi cette œuvre extraordinaire. Par une espèce de superstition, il me semble que si je vais jusqu'au bout de ma lecture quelque chose arrivera, rien de bon. La mort peut-être, pourquoi pas ? Je ne crains pas la mort. Je sais que la mort peut venir d'un instant à l'autre, mais, c'est étrange et sans doute égoïste, je n'ai pas le sentiment qu'elle bouleverserait ma vie.

» De tous les écrivains, Proust est celui qui a parlé des femmes avec le plus de sensibilité et de vérité. Et je pense moins au Proust qui a décrit les robes avec art qu'à celui qui a peint des caractères.

— Vous avez été élevé parmi des femmes.

— Oui, il y avait ma mère, bien sûr, mes deux sœurs, plus jeunes, ma grand-mère et ma grand-tante. Nous habitions à Oran dans une grande maison à trois étages et nous étions une famille très joyeuse. Mais à partir des études secondaires, j'ai mené une vie double : d'un côté, il y avait, dans notre maison, la gaieté et le monde que je m'inventais avec mes dessins, mes décors, mes costumes, mon théâtre ; de l'autre, dans une école catholique, c'étaient des épreuves et un monde dont, rêveur, pensif, timide, je me trouvais exclu et où mes compagnons se moquaient de moi, me terrorisaient et me battaient. Pendant la récréation, je me cachais dans l'église, et, à la sortie, j'attendais que tous les élèves aient quitté la classe pour ne pas subir de sévices.

» Dans ces années s'est enracinée la volonté inébranlable de me lancer à la conquête de Paris et d'atteindre le plus haut. Mentalement, je m'adressais à mes compagnons de classe et je leur disais : je me vengerai de vous, vous ne serez rien, je serai tout.

» Je n'ai confié à personne, ni même à ma mère, ces peurs et ces souffrances d'école. Sitôt revenu chez mes parents, je m'enfermais, je dessinais sur du carton des silhouettes (d'environ 15 centimètres) que je découpais puis que j'habillais avec de vrais costumes en tissu, et qui devenaient à la fois des mannequins et mes personnages. J'avais une pièce pour moi, je m'étais fabriqué une caisse de 1,50 mètre, et j'avais improvisé toute une machinerie pour placer les décors, régler les éclairages, pour installer tout un théâtre.

L'attente du dernier baiser

» J'ai vu, à treize ans, en 1949, *l'Ecole des femmes*, mise en scène par Louis Jouvet, dans des décors de Christian Bérard. Tout de suite, la force de Bérard m'a frappé. Il a renforcé ma vocation, je désirais être comme lui décorateur de théâtre. Bérard savait camper un personnage, il savait construire un costume, en le réinventant dans la pureté de sa ligne et de son temps. Si l'on avait projeté en ombre chinoise l'une des silhouettes de Bérard, alors on aurait pu aussitôt les identifier et nommer Tartuffe, l'Avare, Dom Juan... La réussite d'un grand costume de théâtre s'inscrit là.

» De retour à la maison, j'ai voulu refaire *l'Ecole des femmes*. Ma mère m'a donné un vieux drap de lit. Je l'ai teint de plusieurs couleurs avec des gouaches normales et j'en ai fait des morceaux pour habiller mes petits personnages. Mes sœurs, mes cousins, mes cousines ont assisté à la représentation. Je faisais toutes les voix.

» Nous avions une lingère, elle venait le jeudi, mon jour de congé. Je ramassais ses chutes, parfois même je découpais des robes de ma mère.

— C'est votre mère qui a été votre première inspiratrice...

» Ma mère était très bien habillée, elle aimait sortir, et quand elle allait au bal, nous étions là, ses enfants, pour l'entourer avant qu'elle parte, pour l'admirer, dans l'attente du dernier baiser. J'ai en tête une robe en tulle blanc à grandes manches, avec de gros pois de paillettes blanches, et c'est une vision poétique — le tulle est si léger, arachnéen. Chez Dior, plus tard, j'ai fait une robe semblable.

» J'ai un autre souvenir, vif, d'où est née ma mode 1940 (1), tellement critiquée par la presse. C'était pendant la guerre, nous nous trouvions près d'Oran, à la campagne, mon père était absent, et ma mère a fait une sorte de fugue — elle s'est rendue à un bal qui avait lieu dans une base militaire américaine. Nous, les enfants, en cachette, nous l'avons suivie, accompagnés par les domestiques : nous voulions voir maman danser. Les fenêtres étaient hautes, une domestique m'a hissé dans ses bras, et j'ai pu apercevoir ma mère dans la salle de bal. Elle portait une robe en crêpe noir, avec des manches carrées, un décolleté pointu, et s'arrêtant au-dessus du genou. Elle avait agrafé un bouquet de marguerites, de bleuets et de coquelicots et, en guise de collier, elle avait une croix blanche en plastique, accrochée à un ruban de velours noir. C'était ravissant. Pour ma collection 1940 j'ai repris ce modèle, exactement.

— Vous avez fait des robes pour votre mère ?

— Quand je travaillais chez Dior, au temps où Monsieur Dior vivait toujours, c'est moi qui faisais les robes de ma mère. Je lui ai fait une robe en organza noir, et une autre en taffetas gris et blanc, je lui ai fait un tailleur gris avec un chapeau de paille d'Italie, et tant de choses. Si je songe à ma période *New Look*, ma mère m'apparaît dans un tailleur d'été bleu pâle, avec une immense jupe plissée. Elle porte un canotier avec une rose rose ; autour du cou, elle a un ruban de velours noir, et, autour de la taille, un petit volant. Dans ce tailleur, j'ai même fait son portrait. A l'époque, je peignais.

» Ma mère a vécu en Algérie jusqu'en 1958. C'est alors que j'ai l'image poignante de ma mère et de mes sœurs à Paris, dans une pièce minuscule que j'avais louée pour elles et où elles viennent d'arriver avec leur chien. Moi, à ce moment-là, j'ai un appartement modeste et je ne peux les loger. Mais bientôt, ma mère déménage. Ce qui manque, c'est le soleil d'Algérie, moins beau pourtant que le soleil du Maroc.

» Si j'y pense, notre famille a souvent bougé. En 1870, mon arrière-grand-père, qui était notaire à Colmar, avait quitté l'Alsace pour ne pas devenir allemand, et c'est cet exode qui l'a poussé vers l'Algérie. Et en Algérie, nous avons rebâti, puis... enfin, maintenant, mes parents sont très heureux, mon père vit à Monte-Carlo et ma mère ici, à Paris. Elle a un appartement charmant et beaucoup de robes. Au début, je les choisissais pour elle, et progressivement je l'ai laissé faire. Elle a un goût très sûr.

(1) Printemps/été 1971.

— Vous avez une maison à Marrakech, vous avez mentionné le soleil du Maroc, tout cela nous amène à la lumière.

— Pour mon travail, comme pour un peintre, la lumière est fondamentale et, pour moi, elle compte surtout depuis que je connais le Maroc. C'était en 1962, l'année où j'ai fondé ma propre maison de couture, je passais des vacances à Marrakech, quinze jours en février. Le temps était admirable, j'ai été touché par Marrakech, par son mystère, sa volupté. Aussitôt, j'ai acheté une petite maison dans les remparts, j'y suis allé régulièrement avec mes amis, cette maison c'est notre jeunesse à tous, c'est la mienne, encore, j'ai peine à croire que j'ai quarante-sept ans. Mon âge, je le découvre à cause du Metropolitan, devant cette exposition si importante, je me suis dit : oui, en effet, j'ai quarante-sept ans.

Les grandes lignes noires

» Je n'ai pas de coquetterie à propos de mon âge. Je vois la vie avec les yeux d'un enfant, c'est pourquoi je ne vieillis pas. La vie c'est mon métier, qui continue la jeunesse, et où je projette dans l'avenir mes rêves, mes souvenirs, mes pensées. Un jour, la sagesse se mélange au reste, et vous gagnez la liberté, vous vous ouvrez davantage aux autres et à l'époque.

» J'ai traversé plusieurs époques, je n'en regrette aucune. Quoi qu'il arrive, je serai là, « toujours prêt ». Il y a mille façons d'interpréter sa vie et son métier. Si mon métier n'est plus ce qu'il est, j'imagine qu'il pourra devenir quelque chose de passionnant, puisque ce sera quelque chose de neuf.

» Je suis le même processus qu'un peintre, qu'un sculpteur, qu'un architecte, qu'un musicien. Pour un couturier, ce processus de création, c'est inventer une mode, c'est sortir du rang, comme Chanel, Balenciaga ou Dior ; en un mot, c'est trouver et imposer un style. En 1960, on pouvait dire que j'avais des bonheurs, on ne pouvait pas parler de style. Trouver un style ne suffit pas, il faut l'affirmer, l'affiner, le renouveler. Maintenant, par exemple, je peux faire un blazer quatre fois par an et, en le perfectionnant, le rendre chaque fois différent. C'est en perfectionnant les vêtements essentiels — position merveilleuse — que j'ai créé mon style, que je suis devenu ce que je suis, et que, par là, je dépasse la mode. Pour cette raison aussi, les femmes peuvent mettre de très anciennes robes à moi sans jamais se sentir démodées.

» Revenons à la lumière. Pour mes premières collections, je me suis souvent exprimé en noir. Les grandes lignes noires symbolisaient le trait de crayon sur la page blanche, c'est-à-dire la silhouette au zénith de sa pureté. Partant du noir, je travaillais dans des teintes foncées, exception faite du rouge, pour lequel j'ai une passion.

— Qu'est-ce que c'est pour vous le rouge ?

— Le rouge c'est la base du maquillage, ce sont les lèvres, les ongles. Le rouge, c'est une couleur noble, une couleur de pierre précieuse — le rubis, — et c'est une couleur dangereuse — il faut parfois jouer avec le danger. Rouge, c'est religieux, et c'est le sang, et c'est royal, c'est Phèdre et une multitude d'héroïnes. Rouge feu, et rouge combat, le rouge est comme un combat entre la mort et la vie.

» J'évitais donc les couleurs claires. Dès que je voulais faire une robe en blanc, je la ratais, et je ne parvenais pas non plus à cet état d'évidence — lié aux véritables réussites — me permettant de créer une robe en couleurs. Bien sûr, je continuais à chercher, mais, souvent, c'était si difficile que je capitulais et que je me réfugiais dans l'encre noire.

» Puis il y a eu mon voyage au Maroc, et la maison que j'avais achetée, empreinte, je vous l'ai dit, de notre jeunesse, et nous-mêmes recevant l'afflux de toute une jeunesse qui révolutionnait les années 60, cette brillante période de notre histoire, ces années pleines d'allant, d'invention, de gaieté, d'éclat, de poésie. C'est alors que je suis devenu plus sensible à la lumière et aux couleurs, que j'ai remarqué surtout la lumière sur les couleurs, — par exemple, vous n'apporterez jamais ici votre rouge du Maroc. A chaque coin de rue, à Marrakech, on croise des groupes impressionnants d'intensité, de relief, des hommes et des femmes où se mêlent les caftans roses, bleus, verts, violets. Et ces groupes qu'on dirait dessinés et peints, qui évoquent les croquis de Delacroix, c'est étonnant de se dire qu'ils ne sont, en fait, que l'improvisation de la vie.

Il faut soumettre la matière

« Ainsi, petit à petit, grâce à Marrakech, la couleur a fait son entrée dans mes collections, et j'ai fini par ne plus avoir peur d'elle. Soudain libre, j'ai abordé la couleur librement. La maturité venant, j'ai travaillé comme si j'étais un peintre. Car, dans une robe, le plus important c'est la matière, c'est-à-dire le tissu et la couleur. Vous pouvez faire un joli dessin, vous pouvez mettre dans un dessin toute la science de votre métier, si vous n'avez pas la matière, vous perdez votre robe. L'angoisse, ce n'est pas de s'interroger sur la place des poches, de la ceinture, sur la forme du décolleté ou sur le volume, l'angoisse, c'est vous en face du tissu et de la couleur, vous qui devez, de la même manière que le peintre avec ses pinceaux, le sculpteur avec sa glaise, taper dans la matière. Et c'est la matière qu'il faut soumettre, pour qu'une robe corresponde à ce que vous imaginiez.

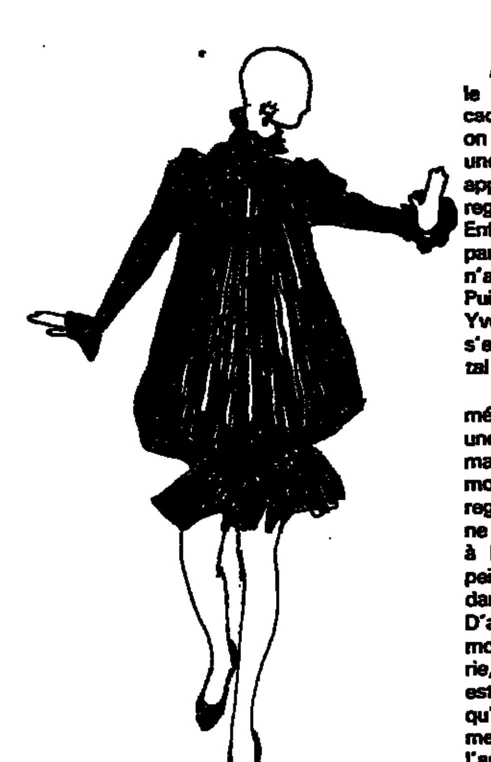
— L'imagination, l'un de vos domaines de prédilection...

— Je ne voudrais pas être prétentieux, mais je suis convaincu que mon imagination dépasse les limites normales, m'entraîne dans des contrées où je n'ai pas besoin d'aller. Mes plus beaux voyages sont immobiles, je les ai faits sur ce canapé où vous êtes, lisant des livres illustrés (si je regarde un livre sur la Renaissance, je peux imaginer les fastes et les formes des costumes), m'abandonnant aux plaisirs d'une connaissance interprétée. Je pense que c'est Nietzsche qui a écrit : « La vie est impossible sans les fantômes esthétiques ». Ce sont ces fantômes qui me protègent de l'extérieur, qui me tiennent compagnie dans ce monde à part du monde, que je me suis inventé depuis l'enfance. Au fur et à mesure de l'âge, l'imagination, telle un fleuve, charrie toute la peinture, la littérature, la sculpture, la musique que je porte en moi pour s'incarner dans les collections, ces points forts de mon travail.

(Lire la suite page 30.)

Yves Saint Laurent au Metropolitan de New-York

Aux couleurs des saisons, les toiles peintes



Avant tout, avant les robes et avant le trait, il y a un regard. Celui-ci se cache un peu derrière des lunettes : si on le photographie, il se crispe dans une profondeur tragique, mais s'il approche une connaissance, un autre regard aimé, il s'éclaire de bonté. Enfant, c'était le regard vif d'un chenapan qui habillait ses marionnettes et n'avait pas encore rencontré le monde. Puis le monde y a inscrit sa panique : Yves Saint Laurent raconte qu'il ne s'est jamais remis d'un séjour à l'hôpital psychiatrique de l'armée.

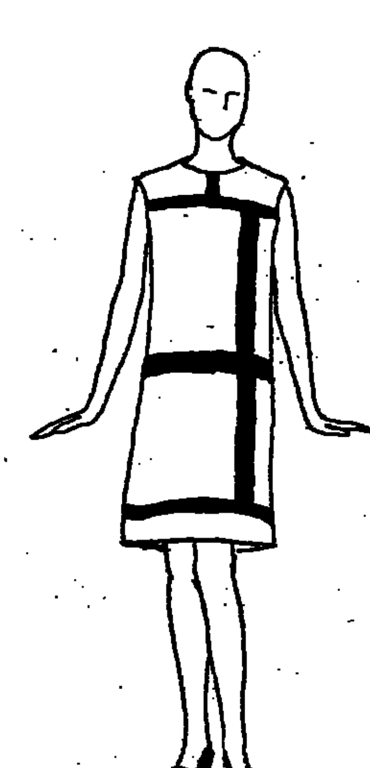
Contre cette panique, au lieu d'une méchanceté, il a pris le parti de rendre une féerie. Qu'est-ce qui se passe maintenant entre son regard et le monde au moment du travail ? Ce regard n'est pas isolé, ni trop assuré, il ne cherche pas l'excentricité, il se pose à l'extérieur, sur un geste, sur une peinture, sur une femme qui marche dans la rue, sur la phrase d'un livre. D'abord il aime. Ensuite il reproduit, et modifie, il donne le temps de sa rêverie, de sa folie, il donne en plus à ce qui est, bouge et veut. Mais qu'est-ce qu'on veut ? N'est-ce pas ce supplément qui n'est pas tant le luxe de l'apparat que la magie, la poésie, le faux, le trouble ? Toutes ces choses



devenues du luxe, c'est vrai, dans le monde. *« L'élégance n'est pas le snobisme »*, dit Yves Saint Laurent. Ses costumes ont l'air d'ajouter : « la sophistication, oui », mais seulement sur une vérité.

La rétrospective Yves Saint Laurent au Metropolitan Museum de New-York nous montre qu'un couturier peut être aussi — doit être — un géomètre, un véhément qui n'a pas tari ses capacités d'amour, un illusionniste, un enfant, un astronome, un simple et un génie, un écrivain du dimanche ou de la nuit, un copieur, un dompteur, un bonimenteur, un inventeur, un voyant. Et que les femmes n'ont pas envie de se résoudre à être une, mais veulent être toutes des saintes et des harpies, des lionnes et des chasseresses, des vierges et des courtisanes, des hommes, des pauvresses et des comtesses, des clownesses et des espionnes, des jeunes femmes calmes sous leur capeline ou leur feutre gris, de grandes voyageuses immobiles.

Elles voyagent dans l'histoire de la peinture, elles deviennent infantes, ménines, abstraites ; elles voyagent dans l'histoire du théâtre, elles se glissent dans la peau des héroïnes de Shakespeare ; elles voyagent dans l'histoire du danger, du sang, elles deviennent toréadorées, toréadéesses. Yves Saint Laurent décolle un pied du Prado, à Madrid, et le projette à l'Ermitage, non pas celui de Leningrad, celui de Saint-Pétersbourg. Il soulève un rideau à la Scala pour réentendre une dernière fois chanter la Callas. Il s'endort sur un globe lumineux, et ses Parisiennes deviennent Chinetoques, elles chassent des éléphants qui ressemblent à Babar. Elles voyagent aussi à l'intérieur de ses admirations, et se font, sous son crayon, des têtes à la *Cocteau*.



L'art se fait d'inséminations. Yves Saint Laurent habille les femmes de peinture : un profil berzingue de Picasso épouse un sein dans l'échancrure de satin noir, les couleurs de Matisse dégringolent sur la chute d'un dos, le couturier décalque sur la toile du vêtement des Mondrian depuis que sa mère lui a donné un livre de ce peintre — les maquettes des robes, ne les appelle-t-on pas, dans ce milieu, des « toiles » ? Toute une collection — *les Ballets russes* — découle, à cause d'un turban, du songe du couturier qui découvre la *Femme à la perle*, de Vermeer. Diana Vreeland, qui a organisé

Portrait de l'artiste

(Suite de la page 29)

» *Porgy and Bess*, l'opéra de Gershwin, m'a inspiré une collection, née aussi de ma rencontre avec un mannequin noir, dont j'aimais l'équilibre du corps, le mystère, l'harmonie. Sur la peau noire, la couleur change, et le vêtement acquiert de la force, de la dignité. J'ai habillé ce mannequin d'un tailleur-pantalon rose pâle, avec une blouse d'un rose plus vif, et, dans le pantalon, un ruban de la blouse servait de ceinture. Je suis resté longtemps devant cet ensemble, qui, d'un côté était parfait, de l'autre ne me plaisait pas. Je me demandais quoi faire, puis j'ai eu l'idée de raccourcir le pantalon et de découvrir la cheville, de poser sur la tête un canotier de paille, argent. Et soudain, comme un monde peut surgir d'un geste, la collection s'est présentée à moi sous un jour nouveau.

» C'était il y a environ cinq ans, cette collection... Sur l'air de *Summertime* de Gershwin, les mannequins défilaient dans des jupes en jersey de soie noire, mi-longues — très simples, très fendues, — avec de grandes blouses imprimées en mousseline et d'immenses écharpes à volants, faites de trois différentes couleurs de mousseline imprimée, et avec de grands canotiers, comme dans le sud des Etats-Unis. Sur le podium, les écharpes se déployaient, semblables à des ailes d'oiseau ou de libellule.

» Je ne travaille pas en musique, mais la musique m'inspire beaucoup, et elle joue un rôle déterminant dans un défilé de mode. Une défaillance dans la musique — morceau moins efficace, rythme plus lent — et l'attention se détourne d'une robe, si splendide soit-elle. Il faut respecter le tempo d'une collection, c'est un peu une affaire de metteur en scène.

» Il y a sept ans, la presse disait : « La haute couture n'est plus à la mode, tout cela est vieux, dépassé, c'est le temps du prêt-à-porter. » J'ai réagi avec une collection qu'on a appelée *les Ballets russes* : c'était une collection particulièrement spectaculaire, qui a conquis les journalistes et ravivé l'intérêt pour la haute couture. Le défilé a eu lieu (pour la première fois) à l'Intercontinental, dans les salons conçus et décorés par Garnier, tout en ors et en lustres, comme l'Opéra. Les robes du soir en faille passaient sur les airs de *la Tosca*, de *la Traviata*, du *Trouvère*, chantés par la Callas, par Siepi, par Gobbi. La musique épousait les vêtements, l'atmosphère était électrique, et chaque robe applaudie.

» Quand on est ce que je suis, j'allais dire un travailleur dans les arts, on a envie d'employer les plus belles matières, de posséder la plus belle technique, pour tenter de toucher du doigt un absolu. La haute couture, c'est la matière, c'est aussi un chuchotement qui se transmet et se répète, on se chuchote nos secrets : les raffinements et la connaissance de la coupe. C'est là où la haute couture peut devenir une forme d'art ; ce sont ces raffinements qui ont fait le prestige et le panache de la France. Quoi qu'il fasse ailleurs, un couturier doit être consacré par Paris. Sinon, il disparaît.

» Il n'y a plus beaucoup de ces maîtres qui créaient des écoles : je songe à Madeleine Vionnet, à Chanel, à Balenciaga, à Christian Dior, chez qui j'ai eu la chance de débuter, et qui m'a tout appris. Par apprendre, je n'entends pas seulement la coupe, mais une manière de vivre. Les images traditionnelles font de nous des gens futiles, alors que notre métier est profond et grave.

— *Avez-vous connu Chanel ?*

— Je ne l'ai pas connue, à son époque j'étais trop jeune. Mais en réfléchissant sérieusement au travail de Chanel, en regardant attentivement ses robes, j'ai compris que la popularité et le charme lui venaient de son extrême humilité. Au lieu de proposer aux femmes des panoplies les emprisonnant dans des stéréotypes éphémères, Chanel ne cessait de chercher la pérennité, qui rend la mode sans âge. Cette découverte m'a aidé à me déshabituer de certains tics de couturier, et je me suis dégagé davantage du dessin pour m'appuyer sur le corps et la matière.

» Le plus beau pour moi, dans la mode, c'est d'arriver à faire un vêtement qui corresponde avec exactitude à ce que sont un sweater et une jupe noirs, c'est-à-dire rien, c'est-à-dire tout. Voilà notre métier : rigueur, *humilité*, *gravité*, intemporel.

— *En somme, vous parlez de l'élégance...*

— L'élégance, ce n'est pas seulement le vêtement, ni la richesse, évidemment. C'est le geste, l'allure, c'est une simplicité qui, tout à coup, peut se permettre une insolence. Par exemple, une ceinture de jais et de strass sur un pull et une jupe noirs, une mousseline noire autour du cou, beaucoup de bracelets, des bas et des chaussures noirs, c'est pour moi l'image même de l'élégance. Ainsi habillée, une femme est à l'aise dans ses vêtements, et son insolence, c'est l'insolite de ses accessoires et de ses bijoux. Sans personnalité, une femme est perdue, la mode l'effraie, *elle ne peut pas trouver son style*. J'ai toujours dit qu'il n'est pas de plus beau maquillage pour une femme que la passion. Aucun maquillage ne peut rivaliser avec ce qui transfigure le visage d'une femme en face de celui qu'elle aime.

— *Vous m'avez dit tout à l'heure que vous écriviez ?*

— J'écris, plutôt j'ai des pages et des pages écrites. Mais je vis dans un tourbillon de collections, et je ne peux pas m'astreindre à cette discipline si impressionnante de l'écriture, qui exige le calme et la lucidité. Pourtant, il y a un an à peu près, j'ai repris une petite nouvelle, l'histoire d'un homme et d'une femme qui se rencontrent dans un bar à Singapour. J'adore les ports, à cause de la mer, j'adore les lumières le soir et le scintillement des côtes. Le soir me fait toujours penser à une mousseline noire, l'un de mes matériaux favoris.

» J'écris après le dîner, toujours. J'aimerais faire paraître un livre de nouvelles et de poèmes. Il me semble que les gens ont besoin de poésie à présent. Et puis, qui a le temps de lire d'énormes romans ? Bien sûr, je parle là en lecteur, et non en écrivain. Pour moi-même, j'aime mieux écrire des textes courts, je les préfère à un gros livre mal bâti.

» A Marrakech, parfois j'écris, mais surtout je me repose, l'esprit libre. Je suis un homme des pays chauds, et, là-bas, je me sens bien, dans cette cité qui est, à mes yeux, l'une des dernières citadelles de la dignité. Dignité et proportions, ce sont mes mots préférés, et c'est Marrakech.

» Je me réveille tôt, j'aime voir le soleil se lever. Et, tôt, je peux encore me croire le soir, ne pas penser à la journée qui va arriver, continuer la nuit : je lis, je dessine, je prépare un collage, je relis ce que j'ai écrit pour me corriger. Puis vient l'heure fatale du départ pour la maison de couture.

Dessins de Marc Mazuel d'après catalogue

De la magie dans l'air

» Je commence assez tard, vers dix heures, mais je travaille vite. Si mes décisions sont bonnes, mes ateliers répondent et travaillent aussi vite que moi. Si j'hésite, mes ateliers le sentent, hésitent à leur tour, et, *entre nous, le courant se ralentit*. C'est l'angoisse. Une angoisse qui peut durer trois semaines, jusqu'au moment où les grandes lignes s'éclairent et où tout circule dans la maison avec une justesse et une rapidité incroyables. Il y a de la magie dans l'air, nous sommes tous solidaires, heureux en même temps.

» Mes dessins sont toujours en noir et blanc, sauf pour *les Ballets russes*, où toute la collection, en couleurs sur le papier, a été reproduite telle quelle. Oui, si vous voulez, c'était un travail de peintre, d'artiste. Je peux aborder une collection avec cinq cents dessins ou sans le moindre dessin, ce qui m'amène à travailler directement sur le corps d'un mannequin. L'été dernier, j'avais justement cinq cents dessins, et mes collaborateurs et moi-même *nous avions beaucoup de peine* à extraire ce qui convenait le mieux à la collection. J'ai deux collections en réserve, je pourrais m'arrêter de dessiner un peu, si je le désirais.

» Il faut faire beaucoup de dessins, puis en oublier, car, si on en a trop, on cherche à réaliser trop de modèles et on se trouve dans une impasse. Je suis appelé, vous le savez, par une matière, une couleur, un livre, une image, un mannequin. Je fais — pas trop — des bases pour les toiles des tailleurs, des manteaux, des robes, des robes du soir. Puis il y a la journée des toiles, où mes ateliers présentent leur premier travail. C'est un moment émouvant, décisif, mais aussi vraiment dur, c'est celui où j'essaie de découvrir le secret de la collection. Chaque collection a son secret, il me semble que les choses se jouent pendant cette journée-là, quand je me demande comment retrouver l'esprit de la toile, comment, avec un tissu, conserver la naïveté d'une toile, sa beauté et son caractère magique. Alors je laisse passer un peu de temps, et ensuite les tissus arrivent, tout se met en place, se déclenche.

— *Quels sont les matériaux et les accessoires que vous aimez ?*

— La toile de lin, le velours — beaucoup, — le satin, les tissus d'hommes (prince de Galles, rayures, tweed), les imperméables en soie, le tulle, l'ottoman, tous les tissus qui évoquent les vêtements militaires (drap, coton écru, bâches, coton blanc des officiers de marine) et la flanelle des cabans.

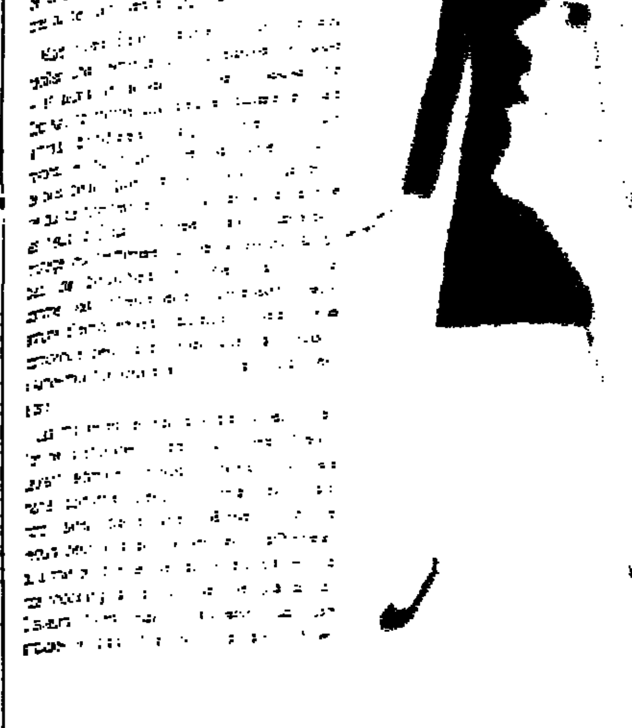
» L'accessoire transforme une femme, une robe. J'aime les bracelets — par exemple les bracelets africains ou les manchettes d'or crétoises, — les colliers d'or en rangs superposés, le corail, le jade, les ceintures de vernis noir, les bas noirs, les écharpes de mousseline, les rubans et les escarpins — un escarpin classique en lézard noir peut être la base de tout. Et j'aime les perles.

— *Vos moments préférés ?*

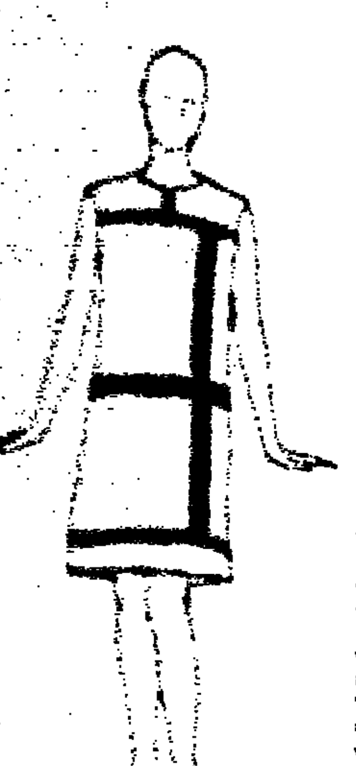
— Je suis content lorsque je retourne chez moi, le soir, à sept heures. C'est la paix, je ne travaille jamais à mes collections, je n'y pense plus. Ce que je poursuis, toujours, et même inconsciemment, c'est mon œuvre, et je sais bien que je dois me refermer dans la concentration et le silence. Je sais bien aussi qu'il n'y a pas de légende sans œuvre, et, comme je l'avais dit tout petit, je veux devenir une légende.

» Je voudrais dire aussi que, pendant que vous y travaillez, une collection vous appartient, c'est sacré. Mais dès qu'elle est livrée aux autres, vous éprouvez un violent sentiment de frustration, vous êtes dépossédé. Puis déprimé. Puis ça s'estompe. Puis c'est le moment que j'aime beaucoup : on a la joie d'avoir donné, on voit les *femmes habillées*, les robes se mettent à vivre. Et la vie reprend son cours.

Propos recueillis par YVONNE BABY.



...s, les toiles peint...



d'un voyant charmeur



cette exposition pour le Metropolitan Museum, a eu le chic de donner aux costumes, comme décor, comme toile de fond, des tableaux qui ont pu, de près ou de loin, les suggérer.

Mais Yves Saint Laurent peut aussi habiller une femme d'une seule phrase — et alors le soleil d'une poésie de Cocteau rayonne sur ses épaules et les lettres brodées dégoulinent des rayons, — ou d'un titre de livre : quoi de plus beau que ce pourpoint de soirée qui se contente d'illustrer à la lettre *les Yeux d'Elsa* ? Yves Saint Laurent protège les femmes, d'yeux innombrables, de bouches ou de papillons comme les chevaliers ornaient leur armure d'emblèmes cabalistiques. Une confidence peut s'avouer sur la robe : « Aime-moi toujours », il n'y a plus rien à dire.

Les matières aussi s'inséminent, et l'on ne s'étonne pas qu'Yves Saint Laurent admire Proust, puisqu'il les manie comme celui-ci maniait les mots : ainsi, dans une même robe, le velours peut-il s'accorder au taffetas, ou la soie au crêpe, le lamé au satin, le rose shocking à la plume de paradis. D'ailleurs Yves Saint-Laurent ne les emploie-t-il pas d'abord, avant d'en choisir les échantillons, parce qu'il connaît la jouissance des mots qui ont habillé la duchesse de Guermantes ? Les incrustations, pierreries, paillettes, et aussi les incrustations dans la chair, la bimbeloterie pour les oreilles, sont comme des parenthèses somptueuses à l'intérieur des phrases, et les chapeaux — tricornes, aigrettes ou tonkinois — sont un peu la traîne, le point qui achève la phrase ou le tissage interminable.

Mais il n'y a pas que l'art, il y a aussi la rue. Yves Saint Laurent regarde les corps hissés sur les barricades de 68 et veut les habiller. Il prend en compte les mouvements, beatnik, pop, et ce à quoi il s'emploie n'est pas tant récupération qu'anoblissement par la reconnaissance. Si aujourd'hui ses vêtements voulaient s'échapper des mannequins de plastique qui hantent les salles assombries du Metropolitan et redescendre dans la rue où ils ne sont peut-être jamais descendus — la mode africaine, trop africaine, ne s'est jamais vendue, — la Cinquième Avenue aurait un sérieux air d'enfance. Le rêve serait à portée des yeux, à la portée de tous.

HERVÉ GUIBERT.

Dans les ateliers la vie continue

LA maison de couture Yves Saint Laurent, avenue Marceau, est plus que désertée. Autour de Pierre Bergé, l'ami, le double, et qui, président-directeur général, gère la maison depuis la fondation en 1952, toute l'équipe est à New-York pour la rétrospective.

Mais dans les ateliers, on coud et on prépare les tailleurs et les robes : la vie n'a pas changé. Par exemple, chez Madame Félissa, qui aurait bien voulu, aussi, aller à New-York : pour voir, *« entre toutes ces choses »*, l'ensemble d'académicienne de Marguerite Yourcenar, qu'elle a elle-même bâti pour *« cette dame toute petite qui a quelque chose — et pourtant il en passe »*. Mme Félissa est grande, et elle aussi a quelque chose.

Une robe à volants noirs espagnole, les aiguilles étincelantes dans le velours de la pochette suspendue près des ciseaux miniatures, Madame Felissa est restée trente-six ans avec M. Balenciaga et a rejoint il y a six ans M. Saint Laurent : *« j'ai changé de maître, mais j'ai commencé ma vie avec le meilleur et je finirai ma carrière avec le meilleur. »* Elle sort une photo Polaroïd : *« Je ne l'ai jamais montrée, mais regardez un peu. Vous croyez que c'est une robe ? Mais non, c'est juste une pièce de tissu posée et drapée sur le mannequin, retenue avec des épingles dans sa forme, et ses plis exacts. Ça c'est Monsieur Saint Laurent »*.

Dans son atelier, comme un « laboratoire », c'est vrai que les blocs de lumière qui surplombent les tables, scotchés de petits rideaux blancs pour ne pas trop fatiguer les yeux des ouvrières, ont un côté chirurgical), Madame Felissa régente trois tables de huit « mains fines » qui manient la craie, le mètre, la gomme, les épingles et les bandes d'ouate. Il en faut pour rajouter le simulacre d'un ou deux centimètres sur les hanches des mannequins, ces corps des clientes qui reposent couchés dans des placards ouverts : on les sort, on les met sur pied, on les pare de lamé et d'organdi. *« Ne regardez pas celle-là, s'il vous plaît,* dit Mme Felissa en dissimulant l'un d'eux, *elle a un peu grossi. »*

Toques et tonkinois

Madame Esther dirige avec sa sœur Renée un autre atelier. Elle travaille depuis toujours avec Monsieur Saint Laurent, depuis ses débuts chez Christian Dior. Elle a quitté Dior pour le suivre, *« avec deux ouvrières et une seconde »*. Beaucoup de petites jeunes filles, dit-elle, sont venues de chez Dior. Près de la porte, affiché, se trouve le tableau noir avec les noms à la craie et les heures des rendez-vous des clientes. On croit lire la liste des héroïnes du dix-neuvième siècle romanesque, Madame de Rubempré, Princesse Von Klopstock, Miss Philipson, Comtesse Tarama. L'hiver dans les troïkas, l'été sur la Riviera.

« Elles voyagent toute l'année », dit Madame Nicole, la modiste, qui surgit d'entre ses « marottes » : têtes en bois, une loupe en pendentif sur la blouse de soie. *« Les Allemandes apprécient encore beaucoup les chapeaux, ensuite les Américaines, puis les Suisses »*. Deutschemark, dollar, franc suisse ; mais combien peut donc coûter un chapeau ? *« Je fais mais je ne sais pas »*, dit Madame Nicole, venue elle aussi de chez Dior. Est-ce qu'il y a des clientes capricieuses ? *« J'ai toujours de très bons rapports avec elles, mais je ne les vois que deux fois. Une fois que le chapeau est choisi, on ne peut plus le changer. Elles peuvent bien me dire : vous allez me le refaire plus petit, ou plus grand, je réponds : je suis désolée, mais il faut respecter l'équilibre dans les proportions. »*

Les moules en bois sont posés à terre comme des fromages hollandais poinçonnés d'étoiles : *« Tout part de ces feuilles de sparterie, explique madame Nicole, c'est un tissage de bois fabriqué en Orient, on en mouille les feuilles pour les rendre souples et d'après ces formes un spécialiste les reproduit dans un bois sur lequel on tire les chapeaux. C'est de la sculpture, c'est du moulage, c'est dans les doigts, ça ne s'explique pas, on tire dans un sens et dans l'autre cette matière qui s'assouplit à l'humidité. »* Il en sort bérets, tricornes, canotiers, capelines, toques et tonkinois...

En bas, dans le salon, on présentait autrefois les nouvelles collections. Maintenant, un mur de laque noir, est percé pour laisser passer le pinceau d'un projecteur. On repasse aux clientes le film de la première présentation, qui, pour des raisons de place, a lieu dans les salons de l'hôtel Intercontinental. Elles choisissent quelques modèles : deux mannequins disponibles les enfilent et défilent alors devant elles dans des salons particuliers. Les cabines d'essayage, elles, n'ont plus rien de particulier : ni tapis d'orient, ni boys noirs, ni miroirs ouvragés, ni coussins voluptueux ni narguilés ni boîtes de chocolats généreusement éventrées, un strict nécessaire. Mais tout à coup se décroche d'un cintre une féerie grise et rose : une robe à nœud papillon bouffant, comme celle que portent les sœurs de Cendrillon le soir du bal, une chrysalide vide qui réclame sa chenille.

H. G.



« Je considère la femme comme une perle. De même qu'une belle perle ne doit jamais se tailler ni se déformer par le fait d'une monture qui ne serait pas conforme à sa structure, de même chaque corps de femme implique des lignes et des couleurs conformes à sa plastique. Pas plus que je ne saurais modifier la forme d'une perle, je ne saurais concevoir le dessein de toucher à la beauté du corps féminin, soit en chargeant les épaules, soit en altérant la ligne des hanches. »

PAUL IRIBE, 1912.

PAUL IRIBE

Femmes et folies

EH bien, oui, Paul Iribe aimait les femmes, et, d'une manière plus générale, la femme ! Dès les débuts de sa collaboration avec les revues satiriques de l'époque — toutes et les meilleures : *le Frou-Frou, le Tutu, le Rire, le Cri de Paris, l'Assiette au Beurre, le Sourire* (d'Alphonse Allais), etc., on vit poindre cet intérêt tout particulier que le jeune et brillant dessinateur d'humour avait pour les contours de l'autre sexe. Son infaillible coup de crayon, volontiers vachard lorsqu'il s'appliquait aux messieurs en haut-de-forme, trouvait alors des courbes et des délicatesses toutes particulières.

Cette attirance pour les formes féminines et les choses aptes à les faire rayonner se précisa peu après lorsque Iribe fonda son propre périodique illustré — *le Témoin* — avec l'aide d'une belle Norvégienne. Il apporta à ce genre de revue contestataire et non conformiste en diable, quelque chose de nouveau : un ton, une forme, de l'élégance, jusque dans les moindres recoins et les marges, notamment en matière de publicité, créant lui-même pour tel parfum ou tel bijou des atmosphères raffinées. Pour un public raffiné, cultivé, mondain. Y participaient des gens comme Lionel Feininger (un futur du Bauhaus), les peintres Dunoyer de Segonzac et Boussingault, Cocteau, Guitry, Pierre-Emile Legrain (le relieur), avec lequel Iribe s'amusait aussi à créer des petits meubles précieux, des dessins de tissus et de tapis, des catalogues... qui furent demandés par le couturier Jacques Doucet, et l'éminent Paul Poiret.

Celui-ci cherchait alors quelque dessinateur capable de mettre en valeur ses modèles de robes révolutionnaires : il ne s'agissait de rien de moins que de faire sauter corsets, faux-culs, cerceaux et manches à gigot... Iribe, avec son dessin de femme à la silhouette longiligne et gracieuse, fut son homme. En 1908, à la demande du couturier, il réalisait un album: *les Robes de Paul Poiret racontées par Paul Iribe* (dont chaque souveraine d'Europe reçut un exemplaire). Il était introduit dans le monde de la haute couture et de la mode, qui le fascinait, et sur lequel il allait, pendant plusieurs années, exercer, par ses idées, une grande influence. Voire concurrencer son célèbre « patron », qui lui préféra, pour interpréter ses créations, Georges Lepape et ces autres magnifiques illustrateurs que furent Martin, Marty, Barbier, d'autres..., tous collaborateurs aux trois revues créées en 1912 : *la Gazette du bon ton, Modes et manières d'aujourd'hui* et *le Journal des dames.* Paris était alors le plus grand centre de la mode en Europe, la capitale de l'élégance. Grâce aux maisons Worth, Doucet, Poiret bien sûr, Paquin, et pour la nouvelle vague, Jeanne Lanvin, Gabrielle Bonheur, dit Coco Chanel, Madeleine Vionnet.

Iribe, dans cette période, ne se contentait pas de dessiner. On le vit décorer l'appartement de Jacques Doucet, créer des bijoux pour l'orfèvre Linzeler, des tissus pour André Groult et Bianchini Ferier (un décor de roses, cette rose dont il avait orné la griffe de soie cousue sur chaque modèle de Poiret), des vases, des flacons à parfum.

Des perles pour Gloria

Aucun secteur des arts décoratifs ne lui échappa. A Paris, jusqu'à la guerre, et, après la guerre, en Amérique, il porta à la scène ses conceptions du décor et du costume. On le vit à Broadway, où il fit un malheur avec une comédie musicale. Puis à Hollywood encore, il couvrit de perles Gloria Swanson dans *Male and female*, de Cecil B. de Mille — dont il partageait largement la folie des grandeurs. Il devint le directeur artistique du cinéaste, collaborant entre 1920 et 1926 à une douzaine de ses films dont *The Ten Commandments*. A Hollywood, la Paramount faisait appel à lui pour enseigner la science du costume à son conservatoire.

La carrière de Paul Iribe ne s'arrête pas là. Il faudrait encore parler de l'artiste publicitaire qu'il a été à son retour en France, et de ses trouvailles désopilantes, pour les vins Nicolas entre autres, de l'éditeur et du témoin pamphlétaire de l'affaire Stavisky, quand il revint aux activités journalistiques, sans jamais perdre de vue la femme... la grande Coco Chanel fut la dernière qui compta dans sa vie.

Tour à tour et parfois en même temps humoriste, caricaturiste, metteur en pages, journaliste, directeur de revue, créateur publicitaire, illustrateur de mode, décorateur d'intérieur et de théâtre, inventeur de meubles, de tissus, de bijoux, directeur artistique, réalisateur de livres, artiste industriel, j'en passe sûrement... Paul Iribe eut une vie bien remplie, c'est le moins qu'on puisse dire. En digne fils de son père, un étonnant aventurier dont on ne sait pas trop de choses, mais dont on est sûr qu'il fut, sous la Commune, en tant qu'ingénieur civil, au cœur de la démolition de la colonne Vendôme, par conviction, ou pour l'amour d'une belle ; à la suite de quoi il dut émigrer en Espagne. Plus tard on le trouvera collaborant au canal de Panama, et aussi à Madagascar... Paul, lui, est né à Angoulême, en 1883. Mais l'exposition qui, à la bibliothèque Forney, marque le centenaire de cette naissance, raconte toute son histoire. Avec force détails et illustrations.

GENEVIÈVE BRÉERETTE.

★ Paul Iribe précurseur de l'art déco. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, jusqu'au 31 décembre.



SÉLECTION

CINÉMA

Les Anges du boulevard de Yuan Muzhi

Shanghai, 1937, les bas-fonds, un film réaliste à une époque où le cinéma chinois trouve plutôt ses modèles à Hollywood. Sans manichéisme, une admirable mise en scène de la misère, du système dévorant.

ET AUSSI : *A la poursuite de l'étoile*, d'Ermanno Olmi (Noël). *Boat people, passeport pour l'enfer*, d'Ann Hui (l'horreur) ; *les Compères*, de Francis Veber (la détente) ; *les Cœurs captifs*, de Michael Radford, et *le Destin de Juliette*, d'Aline Issermann (prix Georges-Sadoul 1983) ; *A nos amours*, de Maurice Pialat (pour que les parents et les enfants règlent leurs comptes).

THÉATRE

Lettres d'une mère à son fils au Rond-Point

Marcel Maréchal est Marcel Jouhandeau. Un fils qui pleure, qui rit et se souvient de sa mère en relisant les lettres qu'elle lui a envoyées pendant vingt-huit ans. La voix de Madeleine Renaud lui répond, douce, poursuivant ou interrompant ces lectures qui nous donnent des frissons de tendresse. Lettres d'amour passionnées choisies par François Bourgeat, avec une mise en scène de Jean-Pierre Granval.

ET AUSSI : *l'Ignorant et le Fou* au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis (les plaisirs de l'intelligence et la subtilité) ; *Par les villages*, à Chaillot (le retour du poète, le merveilleux langage de Peter Handke) ; *la Dévotion à la croix*, à Gémier (les joies de l'ironie et de l'illusion) ; *les Trois Mousquetaires*, au Théâtre de Paris (le rire de cape et d'épée) ; *Cyrano de Bergerac*, à Mogador (panache, amour et rires) ; *Sarah*, à l'Œuvre (divine Delphine, en alternance avec l'*Extravagant Mr. Wilde*, Raymond Gérôme).

MUSIQUE

Le Festival Hallbreich

En état de manque depuis qu'il a dû quitter la direction du défunt Festival de Royan, Harry Hallbreich, Pic de la Mirandole et Gargantua de la musicologie française, jette tout son savoir et assouvit sa faim d'un seul coup en offrant au public de « Perspectives du XXe siècle » dix heures de musique contemporaine non-stop, qui ne comptent pas moins de trente-sept compositeurs, dont certains inconnus de tout le monde, sauf lui. Mais il y aura aussi Vivier, Boesmans, Monnet, Dusapin, Essyad et l'inévitable Radulescu (Radio-France, le 10, à 14 h 30).

A l'IRCAM va débuter une semaine Stockhausen, qui présentera lui-même ses premières œuvres électroniques : *Etudes, Chant des adolescents, Kontakte, Mikrophonie, Telemusik* et *Hymnen* (Espace de projection, du 14 au 21). L'année Webern se poursuit au Festival d'automne avec un concert Varèse, Ravel, Stravinsky, Webern de l'Ensemble intercontemporain, dirigé par Boulez (Nanterre, le 12) et deux concerts du London Symphony Orchestra, dirigés par Abbado (Pleyel, le 9, et, avec M. Pollini, le 10). Un coup de chapeau enfin à des jeunes, A. Calperine et E. Herbin, qui, seuls en France, rendent hommage à Jacques Thibaud, l'enchanteur des enchanteurs, mort en avion il y a dix ans (œuvres de Chausson, Ysaye et Fauré, salle Gaveau, le 11).

ET AUSSI : *Grigny* et *Messiaen*, par L. Thiry (Festival d'art sacré, Saint-Germain-des-Prés, le 8) ; *K. Moll* (Athénée, le 12) ; *Ravel* et *3e Symphonie* de Magnard, par l'Orchestre National, direction Ch. Dutoit (Champs-Elysées, le 14) ; *Paulina 1880* (A.R.C., du 7 au 14).

VARIÉTÉS – ROCK

Nina Hagen au Casino de Paris

Une poétesse de la scène rock, un torrent sauvage et superbement maîtrisé de mots, de sens. De grands éclats, un lyrisme débridé, une façon d'affirmer ce que la chanteuse allemande a de plus profond en elle, avec toute sa force et sa féminité (les 11 et 12 décembre).

Brasil Stars à l'Espace Balard

Quelques-unes des vedettes de la musique brésilienne réunies à l'initiative de Chico Duarque : Edu Lobo, Joao Bosco, Carlinhos Vergueiro, Paolino da Viola, Joao Nogueira, Vinicius Cantuaria (lundi 12 décembre, à 20 h 30).

ET AUSSI : *Philippe Arron* au Palais des Glaces ; *Alex Métayer* à Bobino. *Jacques Higelin* au Casino de Paris. *Burt* à Nantes le 8, à Rouen le 9. *Accept* le 8 à Limoges, le 9 à Toulouse, le 13 à Valence. *T.C. Matic* le 13 à Nantes. *Chez Jankel* le 13 à l'Eldorado de Paris.

DANSE

Le G.R.C.O.P. salle Favart

Soirées du groupe de recherches de l'Opéra de Paris. Pièces de Luis Falco, Tim Wengerd, Merce Cunningham, Karole Armitage, William Forsythe, et, les 10 et 13 décembre, une création de Jean-Christophe Paré, *la Dame à la licorne :* il la définit comme une action chorégraphique sur les sens. Délimitée par un espace vidéo, animée par des lumières de Marc Oliviero, et située dans le temps par des bribes mélodiques de Serge Aubry.

ET AUSSI : *la compagnie Motus*, au Théâtre 18 (cinq filles primées à Bagnolet et mises en demeure de s'affirmer) ; *Malavika*, au Petit Rond-Point (style Bharata Natyam) ; *le Carnaval de la folie*, à la Maison de la culture d'Angers (une création d'Elinor Ambash).

EXPOSITIONS

Electra au Musée d'art moderne de la Ville de Paris

Electra, la fée de l'électricité, dont le Musée d'art moderne de la Ville de Paris possède la monumentale allégorie de Raoul Dufy. Dans cette exposition à thème, l'art retrouve la science. Au rendez-vous figurent les artistes du futurisme, de l'orphisme, du constructivisme, du cinétisme, de la vidéo. Et, pour finir, une sculpture à l'échelle urbaine, au laser, de Karavan, à partir de la colline de Chaillot, fera la révérence au sommet de la tour Eiffel.

Les nouvelles acquisitions du Louvre

De 1980 à 1982, le Louvre s'est enrichi de soixante et onze tableaux, tous importants, qui d'une manière ou d'une autre comblent des lacunes des collections nationales. Y figurent des peintures de Jordaens, Wtewael, Greuze, Fragonard, Subleyras, Delaporte, Batoni, le maître de San Francesco... Une part a *été* donnée par la Société des amis du Louvre, des donateurs privés, français et étrangers. Une autre reçue en dation en paiement de droits de succession ou acquise sur les deniers des musées nationaux. Vingt-six œuvres concernent l'école française, seize l'école italienne, et le reste les autres écoles : anglaise, allemande, espagnole, flamande et hollandaise.

Une exception : *l'Astronome* de Vermeer, de la collection Rothschild, reçue en dation. C'est une occasion, assez rare, de voir le deuxième Vermeer du Louvre, les petits salons des écoles du nord étant, pour des raisons de gardiennage, très souvent fermés.

Hommage à Calder au Centre Georges-Pompidou

En hommage au sculpteur des mobiles et des stabiles, exposition de quatre pièces monumentales au forum, et de huit autres travaux de moindre dimension au quatrième étage, où la sculpture et les dessins de Calder sont réunis à ceux de Miro, l'autre poète des formes aériennes.

ET AUSSI : *Balthus*, au Centre Georges-Pompidou et galerie Henriette Gomès ; *l'art celtique en Gaule*, au musée du Luxembourg ; *Raphaël* et *Turner*, au Grand Palais ; *Saint Sébastien*, au Musée des arts et traditions populaires.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche et le mercredi.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

BALTHUS. Jusqu'au 23 janvier.

RICHARD SERRA. Jusqu'au 2 janvier. « Clara-Clara 1983 ». Jardin des Tuileries, entrée place de la Concorde. Jusqu'au 2 janvier.

FRANÇOIS ROUAN. Jusqu'au 2 janvier.

CALDER. Stabiles. Forum. Jusqu'au 2 janvier.

DESSINS TCHÈQUES DU XXe SIÈCLE. Jusqu'au 12 décembre.

TOTO FRIMA. L'autoportrait polaroïd comme ascèse. Jusqu'au 8 janvier.

NOUVELLES ACQUISITIONS. Photographies. Jusqu'au 29 janvier.

LE CINÉMA EN POLOGNE. Jusqu'au 6 février.

MÉCANIQUES A BOULES, de Pierre Andrès. Atelier des enfants. Sauf dim. et mardi, de 14 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 14 janvier.

IMAGE-IMAGIQUE. Genèse de la collection imagique. Bibliothèque des enfants, piazza. Jusqu'au 30 janvier.

C.C.I.

ARCHITECTURE ET INDUSTRIE. Passé et avenir d'un mariage de raison. Jusqu'au 2 janvier.

LE C.C.I. EDITE. Jusqu'au 20 février.

B.P.I.

LIVRES EN FÊTE. Jusqu'au 9 janvier 1984.

Musées

AU PAYS DE BAAL ET D'ASTARTE. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (553-82-05). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 8 janvier.

AUTOUR DE RAPHAËL, dessins et peintures du Louvre. Jusqu'au 13 février. **NOUVELLES ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES PEINTURES 1980-1982.** Jusqu'au 2 avril. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 12 F (gratuite le mercredi et le dimanche). Du 25 novembre au 13 février.

L'ART DES CYCLADES, dans la collection Goulandris. Grand Palais, entrée Place Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 11 F ; le samedi : 8 F. Jusqu'au 9 janvier.

RAPHAEL et l'art français. RAPHAEL dans les collections françaises. Grand Palais (voir ci-dessus). Billet jumelé : 19 F ; samedi : 13 F (gratuit le 9 janvier). Jusqu'au 13 février.

J.M.W. TURNER, 1775-1851. Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (voir ci-dessus). Entrée : 15 F ; le samedi : 12 F (gratuite le 15 décembre). Jusqu'au 16 janvier.

SALON DES ARTISTES DÉCORATEURS : Habiter c'est vivre. Grand Palais, porte H (359-66-10). Jusqu'au 11 décembre.

DONATION J.-H. LARTIGUE. Femmes de mes autrefois et de maintenant. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (256-37-11). Sauf lundi et mardi, de 12 h à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 15 janvier 1984.

ELECTRA. L'électricité et l'électronique dans l'art au XXe siècle. Musée d'art moderne de la ville de Paris, 11, avenue du Président Wilson (723-00-01). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 9 F. Du 10 décembre au 5 février.

LES MYTHES DE NOS NIPPES. La mode, les enfants, les adolescents 1883-2083. Musée des enfants, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 31 décembre.

LE PRINCE EN TERRE D'ISLAM. Chapiteaux romans. Nouvelles acquisitions. Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 9 F (gratuite le mercredi).

LE NOUVEL OPÉRA DE PARIS. 756 projets d'architecture. Palais de Tokyo (voir ci-dessus). Jusqu'au 25 janvier.

STENDHAL ET L'EUROPE. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-23). Tous les jours, de 12 h à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 29 janvier.

FIX-MASSEAU. Affiches 1928-1983. Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 janvier.

VILEM KRIZ. Photographies. Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 janvier.

L'EXPO DES EXPOS. Expositions universelles, Londres 1851-Paris 1989. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 13 h à 19 h ; sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 12 décembre.

TADANORI YOKOO. Jusqu'au 16 janvier. – **LE SPECTACLE EN SUÈDE.** Affiches de la collection Paul Lipschutz. Jusqu'au 11 décembre. Musée de la Publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h.

L'ART CELTIQUE EN GAULE. Collections des musées de province. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (234-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; jeudi, jusqu'à 22 h. Entrée : 11 F. ; le samedi : 8 F (gratuite le 9 décembre). Jusqu'au 29 janvier.

50 ANS DE PORTRAITS. Nouvelles salles du musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de *14 h à 18 h. Entrée : 6 F (gratuite le mercredi).*

SAINT-SÉBASTIEN. Rituels et figures. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi, bois de Boulogne (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 9 F ; samedi : 7 F (gratuite le 12 mars). Jusqu'au 16 avril.

DANTE ET VIRGILE AUX ENFERS. Jusqu'au 27 février. **RODIN.** Les mains, les chirurgiens. Jusqu'au 9 janvier. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15.

DESSINS D'ÉCRIVAINS FRANÇAIS AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (224-56-38). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 26 février.

PARIS 1979-1982. Photographies de *Jean Mounicq. Musée Carnavalet, 23, rue* de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 8 janvier.

INDISPENSABLES ACCESSOIRES. Musée de la mode et du costume, 10, avenue *Pierre Ier de Serbie* (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40.

A LA RECHERCHE DE FRANZ KAFKA. Musée d'art juif, 42, rue des Saules. Sauf ven. et sam., de 15 h à 18 h. Jusqu'au 18 décembre.

MAURICE BLANCHARD (1903-1969), peintre de la butte. **COLLECTION DU VIEUX-MONTMARTRE.** Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30 ; dim. de 11 h à 17 h 30. Jusqu'au 31 janvier.

LE MASQUE AU LONG COURS. Océanie. Musée de la marine, palais de Chaillot (553-31-70). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 27 février.

POUPÉE JOUET, POUPÉE REFLET. Musée de l'homme, palais de Chaillot (553-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F. Jusqu'au 31 janvier.

L'ŒUF ET LA PLUME. Musée en herbe. Jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons (747-47-66). Jusqu'au 31 décembre.

Centres culturels

CHICAGO. 150 ans d'architecture 1833-1983 : Frank Lloyd et l'école des prairies. Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Jusqu'au 15 janvier. – **Réalités.** Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 14, rue Bonaparte (260-34-57). Jusqu'au 18 décembre. – **Tendances.** Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36). – **Un passé composé.** Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Jusqu'au 15 janvier.

ART contre/against APARTHEID. Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). *Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 30 décembre.*

UN MUSÉE : DES CHEFS-D'ŒUVRE. Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Jusqu'au 8 janvier 1984.

PAUL IRIBE, précurseur de l'art déco. Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h 30 à 20 h. Jusqu'au 31 décembre.

LUCAS DE LEYDE. Gravures de la collection Frits Lugt. – **WILLEM VAN ALTHUIS.** Tableaux. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 22 décembre.

GUSTAV BOLIN. Peintures. – **CLAES HAKE.** Sculptures. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h à 18 h ; sam. et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 26 décembre.

PIETRO LONGHI. Les peintures du palais Leoni Montanari. Union des banques à Paris, 22, boulevard Malesherbes (757-67-50). Sauf dim., de 10 h à 17 h ; ven., sam. et mar., jusqu'à 20 h. Jusqu'au 24 décembre.

UNICA ZURN. Dessins, huiles, aquarelles. Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim. (et du 21 décembre au 3 janvier), de 10 h à 20 h. Jusqu'au 13 janvier.

300 LATINO-AMÉRICAINS DANS L'ESPACE. Espace latino-américain, 44, rue du Roi-de-Sicile (258-25-49). Sauf dim. et lundi (et du 24 décembre au 3 janvier), de 14 h à 19 h. Jusqu'au 11 janvier.

A PIERRE ET MARIE. Une exposition de travaux. 36, rue d'Ulm. Ven., sam. et dim. de 11 h à 19 h.

ENFANTS DU PASSÉ. Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 4 mars.

ART DE L'ATELIER - ART DE LA RUE EN COLOMBIE. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 11, quai Malaquais (260-34-57). Sauf mardi, de 12 h 30 à 20 h. Jusqu'au 15 janvier.

INTEMPÉRIES. Anastasi, Marégiano, Magot, O'Loughlin. American Center, 261, boulevard Raspail (321-42-20). Sauf dim., de 12 h à 19 h ; sam., de 12 h à 17 h. Jusqu'au 14 janvier.

DRUILLET. Honoré 83. Mecanorma Graphic Center, 49, rue des Mathurins (483-92-66). Sauf dim. et sam., de 11 h à 18 h ; sam., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 27 janvier (fermé du 22 décembre au 2 janvier).

HERNANDEZ PIJUAN/1983. Processus. Centre d'études catalanes, 9, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie. Décembre.

FIGURATIONS. M.J.C. Les Hauts de Belleville, 43, rue du Borrégo (364-68-13). De 15 h à 18 h. ; dim., de 15 h à 18 h. Jusqu'au 21 décembre.

WAGNER ET LA FRANCE. Théâtre national de l'Opéra (266-50-22). Entrée place de l'Opéra. De 11 h à 17 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 26 janvier.

ANDRÉ MASSON ET LE THÉATRE. Théâtre du Rond-Point, avenue Franklin-Roosevelt (256-60-70). Jusqu'au 30 décembre.

HOLLYWOOD AU MARAIS. L'art des photographes portraitistes des stars de Hollywood (1923-1950). Centre culturel du Marais, 20-28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). De 12 h à 19 h. Entrée : 18 F. *Jusqu'au 30 janvier.*

ESTEBAN ROYO. Sculptures. Bibliothèque espagnole, 11, av. Marceau. De 9 h 30 à 12 h 30 et 15 h à 18 h 30, sauf dim. et lun.

Galeries

AUTOUR DU NOIR. Pierres, peintures, poètes. Galerie M. Cachoux, 16 et 29, rue Guénégaud (354-52-15). Jusqu'au 31 décembre.

NATURES MORTES DE CE SIÈCLE. Artcurial, 9, avenue Matignon (256-32-90). Jusqu'au 31 décembre.

PETITS FORMATS : Clavel, Garros, Knoblauch, etc. Galerie des Femmes, 74, rue de Seine (329-50-75). Jusqu'au 14 janvier.

L'ANIMAL DANS L'ART JAPONAIS, XVIe-XIXe siècles. Galerie J. Ostier, *26, place des Vosges (887-28-57).* Jusqu'au 8 janvier.

TEL PEINTRE... QUELS MAITRES ? Galerie ABCD, 30, rue de Lisbonne (563-25-42). Jusqu'au 28 janvier.

BEN NICHOLSON. Œuvres sur papier. – **RIOPELLE.** Peintures récentes. Galerie Maeght-Lelong, 13-14, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 13 janvier.

DESSINS : Alfiand, Arroyo, Hélion, etc. Galerie K. Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'à fin janvier.

PIERRE BRUEGEL LE JEUNE et les paysagistes de son époque. Galerie de Jonckheere, 21, quai Voltaire (261-38-79). Du 9 décembre au 17 mars.

ATELIER CARDOT. Sculptures. Galerie de la maison des beaux-arts, 11, rue des Beaux-Arts. Jusqu'au 22 décembre.

GURFEIN, MERKALJ, MAKOWSKY. Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 21 janvier.

GROUPE ALÉATOIRE. Hôtel Astra, 29, rue Caumartin (266-15-15). Jusqu'au 15 janvier.

CLAUDE BAU, sculptures – **AYIN BEOTHY,** dessins – **FRANÇOIS TORTOSA,** peintures. Galeries Antares, 47, avenue Gambetta (358-15-78).

ICONES RUSSES ET GRECQUES, du XVe au XIXe siècle. Galerie Nikolenko, 220, boulevard Saint-Germain (548-20-62). Jusqu'au 14 janvier.

JEAN AMADO. Sculptures récentes. Galerie J. Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 19 décembre.

MADELEINE ATTAL. Peintures récentes. Galerie C. Renault, 133, boulevard Haussmann (563-52-00). Jusqu'au 31 décembre.

BALTHUS. Peintures. Galerie H. Gomès, 6, rue du Cirque (225-42-49). Jusqu'au 21 janvier.

BEDARRIDE. Galerie C. Corre, 14, rue *Guénégaud (354-57-67). Jusqu'à fin* décembre.

BELLACCI. Grands formats. Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (261-19-07). Jusqu'au 31 décembre.

ROGER BLAQUIÈRE. Les demeures de Circé. Galerie Visconti, 37, rue de Seine (326-52-61). Jusqu'au 23 décembre.

BRYEN. Peintures et aquarelles. Galerie P. Trigano, 4 *bis*, rue des Beaux-Arts (634-15-01). Jusqu'au 17 décembre.

MICHEL CANTELOUP. Galerie L. Durand, 19, rue Mazarine (326-25-35). Jusqu'au 17 décembre.

CAPPIELLO, 1875-1942. Originaux et inédits. Ile des arts, 66, rue Saint-Louis-en-l'Ile (326-02-01). Jusqu'au 15 janvier.

ALAN CHARLTON. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 24 décembre.

THIERRY DELAROYÈRE. Peintures récentes. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (272-35-47). Jusqu'au 14 janvier.

ALEXANDRE DELAY. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 14 janvier.

DOKOUPIL. Œuvres récentes. Galerie Crousel-Hussenot, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 22 décembre.

FAIVRE. Encres noires. Atelier, 10, rue Pernety (539-49-96). Jusqu'au 28 décembre.

FAUTRIER. Dessins, encres, huiles. Galerie Heyraud-Bresson, 56, rue de l'Université (222-58-09). Jusqu'au 17 décembre.

ROBERT FILLIOU. Briquolages (suite). Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Du 10 décembre au 31 janvier.

JOEL FISHER. Bronzes. Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36). Jusqu'au 30 décembre.

ALAIN GAUDEBERT. Grès, peintures. La Galerie, 67, rue Saint-André des arts (633-34-14). Jusqu'au 24 décembre.

HAYDEN. Peintures et gouaches, 1908-1970. Galerie Sniilerot, 8, rue d'Argenson (265-54-88). Jusqu'au 23 décembre.

CATHERINE HEKKING. Pastels. L'œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 17 décembre.

JORG IMMENDORF. Café Deutschland. Linogravures. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 10 janvier.

FRANÇOIS JEUNE. Peintures récentes. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (277-19-61). Jusqu'au 28 décembre.

FRANÇOISE JOLIVET. Sculptures. Galerie D. Gervis, 14, rue de Grenelle (544-41-90).

LAPICQUE. Œuvres de 1925 à 1964. Galerie Messine, 1, avenue de Messine (562-25-04). Jusqu'au 16 décembre.

LOIC LE GROUMELLEC. Galerie Y. Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (271-09-33). Jusqu'au 22 décembre.

LOUTTRE B. Pays-sages. Galerie F. Boulakia, 20, rue Bonaparte (326-56-79). Jusqu'au 14 janvier.

MAN RAY. Objets de mon affection. Galerie M. Meyer, 15, rue Guénégaud (633-04-38). Jusqu'au 9 janvier.

ZORAN MUSIC. Œuvres récentes. Galerie C. Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07).

NACCACHE. Traces 3. Galerie P.-Lescot, 153, rue Saint-Martin (887-81-71). Jusqu'au 22 décembre.

OSMAN. Au fond de la cour, 40, rue du Dragon (544-68-34). Jusqu'au 31 décembre.

GINA PANE. Partitions. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guégénaud (354-22-40). Jusqu'au 7 janvier.

ANNE-MARIE PECHEUR. Le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 10 janvier.

DANIEL PONTOREAU. Site-art présent, 10, rue Coquillière (508-58-96). Jusqu'au 17 décembre.

RENÉ RIMBERT. Galerie D. Vierny, 36, rue Jacob (260-23-18). Jusqu'au *25 janvier.*

ROMATHIER. Galerie E. de Causans, 25, rue de Seine (326-54-48). Jusqu'au 24 décembre.

JEAN ROULLAND, Pastels. Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (326-40-96). Jusqu'au 14 janvier.

ANDREAS SENSER. Galerie M. Guiol, 22, rue de Poitou (271-60-06). Jusqu'au 31 janvier.

TSAI. Sculptures cybernétiques. Galerie D. René, 196, boulevard Saint-Germain (222-77-57).

JEAN-CHARLES VIGUIÉ. Mémoires de jardinier. Galerie A. Oudin, 28 bis, boulevard de Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 24 décembre et du 5 au 14 janvier.

CHARLES WALCH. Toiles et gouaches. Galerie J.-P. Joubert, 38, avenue Matignon *(562-07-15). Jusqu'au 28 février.*

En région parisienne

AULNAY-SOUS-BOIS. Dix graveurs actuels. Maison de la culture, 134, rue Anatole-France (866-12-77). Sauf lundi et jeudi. Jusqu'au 19 décembre.

BOULOGNE-BILLANCOURT. Festival du jeu de société. Jusqu'au 20 décembre. – **ATILA.** Peintre. Jusqu'au 15 décembre. Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille (604-82-92). De 10 h à 21 h ; Dim., de 10 h à 12 h.

CERGY-PONTOISE. L'image animée : de la lanterne magique au cinéma d'animation. Centre d'animation culturelle, place des Arts (030-33-33). Du mercredi au samedi, de 15 h à 19 h. – Bibliothèque publique, place des Arts (031-93-60). Jusqu'au 20 décembre.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE. Côme Mosta Heirt/Jean-Luc Vilmouth. M.J.C. les Terrasses, avenue du Pont (919-20-09). Jusqu'au 17 décembre.

CORBEIL-ESSONNES. Mémoires textiles. C.A.C. Pablo-Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (089-00-72). sauf lundi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30 ; dim., de 16 h. à 19 h. Jusqu'au 20 décembre.

CRÉTEIL. Milshtein : Peintures, gravures. – Maison des arts, place Salvador-Allende (899-94-50). Décembre.

GAGNY. Philippe Rillon. Peintures. Bibliothèque-discothèque (302-33-44). Jusqu'au 17 décembre.

IVRY-SUR-SEINE. Erro. Galerie Fernand Léger, 89 *bis*, rue Lénine. Sauf dim., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 23 décembre.

LA COURNEUVE. Alautar. Centre culturel Jean-Houdremont, 23, avenue du Général-Leclerc (838-92-60). Sauf dim., de 13 h 30 à 19 h. Jusqu'au 24 décembre.

LA DÉFENSE. Arts d'Asie. La Galerie, Esplanade (326-14-70) De 11 h à 19 h ; sam. et dim. *de 12 h à 19 h* ; mercredi jusqu'à 21 h 30. Jusqu'au 31 décembre.

MALAKOFF. Tabuchi. Peintures 1972-1982. Théâtre 71, 3, place du 11-Novembre (655-43-45). Jusqu'au 30 décembre.

TORCY. J.-C. Bonnet. Aquarelles. Maison pour tous, 22, rue du Couvent. Jusqu'au 30 décembre.

VILLEPARISIS. Travaux sur papier 83. C.A.C. Jacques-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Mer., sam. et dim., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 22 janvier.

VINCENNES. Vauban à Blaye. Château, pavillon du roi.

VITRY-SUR-SEINE. Novembre à Vitry 1983. Galerie municipale, 59, avenue Guy-Môquet (680-37-55). De 14 h à 19 h. Jusqu'au 23 décembre.

En province

ANGOULÊME. Alexandre Bonnier : figures, portraits et auto-portraits. Hôtel Saint-Simon, 15, rue de la Cloche-Verte. Jusqu'au 29 décembre.

AUXERRE. Jeunes peintres de Chine Populaire. Abbaye Saint-Germain (46-68-89). Jusqu'au 31 décembre.

BORDEAUX. L'architecture : sujet, objet ou prétexte ? Photographies contemporaines. Galerie des beaux-arts, place du Colonel-Raynal (91-88-12). Jusqu'au 15 janvier.

BOURG-EN-BRESSE. Gustave Doré dans les collections du musée de Brou. Centre Albert-Camus, avenue Alsace-Lorraine (22-22-31). Du 9 décembre au 9 janvier.

BOURGES. Edouard Pignon : les Nus rouges et les Bleus de la mer. Maison de la culture, place André-Malraux (20-13-84). Du 10 décembre au 29 janvier.

CALAIS. J.M.W. Turner. Aquarelles des City Art Galleries de Manchester. Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue Richelieu (97-99-00). Jusqu'au 16 janvier.

CHALON-SUR-SAONE. Charles Vieille. Maison de la culture, 5 bis, avenue N.-Niepce (48-48-92). A partir du 11 décembre.

CHANTILLY. Hommage à Raphaël, Raphaël au musée Condé. (457-03-62). Sauf mardi de 10 h 30 à 18 h. Jusqu'au 13 février.

CHARTRES. Exigences de réalisme dans la peinture française entre 1830 et *1870. Musée des beaux-arts, cloître Notre-*Dame (36-41-39). Jusqu'au 30 janvier.

CHATEAUROUX. Bertholin. Centre d'art contemporain, place Sainte-Hélène (34-98-25). Jusqu'au 31 décembre. – Zao Wou Ki. Couvent des Cordeliers (27-26-31). Jusqu'au 31 décembre.

COUTANCES. Robert Barry. Dessins, peintures. Galerie l'Hermitte, 9, rue Maréchal-Foch (45-41-47). Jusqu'au 31 décembre.

DIJON. Arpad Szenes, l'œuvre gravé et ses alentours. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). Jusqu'au 31 décembre.

DUNKERQUE. Acquisitions, dons et restaurations. Musée des beaux-arts, place du Général-de-Gaulle (66-21-57). Jusqu'au 8 janvier.

GRAVELINES. Félix Vallotton, œuvre gravé et quelques dessins préparatoires. Musée du dessin et de l'estampe (23-08-13). Jusqu'au 11 décembre.

LILLE. Au musée : les diplômes 1983 des écoles d'art. Musée des beaux-arts, place de la République (57-01-84). Du 9 décembre au 8 janvier.

LOUVIERS. Les charités de l'Eure. Musée municipal, place Ernest-Thorel (40-22-80).

MARSEILLE. Jean Cocteau magicien du spectacle. Musée Borely, place Carthailhac (73-21-60). Jusqu'en février. – Cocteau, poète graphique. Bibliothèque municipale. – Toni Grand. Arca, 61, cours Julien (42-18-01). Jusqu'au 31 décembre.

MONTBELIARD. Géométrie variable. Peintures, sculptures et œuvres graphiques. CAC, 12, rue du Collège (91-37-11). *Jusqu'au 20 décembre.*

MONTPELLIER. Architectures en France, modernité, post-modernité. Hall de la mairie. Jusqu'au 20 décembre.

NICE. Claude Viallat. Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (62-31-24). Jusqu'au 31 décembre. – Vivien Isnard. Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (62-37-11). Jusqu'au 31 décembre.

NIMES. Jean-Marie Granier. Œuvre gravé. Musée des beaux-arts, rue Cité-Foule (67-38-21). Jusqu'au 15 janvier.

PERPIGNAN. B. Vivin : peintures découpées. Musée Puig, 42, avenue Grande-Bretagne. Jusqu'au 20 décembre.

RENNES. R. Binet-A. Catherine. Collections de photographies. – Musée de Bretagne, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 31 janvier – Barry Flanagan. Musée des beaux-arts, 20, *quai Emile-Zola* (30-83-87). Jusqu'au 18 décembre.

ROUEN. Léon Zack. Centre d'art contemporain, 11, place du Général-de-Gaulle (98-06-92). Jusqu'au 23 décembre.

SOCHAUX. Jean Messagier. Champ d'intention des piqûres de guêpes en Franche-Comté. Maison des arts et loisirs. Jusqu'au 2 janvier.

TOURS. Jules Baric, caricaturiste tourangeau (1825-1905). Musée des beaux-arts (18, place François-Sicard (05-68-73). Jusqu'au 2 janvier. – Chinon architecture. Préfecture. Jusqu'au 31 décembre.

TROYES. – Roger de La Fresnaye. Musée d'art moderne, place Saint-Pierre (80-57-30). Jusqu'au 27 décembre.

VERNON. 1980-1983 : quatre années d'acquisitions. Musée Alphonse-Georges-Poulain, 12, rue du Pont (21-28-09). Jusqu'au 3 janvier.

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

BRUNO GARCIN – 3 SUR 4 (327-09-16), 20 h 30 (7).
AGATHA – Essaïon (278-46-42), 21 h (8).
MUSICALIMAGES – Bagnolet, ATEM (364-77-18), les 9, 10 à 21 h ; le 11 à 17 h.
L'OPÉRA D'QUAT'SOUS – Corbeil, C.A.C. P. Neruda (089-00-72), les 9, 10 à 20 h 45.
VINCENT ET MARGOT – Renaissance (208-18-50), 20 h 45, sam. 18 h 30, 21 h 30, dim. 15 h (10).
RISOTTO – Saint-Denis – T. G.-Philipe, Lucarne (243-00-59), les 10, 12, 13 à 20 h 30 ; le 11 à 15 h.
LA PRISE DE L'ÉCOLE – Petit Odéon (325-70-32), 18 h 30 (13).
LE PETIT MAHAGONNY – Bouffes du Nord (239-34-50), 20 h 30 (13).
L'ŒIL RECHARGEABLE – Bastille (357-42-14), 21 h (13 au 14).

HORS PARIS

CAEN. – La Culotte, de Sternheim, par la Tripe de Caen (31) 86-52-09, à la salle municipale de l'Abreuvoir, 6, rue des Bouviers, quartier de la Guérinière, les 7, 8, 9 décembre.
MARSEILLE. – Les Joyeuses Commères de Windsor, par le Mini-Théâtre au Théâtre de Lenche (91). 91-52-22, du 9 au 23 décembre.

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), le 7 à 20 h : les 8, 10, 13 à 19 h 30 : Raymonda ; les 9, 12 à 18 h : Saint François d'Assise : le 11 à 21 h : hommage à Maria Callas.
SALLE FAVART (296-06-11) (Mer., D.), Concert, le 8 à 20 h : Concert Schubert (trio en mi bémol majeur op. 100 pour violon, violoncelle et piano ; Octuor en fa majeur, op. 166, pour cordes et vents ; Danse : soirées de ballet : les 9, 12 à 19 h 30 : Inlets II, Black and blue, France/Dance ; les 10 et 13 à 19 h 30 : Inlets II, la Dame à la licorne, Massacre sur Mac Dougal Street.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20) (D. mat.), le 7 à 14 h 30 : la Seconde Surprise de l'amour, la Colonie ; les 7, 9, 13 à 20 h 30 : Félicité ; les 8, 11, 12 à 20 h 30 : Intermezzo ; le 10 à 20 h 30 : l'Avare.
CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer (J., V., D., Mar.) : le 7 à 14 h 30 : le 10 à 15 h : la Traversée du désert ; Poésie : le 12 à 20 h 30 : Rendez-vous de poésie avec Pierre Debauche ; Grand Théâtre (L.) : les 7, 8, 9, 10, 13 à 18 h 30, le 11 à 16 h : Par les villages ; Théâtre Gémier (L.) : les 7, 8, 9, 10, 13 à 20 h 30, le 11 à 15 h : la Dévotion à la croix.
ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32) : relâche.
TEP (797-96-06), Théâtre : les 7, 8, 9, 10, 13 à 20 h 30, le 11 à 15 h : la Mort de Danton : le 10 à 14 h 30 et le 11 à 20 h : Femme ou démon, le Jardinier ; Jazz : le 12 à 20 h 30 : Enrico Rava joue Nino Rota.
PETIT TEP (797-96-06) : relâche.
BEAUBOURG (277-12-33) (mar), Débats, rencontres-musée : le 7 à 18 h : Fernandez Alba, le 8 à 18 h 30 : Stefan George ; 18 h 30 : Le temps à l'œuvre dans la peinture de Balthus ; le 12 à 18 h 30 : L'œuvre de Wagner, Situations de l'art contemporain à travers les grandes manifestations internationales ; 19 h : J. Henric ; 21 h : Autour de Georges Perec. – Concerts/Animations : les 7 et 12 à 20 h 30 : Anton Webern ; le 10 à 17 h : Jazz contemporain ; le 12 à 12 h 30 : Trio R. Pasquier, R. Pidoux, J.-Cl. Pennetier. – Cinéma-vidéo : les 7, 8, 9, 10, 11, 12 à 13 h : la Surditude ; 16 h : First contact ; 19 h : Uzeste bleu ; les 7, 8, 9 de 14 h à 17 h et de 21 h à 24 h : Vidéo Danse II ; les 7, 8, 9, 10, 11 à 15 h : l'Image et son doute ; 18 h : Unglee ; les 10, 11 de 14 h 30 à 20 h 30 et le 12 à 19 h : Cinéma polonais. – Théâtre-Danse : les 7, 8, 9, 10 à 20 h 30 : Profil d'Unica Zürn.
THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), les 7, 8, 9, 10, 11, 13 à 20 h 30 : les 10, 11 à 14 h 30 : Sophisticated ladies. – Concerts : le 12 à 20 h 30 : Saint John Smith Square Orchestra, J. Lubock, J. Oistrakh, N. Zertsalova (Bliss, Haydn, Mozart) ; à 18 h 30 : F. Lodeon, F. Killian (Faure, Schubert, Brahms) : le 11 à 18 h : Orchestre Colonne, D.R. Davies, S. Marcovici (Lalo, Beethoven).
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) (L.) : les 7, 8, 9, 10, 13 à 20 h 30, le 11 à 14 h 30 : l'Art de la comédie ; les 7, 8, 9, 10 à 18 h 30 : Quatuor Orlando ; le 13 à 18 h 30 : Gilbert Lafaille.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34) (L.) : les 7, 8, 9, 10, 13, 14 à 20 h 30, le 11 à 16 h : le Dernier Soliste.

Les autres salles

ARC (723-61-27), Grand Auditorium, les 7, 9, 10, 13 à 20 h 30 : Paulina.
A. DEJAZET (887-97-34) (D.) 20 h 30 : Séance friction.
ANTOINE (208-77-71) (L.) 20 h 30, dim. 15 h 30 : Coup de soleil.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23), le 11 à 15 h : le Misanthrope ; le 13 à 15 h et 21 h : le Cœur innombrable ; les 9, 12 à 18 h 30 : les Sincères ; le 8 à 21 h : la Parisienne ; le 7 à 18 h 30 : Spectacle La Fontaine ; le 7 à 21 h, le 10 à 18 h 45 : Don Juan ; le 12 à 21 h la Foi en l'homme.
ARTISTIC ATHÉVAINS (355-27-10) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Stèles, comédie.
ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), mer., mar. 20 h 30 : les Bonnes ; jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 16 h : le Malentendu.
ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : Cocteau-Marais.
ATHÉNÉE (742-67-27), salle Ch. Bérard, mer., jeu., mar. 18 h 30, ven., sam. 20 h 30 : Batailles. – Salle L.-Jouvet, ven., sam. 21 h, mar. 19 h : Cet animal étrange.
BASTILLE (357-42-14), 20 h, dim. 19 h : le Plus Heureux des trois (dern. le 11).
BATACLAN (721-18-81) (D.) 20 h 30 : Luin.
BOUFFES - PARISIENS (296-60-24), (D.), 21 h : les Trois Jeanne.
CALYPSO (227-25-95) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 17 h : les Deux Fils de Pedro Nerf de Bœuf ; (D., L.), 22 h : la Maison jaune.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), mer., jeu., ven. 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.
CARTOUCHERIE, Tempête (328-36-36), (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h 30 : Vater Land (dern. le 10). – Atelier du Chaudron (328-97-04), mer. 14 h 30, vend., sam. 20 h 30, dim. 16 h : Vague à l'âme ou le blues de la scène.
C.C. 17 (227-68-81) (D. soir, L., V.), 20 h 30, dim. 15 h : Meurtre dans la cathédrale.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre, (D., L., mar.) 20 h 30 : Tu écraseras le serpent. – Galerie, (D., L., mar.) 20 h 30 : les Troyennes.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), (mer., D. soir) 21 h, dim. : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), (D. soir, L.) 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 45, dim. 15 h 30 : Chacun sa vérité.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D., L.) 20 h 30 : la Manie de la villégiature.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), (D.) 21 h : l'Ormaie.
CONSTANCE (258-97-62) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Théâtre forain de J. Cocteau.
DAUNOU (261-69-14), (mer., D. soir) 21 h, dim. 15 h 30 : la Chienlit.
DÉCHARGEURS (236-00-02), (D.) 18 h 30 : Paroles de nègres ; 20 h 30 : Oscar et Wilde ; 22 h : les Eaux et Forêts.
223 RUE LECOURBE, jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h : la Bonne Ame du Se-Tchouan.
EDOUARD VII (742-57-49) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : Mademoiselle Julie.
ELDORADO (208-23-50), (D. soir, L.) 20 h 45, dim. 16 h : le Don Juan de la Creuse.
ESCALIER D'OR (523-15-10) (D. soir, L.) 21 h, dim. 17 h : Tanzi.
ESPACE CREATIS (887-28-56) (L.), 20 h 30 : l'Amant.
ESPACE GAITÉ (327-13-54), (D. soir, L.), 20 h 15, dim. 15 h 30 : la Boum' Femme aux camélias ; (D., L.), 21 h 45 : Lâche-moi les claquettes.
ESSAION (278-46-42) II. (D., L.) 21 h : Finistère.
FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (340-36-35) (D., L., mar.), 21 h : Récit d'une passion envahissante.
FONTAINE (874-74-40) (D. soir, L.) 20 h 15, sam. 18 h, dim. 17 h : Vive les femmes ; (D. soir, L.), 22 h, dim. 15 h : Don Diègue contre Super 8.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 14 h 30 et 17 h 30 : Grand-père.
GALERIE-55 (326-63-51), 21 h : Public Eyes - A Private Ear (dern. le 10).
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Pinok et Matho.
LIERRE-THEATRE (586-55-83), (D. soir, L., mar.) 20 h 30, dim. 17 h : la Colonie pénitentiaire.
LUCERNAIRE (544-57-34), (D.) I. 20 h 30 : les Journées orageuses de Garounski ; 22 h 15 : Journal intime de Sally Mara. – II. 18 h 30 : Recatonpilu ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 15 : l'Invitation au voyage. – Petite salle, 18 h 30 : Comme la pierre (dern. le 10) ; 22 h 30 : Oy, Moyshele, mon fils.
MADELEINE (265-07-09), (D. soir. L.), 20 h 45, sam., dim. 15 h : les Serpents de pluie.
MAISON HEINRICH EINE (258-67-55), les 7, 8 à 20 h 30 : la Maison frontière.
MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h 30 : Le roi se meurt.
MARIE-STUART (508-17-80) (mer. soir, J., D. soir), 20 h 30 ; mer. 18 h 30 ; dim. 15 h : la Mansarde bleue.
MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74) (D.), 21 h, sam., 19 h et 22 h : les Sales Mômes.
MATHURINS (265-90-00), (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h et 18 h 30 : le Bonheur à Romorantin.
MICHEL (265-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, sam. 21 h 30, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h et 18 h 30 : le Vison voyageur.
MOGADOR (285-45-30) (D. soir, L.), 20 h 30 ; sam., 16 h 30 et 21 h : dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac ; mer. 14 h et 16 h 30, sam., dim. 14 h : l'Histoire du cochon qui voulait maigrir.
MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h et 17 h 30 : Comment devenir une mère juive en dix leçons. – Petite salle (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : le Journal d'un homme de trop.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), (D. soir, J.), 20 h 30, sam. 18 h 45 et 21 h 45, dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), mer., jeu., ven., 20 h 30, sam. 22 h, dim. 14 h 30 : Sarah ; sam. 19 h 30, dim. 17 h, lun., mar. 20 h 30 : l'Extravagant Mister Wilde.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), (D. soir, L.), 20 h 45 : sam. 18 h 45 et 22 h, dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière ; le 12 à 20 h 30, le 13, à 14 h 30 : Bourgeois et gens de maison.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), (Me. soir, D. soir, L.) 20 h 30, mer, sam. 15 h, dim. 14 h 30 et 18 h 15 : Un homme nommé Jésus.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (Me., D., Ma.), 20 h 45 : la Dernière Bande.
PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), (D. soir, L.), 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h : K 2.
POTINIÈRE (261-44-16), (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : Il Signor Fagotto.
QUAI DE LA GARE (585-88-88), (D., L.) 20 h 30 + ven. 22 h : Ariakos.
RANELAGH (288-64-44) (L.), Les marionnettes de Salzbourg : les 7, 9, 10 à 20 h 30, le 11 à 15 h 30 : Casse-Noisette ; les 8, 11 à 20 h 30 : la Flûte enchantée ; le 13 à 20 h 30 : les Noces de Figaro ; le 10 à 15 h 30 : le Barbier de Séville.
SALLE VALHUBERT (584-30-60) (J., D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Dépositaire.
7, RUE DE CONSTANCE, 21 h : Loin du grenier.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h 30, sam. 19 h et 21 h 15 : l'Astronome.
STUDIO FORTUNE, le 7 à 21 h : Des hippizes partout.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. : jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h : Tartuffe ; lun., mar., mer. 20 h 30, sam. 22 h 30, dim. 17 h : l'Ecume des jours ; II. mer., sam., lun., mar., 20 h 30, dim. 17 h : Huis clos.
TEMPLIERS (278-91-15) (D., L.), 20 h : Mitton ; 21 h : Monsieur Tristan Bernard.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.) 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE ANDRÉ-BOURVIL (373-47-84) (D.), 21 h : les Dames de fer.
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 20 h : Naïves Hirondelles ; 22 h 15 : Au secours papa, maman veut me tuer.
THÉATRE NOIR (346-91-93), les 7, 8, 9 à 20 h 30 : Carmen la Matadore ; Petite salle (D. soir, L.) 20 h 30 : A petit feu de chagrin.
THEATRE DE PARIS (280-09-30) I. (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : les Trois Mousquetaires. – II. (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Sortilèges.
THEATRE PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h, dim. 17 h : Titus Andronicus.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), les 10, 13 à 20 h 30, le 11 à 15 h : Savannah Bay ; les 8, 9 à 20 h 30, Les affaires sont les affaires. – Petite salle (Me., D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Lettres d'une mère à son fils.
THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), (D., L.) 21 h : Médée.
THEATRE 13 (588-16-30) (D. soir, Ma.) 21 h, dim. 15 h : la Femme indolente.
THÉATRE 18 (226-47-47) (D. soir, L.), 22 h, dim. 18 h : Flora par qui tout arrive.
TOURTOUR (887-82-48) (L.), 20 h 30, dim. 15 h : Le soleil n'est plus aussi chaud qu'avant.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40), (D. soir, L.), 21 h, sam. et dim. 15 h : les Dix Petits Nègres.
UNION (246-20-83) (D.), 20 h 30 : jours pairs : le Chant général ; jours impairs : L'an 2000 n'aura pas lieu.
VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président ; 23 h 30 : Mod'Mod'Show.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51) (D.), 19 h 30 : la Spécialité.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D., L.), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 + Sam. 24 h : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II : 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service ; (D.), 22 h 30 : Fouillis.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (L., Mar.), 18 h 15 : Welcome Pingouin (B. Fontaine et Areski) ; (D. L.) 20 h : Chant d'épandage ; (Mer., D.) 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), (L) I : 20 h 15 + Sam. 23 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton Cupidon.
DIX HEURES (606-07-48) (D.), 18 h 30 : Spectacle Prévert.
L'ÉCUME (542-71-16), (D., L.), 20 h 30 : Poésie de journalisme.
ESPACE-MARAIS (584-09-31), (D. soir, L.), 20 h 45 ; dim., 17 h : Les fanes amères d'Antoine-Auguste Parmentier.
LE PETIT CASINO (278-36-50) (D., L.), 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention, belles-mères méchantes.
POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.
PROLOGUE (575-33-15) (Mer., Sam., Mar.) 20 h 30 : Duende.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), (D., L.), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : Vous descendez à la prochaine ?
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 20 h 30 : la Surprise ; 22 h : les Burlingueurs.
LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L), 20 h 15 + Sam. 24 h : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; Sam. 16 h : l'Équipe du Tintamarre.
TROIS SUR QUATRE (327-09-16) (D.), 22 h 15 : Quelque estaminet.
VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h 30 : P. Miserez ; (D., L.), 22 h 15 : Films muets de G. Méliès, accompagnés au piano.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h ; dim. 15 h 30 : On perd les pétales.
DEUX-ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h ; dim. 15 h 30 : l'Impôt et les Os.

En région parisienne

ANTONY, Th. Firmin-Gémier (666-02-74), le 9 à 21 h : Speedy Banana « Article » ; le 10 à 15 h et 21 h : le Prix Martin.
ARGENTEUIL, C.C. (961-25-29) : Basilique, le 7 à 20 h 45 : l'Ensemble instrumental Bernard Fonteny et la chorale Vittoria d'Argenteuil (Vivaldi, Tartini, Calmel) : Salle J.-Vilar, le 9 à 20 h 45 : Clair d'usine.
AULNAY, C.C. (831-11-45), le 7 à 20 h 30 : Une éclipse totale de soleil ; le 9 à 20 h 30 : Je m'égalomane à moi-même (sol.).
BEZONS, C.A.C. P.-Eluard (982-20-88), le 9 à 21 h : les Gros Chiens.
BOUSSY-SAINT-ANTOINE, la Ferme (900-98-37), le 7 à 21 h : la Fausse Suivante.
CHATILLON, C.C. (657-22-11) le 10 à 20 h 30 : Société adoucie.
CACHAN, C.C.C. (664-12-15), le 8 à 20 h 45 : Ballets de Vera Cruz.
CERGY-PONTOISE, C.A.C. A.-Malraux (030-33-33), le 7 à 18 h 30, et les 8, 9, 10, 13 à 21 h : Déshabillages.
CHELLES, C.A.C. (421-20-36), le 13 à 20 h 45 : les Mummenschanz ; les 8 et 9 à 10 h et 14 h 30 : Duo Perche.
CHOISY-LE-ROI, Cathédrale Saint-Louis (890-89-79), le 11 à 16 h : Musique religieuse d'Henry Purcell, dir. W. Christie.
CLAMART, C.C. J.-Arp. (645-11-87), le 9 à 20 h 30 : Marc Laferrière ; le 13 à 20 h 30 : l'Avantage d'être constant.
CLICHY, Th. Rutebeuf (824-44-16), 20 h 30 : Contes d'E. Ionesco.
COLOMBES, M.J.C. (782-42-70), le 10 à 20 h 30 : Maxime Leforestier.
CRÉTEIL, Maison des arts A.-Malraux (899-90-50), les 7, 9, 10 à 21 h : la Célestine ; Lycée E.-Branly (607-91-51), les 8, 10, 13 à 20 h 30, et le 11 à 15 h : Cuisines et réfectoires.
ÉRAGNY-SUR-OISE, Th. de l'Usine (030-33-33), le 10 à 21 h : Goliath ; le 9 à 21 h : les Nuits difficiles.
FONTENAY-LE-FLEURY, C.C. P.-Neruda (460-20-65), le 11 à 16 h : Gribouillages.
IVRY, Studio (672-37-43), le 13 à 20 h 30 : le Plus Heureux des Trois.
MAISONS-ALFORT, Th. Cl.-Debussy (375-72-58), le 9 à 20 h 45 : Orlando ; le 12 à 21 h : Carmen.
MALAKOFF, Th. 71 (655-43-45), le 11 à 16 h : Don Juan et son valet Pulcinella ; le 7 à 20 h 30 : l'Atelier ; le 8 à 20 h 30 : Un notaire à marier.
MARLY-LE-ROI, Maison J.-Vilar (958-74-87), le 10 à 21 h : Condamné à mort.
MARNE-LA-VALLÉE, C.A.C. (005-64-87), les 10 et 13 à 21 h, le 11 à 16 h : Caniveau.
MEUDON, C.C. (626-41-20), le 9 à 20 h 45 : Victor Nikitine piano (Beethoven, Schubert, Chopin).
MONTROUGE, C.C.A.M. (253-45-08), le 13 à 20 h 45 h : Duo Picavet piano (Brahms, Milhaud, Mozart).
NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81), les 7, 8, 9, 10 à 20h 30 : Tonio Kruger.
PALAISEAU, M.J.C. (014-29-32), le 10 à 21 h : A. Levy et W. Sheller.
PONTOISE, Th. des Louvrais (030-33-33), le 13 à 21 h : Carmen.
RIS-ORANGIS, C.C. R.-Desnos (906-72-72), le 10 à 20 h 45 : Don Giovanni e il suo servo Pulcinella ; C.A.E.S. (943-41-09), les 9 à 21 h : Bagatelles explosives ; le 10 à 17 h : la Petite et la Grande Manœuvre ; le 10 à 21 h : la Fausse Suivante, le 11 à 15 h : l'Homme Job ; le 11 à 21 h : Speedy Banana « Articule ».
RUEIL-MALMAISON, Th. A. Malraux (749-77-22), le 10 à 21 h : Claude Kahn piano (Dukas, Fauré, Debussy).
SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (243-00-59) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : l'Ignorant et le Fou.
SAINT-MAUR, rond-point Liberté (889-22-11), les 9, 10, 13 à 21 h, et le 11 à 15 h : Irma la douce.
SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77), le 10 à 21 h : Champion Jack Duprée.
SURESNES, Th. J.-Vilar (772-38-80), le 10 à 21 h : Ballet Antonio Gades Carmen.
VERSAILLES, Th. Montansier (950-71-18), le 10 à 21 h : Mozarteum Quartett Salzburg (Mozart, Brahms) ; le 12 à 21 h : Musique polonaise, dir. J. Szyrocki ; le 13 à 21 h : Madame, pas dame.
VILLEJUIF, Théâtre Romain-Rolland (726-15-02), les 7, 8, 9, 10 à 21 h : Partage.
VILLEPREUX, C.C.A. (462-49-97), le 9 à 21 h : le Convive de Pierre.
YERRES, C.E.C. (948-38-06), le 10 à 21 h : Mémoires d'Isles.

Les cirques

CIRQUE GRUSS (245-85-85), mer. 14 h, dim. 14 h et 17 h, sam. 14 h et 20 h 30, ven., mar. 20 h 30.
CIRQUE D'HIVER (700-12-25), le 7 à 15 h, le 10 à 17 h et 21 h, le 11 à 14 h et 17 h.
CIRQUE MASSILIA (878-15-12) (D. soir, L.), 14 h 30 et 20 h 30 ; dim. 14 h 30 et 17 h 30.
CIRQUE DE PARIS (250-92-00), les 10, 11 à 14 h 30 ; le 14 à 15 h.
CIRQUE A. ZAVATTA (531-96-40), mer., dim. 14 h et 17 h, sam. 14 h et 20 h 30, ven. 20 h 30.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 7 DÉCEMBRE

15 h, le Château de verre, de R. Clément ; 19 h, rétrospective du festival des 3 Continents - Nantes 1983 : Godam, de D. Chitre ; 21 h, hommage à Vilgot Sjöman : Je rougis.

JEUDI 8 DÉCEMBRE

15 h, l'Ange de la nuit, de A. Berthomieu ; 19 h, hommage à Vilgot Sjöman : Ma sœur mon amour ; 21 h, Je suis curieuse.

VENDREDI 9 DÉCEMBRE

15 h, le Colonel Durand, de R. Chanas ; 19 h, hommage à Vilgot Sjöman : Elle veut tout savoir ; 21 h : Avant-première d'un des films « Prix Georges-Sadoul 1983 ».

SAMEDI 10 DÉCEMBRE

15 h, les Aventures du roi Pausole, de A. Granowsky ; 17 h : la Lance brisée, de E. Dmytryk ; 19 h, hommage à Vilgot Sjöman : Vous mentez ! 21 h : Joyeuses Pâques.

DIMANCHE 11 DÉCEMBRE

15 h, la Fosse aux serpents, de A. Litvak ; 17 h : Enquête à Chicago, de L. Allen ; 19 h, hommage à Vilgot Sjöman : Troll ; 21 h : Une poignée d'amour.

LUNDI 12 DÉCEMBRE

Films réalisés par l'I.D.H.E.C. : 18 h : Stag, de W. Green ; Oh ! la menteuse, elle est amoureuse, de Fl. Rousseau ; le Génie du lieu, de M.-F. Roncajolo ; Jackie prend le thé, de C. Bourdin.

MARDI 13 DÉCEMBRE

15 h, 56, rue Pigalle, de W. Rozier ; 19 h, hommage à Vilgot Sjöman : le Garage ; 21 h, hommage à Youri Norstein : 25 octobre ; Premier jour ; la Bataille de Kerjenetz ; Un hérisson dans le brouillard ; le Héron et la Cigogne ; le Conte des contes.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 7 DÉCEMBRE

15 h, les As d'Oxford, de A. Goulding ; 17 h : le Général du diable, de H. Kautner ; 19 h, cinéma polonais : Train de nuit, de J. Kawalerowicz.

JEUDI 8 DÉCEMBRE

15 h, Cinq semaines en ballon, de I. Allen ; 17 h, rétrospective du festival des 3 Continents - Nantes 1983 : Health warning, de W. Shi-Keung ; 19 h, cinéma polonais : le Meneur de bal, de F. Falk.

VENDREDI 9 DÉCEMBRE

15 h, le Cirque fantastique, de J.-M. Newman ; 17 h, rétrospective du festival des 3 Continents - Nantes 1983 : Chapitre premier, de V. Mathur ; 19 h, cinéma polonais : Austeria, de J. Kawalerowicz.

SAMEDI 10 DÉCEMBRE

15 h, A Bill of Divorcement, de G. Cukor ; 17 h, rétrospective du festival des 3 Continents - Nantes 1983 : Une saison à Hakkari, de E. Kiral ; 19 h, cinéma polonais : la Constante, de K. Zanussi ; 21 h : la Danse de l'épervier, de G. Krolikiewicz.

DIMANCHE 11 DÉCEMBRE

15 h, The Caretaker, de C. Donner ; 17 h, rétrospective du festival des 3 Continents - Nantes 1983 : A contre-jour, de D. Yinnan ; 19 h, cinéma polonais : la Barrière, de J. Skolimowski ; 21 h : 1901, Enfants en grève, de F. Bajon.

LUNDI 12 DÉCEMBRE

15 h, le Chevalier blanc, de G. Gentilomo ; 17 h, rétrospective du festival des 3 Continents - Nantes 1983 : le Coiffeur des quartiers pauvres, de M. Reggab ; 19 h, cinéma polonais : Cauchemars, de W. Marczewski.

MARDI 13 DÉCEMBRE

Relâche.

Les exclusivités

L'AMIE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

A LA POURSUITE DE L'ÉTOILE (Ital., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde 6e (633-08-22).

ANDROIDE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

A NOS AMOURS (Fr.) : Gaumont Halles 1er (297-49-70 ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Mistral, 14e (539-52-37) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

BOAT PEOPLE, PASSEPORT POUR L'ENFER (Chi. vo) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; (vf.) Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94).

AU NOM DE TOUS LES MIENS (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Opéra 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Marbeuf, 8 (225-18-45) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

CARMEN (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

CLASS (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LES CŒURS CAPTIFS (Brit., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES COMPÈRES (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paremount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wépler Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

DANS LA VILLE BLANCHE (Sui.) St-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).

DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; *Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32)* ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

DU ROUGE POUR UN TRUAND (A.) (*) (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

EN HAUT DES MARCHES (Fr.) : Denfert (H. sp.) 14e (321-41-01) ; Studio 28, (H. sp.) 18e (606-36-07).

ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; Olympic 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Lumière, 9e (246-49-07).

L'ETE MEURTRIER (Fr.) Ambassade, 8e (359-19-08).

FAUX-FUYANTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FRANCES (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

FURYO (Jap., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

GARÇON (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Arcades, 2e (233-54-58) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (422-46-01).

HANNA K. (A. v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-59) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secretan, 19e (241-77-99) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

JOY (Fr.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LES JOUEURS D'ECHECS (Ind., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE MARGINAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

MISS OYU (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ;

OCTOPUSSY (A. v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; *Quintette, 5e (633-79-38)* ; Marignan, 8e (350-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

POUSSIÈRE D'EMPIRE (Franco-Vietnamien) : Epée de bois, 5e (337-57-47).

PREMIERS DÉSIRS (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PRINCESSE (Hong., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Olympic (h. sp.), 14e (545-35-38).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64).

SUREXPOSÉ (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

STAYING ALIVE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) version Delavault : 14 Juillet Racine, 6e (326-58-00). Version Gal : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). Version Sarrova : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES FILMS NOUVEAUX

LES ANGES DU BOULEVARD, film inédit chinois de Yuan Muzhi. – V.o. : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (545-35-38) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

L'ART D'AIMER, film français de Walerian Borowczyk. Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA BOUM EN FOLIE, film américain de Pat Townsend. – V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

GET CRAZY, film américain de Allan Arkush. – V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Germain Huchette, 5e *(633-63-20) ; UGC Danton, 6e* (329-42-62) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE GRAND CARNAVAL, film français d'Alexandre Arcady. – Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Quintette, 5e (733-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

MEGAVIXENS (**), film américain de Russ Meyer. – V.o. : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

CINEMA

UN AMOUR EN ALLEMAGNE (Franco-All., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; (v.f.) : Miramar, 14e (320-89-52).

UN BRUIT QUI COURT (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

VASSA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Y A TELLEMENT DE PAYS POUR ALLER (Fr.) : St-Séverin (h.sp.), 5e (354-50-91).

LES YEUX DES OISEAUX (Franco-Suisse) : Le Marais, 4e (278-47-86).

ZELIG (A.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

Les festivals

American memories (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50). Mer. : Scaramouche ; jeu. : Place au rythme ; ven. : Abattoir 5 ; sam. : A bout portant ; dim. : la Courtisane ; lun. : le Démon s'éveille la nuit ; mar. : la Femme sur la plage.

Ciné Avion salle Escurial Panorama, 13e (707-28-04), Mer : 12 h, 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 22 h : Ces merveilleux fous volants ; 12 h 30, 15 h 30, 18 h 30, 21 h 30 : La Patrouille de France – le Vol du Phénix ; jeu. : 12 h, 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 22 h : Entre le ciel et la mer - Tonnerre de feu ; 12 h 30, 15 h, 17 h 30, 20 h, 22 h 30 : D.A.H. 24 – Les espions s'amusent ; ven. : 12 h, 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 22 h : Attention à l'Hélicoptère - Nemitz ; 24 h 30 : un Homme de fer ; 12 h 30, 15 h, 17 h 30, 20 h, 22 h 30, 24 h 15 : Wings ; sam. : 12 h, 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 22 h : D.A.H. 24 - Alien (*) ; sam., 24 h 30 : Nuit ciné Avion - D.A.H. 24 - la P.A.F. - Attention Hélicoptère et... un film surprise... sam., 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30, 22 h 30 : Match pour l'Atlantique nord - la Conquête de l'air - l'Espoir ; sam., 24 h 30 : Nuit ciné Avion : La grande Guerre dans le ciel Dawn Patrol ; dim., 12 h : la Règle du jeu ; 14 h, 16 h 45, 19 h 30, 22 h 15 Apocalypse Now (*) ; dim., 12 h 15, 15 h, 17 h 30, 20 h, 22 h 30 : l'Odyssée de Lindberg ; lun., 12 h, 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 22 h : Match pour l'Atlantique nord - 1941 ; lun., 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30, 22 h 30 : le Voyage fantastique ; mar., 12 h, 14 h 30 : Je reviens de l'enfer ; mar., 18 h : la Saga de Lucas - la Guerre des Etoiles - l'Empire contre attaque - le Retour du Jedi ; 12 h 30, 15 h 30, 18 h 30, 21 h 30 : le Crépuscule des Aigles.

G. Debord : Studio Cujas, 5e (354-89-22), mer., jeu, ven., sam. : la Société du spectacle ; dim., lun., mar. : In girum imus nocte et consumimur igni.

Films inspirés de bandes dessinées. Action Rive Gauche, 5e (325-65-04) (v.o., h.sp.).

FILMS MUSICAUX (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) : mer. 15 h 40 (sf dim.) : Phantom of the Paradise ; 17 h 30 (sf dim., mar.) : The Rose ; 23 h : Divine Madness.

R. HAYWORTH (v.o.) : Mac Mahon, 17e (380-24-81), mer., mar : Cover Girl ; jeu. : O toi ma charmante ; ven. : Gilda ; sam. : la Dame de Shangaï ; dim. : l'Amour vint en dansant ; lun. : la Blonde ou la Rousse.

A. HITCHCOCK (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; mer., jeu. : Rebecca ; ven., sam. : Soupçons ; dim., lun., mar. : les Enchaînés.

PANORAMA DU JEUNE CINÉMA FRANÇAIS Studio 43, 9e (770-64-40), mar. 20 h 30 : le Fol de verre ; Rock'n Crime, Good bye Lolita ; Sandwich de nuit.

LES PERLES DU CINÉMA COLONIAL (v.o.) : St-Séverin, 5e (354-50-91), mer. : Lawrence d'Arabie ; jeu. : Khartoum ; ven. : Mon beau légionnaire ; sam. : African Queen ; dim. : Mogambo ; lun. : les 55 Jours de Pékin ; mar. : la Mousson.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07), mer. : en Haut des marches ; jeu. : l'Homme qui rétrécit ; ven. : les Princes ; sam. : les Mots pour le dire ; dim., mar. : Octopussy.

C. SAURA (v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01) : Jeu. 14 h, sam., mar, 20 h 20 : Vivre vite ; jeu. 16 h, lun. 18 h : Ana et les Loups ; dim. 18 h 20 : Maman a 100 ans ; mar. 14 h : la Cousine Angélique.

FESTIVAL D'AUTOMNE
Semaine des « Cahiers du cinéma »

Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) mer., 14 h : Païsa ; 16 h : l'Espoir ; 18 h : Apassionata ; 20 h 30 : Hommage à Deborah Kerr ; 23 h : Raining in the Moutain ; jeu., 14 h : Lettres d'Amour perdues ; 16 h : la Femme gauchère ; 18 h : l'Or de l'Amour ; 20 h : Passe ton bac d'abord ; 22 h : Carnaval de la nuit ; ven., 14 h : Un gars comme ça ; 16 h : Maladie mortelle ; 18 h : Agonia ; 20 h 30 : Soirée Maurice Pialat en sa présence « A nos amours » ; sam., 14 h : Des gens étranges ; 16 h : Paris 1900 ; 18 h : les films de Laurence Wiener - Plowmans lunch - Passage to the North - Altered to suit ; 20 h : Harlis ; 22 h : Soirée photo : les Années déclic - 10 minutes pour John Lennon - Shadow from Light ; dim., 14 h : l'Orbier rouge ; 16 h : Cristo prohibito ; 18 h : Au sud de mon corps ; 20 h : The Ploughman's lunch ; 22 h : A propos de Nice - Nice à propos de Vigo ; lun., 14 h : Les oiseaux vont mourir au Perou ; 16 h : la Lettre de Venise - Sardaigne ; 18 h : En raison des circonstances ; 20 h : Demons dans le jardin ; 22 h : Un jeu brutal ; mar., 14 h : Fréquence perdue ; 16 h : la Vase - Film - Un Chant d'amour ; 18 h : le Navire Night ; 20 h : la Gueule ouverte.

Republic-cinéma, 11e (805-51-33) : mer., 14 h : Iceland ; 16 h : Malombra ; 18 h : la Vallée de l'Issa ; 20 h : Est-ce qu'on nous voit ; 22 h : The Louise Brooks' Film ; jeu., 14 h : Winter Time ; 16 h : Dora Nelson ; 18 h : hommage à Jean-Painlevé ; 20 h : Utopia ; ven., 14 h : la Lumière bleue ; 16 h : Gelosia ; 18 h : Enquête sur la sexualité ; 20 h : Au sud de mon corps ; 22 h : Beyond the law ; 24 h : Maidstone ; sam., 14 h : le Triomphe de la volonté ; 16 h : Tiefland ; 18 h : les Films ; 20 h : Meurtrier de la jeunesse ; 22 h : la Lettre de Venise - Sardaigne ; 24 h : Nuit orientale - Danadir - Fatma - la Chanson éternelle - Mélodie de la vie ; dim., 14 h : Olympia ; 18 h : le Temps suspendu ; 20 h : Agonia ; 22 h 30 : la Ville des pirates ; lun., 14 h : Etoiles sans lumière ; 16 h : la Ballade de Narayama ; 18 h : Païsa ; 22 h : les Films - Plowmans Lunch - Passage to the north - Altered to suit ; mar., 14 h : le Navire Night ; 16 h : Lettres d'amour perdues ; 18 h : l'Espoir ; 20 h : Apassionata ; 22 h 15 : Cristo prohibito.

Olympic, 14e (545-35-38) : mer., 14 h, 18 h : la Dona della montana ; 16 h, 20 h : Lo Squadrone bianco ; 22 h : 1860 ; jeu., 14 h, 18 h : la Cena delle beffe ; 16 h, 20 h : la Corona di Ferro ; 22 h : Tant qu'il y aura des hommes ; ven., 14 h, 18 h : Ettore Fieramosca ; 16 h, 20 h : Vecchia Guardia ; 22 h : Tables séparées ; 24 h : Un matin comme les autres ; sam., 14 h, 18 h : Quattro passi fra le nuvole ; 16 h : 1860 ; 20 h : 4e départ pour l'intégrale du film : Berlin Alexander Platz ; dim., 14 h, 18 h : I bambini ci Guardano ; 16 h, 20 h : Teresa Venerdi ; 22 h : Thé et sympathie ; lun., 14 h, 18 h : Addio Giovinezza ; 16 h, 20 h : Gelosia ; 22 h : la Lame nue ; mar., 14 h, 18 h : le Sorelle materassi ; 16 h, 20 h : Sissignora ; 22 h : Horizons sans frontière.

Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05) : mer., 14 h, 18 h, 22 h : Pascal Duarte ; 16 h, 20 h : la Miel ; jeu., 14 h, 18, 22 h : les Yeux bandés ; 16 h, 20 h : Furtivos ; ven., 14 h, 18 h, 22 h : la Mano negra ; 16 h, 20 h : Truhanes ; sam., 16 h, 20 h : El Cabezota ; 14 h, 18 h, 22 h : Estoy en Cristis ; dim., 16 h, 20 h : Colegas ; 14 h, 18 h, 22 h : Bearn ; lun., 13 h 50, 18 h, 20 h 20 : Asesinato en el Comité central ; 16 h, 20 h 15 : El amor del capitan Brando ; mar., 17 h, 22 h : Sept jours de janvier ; 14 h 30, 19 h 30 : Vivre vite.

Les grandes reprises

L'AGE D'OR (Fr.) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Espace Gaité, 14e (327-95-94) ; Rivoli Beaubourg (H. sp.), 4e (272-63-32).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

AUSTERLITZ (vers. int. inéd.) : Acacias, 17e (764-97-83).

LA BALANCE (Fr.) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56).

LES BAS-FONDS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (325-80-25) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

BLADE RUNNER (A.), (v.o.) : Rivoli Beaubourg, 4e (27-63-32) ; (v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

BLANCHE-NEIGE ET LES SEPT NAINS (A., v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale, 8e (256-82-66) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murats, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (755-63-42).

LA CAGE AUX FOLLES N° 2 (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : Saint-Lambert (H. sp.), 15e (532-91-68) ; Studio Galande (H sp.), 5e (354-72-71) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES CINQ MILLE DOIGTS DU DOCTEUR T. (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46).

CLÉOPATRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

CONTES DE LA FOLIE ORDINAIRE (It., v.o.) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56).

LE CONVOI (A., v.o.) : Rialto (H. sp.), 19e (607-87-61).

DANS LES RUES (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

DÉLIVRANCE (A., v.f.) (*) : Boîte à films (H. sp.), 17e (622-44-21).

LE DERNIER TANGO A PARIS (**) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

DODES CADEN (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LE DOULOS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56) ; Denfert, 14e (321-41-01).

EN MARGE DE L'ENQUÊTE (A., v.o.) : Ciné 13, 18e (254-15-12).

L'EXORCISTE (A., v.f.) : Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

GERTRUD (Dan., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

L'HOMME BLESSÉ (Fr.) : Boîte à films (H. sp.), 17e (22-44-21).

L'HOMME QUI VOULAIT ÊTRE ROI (A., v.o.) : Espace Gaité, 14e (327-95-94).

L'IMPOSSIBLE MR. BÉBÉ (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

INDISCRÉTION (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Boîte à films (H. sp.), 17e (622-44-21).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOELAND (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

LAURA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Acacias, 17e (764-97-83).

M.A.S.H. (A., v.o.) : Châtelet Victoria (H. sp.), 1er (508-94-14).

MÊME A L'OMBRE LE SOLEIL LEUR A TAPÉ SUR LA TÊTE (It., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (334-20-12).

NEXT STOP GREENICH VILLAGE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

NEW YORK NEW YORK (vers. int.) : Calypso, 17e (380-30-11).

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

ŒIL POUR ŒIL (A.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (H. sp.), 5e (354-722-71).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Templiers, 3e (272-94-56).

PÉCHÉ MORTEL (A., v.o.) : Olympic Luxembourg (H. sp.), 6e (633-97-77).

PORTIER DE NUIT (It., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

LA POURSUITE IMPITOYABLE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

RAMBO (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LA ROSE ET LA FLÈCHE (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

SENSO (It., v.o.) : Logos III, 5e (354-42-34) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (545-35-38).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films (H. sp.), 17e (622-44-21).

LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (755-63-42).

LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Rialto (H. sp.), 19e (607-87-61).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Rialto (H. sp.), 19e (607-87-61).

LA VIE EST BELLE (A., v.o.) : 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68).

VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

VIVA LA MUERTE (Fr.) (**) : Movies, 1er (260-43-99) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Acacias, 17e (764-97-83).

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 14 h, vend., sam. 0 h 25.

L'AN 01 (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam., dim., lun., 12 h.

ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio-Bertrand, 7e (783-64-66), 14 h, sauf dim.

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h 15.

BAS LES MASQUES (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99), 12 h 15.

BULLITT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 05.

CABARET (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h 05.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mer. 20 h, jeu. 18 h, sam. 21 h.

CARMEN JONES (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), jeu., lun., 21 h, mard., 19 h.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), mer. 21 h, ven., lun. 17 h.

CENDRES ET DIAMANTS (Pol., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), jeu. 17 h 15 ; sam. 21 h 30 ; mar. 21 h.

CLÉMENTINE TANGO (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 20.

LE GARÇON AUX CHEVEUX VERTS (Ang., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), ven., mar. 18 h ; dim., lun. 20 h 15.

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 20.

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (**) (Fr.) Boîte à Films, 17e (622-44-21), 18 h 10.

LILI MARLEEN (All. v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 14 h.

LENNY (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 20 h 15.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56, t.l.j. 20 h sf dim., sam., dim., 17 h 45.

LA MÉGÈRE APPRIVOISÉE (A., v.o.), St-Ambroise, 11e (700-89-16), ven. 19 h 50, mar. 19 h 15.

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mer. 18 h 20, lun., 13 h 50.

NICK'S MOVIE (All., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam., dim. 12 h.

NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h 15.

NIAGARA (A., v.o.) : Studio-Bertrand, 7e (783-64-66), 21 h 30 sf mar.

NOS PLUS BELLES ANNÉES (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), mer., sam., dim. 16 h.

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 45.

PANIQUE A NEDDLE PARK (**) (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h., 24 h.

PÉCHÉ MORTEL (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

PORCHERIE (**) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam. 0 h 15.

LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam., dim., lun. 11 h 40.

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 15.

QUERELLE (**) (All., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), jeu., ven., lun., mar. 16 h.

QUATRE CENTS COUPS (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam., dim., lun. 11 h 50.

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) jeu. 19 h 30, lun. 19 h 15.

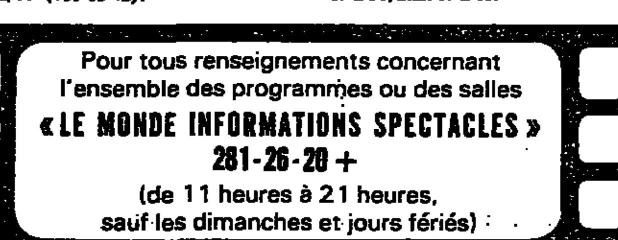
SEX O CLOCK USA (**) (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), mer., jeu., ven., dim. 22 h 15.

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), sam. 19 h, mar. 17 h 15.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 40 et 0 h 30.

TYGRA, LA GLACE ET LE FEU (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), mer., sam., dim. 15 h 45.

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), dim., lun., mar. 18 h 15 ; mer., jeu., ven., sam. 21 h 15.





















MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 7

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : Z. Mehta (Haydn, Dutilleux, Strauss).
American Center, 21 h : A. Feinberg.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : B. Engerer (Schubert, Schumann).
Salle Gaveau, 20 h 30 : Ensemble Orchestral de Paris, dir. : M. Deller (Haendel).
Lucernaire, 21 h : R. Nakaoki, H. Inagaki (Bach, Albeniz, Granados...).
Institut Autrichien, 19 h : H. Ossberger (Schönberg, Webern, Lauermann...).
Salle Cortot, 20 h 30 : F. Toogood (Bartok, Brahms, Beethoven...).
Ecole Alsacienne, 20 h 30 : M. Cardo, C. Tsan (Tomasi).
Salle Rossini, 20 h 45 : Triptyque (Challine, Hugon, Mari...).

JEUDI 8

Lucernaire, 19 h 45 : A. Dasinis, F. Gyps (Bach, Schumann, Debussy...).
Salle Pleyel, 20 h 30 : voir le 7.
Salle Gaveau, 20 h 30 : J. Robin (Mozart, Brahms, Schubert).
American Center, 21 h : T. Machover.
Crypte Ste-Agnès, 20 h 30 : G. et Ch. Andranian.
Centre Bösendorfer, 20 h 30 : P. Paleczny (Chopin, Moussorgsky).
Eglise St-Gabriel, 20 h 45 : E. Harquin (Bach, Couperin, Grigny).
Eglise de la Trinité, 20 h 30 : Orchestre Pro Musica de Paris, dir. : T. Popesco (Bach).

VENDREDI 9

Crypte Ste-Agnès, 20 h 30 : voir le 8.
Salle Gaveau, 20 h 30 : J.M. Luisada (Mozart, Schubert, Debussy).
Lucernaire, 19 h 45 : voir le 8.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Orchestre des Concerts Colonne (Bechana, Khoury).
Salle Pleyel, 20 h 30 : London Symphony Orchestra, dir. : Cl. Abbado (Webern, Berg, Mahler).
Sorbonne, Amphithéâtre Richelieu, 12 h 30 : M. et X. Gagnepain (Beethoven, Schumann, Hure...).
Centre Culturel de la Rose-Croix, 20 h 30 : R. Veyron-Lacroix, B. Lhuissier, Ch. Ognibene.
FIAP, 20 h 30 : P. et T. Mouty (Bach, Doppler, Beethoven...).
Église Allemande, 20 h 30 : L. Comtois, D. Comtois Cahen (Bach, Rameau, Purcell).

SAMEDI 10

Eglise Américaine, 19 h : Ch. Wells (Blows, Lawes, Purcell).
Eglise Allemande, 20 h 30 : D. Comtois-Cahen (Bach, Rameau, Couperin).
Radio-France, à partir de 14 h 30 : Perspectives du XXe siècle.
Salle Gaveau, 17 h : R. Oleg, P. Dumay (Stravinsky, Enesco, Mosart) ; 20 h 30 : J. Rhodes.
Salle Cortot, 20 h 30 : C. Comoy, M. Wladkowsky (Chopin, Szymanowski).
Lucernaire, 21 h : B. Bahurel, M. Martel (Schumann, Poulenc, Fauré).
Salle Pleyel, 20 h 30 : London Symphony Orchestra, dir. : Cl. Abbado (Webern, Schönberg, Bartok).
Eglise St-Merri, 21 h : L. Levy, R. Bensimon, M. Solies (Dowland, Satie).

DIMANCHE 11

Église Saint-Merri, 16 h : E. Conquer (Martinon, Bach, Paganini...).
Lucernaire, 20 h : Musique Electro-acoustique.
Salle Gaveau, 20 h 30 : A. Galperine, E. et R. Herbin, J. Thibaud (Herbin, Chausson, Ysaye...)
Eglise St-Julien-le-Pauvre, 19 h : A. Stocchetti (Vivaldi, Sammartini).
Théâtre des Champs-Elysées, 17 h 45 : Orchestre des Concerts Pasdeloup (Dukas, Fauré, Debussy...).
Musée Carnavalet, 16 h : Groupe Vocal de France, dir. : M. Tranchant (Maxwell Davies, Berkeley, Patterson).
Théâtre des Champs-Elysées, 17 h 45 : Orchestre des Concerts Pasdeloup, dir. : G. Devos (Dukas, Fauré, Debussy...).
Église des Billettes, 17 h : Ensemble 12 (Vivaldi).
Théâtre du Rond-Point, 11 h : Quatuor Muir (Beethoven, Schubert).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 17 h 30 : P.-P. Buti (Mendelssohn, Schumann, Brahms...).
Eglise Saint-Louis-des-Invalides, 17 h : Chœur Salve de Laredo, dir. : J.-L. Ocejo.
Eglise Notre-Dame, 17 h 45 : M.-L. Girod (Raison, Lebègue, Pachelbel).
La Conciergerie, 18 h : G. Fumet (Bach, Telemann, Stamitz...).
Confluences, 18 h 30 : Collectif Musical Contemporain (Carré, Berio, Malipiero...).
Théâtre La Bruyère, 11 h : Ensemble Instrumental La Bruyère (Rameau, Poulenc, Debussy...).
Temple des Billettes, 10 h : Y. Thomas (Guilain, Buxtehude, Pachelbel...).

LUNDI 12

Théâtre La Bruyère, 20 h 30 : Ensemble Instrumental La Bruyère (Rameau, Fauré, Debussy...)
Salle Gaveau, 20 h 30 : R. Bouboulidi.
Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : Solars Vortices, dir. : J.-P. Dupuy (Schönberg, Marco, Fénelon...).
Lucernaire, 19 h 45 : A. Dasinis, F. Gyps (Bach, Schumann, Debussy...).
FIAP, 20 h 30 : Ph. Pencet, B. Villette (Scarlatti Bach, Scheidler...).
Cité Internationale, Grand Théâtre, 20 h 30 : J. Crocq, R. Fontanarosa (Couperin, Mozart, Boccherini...).
American Center, 21 h : J. Lohn.
Athénée, 20 h 30 : K. Moll, C. Garben.
Centre Bösendorfer, 20 h 30 : M. Tortelier, J. Gotteland (Bach, Beethoven, Grieg).

MARDI 13

Lucernaire, 19 h 45 : voir le 12.
Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : M. Alcantara, P. Danais, F. Tillard.
Salle Gaveau, 20 h 30 : A. Watanabe.
Eglise Notre-Dame-du-Liban, 20 h 30 : Orchestre Symphonique Paris-Rive Droite, dir. : M. Podolak (Boieldieu, Haydn, Mendelssohn...).
Salle Cortot, 20 h 45 : L. Pernot (Lully, Mouton, Bach...).
C.C. Canadien, 20 h 30 : C. Fournier, S. Fournier (Schumann, Pierre, Ives).
Salle Pleyel, 20 h 30 : Ensemble Orchestral de Paris, dir. : J.-P. Wallez (Haydn, Hummel, Bach...).
Église Saint-Roch, 20 h 30 : Chorale Vittoria d'Argenteuil, Petits Chanteurs de N.-D. de la Joie, Orchestre Français d'Oratorio, dir. : J.-P. Lore (Berlioz).
Salle A.-Marchal, 21 h : Y. Chiffoleau, Y. Hyama (Bach).
Salle Cortot, 20 h 45 : L. Pernot (de Visée, Mouton, Weiss...).
Eglise de la Madeleine, 18 h 30 : Chœurs et Ensemble Instrumental de la Madeleine, dir. : Havard de La Montagne (Saint-Saëns, Vivaldi).
Porte de la Suisse, 20 h 30 : Ensemble, dir. : P. Marietan (Barbaud, Schoenberg).
Théâtre de la Plaine, 20 h 30 : A.-M. de Lavilleon, J.-Cl. Ribera (Beethoven, Mendelssohn, Kodaly...).

Jazz, pop, rock, folk

CASINO DE PARIS, (874-26-22), (D., L.), 20 h 45 : Higelin ; les 11, 12 à 20 h 45 : N. Hagen.
CAVEAU DE LA HUCHETTE, (326-65-05), 21 h 30, le 7 : D. Doriz ; les 8, 9, 10, 11 : C. Slide ; les 12, 13 : R. Guerin.
CENTRE BOSENDORFER, (553-20-60), le 9 à 20 h 30 : Cl. Bolling.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), (D., L.), 22 h 30 : les 7, 8 : Dixie Band ; le 9 : Mafia ; le 10 : Pedagogues.
CITHEA (357-99-26), les 7, 8, 9, 10 à 20 h 15 : A. More.
DÉPOT-VENTE (624-33-33), 21 h, le 8 : G. Badini/R. Guerin ; le 9 : Imperials ; le 10 : BB SS Band.
DUNOIS (584-72-00), 20 h 30, les 8, 9, 10, 11 : Ph. Delettrez/M. Nissim ; le 12 : Alcool.
ELDORADO (208-23-50), le 12 à 20 h : Chaz Jankel.
ESPACE BALARD, le 12 à 21 h : Ch. Buarque, J. Bosco, V. Cantuaria, P. Da Viola... ; le 13 à 20 h : Léo Ferré.
GIBUS, (700-78-88), les 7, 8 à 0 h 30 : les Prisoners.
G. KILLIAN'STAVERN (354-96-61), Jeu., Ven., Sam. à 22 h 30, Dim. à 21 h 30 : Shamrock.
MANU MUSICALE (238-05-71), le 10 à 20 h 30 : M. Ellis Quartet.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), mer. 23 h : J. Kahne, L. White ; jeu. 23 h : M. Anconina ; ven. 22 h : Y. Chelala, 24 h : McPherson ; sam. 22 h : Y. Chelala, 24 h : M.E. Stevens ; dim. 23 h : A. Lauwmann ; lun. 23 h : L. Rulka ; mar. 23 h : G. Galomée, M. Correa.
MUSÉE D'ART MODERNE (723-61-27), **Petit Auditorium**, le 12 à 20 h 30 : M. Solal.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, les 7, 8 : Les Haricots rouges ; le 9 : P. Bley ; le 10 : A. Ibrahim.
OLYMPIA (742-25-49), le 12 à 20 h 30 : D. Jell.
PHIL'ONE (776-44-26), 22 h : le 8 : soirée tropicale ; les 9, 10 : J. Blaise ; le 13 : Youssou Ndour.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h, mer. : S. Grapelli/M. Fosset ; jeu. : Watergate Seven + One ; ven. : Swing Combo ; sam. : Dixie Francis ; lun. mar. : Champion Jack Duprée.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : P. King, G. Arvanitas, J. Samsom, Ch. Saudrais, (dern. le 11) ; à partir du 12 : Ch. Loos, J. Ruocco, S. Lazarevitch, R. Del Fra, E. Ineke
SAVOY (277-86-88), 21 h, les 7, 8, 9, 10 : Misou ; les 12, 13 : E. Barret, A. Hervé, M. Benita.
SPHÈRE (806-53-33), les 9, 10 à 20 h 30 : D. Collin, F. Cotinaud, C. Gladkowski, Maitra.
SLOW CLUB (233-84-30) (D., L.), 21 h 30 : les 7, 8, 13 : Cl. Luter ; les 9, 10 : J. Caroff.
SUNSET (261-46-60), (D., L.), 23 h : P. Louis Garcia, D. Bertam, D. Houck, D. Leloup, (dern. le 10) ; à partir du 13 : Ch. Escoude, J. Rabesson, O. Hutman, J.-M. Jafet.
TWENTY ONE (260-40-51), les 7, 8, 9, 10 à 21 h : Lavelle Trio.
VIEILLE HERBE (321-33-01), le 8 à 21 h : Ayawaska.

Les opérettes

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), mer. 14 h 30 ; ven ; sam. 14 h 30 et 20 h 30 ; dim. 14 h et 17 h 30 : l'Amour à Tahiti.
TOURTOUR (887-82-48) (D., L.), 18 h 30 ; sam. 15 h : Un mari à la porte.

Spectacle musical

BOUFFES-DU-NORD (239-34-50), (D., L.), 20 h 30, sam. 15 h : Transsibérien (der. le 10).

Le music-hall

ALLIANCE (544-41-42), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Masamente.
BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h 45 ; dim. 16 h : A Metayer.
CENSIER, Amphi B (336-09-26) le 9 à 20 h 30 : Los Jaivas.
CENTRE CULTUREL CANADIEN (551-35-73) le 7 à 20 h 30 : F. Reeves ; le 9 à 20 h 30 : M. Leveillée.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), le 8 à 20 h 30 : J. Peireira ; le 10 à 20 h 30 : V.-P. Toccoli, le 12 à 20 h 30 : J.-Y. Chetail.
CHAPITEAU GRUSS, parc de la Villette, le 12 à 18 h 30 : soirée exceptionnelle (Paco Ibanez ; Lluis Llach ; Jacek etc.).
CITHEA (357-99-26) les 7, 8, 9, 10 à 22 h : Fascination.
ESPACE CARDIN (266-17-81), les 7, 8 à 20 h 30 : Junon et Avos.
FIAP (359-89-15) le 10 à 20 h 30 : El Pajaro.
FORUM (297-53-47), (D., L) 21 h : G. Chelon (dern. le 10) ; à partir du 13 : G. Langoureau, Cl. Maurane.
GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L.), 21 h ; dim., 16 h 30 : G. Bedos.
LA BRUYÈRE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Y. Dautin.
MARIGNY (256-04-41) (L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : Thierry Le Luron.
MUTUALITÉ (329-12-99) le 8 à 20 h 30 : M. Leforestier, B. Deraime, J.-W. Armiso.
OLYMPIA (742-25-49), (D. soir, L.) 20 h 30 dim. 17 h : V. Sanson.
PALAIS DES CONGRÈS (758-14-94), les 7, 10, 11 à 14 h et 17 h 30 ; le 9 à 18 h 30 : Ch. Goya.
PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 17 h : Ph. Avron.
PARKING DE L'ÉGLISE DE PANTIN (846-80-13), le 7 à 14 h et 16 h ; les 10, 11 à 14 h, 16 h, 17 h 30 : La Perle des Indes.
STUDIO BERTRAND (783-64-66), mar. 21 h : Marilyn je t'aime.
TANIÈRE (337-74-39), les 7, 8, 9, 10 à 20 h 45 : J. Moiziard, 22 h : D. Adrien Roll.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79) le 10 à 15 h : J. Roussel.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30) le 8 à 18 h 30 : Libre parcours variétés.
THÉATRE DE LA PLAINE (250-15-65) (D. soir, L., Ma.), 20 h 30 ; dim., 17 h : Armason.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (L.), 19 h 30 : L. Rizzo, Carrasco, Perez ; ven., sam. 24 h : M. Litwin.
THÉATRE DE LA TOUR EIFFEL, les 10, 12, 13 à 21 h : le 11 à 17 h : J.-F. Lalanne.

La danse

CENTRE MATHIS (241-50-80), le 9 à 20 h 30 ; le 10 à 18 h 30 : M. Raji, M. Harmel.
M.J.C. 6e (354-16-58), les 9, 10 à 20 h 30 : Speaking in tongues.
THÉATRE 18 (226-47-47) (D. soir), 20 h ; dim. 16 h : Hermes Psychopompe (dern. le 11) ; le 13, à 20 h : Les Yeux brûlés ; la Femme du soldat.

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

Théâtre

Théâtre de la Bastille (357-42-14) (D. soir), 21 h, dim. 17 h : les Blouses (dern. le 10).
Théâtre de Paris (280-09-30). – Petite salle (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Sortilèges.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), le 7 à 20 h 30 : Théâtre nô.
Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81) (D.) 20 h 30 : Tonio Kröger (dernière le 10).

Concerts

Salle Pleyel (563-88-73), les 9, 10 à 20 h 30 : London Symphony Orchestra, dir. : Cl. Abbado (Webern, Berg, Mahler).
Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), le 7 à 20 h 30 : Quatuor Lasalle (Webern, Berg) ; le 12 à 20 h 30 : Ensemble intercontemporain, dir. : P. Boulez (Varèse, Webern, Stravinski).

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE (723-40-84)

Valenton, église Notre-Dame-de-l'Assomption (389-68-99), le 10 à 21 h ; **Pavillons-sous-Bois, église Notre-Dame-de-Lourdes** (848-10-30), le 11 à 16 h : Ensemble polyphonique de Versailles (Byrd, Philips, Tallis...).
Choisy-le-Roi, cathédrale Saint-Louis (890-89-79), le 11 à 16 h : Les arts florissants (Purcell).
Paris, musée Carnavalet (277-92-26), le 11 à 16 h : Groupe vocal de France, dir. : M. Tranchant (Britten, Maxwell-Davies, Berkeley...).
Dammarie-les-Lys, salle R.-Bussières (439-37-27), le 11 à 16 h : Orchestre de chambre J.-F. Paillard, dir. : J.-F. Paillard (Haydn, Mendelssohn, Britten).

FESTIVAL D'ART SACRÉ (277-19-90)

Eglise Saint-Germain-des-Prés, le 8 à 20 h 30 : L. Thiry (Grigny, Messiaen) ; le 12 à 20 h 30 : Compagnie A.-Tahon, dir. mus. : M. Brandt.
Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, le 9 à 20 h 30 : ensemble instrumental Les Petits Chanteurs de Paris, dir. : P. Marco, ensemble vocal CL. Caillard-Hayward, ensemble vocal S. Caillat (Monteverdi, Ibarrondo, Ohana).
Eglise Saint-Séverin, le 13 à 20 h 30 : Quatuor Via Nova (Haydn), Quintette de percussions Akroma, dir. : Cl. Giot (Bleuse).

COMMUNICATION

Les satellites français de télévision directe remis en question

(Suite de la première page.)

Une technique différente des satellites dits « légers » qui traitent des signaux faibles avec des installations au sol puissantes. Les satellites de télécommunication Télécom 1, prévu pour la mi-1983, et E.C.S. 1, déjà mis en orbite par Eutelsat (et sur lequel la France dispose d'un canal), correspondent à ce modèle. Mais, à présent, le clivage entre satellites lourds et légers a tendance à s'estomper. Périodiquement, des industriels étrangers annoncent des équipements de réception d'un coût et d'un encombrement plus réduits, capables de recevoir des signaux faibles. D'où cette question qui se pose aux pouvoirs publics : faut-il susciter auprès des fabricants le développement d'antennes et d'appareils adaptés à une famille technologique si ce n'est pas celle qui est appelée à s'imposer sur les marchés internationaux ?

● **L'inconnu règne sur les débouchés industriels, tant à l'égard de la formule de satellite type T.D.F. 1 que de ses équipements connexes.** Ce n'est pas la plus mince des hypothèques planant actuellement sur le projet. Le moins que l'on puisse dire en tout cas, c'est que le ministère de l'industrie n'est pas convaincu — et n'a pas réussi à convaincre ses partenaires gouvernementaux dans cette affaire — de l'existence de marchés à l'exportation. D'ailleurs, l'hésitation dont semble témoigner aussi bien les Allemands que les autres pays européens devant leurs propres projets est interprétée comme les prémices d'une révision des politiques menées à l'égard des satellites de télédiffusion directe, voire de leur abandon.

Déstabiliser l'audiovisuel

● **Un satellite à diffusion directe pour qui ?** Qui serait susceptible d'acquérir un équipement particulier (dont le prix de série est estimé à environ 3 000 francs) pour recevoir des émissions en provenance directe d'un satellite ? *« A peine 25 % des ménages,* dit-on aux P.T.T. *C'est-à-dire seuls ceux qui habitent en maison individuelle. Tous les autres se raccorderaient à une antenne parabolique collective ou communautaire par le truchement d'un réseau câblé. »* Et dès lors, la technologie d'émission directe ne se justifie pas nécessairement, puisqu'il serait possible d'amortir les équipements plus coûteux d'un satellite léger.

● **Un satellite pour diffuser quoi ?** Comment occuper les trois canaux du projet français ? Depuis quatre ans qu'elle est posée, cette question reste toujours sans réponse. L'hypothèse la plus couramment retenue aujourd'hui est la suivante : retransmission des émissions de TV 5, la chaîne franco-suisse-belge qui devrait commencer à diffuser sur l'Europe ses programmes codés grâce au satellite ECS 1 d'Eutelsat avec pour clientèle les câblodistributeurs assurant le relais (*le Monde* du 19 octobre), une nouvelle chaîne française privée et une chaîne luxembourgeoise. L'ennui, c'est que la C.L.T. demande maintenant deux canaux et qu'on n'a aucune idée, au gouvernement, sur la façon dont pourrait se financer une nouvelle chaîne française. Une chaîne qui doit être suffisamment attractive pour inciter les particuliers à acquérir les équipements adéquats et qui ne doit pas déstabiliser l'audiovisuel et la presse en France, déjà passablement traumatisés par l'apparition de Canal-Plus, le développement de la publicité à la télévision (surtout à FR 3) et les problèmes du câble auquel le gouvernement est beaucoup plus attaché qu'au satellite...

En regard des ces hypothèques, trois arguments plaident en faveur de la poursuite du projet, dont deux au moins pèsent lourd.

● **Fournir les défavorisés du câblage.** *« Pendant un quart de siècle, il y aura en France ceux qui seront câblés et ceux qui ne le seront pas »,* remarque-t-on au secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication. De fait, 1,5 million de foyers sont censés être raccordés fin 1985 et, au-delà, le rythme serait d'un million par an. *« Le satellite, c'est le seul moyen de fournir immédiatement des nouveaux services de télévision à tous les Français. »*

● **La présence culturelle française en Europe.** L'argument n'est pas nouveau. Le gros avantage des satellites est de diffuser par-delà les frontières. L'ellipse française arrêtée lors de la conférence de Genève de 1977 couvre théoriquement une zone qui va du Pays de Galles au nord de la Tunisie et englobe une bonne partie de l'Allemagne. Mais il apparaît en fait que les progrès réalisés depuis par la technologie permettraient une couverture incomparablement plus large. Selon un technicien de télédiffusion de France (T.D.F.), le satellite français toucherait toute la Pologne et l'Afrique du Nord. L'argument a pris du poids.

● **Enfin, T.D.F. 1 réglerait aussi d'un seul coup le problème de ces « zones d'ombre ».** 1 % des ménages français ne recevant pas du tout, ou mal, les émissions des chaînes de service public en sont encore victimes. Quelque deux mille « taches » qu'il coûterait aussi cher d'éliminer avec les moyens hertziens terrestres que le réseau existant.

Ne sachant comment avancer dans cette forêt d'arguments pour et contre, les pouvoirs publics ont ressenti le besoin d'élaguer et de faire le point avant de prendre une décision. Avec ou sans le financement des Luxembourgeois, le cas échéant. Restait à désigner un expert. Problème, de nouveau. Les spécialistes en satellites capables d'une évaluation à la fois technologique et industrielle pertinente, qui tiennent compte des rapports de forces internationaux ne sont pas nombreux. En outre, il fallait un homme qui ne fût pas mêlé aux intérêts de l'un ou de l'autre des deux camps en présence : la direction générale des télécommunications (D.G.T.) et T.D.F., appartenant pourtant au même ministère des P.T.T.

Ainsi fut désigné M. Gérard Théry, l'ancien « patron de fer » de la D.G.T., retraité de force à l'inspection générale du corps depuis 1981, dont l'esprit d'indépendance et l'autorité sont reconnus. Commis au mois de septembre dernier, celui-ci vient de rendre son rapport.

Cinq solutions

M. Théry ne tranche pas. Aucun élément n'existe selon lui, qui permette d'emporter l'adhésion en faveur d'une solution plutôt que d'une autre. Cinq sont évoquées dans son expertise.

● **L'abandon pur et simple du projet immédiatement.** Politiquement défendable, ce choix consisterait à considérer T.D.F. 1 comme une option du passé, maintenant dépassée. Industriellement, le coup serait sévère pour la SNIAS et Thomson, les deux maîtres d'œuvre du satellite de télédiffusion directe. Les partisans du renoncement ne manquent cependant pas à la D.G.T. Ils font valoir l'économie de 500 millions de francs que représenterait l'arrêt du programme dès maintenant, c'est-à-dire le non-achèvement du premier des trois satellites en cours de construction.

● **L'achèvement du premier des trois modules.** On termine ce qui est commencé, mais on s'en tient là. Une fois lancé (par Ariane), T.D.F. 1 servirait à des essais ou à des utilisations internes à T.D.F. L'économie qui serait réalisée sur l'ensemble serait alors d'environ 2 milliards de francs.

● **Lancement du premier module et collaboration renforcée avec l'Allemagne.** Un exploitation commerciale d'un système de satellite de *télédiffusion* exige, en effet, la présence de deux modules parallèles placés sur l'orbite géostationnaire pour garantir une parfaite continuité du service. Si la France renonce à son second module (et par voie de conséquence au troisième de — secours — censé rester au sol), ne peut-elle s'entendre avec la R.F.A., qui a commencé la construction de son premier satellite T.V.-SAT ? Les deux modules français et allemand ne seraient pas exploités chacun à pleine capacité, pouvant ainsi servir mutuellement de relais à l'autre en cas de panne. Cette solution exigerait une révision des deux projets, ce que l'on croit possible à la D.G.T., impossible à T.D.F.

● **Poursuite du projet tel que prévu initialement.** Coût : environ 2 milliards. Inconvénients : les risques que font planer les inconnues sur l'opportunité de cette voie technique, impossibles à lever *a priori*.

● **Modifier le projet en suivant une autre voie technologique.** L'idée consisterait à construire des satellites de télévision directe sur la base des techniques développées par Matra et Thomson pour les satellites de télécommunication du programme français Télécom 1. Autrement dit, faire avec des satellites légers ce que l'on pensait ne pouvoir faire qu'avec des lourds jusqu'à présent. L'intérêt de cette solution serait de s'appuyer — et de développer — une seule famille technologique, ce qui est moins coûteux. Mais la mise au point de cette formule demanderait au moins une année de plus.

Un compromis

En fait, une sixième possibilité est encore envisageable... que n'évoque pas le rapport Théry. Et pour cause. Il ne s'agit pas vraiment de télévision directe, champ auquel était limitée sa mission. Il est en effet imaginable de faire capter les émissions d'un satellite léger par des stations de réception régionales et de les rediffuser par réseau hertzien. Un procédé semi-direct en quelque sorte, à mi-chemin entre la télévision classique et le projet T.D.F. Cette solution — à peine considérée jusqu'à présent — commence à recruter des adeptes. Au sein de la D.G.T. où certains pensent que ce serait cumuler les avantages des deux sortes de satellites. Un compromis.

La formule du semi-direct pourrait en effet s'appuyer sur Télécom 1 (ou E.C.S. 1). Elle n'empêcherait pas non plus la France d'être présente à l'étranger. Des émissions diffusées ainsi pourraient être reçues par les câblodistributeurs, à l'instar de celles de T.V. 5. Le coût de réception-réémission ne serait pas très important, pense-t-on, dans la mesure où la construction des stations est déjà prévue dans le cadre du programme Télécom 1 ; il ne resterait qu'à adjoindre des réémetteurs.

L'hypothèse compte cependant des opposants. A T.D.F. tout dabord, où l'on tient au projet initial. La réémission régionale bouleverserait en outre le plan de fréquences actuel. On prétend en outre que l'Elysée est fermement opposé à une telle idée. Il est vrai qu'elle aboutirait à créer une multitude de « points d'émissions télévision » en France. Autant de portes ouvertes à d'éventuelles stations de télévision locales privées... Ce dont on ne veut pas.

Tels sont, dans les grandes lignes, les contours du dossier « satellites de télévision ». Ses différentes facettes, technologiques, économiques et financières, politiques et culturelles, sont étroitement imbriquées. Quoi qu'il en soit, il faudra bien trancher. Mais sans doute serait-il plus facile de le faire si l'on savait quelle forme de télévision l'on veut développer dans les années à venir en France. Et quelle place l'on souhaite lui voir prendre en Europe, à quel prix.

Quelle télévision, c'est d'abord dire quelles émissions, financées par quels moyens, à destination de quelles régions. Qu'est-ce qui incombe à la puissance publique ; qu'est-ce qui échoit au privé. Toutes questions qui sont encore sans réponse. Ne serait-il pas plus cohérent, sachant ce que l'on veut, de déterminer comment ? Au lieu de faire l'inverse.

ERIC ROHDE.



Les journalistes de « l'Est Républicain » obtiennent la création d'un conseil de rédaction

De notre correspondant

Nancy. — La grève de vingt-quatre heures votée lundi par l'assemblée générale des journalistes de *l'Est républicain* de Nancy n'a pas été reconduite le mardi 6 décembre, après la rencontre entre la délégation de journalistes et le P.-D.G. du journal, M. Gérard Lignac. Lors de cette concertation, le P.-D.G. a proposé de surseoir à toute nomination du rédacteur en chef et de ses adjoints jusqu'à la mise en place d'un nouveau « conseil de rédaction ».

Ce conseil de rédaction, composé de onze journalistes, avait été demandé à l'unanimité par les journalistes lors de l'entrée officielle du *Républicain lorrain* dans le capital de *l'Est républicain*, au début du mois de novembre. La demande d'un « droit de veto » à la nomination d'un rédacteur en chef par un vote de l'ensemble des journalistes n'a, toutefois, pas été acceptée telle quelle.

Selon l'intersyndicale (S.N.J.-C.G.T. et C.F.D.T.), si la direction continue de s'opposer fermement à un vote de l'ensemble des journalistes, un accord se serait conclu sur le principe d'un vote du conseil de rédaction sur la nomination du rédacteur en chef et de ses adjoints. *« Il sera tenu compte de cet avis selon des modalités à négocier »*, a précisé M. Lignac. L'intersyndicale a alors décidé la suspension de la grève. Les négociations doivent débuter ce jeudi 8 décembre pour aboutir à un « contrat de rédaction » et à la mise en place du nouveau conseil de rédaction le 20 janvier au plus tard.

J.-L. B.

Mercredi 7 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Politiques.
De J. Lanzi et J. Barrère.
La nouvelle émission-débat de TF 1 : face à face MM. Jean-Pierre Chevènement, responsable du CERES, ancien ministre, et Alain Peyrefitte député (R.P.R.) de Seine-et-Marne, ancien ministre, sur le thème « quelle société pour la France ? » Avec archives filmées, sondage, droits de suite et questions des journalistes.

21 h 55 Le monde est un théâtre.
Un nouveau magazine sur le théâtre, mais une approche, cette fois, différente, puisqu'elle tente de le replacer dans son contexte sociologique, géographique et humain, quel que soit le pays. Cette première émission sera consacrée à l'Allemagne dont l'expérience théâtrale sera commentée par quelques-uns des plus grands metteurs en scène (Claus Peymann, Peter Stein, Heiner Muller...)

22 h 55 Histoires naturelles.
La main au collet.

23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h Téléfilm : Racolages.
de J. Sargent. Avec L. Remick, J. Clayburgh, M. Mayren, B. Hope-Atkinson.
A New-York, un reporter, chargé d'une enquête sur la prostitution, découvre un important trafic

22 h 15 Cinéma-cinémas.
Magazine de M. Boujut, A. Andreu et C. Ventura.
Une journée avec l'acteur américain Eddie Murphy ; interview de Liv Ullman ; Rouben Mamoulian, l'un des derniers « grands » d'Hollywood ; la conférence de presse de Sean Connery ; le Voleur de bicyclette, *de Vittorio De Sica, quarante ans après ; Maurice Pialat,* A nos amours.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Variétés : Cadence 3.
Emission de Guy Lux et Lela Milcic.
Avec Pierre Perret, Nana Mouskouri...

21 h 50 Journal.

22 h 10 Téléfilm : Génération frontière.
Réal. M.-H. Rebois. Avec J. Dasté, M. Marie...
Des retrouvailles d'amis français et allemands dans une auberge des Vosges tournent au psychodrame et se terminent par un assassinat...

23 h 5 Prélude à la nuit.
Concerto brandebourgeois n° 6 de Bach interprété par les solistes de l'Opéra (B. Pasquier, S. Collot, solistes altos, Ph. Cherond, R. Benedetti, J.-M. Gamard, violoncelles, J.-M. Rollez, contrebasse, T. Rochet, clavecin)

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 6 Mon ami Guignol.
17 h 19 Les indiens d'Amérique du Nord (la mort du bison.
17 h 32 La Haute Touche (animaux du Berry)
17 h 52 Saturnin et compagnie.
17 h 57 Belle et Sébastien.
18 h 24 Eveil à la guitare.
18 h 30 Vie régionale.
18 h 56 Dessin animé : Ulysse 31.
19 h Informations.
19 h 15 Infos régionales.
19 h 35 Feuilleton : Un homme... une ville.

FRANCE-CULTURE

20 h, Musique : Rameau théoricien (Orphée-Euclide, ou l'artiste philosophe).
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert : *Jardin baroque*, de Rollin ; *Dans le tumulte des flots...*, de Lenot ; *Symphonie de chambre n° 1*, de Schoenberg, par l'Ensemble intercontemporain, dir. P. Eötvos, sol. J. Ghestem (violon).
22 h, Fréquence de nuit : vers 22 h 30, *La musique à Monsieur Bertolt* ; œuvres de K. Weill, Bach, Beethoven ; 23 h 10, *Exils : Weimar en Amérique* : œuvres de Schoenberg, Eisler, Weill.

Jeudi 8 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Objectif santé.
La prévention des accidents par explosion
15 h 30 Quarté, (Vincennes).
18 h Candide caméra.
18 h 15 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 h moins 5.
19 h Météorologie.
19 h 35 Expression directe.
C.F.T.C. et Assemblée nationale (groupe R.P.R.).
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Nyna.
D'A. Rivermale, réal. J. Pignol. Avec M. Robinson, H. Garcin, A. Noël.
Une vieille dame, feignant d'ignorer la maladie grave qui la ronge, se réfugie dans ses souvenirs.
21 h 50 Série : L'art au monde des ténèbres.
Un voyage de trente mille ans à la recherche de l'homme préhistorique et de son art. Réal. M. Ruspoli.
Un reportage sur la grotte de Lascaux, fermée depuis vingt ans par André Malraux, parce qu'elle était menacée par la « lèpre verte ». On pénètre dans cet univers préhistorique, on découvre avec émotion dans le faisceau de lumière des buffles, des chevaux, des aurochs, des cerfs,... peints il y a trente cinq mille ans. Un gigantesque travail de vulgarisation, réalisé à l'aide des plus grands spécialistes.
22 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h Journal (et à 12 h 45)
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 35 Les amours romantiques.
13 h 50 Aujourd'hui la vie. L'univers des sourds.
14 h 55 Téléfilm : Duel à Santa-Fé.
De Robert Totten.
Une famille américaine part à la découverte de l'or au Nouveau-Mexique.
16 h 35 Un temps pour tout.
17 h 35 Le retour du Spacelab.
17 h 45 Récré A 2
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres
19 h 10 D'accord pas d'accord.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Expression directe.
Gauche démocratique et U.D.F.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Le Tour d'écrou.
Réal. D. Curtis.
Deuxième partie d'une adaptation d'un roman de Henry James. Une jeune gouvernante est convaincue que les deux enfants dont elle a la charge sont persécutés par les esprits maléfiques.
21 h 45 Musique au cœur.
Magazine proposé par E. Ruggieri.
Richard Wagner et Louis II de Bavière ; avec des extraits d'opéra, de la Tétralogie mise en scène par Patrice Chéreau et dirigée par Pierre Boulez
23 h 10 Journal et basket-ball.
(Limoges-Virtus de Rome).

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programme autonome des douze régions.
19 h 50 Dessin animé : L'inspecteur Gadget.
20 h Les jeux.
20 h 35 Film : Pouic-Pouic.
Film français de J. Girault (1963), avec L. de Funès, J. Maillan, M. Darc, G. Tréjean, P. Nicaud (N., redif.).
Pour réparer une désastreuse opération financière faite par sa femme qui n'y connaît rien, un homme d'affaires se lance dans des embrouilles de plus en plus compliquées. Un vaudeville souvent vu, qui doit tout à l'effervescence de Louis de Funès, et à la composition fofolle de Jacqueline Maillan.
22 h Journal.
22 h 20 Boîte aux lettres (en direct de Toulouse).
Magazine littéraire de J. Garcin.
Y-a-t-il un duel littéraire Paris-Province ? Avec J. Laffite, directrice des Editions du Quai à Marseille X. d'Arthuys, directeur des Editions du Chiendent à Marcevol ; M. Batelle, directeur de la revue Axe-Sud à Toulouse, et D. Tillinac, écrivain ; reportage sur les « Rencontres de Marcevol ».
23 h 25 Prélude à la nuit.
Musique traditionnelle kurde : « Kani », d'Ezzadin Temo.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 6 Dis, raconte-moi la mer (chansons de la mer).
17 h 20 Un regard s'arrête : Images du souvenir.
17 h 26 La cuisine des mousquetaires (les foies).
18 h Magazine du rock : Rocking Chair.
18 h 30 Présence du théâtre (*Lulu* au Bataclan).
18 h 56 Dessin animé : Ulysse 31.
19 h Informations.
19 h 15 Info régionales.
19 h 35 Feuilleton : Un homme... une ville.

FRANCE-CULTURE

12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : *l'Envers de l'éperon*, de M. Bernanos.
14 h 47, Les après-midi de France-Culture : à 15 h 20, Reportage à Pessac : comment vivre dans un quartier conçu par Le Corbusier ?.
18 h 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : *Un mariage de raison*, de Somerset Maugham, lu par François Périer.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : les cancers de la peau.
20 h, Dramatique : Pèlerin sur la mer, de P. Lagerkvist, adapt. A. Clément. Avec G. Desarthe.
21 h 40, Profession : spectateur. Guy Dumur : le théâtre hors les murs.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

12 h, Le royaume de la musique : œuvres d'Absil, Desenclos, par l'Ensemble de saxophones de Paris.
12 h 35, Jazz : Tout Duke.
13 h, Concours international de guitare.
13 h 30, Poissons d'or.
14 h 4, Musique légère.
14 h 30, L'après-midi des musiciens : Telemann, la puissance et la gloire : œuvres de Telemann, Keiser.
17 h 5, Repères contemporains : G. Kurtag, A. Bozay, Z. Durko, L. Sary.
18 h, L'imprévu.
19 h 5, Studio-Concert : le trio de Didier Levallet, le Groupe Texture de François Cotinaud.
20 h, Concert : *Introduction et allegro pour quator à cordes et orchestre*, d'Elgar, *Concerto pour piano et orchestre*, de Ravel, *Symphonie n° 9*, de Schubert, par l'Orchestre symphonique de la radio bavaroise, dir. C. Davis, sol. M. Argerich, piano.
22 h 15, Fréquence de nuit.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 7 DÉCEMBRE

— *M. Pierre Lescure*, responsable d'antenne à Canal-Plus, est l'invité de l'émission « Europe Plus », sur Europe 1, à 19 h 30.

— *M. Raymond Marcellin*, ancien ministre, président du conseil régional de Bretagne, député U.D.F. du Morbihan, et *M. Jean-Michel Belorgey*, député P.S. de l'Allier, participent à un débat sur la police, sur A 2, au journal de 23 heures.

JEUDI 8 DÉCEMBRE

— *M. Pierre Méhaignerie*, ancien ministre, président du C.D.S., est l'invité de l'émission « Ouverture sur la vie », sur Radio Solidarité, 99,3 MHz Paris, à 7 heures.

— *M. François d'Aubert*, député U.D.F. de la Mayenne, est reçu à l'émission « Plaidoyer », sur R.M.C., à 8 h 15.

— *Le docteur Marie-Claude Tesson-Millet*, directrice du *Quotidien du médecin*, s'entretient avec M. Charles Dauzat, à l'occasion du 3 000e numéro de ce journal, sur le Poste parisien, 101 MHz, à 8 h 45



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Internationalement vôtre, Chef du Département «Inspections Techniques»

Votre signature personnelle associée à la nôtre (nous sommes une importante société, prestataire de services techniques, filiale d'un grand groupe français de renommée mondiale).

L'équipe d'ingénieurs et de techniciens que vous encadrerez.

L'appui de nos unités opérationnelles en France et à l'étranger.

Votre propre expérience d'Ingénieur (ECP, Mines, ESE, A.M) effectuant depuis au moins 10 ans, des missions d'inspection technique liées aux échanges internationaux en électricité, mécanique, mécano-soudure, hydraulique dans le cadre d'un organisme spécialisé ou dans une société d'ingénierie.

Votre connaissance du tissu industriel international et plus particulièrement des milieux pétrolier, nucléaire, chimique, pétrochimique, vous permettront de réussir magnifiquement votre mission :

ETRE LE PATRON de notre DEPARTEMENT «I.T.», développer nos prestations, accroître notre pénétration du marché.

A vous d'exploiter les appels d'offres nationaux et internationaux, de déterminer dans la chaîne industrielle, la nature de votre intervention, de la vendre, d'organiser le démarrage de chaque mission et d'en diriger le déroulement.

Basé en banlieue Ouest, vous voyagerez bien sûr, en anglais et rendrez compte à notre Directeur Général.

Votre rémunération sera à la hauteur de votre fonction et dépendra de votre compétence, de vos exigences... et de vos résultats.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature motivée et motivante sous réf. 3480 à rscg carrières 48, rue St Ferdinand - 75017 PARIS qui nous la transmettra vite et confidentiellement.

TRANSITAIRE DE RENOMMÉE INTERNATIONALE
recherche
pour l'une de ses agences parisiennes

UN CHEF DE SERVICE TRAFICS ROUTIERS
Anglais apprécié.
Position cadre.

EMPLOYÉ (E) DE TRANSIT QUALIFIÉ (E)
TRAFICS ROUTIERS
Pratique de l'espagnol.

EMPLOYÉ (E) DE TRANSIT QUALIFIÉ (E)
TRAFICS MARITIMES
Bilingue anglais.

Adresser C.V., références et prétentions sous n° T 043.478 M à RÉGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

AÉROPORT DE PARIS
recherche
pour son bureau d'études à ORLY

UN INGÉNIEUR SYSTÈME
DIPLOMÉ SPÉCIALISÉ EN INFORMATIQUE TEMPS RÉEL (MÊME DÉBUTANT)

qui sera chargé de la conception d'architectures, de systèmes divers (contrôles-commandes, péage, contrôle de procédés en local et à distance).

- Anglais souhaité.
- Déplacements à l'étranger éventuels.

Adresser lettre manuscrite, C.V. à AÉROPORT DE PARIS Monsieur CARRIÈRE 291, boulevard Raspail, 75675 PARIS Cedex 14 Téléphone : 320-15-00.

LA MAIRIE DE SARCELLES (95200)
recrute pour
SON ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

UN(E) DIRECTEUR(TRICE)

Salaire net mensuel : 7.920,40 F

Les curriculum vitae sont à adresser à M. LE MAIRE DE SARCELLES.

EMBAUCHONS : VENDEURS/SES PAR TÉLÉPHONE DE LIVRES DE LUXE

CONTRAT V.R.P.
Travail mi-temps : 9 à 12 h ou 12 à 16 h ou 16 à 20 h.
Fichier clientèle existante.
Téléphone pour rendez-vous :
634-16-16.

Pour créat. mouvement contre « aberrations graves », rech. collaborateurs (trices) Tél. : 627-78-76 (ap. 19 h 30).

GROUPE FRANÇAIS à implantation internationale recherche

JURISTE FISCALISTE EXPORT

Analyse et assistance pour la réalisation de projets importants à l'étranger.
Formation similaire souhaitée.
Anglais et espagnol indispens.

200.000 F

Ecrire s/réf. 350 à SWEERTS 9, rue du Delta, 75009 PARIS qui transmettra.

VILLE DE MONTESSON recrute

UN ATTACHÉ POUR SERVICE FINANCIER

Titulaire licence ou diplôme équivalent, expérience et notions informatiques appréciées.
Avantages sociaux.
Adresser candidature et c.v. à M. le Maire, 78360 MONTESSON.

VILLE BANLIEUE SUD (+ 40.000 habitants) RECHERCHE

1 ANIMATEUR (TRICE)

Adjoint de direction.
Equipement socio-culturel.
Adresser c.v. au journal.
Ecr. s/n° 7.224 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS
Banlieue Paris
pour compléter son département d'électrophysiologie cellulaire, recherche

SPÉCIALISTES(H.F.) IONTOPHORÈSE PATCH - CLAMP VOLTAGE CLAMP

Expérience 3 ans minim.

Ecr. n° 84.075 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmet.

USINE PRODUITS CHIMIQUES banl. parisienne (Gonesse 95500) CHIMIE FINE (ORGANIQUE). recherche

CHIMISTE DE FABRICATION

Niveau chimiste 2e degré avec quelques années d'expérience industrielle pour diriger équipe de fabrication de MATIÈRES COLORANTES.
Horaire posté (2 × 8).
Tél. pour r.v. 988-00-55 (indicatif 3).

S.E. recherche

TUYAUTEURS-CALCULATEURS

PÉTROLE ou NUCLÉAIRE
Tél. pr r.-v. 367-42-58.

Cabinet expertise comptable recherche

CHEF MISSION

Sens des responsabilités
Libre rapidement
Poste d'avenir pour candidat dynamique.
Ecrire avec C.V. à M.S. GESTION, 32, bd de la Bastille 75012 PARIS.

M.J.C. DE LOUVECIENNES recrute ANIMATEUR (TRICE) Plein temps. Tél. 918-00-95.

Organisme de Formation langues, recherche PROFESSEUR D'ANGLAIS pour adultes, obligatoirement de langue maternelle pour poste à plein temps, possédant moyen de transport.
Salaire : 6.000 × 12.
Envoyer c.v. : SODETEF, 15 bis, rue du Révérend-Père-Christian-Gilbert, 92600 Asnières.

LE CENTRE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ DE VILLEJUIF
Recrute immédiatement
POUR L'UNITÉ DE MALADES DIFFICILES

INFIRMIERS

Titulaires du diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique.
SERV. ENTIER. HUMANISÉ

AVANT. PARTICULIERS :
Rémunération, prime et indemnité d'affectation

Pour tous renseignements, se présenter ou téléphoner au service du personnel : 677-81-04.

Rech. enseignants vacataires Histoire, géographie, espagnol. Diplôme IEP exigé. Ecrire sous réf. 278.519 M à RÉGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

emplois régionaux



à 10 mn de Genève au cœur des Alpes.

Notre société, filiale d'un Groupe important, est réputée dans le monde de la construction automobile. Nous sommes, en effet, l'un des premiers fournisseurs d'appareils de commutation, de protection et de connexion.
Notre Bureau d'Etudes Appareillages souhaite intégrer un :

Ingénieur projeteur

HAY
RHONE-ALPES

Entièrement responsable de ses projets, il sera chargé de concevoir de nouveaux produits (nouvelles fonctions, nouveaux mécanismes) et d'en suivre la réalisation jusqu'à l'industrialisation : étude des épures de fonctionnement, réalisation des prototypes, calcul des coûts du produit et des outillages nécessaires à sa fabrication.

Ce poste s'adresse à un ingénieur ayant des connaissances en micromécanique et électromécanismes de précision. Une expérience de produits faisant appel à des techniques de découpage et de moulage plastique serait appréciée. Il sera capable de conduire un projet d'études de façon autonome et de travailler en liaison étroite avec les B.E. des constructeurs.

Merci d'adresser votre candidature manuscrite avec CV détaillé et rémunération actuelle sous réf. M 5531, à notre conseil

HAY Managers 94 rue Servient 69003 Lyon.

média-system

STE DE PROMOTION IMMOBILIÈRE

Filiale groupe Bouygues recherche pour Nice, son

DIRECT. ADMINISTR. ET FINANCIER

Secrétaire général d'une P.M.E., il aura 2 à 3 ans d'expérience, format. supér. exigée, gestion, droit et comptabilité. Adr. C.V. détaillé + photo + prét. à G.S.A., 9, rue Ybry, 92200 NEUILLY qui transmet.

INGENIEUR CONSEIL GESTION ORGANISATION REG. AIX-LES-BAINS recherche urgent

UN INGÉNIEUR BATIMENT

INSA ou équivalent pr dossiers cons., S.O., contr. et coord. travaux. Rég. SAVOIES. Dépl. poss. Anglais. Ecr. LAFFIN, 73410 Epersy (79) 54-93-01.

NICE
Ecole de français pour étrangers, recherche

PROFESSEUR

Parlant anglais, expér. V.I.F. et D.V.V. exigé, plein temps, poste permanent.
Ecrire sous le n° 043.198 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ENTREPRISE CENTRE AUVERGNE
recherche

INFIRMIERS(ES) D. E.

Adressez votre candidature à INTERMEDIA, réf. 524 59, rue La Fayette 75009 PARIS qui transmettra

---

USINE CHIMIE FINE
RÉGION LYONNAISE
GROUPE PHARMACEUTIQUE
recherche

INGÉNIEUR TRAVAUX NEUFS

- Expérience industrielle domaines chimie fine ou bureau d'études.
- Formation polyvalente souhaitée.

Ecrire n° 278.349 M., Régie-Presse, 85, bis rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

---

le Crédit d'équipement des PME

a pour vocation de financer le développement des entreprises.

Il recherche pour renforcer son action commerciale en

PICARDIE

UN DELEGUE COMMERCIAL

DIPLOME SUP DE CO, MAITRISE SCIENCES ECO...
à orientation financière.

Après formation, dans le cadre de notre activité, il pourra développer son aptitude aux contacts commerciaux et acquérir une compétence, aussi bien dans l'analyse financière des entreprises que dans l'appréciation du risque dans le domaine du crédit.

Envoyer C.V., photo, prétentions à Mr SOULIER Directeur Régional CEPME 68, rue Le Nôtre 80000 AMIENS

URGENT

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE (700 personnes) recherche pour MONTPELLIER

UN JEUNE CADRE PERSONNEL

Capable de prendre rapidement en charge, au sein de la direction du personnel, le secteur emploi-formation.
Une formation supérieure, complétée par une expérience réussie de 4 à 7 ans, dans ces domaines, ainsi qu'une volonté de participer à un travail d'équipe, sont indispensables pour réussir dans ce poste.
Ecrire avec C.V., photo et prétentions à Havas Montpellier, n°14.267 qui transmettra.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

secrétaires

GLAENZER SPICER

Filiale d'un important groupe international de mécanique automobile située à

POISSY (78)

recherche

SECRÉTAIRE EXPÉRIMENTÉE TRILINGUE ANGLAIS - ALLEMAND

Ecr. avec C.V., photo et prét. au CHEF DU PERSONNEL 10, rue Jean-Pierre-Timbaud. 78301 POISSY.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Collaborateur vend Citroën GSA - X 3. Avril 83, 13.000 km, bleu lagune. Prix 44.000 F. Tél. : 588-45-13, après 18 h.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE-CARRIÈRES (C 16) B.P. 402 09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291 09 PARIS.

travail à domicile

Artisans ts travaux traitement de texte + dactylo sur I.B.M., 82 C. Téléphone : 051-44-49.

travaux à façon

Je dactylographie, vos mémoires, rapports de stages, thèses, etc. sur machine électronique, photocopies assurées. Téléphone : 707-45-81.

DEMANDES D'EMPLOIS

Responsable du personnel et des relations humaines

H. 37 ans, actuellement Adjoint au Directeur du Personnel de la filiale française (500 pers.) d'une multinationale américaine, auparavant Responsable de la gestion des ressources humaines dans la filiale (4000 pers.) d'un grand groupe français, soit 10 ans d'expérience dans la fonction Personnel (recrutement, formation, développement des RH, gestion du personnel et relations sociales)

recherche responsabilités dans une entreprise performante, de préférence OISE, banlieue NORD de PARIS ou PARIS.

Adressez vos propositions sous référence 8704 à Organisation et Publicité 2, rue Marengo 75001 PARIS, qui transmettra.

Chefs d'entreprise, Directeurs Généraux, si vous recherchez dans le cadre de l'évolution ou de la restructuration de votre entreprise, un

DIRECTEUR COMMERCIAL

A 43 ans, j'ai fait mes preuves en créant, implantant et développant un réseau de vendeurs (statut VRP exclusif) mais aussi en définissant une véritable politique commerciale.
Je possède des notions d'anglais et d'allemand.
Pour un premier entretien, veuillez m'écrire sous numéro 46975 à PROJETS 12, rue des Pyramides 75001 Paris, qui me transmettra.

ASSISTANTE EXPORT

24 ans, bilingue, ang. av. contacts étrang. Dispo. Géo. Totale. Rech. poste export actif. Cciel. adm. part. initiatives, responsabilités. Lorraine. LAGLASSE, 53, rue Pouchet, 75017. Tél. : 229-48-96, à partir de 18 h 30.

Ingénieur, position 3, en activité, 20 ans d'expérience études haut niveau espace, systèmes d'armes, hyperfréquences, IR, prospective, conception, évaluation, cherche développement de carrière. Ecr. s/n° 2.518 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. H., 28 ans, GÉOLOGUE, docteur 3e cycle géologie structurale. Université Paris 6e, cherche emploi entreprise d'Etat ou privé, France ou étranger. Expérience terrain pays tropical. Tectonique, cartographie, géochimie et technique de forage. CALMUS, 44, rue Diderot, 94 Vincennes.

J.H. 19 ans, dégagé O.M., permis V.L., P.L., CAP employé de bureau, ch. place stable. Téléphone : 404-03-83.

CADRE DE GESTION Hme 36 ans, DECS, expér. Direct. financ. et générale, Conseils, libre. Région indifférente. Téléphone : 767-07-81 ou 982-32-43.

RECHERCHE POSTE DE JURISTE

Avocat américain, 30 ans, bilingue anglais-français, 3 ans d'expérience, dans un cabinet français spécialisé en droit commercial international, recherche poste de juriste dans une entreprise traitant des affaires internationales. Ecr. s/n° 2.514 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CHEF SERVICE PUBLICITÉ

30 ans, D.U.T., marketing, 5 ans d'exp. Très introduit en agence, ch. responsabilités. Merci d'écrire sous réf. 734 CURRICULUM 26, rue du 4-Septembre 75002 PARIS.

Photographe portraitiste 15 ans expérience photographie industrielle. Retouche à domicile. Recherche travail ou contrat. Docteur Pons Armand, 46, quai Fernand-Saguet, 94700 Maison-Alfort. Téléphone : 376-89-06.

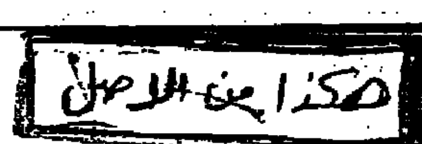
TRÈS PRIS PAR VOS AFFAIRES, vous recherchez un homme polyvalent cinquantaine, discret, dynamique pour lui confier une mission précise. Ecr. s/n° 8.588 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ESTHÉTICIENNE débutante, cherche emploi Paris, région parisienne. Ecr. s/n° 8.572 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F., 26 ans, maîtrise Lettres, DESS Relations publiques, 1re expér. Publ., bonne rédactrice, rech. trav. rédaction pub. ou relations publiques. Ecr. n° 84-095, Contesse Pub., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

J.H. 18 ans. Titulaire d'un CAP et d'un BEP de micro-mécanique, cherche 1er emploi. M. Franck Rollon, 1, Allée Monet, Belloy-en-France, 95270 Luzarches. Téléphone : 035-73-77.

Femme DESS. juriste affaires, spéc. fiscalité, longue expér. enseignement et prof. anglais courant, libre rapidement cherche collaboration entreprise, cabinet juridique ou comptable. Téléphone : 828-67-93.



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt

LOUVRE
Prestations de qualité caractère 2 p. 497.000 F. 347-57-07.

2e arrdt

OPÉRA GRAND 2 PIÈCES cuis., w.-c., à rénover. RARE - 526-89-04.

4e arrdt

CŒUR MARAIS
dans GRAND HOTEL PARTICULIER. Nombreuses surfaces à rénover. Tél. : 236-63-62.

MARAIS, pour artiste ou musicien, DUPLEX, 110 m². Beau volume, poutres peintes, gd cft. cheminée. Tél. 272-40-19.

5e arrdt

VAL-DE-GRACE 2-3 Pces, cuis., w. c., calme, soleil. Px 490.000 F. 327-97-16.

Prox. Contrescarpe. 354-42-70
2 PIÈCES CARACTÈRE.

6e arrdt

Part. à part., RUE SEINE, 70 m², TERRASSE, 14 m², 5e ét., 890.000 F. 354-30-96, ap. 20 h.

N.-D.-DES-CHAMPS, 100 m² double living + 2 chambres, bel imm. P. de T., 2e ét., GARBI, téléph. : 567-22-88.

7e arrdt

U.N.E.S.C.O., neuf
Beau 3 p. (séj. + 2 chbres) 1er étage idéal, profession libérale et habitation, habitable suite. 975.000 F. PROMOTIC. 553-14-14.

10e arrdt

PRÈS RÉPUBLIQUE, imm. p. de t., 4e, asc., 145 m², dble séj., 3 ch., salle bns, w.-c., gde cuis. + service. 208-37-50.

STRASBOURG-SAINT-DENIS Appt. 35 m² à rénover. chff. cent. 185.000 F. T. : 273-14-33

CANAL SAINT-MARTIN pierre de T., ravalé, 4 p. tt cft. 635.000 F T. : 233-58-45.

11e arrdt

PARMENTIER
3 pces, tt cft, immeuble crépi. 340.000 F.
LERMS 355-58-88.

12e arrdt

Part. vd à part. pr bon placem. stud.occupé, bon loyer régulier, entrée, s.d.bns, kitch., 1 pièce 28 m² av. balc., ens., cave, ds im. réc. st. 1972, 7e ét., asc., prox. métro Nation, ag imm. s'abst. Tél. 585-78-11 apr. 18 hres. PX. 275.000 F.

BD DIDEROT, gd 3 pièces, cft.p. de t. Prix : 476.000 F. COGEFIM, tél. : 347-57-07.

Reuilly-Diderot, splendide studio, tt cft. 330.000 F T. : 296-28-91, de 10 à 13 h.

13e arrdt

XIIIe NEUF. MAISON 190 m² 2 terrasses, 3 entrées, poss. ccial. 2.200.000 F. 546-26-25.

Métro TOLBIAC
Beau 3 pièces, tt cft, asc., clair. Px 650.000 F. T. 329-40-00.

14e arrdt

BIEN INVESTIR STUDIO, 2 PIÈCES
A SAISIR. 321-66-55.

SÉDUISANTE MAISON
5 pces + jard., très dégagée. LE POULAIN. 320-73-37.

ALESIA, 2 pces, entrée s. d'eau, w.-c. Petite cuis., cave. 290.000 F. 327-55-04.

Mᵉ PLAISANCE, NEUF
Livré janvier 84, avenue dégagée, plein sud. du 3 au 6 pces, dont un duplex, terrasse, à partir 835.000 F. Tél. 225-32-25.

ALESIA, bel immeuble 3 pces
50 m². 425.000 F.
Téléphone : 545-34-28.

A vendre Parc Montsouris, joli studio, kitchenette, bain, w.c., chauf. indép., cave, sans asc.. 250.000 F à débattre, calme. Tél. : 489-02-06.

14e PRÈS PORTE VANVES CHARMANTE MAISON 1930 7 P. + véranda, jard. d'hiver + jard. 180 m², pl. sud. 2.450.000 F DORESSAY - 624-93-33.

15e arrdt

RUE DESNOUETTES
Imm. stand., séj. + chbre, cuis. équipée. Balc. sud. Droits réduits. VIC. 532-61-93.

15e RÉCENT, 2 PAS MÉTRO liv., 40 m² + 2 chbres, cuis., bns. RARE. 800.000 F. 577-74-38.

Propriétaire vend appts OCCUPES LOI 48
2/3 pièces, immeuble confort plan épargne possible.
Prix exceptionnels. 567-22-88.

Propriétaire vend appartements OCCUPES LOI 48
2/3 p. immeuble confort plan épargne possible. Prix exceptionnels. Téléph. : 567-22-88.

Mᵉ BALARD. imm. pierre de t., liv. + chambre cuisine, bain, chauffage central. A rafraîchir. URGENT 634-13-18.

CECOGI CONSTRUIT
329, RUE LECOURBE
IMMEUBLE GD STANDING
STUDIO, 2, 3, 5 P.

Studio	432 500 F
2 P. à part. de	678 800 F
3 P. à part. de	898 200 F
5 P. à part. de	1 296 800 F

LIVRAISON NOVEMBRE 83
Bureau de vente ouvert
– du mardi au vendredi de 14 h à 19 heures.
– Samedi de 11 h à 19 h.
T. : 575-62-78 ou 557-82-55.

Part. à part., atelier architecturé, maison moderne, équipement complet intégré sur 3 niveaux, dans patio planté, habitat et professionnel, 100 m². Prix fixé : 1.300.000 F. Téléphone : 532-18-89.

TRÈS BEAU STUDIO
Dans immeuble récent, stand., ét. élevé, soleil. Prox. Mᵉ et commerces. 290.000 F PARIMMO. 554-70-72.

MONTPARNASSE, studio kitchen., bain, bon placement. A SAISIR. 634-13-18.

16e arrdt

2 pces, dche, cuis., vue imprenable sur parc. Sté Périne, 5e ét., asc. en proj. 370.000 F. Tél. 783-89-86 – 548-54-99.

EXCEPTIONNEL SUR BOIS
AV. MARÉCHAL-MAUNOURY Appt 358 m² + balc. 3e ét. Imm. 65 + chbre serv., park.
JM LEVET. 225-12-03.

VICTOR-HUGO bel appt 335 m². PROFESSIONNEL. 2e étage. Téléph. : 567-22-88.

IENA, bel immeuble, 200 m² environ, lumineux, original et calme, serv., parking, matin : 567-47-47.

17e arrdt

PEREIRE
Part. vd studio gde surface, cft, imm. bourgeois, calme. 380.000 F. Vis. jeudi 16-19 h. 13, RUE VERNIQUET.

PEREIRE près NIEL, grand 5 p., 2 bains, cuis. équipée, park. 1.875.000. 380-45-10.

BROCHANT, rue Baron 2 pièces, cuisine, w.-c., bains, terrasse. Prix : 198.000 F. ACOPA. 251-10-60.

BATIGNOLLES
67, pl. Dr-F.-Lobligeois. Programme neuf, 23 appts + park. Livrable 10/84 s/pl. ts les jours y compris dimanche 14/18 h. 226-26-60.

45 BIS, AV. VILLIERS
Métro MALESHERBES DUPLEX AVEC MEZZANINE de 2-4-5 P. et STUDIOS LUXUEUSE RÉHABILITAT. Visite le mercredi-jeudi, 13 h 30/17 heures.

ROME. séjour + chambre 7e étage. grand balcon. GARBI 567-22-88.

18e arrdt

RUE ORDENER
Bel imm. 2 P., entrée, cuis., w.-c., douches. Px 182.000 F. ACOPA 251-10-60.

MARX-DORMOY
Bel immeuble, 3 pièces, entrée, cuisine, w.-c., débarras, 3e, rue. Prix 205.000 F. ACOPA. 251-10-60.

RUE DOUDEAUVILLE
dble séj., 2 chbres, cuis., w.-c., bns, 62 m², caract. 350.000 F. ACOPA. 251-10-60.

RUE LEPIC
Dans bel imm., p. de taille, pptaire vd 4 P. tt cft, 86 m² + balcon. occupé, bail, loyer, libre vue, soleil. 600-54-00.

CECOGI CONSTRUIT
Résidence « Mairie du 18e »
53, RUE DE SIMPLON
23, APPTS DE STANDING
STUDIO, 2, 3 P., PARKG
Studio à partir 319.100 F
2 p. à partir 459.300 F
3 p. à partir 682.000 F
Renseignements : 575-62-78.

PROPRIÉTAIRES VOUS DÉSIREZ VENDRE
un logement avec ou sans cft
Adressez-vous à un spécialiste
IMMO MARCADET
88, rue Marcadet, 75018 Paris
Estimation gratuite, publicité à nos frais, réalisation rapide
252-01-82.

Cœur butte Montmartre pied-à-terre, studio tout confort refait neuf. Urgent. 119.000 F. Immo. Marcadet. 252-01-82.

5 P., TT CFT, 90 m²
Mᵉ Simplon. Immeuble 1960. 630.000 F. Tél. 252-01-82.

BOUL. ROCHECHOUART
Pierre de t., 3 p.-cuis., bains, w.-c., 83 m² + balcon 7 m. 430.000 F, ACOPA 251-10-60.

20e arrdt

GAMBETTA
4 Pces, asc., parking, loggia, immeuble standing.
LERMS 355-58-88.

MAISON DUPLEX, 63 m² living, 2 chambres, bains, tt cft. A DÉCORER. Tél. 544-48-44.

RUE PELLEPORT, neuf, stand. 4 p., logg., urgt. 740.000 F. Cogéfim, 347-57-07.

Près NATION, imm. récent gd 2 p. tt conf., balcon, soleil 634-13-16

91 - Essonne

MONTGERON
8 minutes gare. Part. vd très beau 2 pièces, gde cuisine, s. de b., w.-c. séparé, parking, cave, tout confort dans petite résid. standing, calme, soleil. Téléphone : 903-58-73.

92 Hauts-de-Seine

Mᵉ MAIRIE-D'ISSY
3 pièces, 70 m², 1930, bourgeois, tout cft, asc., 3e ét. 530.000 F. Tél. : 644-48-83.

94 Val-de-Marne

VINCENNES
Près bois, beau 170 m², P. de taille, asc., entrée, rotonde, 6 P., cuis., 2 bs + 1 chbre serv. 1.585.000 – 307-70-27.

R.E.R. LA VARENNE
Face GARE, CALME
living dble + 2 chbres, cuis. équipée, bains + w.-c. TOTAL 87 m² + TERRASSE 20 m². TRÈS BONNE DISTRIBUTION. Px 750.000 sur place, jeudi, vendr., samedi, 14/18 h. 18, AVENUE DU MESNIL ou TÉL : 293-66-27.

Province

MARSEILLE RÉSIDENTIEL IMMEUBLE GRAND STAND. PISCINE, TENNIS
4 P. 125 m² + TERRASSE 180 m² + 2 loggias + garage PRIX 1.198.000 F – TÉL. : (91) 37-25-50, soir (91) 77-75-84.

Aix-en-Provence, centre, T. 3., 48 m², mezzanine, cheminée, rénové, 365.000 F. Tél. : H. R. (42) 27-60-92.

appartements achats

Recherche 1 à 3 p. Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e avec ou sans travaux. Paie comptant chez notaire 873-20-67 (même le soir).

SOCIÉTÉ PAIE COMPTANT Appts, Pav. et Viag., Paris-12e, Val-de-Marne, 345-88-53.

EMBASSY-SERVICE
8, av. Messine, 75008 PARIS rech. pour clientèle étrang. et diplomates APPTS HOTELS PARTICULIERS et BUREAUX. ACHAT ou LOCATION. 562-16-40.

locations non meublées offres

Paris

Les PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER. Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles. OFFICE DES LOCATAIRES. Téléphone : 296-58-46.

Région parisienne

IVRY, appt 3/4 p., balc., salle de bns, cab. toil., dche, park. fermé, cave. 3.672,50 F mois. CAB. NICOLAS. 672-55-36.

locations non meublées demandes

Paris

Locations demandes pour personnel importante STÉ INTERNATIONALE ÉLECTRONIQUE recherche apparts 2 à 8 p. ou villas, même loyer élevés. Paris et environ. 504-48-21 (poste 45).

Région parisienne

Étude cherche pour cadres villas, pav. ttes banl. Loyer garanti. 10.000 F. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux apparts de standing 4 pièces et plus. 285.11.08.

immeubles

VERSAILLES, 900 m château, recherche
10 personnes intéressées par construction immeubles de logements en autofinancement. Téléphone : 535-26-52.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
Centre d'information
FNAIM de Paris Ile-de-France, LA MAISON DE L'IMMOBILIER, 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. 227-44-44.

propriétés

SOLOGNE
A VENDRE
BONS TERRITOIRES DE CHASSE de superficie variable, avec ou sans étangs et bâtiments. Ecr. N° 201883 à AGENCE HAVAS BP 1519 45005 ORLÉANS CÉDEX.

PRÈS FONTAINEBLEAU
belle ppté, 6 pièces, 3 bains, possib. 3 p. suppl., gar., parc 1.250.000 F., 755-69-27.

domaines

ACHÈTERAIS GRANDE PROPRIÉTÉ DE CHASSE SOLOGNE, paiement compt., discrét. ass. Ecr. N° 201884 à AGENCE HAVAS, BP 1519 45005 ORLÉANS CÉDEX.

viagers

libre de suite petit sutdio tt. cft, 5e ét., asc., 80.000 cpt + 1.850. Fme 81 ans. Visites 13/17 h. mercr. Mᵉ Lamarck, 38, r. des Saules. 265-19-00.

Particulier vend VILLA VIAGER libre une tête de 87 ans, ROQUEBRUNE-CAP MARTIN Face mer, vue splendide mer, cap, vieux village, entrée, séjour, 30 m², 6 chambres, 2 bains, 1 s. d'eau, cave, dépendances, park., jardin de 80 m² avec fruitiers, Bouquet 1.100.000 F., rente : 6.200 F par mois. Téléphone : 236-50-24.

immobilier information

ANCIENS NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information
FNAIM de Paris Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS – 227-44-44.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
loc. burx meublés, secrétariat, tél., télex, constitution SARL EVRY ACTE 077-71-21. BOULOGNE ACTE 603-38-32.

DOMICILIATION 16e CHAMPS-ÉLYSÉES
140 A 340 F PAR MOIS
CIDES – 723-82-10.

66, CHAMPS-ÉLYSÉES
BUSI-RENT
BUREAUX MEUBLÉS
Secrétariat, services, parking Tél. : 562-66-00.

DOMICILIATION IMM. DANS LE 16e
Inscription R.C., télex 651-29-77 en permanence.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés. Démarches et tous services. Permanence téléphonique.
355-17-50.

EMBASSY-SERVICE
562-82-14
RECH. 150 A 200 M2
Bureaux quartier affaires.

Domiciliations : 8e-2e.
SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX.
Loc. bureau, toutes démarches, pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 359-77-55.

locaux commerciaux

Ventes

PLACEMENT EXCEPTIONNEL PRÈS PANTHÉON
gd local ccial en toute ppté. A SAISIR. Tél. 634-13-18.

fonds de commerce

Ventes

ROND POINT Champs-Elysées. Vends magasin de Sports (2 niveaux) 225 m². Ecrire 444 M RÉGIE-PRESSE, 85, bis r. Réaumur, 75002 PARIS.

boutiques

Ventes

R. POISSONNIÈRE, situation de choix, 600 m² à vendre, s/2 étages, murs libres, de boutique, bureau, atelier. Cabinet Marivaux 296-90-58.

l'agenda du Monde

Particuliers (offres)

A VENDRE
1 CHAUDIÈRE GAZ MURALE 16.000 thermies, 4 radiateurs Prix 2.500 F = Service 1 hiver Téléphone : 785-88-16.

Veste 3/4 chat, lynx, Dior taille 42, état neuf. Prix à débattre. Tél. 647-63-10.

Particulier vend « INTERMÉDIAIRE DES CHERCHEURS et DES CURIEUX » années compl. : 1864 à 1870, 1885 à 1889, 1920 à 1930. Toutes ces années sont reliées et peuvent être vendues séparément. Faire offre à M. COLAS, 22, rue Saint-Ferdinand, 75017 PARIS.

Animaux

Particulier vends chiots Pékinois pure race Téléphoner 046-24-94

Ameublement

FABRICANT de MERISIER MASSIF VENTE DIRECTE PARTIC.
Bibliothèques, séjours, chbres, etc. Meubles de style en merisier massif, cirés à la main, réal. dans une haute qual. de fabric. de pure trad. artisanale.
ATELIERS FAURE
261, r. de Belleville. 75009 Paris 202-50-27, face Mᵉ Télégraphe.

MATELAS DE DEUX CHOSES L'UNE :
Ou vous achetez un matelas de grand luxe à 3.500 F ou vous achetez un matelas de grand luxe à 1.690 F. (deux places, 140 cm).

Le PLAZA est un matelas de grand luxe GARANTI 8 ANS qui se taille aussi à vos mesures en deux semaines.

Par exemple :
– le 160 cm 2.056 F.
– le 180 cm 2.389 F.

Sommiers et dosserets assortis, couvertures piquées, couettes.

Votre sommeil mérite cette visite.
CAP 37, rue de Cîteaux 75012 PARIS.
Téléphone : 307-24-01.

Antiquités

ACHAT ANTIQUITÉS aux meilleurs cours. Même dim. 373-38-63 ou 262-80-20.

Enseignement

ENGLISH IN ENGLAND
Au bord de la mer (100 km de Londres), notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, situés dans le même bâtiment, notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront (école fondée en 1967 et reconnue par le British Council).
£ 15.00 par jour : leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).
25% RÉDUCTION pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus).
PAYABLE EN FRANCE
écrire **REGENCY SCHOOL OF ENGLISH**
Ramsgate, Kent, Angleterre. Tél. : 843-51212. Telex 96454 ou Mme Bouillon, 4, rue de la Persévérance, Eaubonne 95. Tél. : (3) 959-26-33 (Soirée)
Pas de limite d'âge – pas de séjour minimum
ouvert toute l'année – cours spéciaux vacances scolaires

SCOLARITÉ
DANS L'YONNE
1 heure PARIS-S.N.C.F.
PETIT EFFECTIF maternelle à 6 ans. Vie familiale. Grand air. LES LUTINS. Tél. 16 (86) 66-05-52.

Bijoux

ACHAT OR BIJOUX ANCIENS
Brillants, débris or
PAUL TERRIER. 225-47-77
35, rue du Colisée, 75008
Métro Saint-Philippe-du-Roule.

Si vous vendez : bijoux, or, débris, pièces, etc. ne faites rien sans téléph. à 588-74-36.

ACHAT OR
PIÈCES OR ET ARGENT. OR DENTAIRE. BRIDGES. BIJOUX MÊME ABIMÉS
DE 60 à 250 F LE G.
L'ÉMERAUDE
2 bis, rue Malar, Paris 7e face au 166, rue de l'Université. Mᵉ INVALIDES
TÉL. 705-99-95
25, rue Louis-le-Grand, angle boulevard des Capucines. Mᵉ OPÉRA.
TÉL. 742-40-82
2, Bd Bessières, Paris 17e Mᵉ PORTE DE SAINT-OUEN
TÉL. 627-56-39
prévoir pièce d'identité et justificatif de domicile. Ouvert du lundi au samedi.

ACHATS BRILLANTS
Toutes pierres précieuses Bijoux, or, etc. argenterie PERRONO Joailliers-orfèvres à l'Opéra : 4, Chaussée-d'Antin à l'Etoile : 37, av. Victor-Hugo.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET 19, r. d'Arcole, 4e. 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Brocantes

BROCANTEUR
J'achète et débarrasse tout au meilleur prix. Téléphone : 877-47-49.

Cadeaux

VAUVENARGUES ANTIQUES vous propose en provenance directe d'Angleterre, pour vos fêtes de fin d'année : des OBJETS DIVERS et BIBELOTS ANCIENS. Prix très serrés. 4, VILLA VAUVENARGUES 75018 PARIS. 226-19-69.

PAPYRUS D'EGYPTE peint main, 35 F à 360 F. 85, r. M.-Ange, 75016. 651-61-67

Reprographie

PHOTOCOP. 0,29 h.t.
Offset, compo, dactylo, 22, rue Lacretelle, Paris-15e. 531-41-15.

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE (évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie) en 1 mètre. 2.500 F PARIS. SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris 6e – ouvert le samedi – Tél. : 222-44-44.

Cours

EXPRESSION ORALE
Trac, timidité à tout âge. Préparat. contacts publics tous niveaux. Travail vidéoscopé. Cours Weeler - 307-71-21. Mᵉ Picpus - Nation - R.E.R.

Décoration

TISSUS MURAUX DÉGRIFFÉS
- Toile lin, t. coton. largeur 2,60 m et 2,90 m : 29,90 F. 39 F. 49 H/ml.
- Papiers japonais 14 F à 18 F/m². Imitation daim, larg. 1,40 m : 29,60 F/ml.
- Imprimé, chintz, soie, doupion, piqué de coton, moquettes coordonnées.

(PRIX SURPRENANTS... CHUUT !)
BINEAU MURAL'S
Téléphone : 757-16-00.

Accessoires Auto

ACCESSOIRES AUTO
2.000 références permanentes service pièces d'origine Auto-radio, alarme, anti-vol CONSEILS TECHNIQUES
AUTOTEC
93, avenue d'Italie, 75013. Téléphone : 331-73-56.

Homes d'enfants

YONNE, VACANCES, pour 5 à 12 ans, LES LUTINS, petit effectif, vie familiale. Noël, févr., Pâques. Tél. : (86) 66-05-62.

Instruments de musique

A VENDRE PIANOS GRANDES MARQUES refaits et garantis à partir de 5.000 F DEVIS GRATUITS POUR RESTAURATION
PIANOS TORRENTE
Téléphone : 840-89-52.

Livres

ACHAT MATHÉMATIQUES Sciences et Philosophie LIBRAIRIE GABAY 354-64-64. 151 bis, r. St-Jacques Paris-Ve.

HENRI LAFFITTE
Achat comptant de livres. 13, r. de Buci 6e. 326-68-28. Distribue un catalogue.

Maroquinerie

VENTE AU PRIX DE GROS
SACS, BAGAGES, CADEAUX NTI, 5, r. Monsieur-le-Comte. Métro Rambuteau. 272-16-88.

Moquettes

MOQUETTES DÉGRIFFÉES
Spécialiste « PURE LAINE » 60.000 m² EN STOCK POSE ASSURÉE. Téléphone : 757-19-19.

MOQUETTE PURE LAINE – 50 % DE SA VALEUR
842-42-62

MOQUETTES ET TISSUS A PRIX DE GROS
- Moq. 100 % laine 77,50 F/m².
- Revêt. plastique larg. 4 m, 29,50 F le m². Tissu pur lin en 2,90 m : 49,50 F le ml.
- Textiles muraux : 6 à 16 F le m².
- Paille japonaise : 14,50 F le m².

Pose et livraison assurées.
ARTIREC
4, bd de la Bastille 75012 Paris. 340-72-72.
– 5 % sur la présentation de cette annonce.

Psychologie

LE CENTRE GURDJIEFF-OUSPENSKY EST OUVERT. Tél. 436-51-69.

Pour une prise de conscience totale en peu d'entretiens, quel que soit votre trouble, téléphonez au 766-46-90.

Sécurité

BLINDEZ VOS VITRES SECURY-FILM est un film polyester qui s'applique sur vos vitrages existants et leur confère une résistance min. de 2 T 6 au cm². Invisible, peu onéreux et très efficace : POLYPROTEC, 8, pl. de la Madeleine, 75008. 261-58-59.

Troisième âge

Retraite ss souci Aix-en-Provence ds rés. ts serv. Stud. Px int. (77) 54-26-68 soir.

LES CAMELIAS retraite, pension, valides semi-valides. Près Paris, 77320 Jouy-sur-Morin. Téléphone : (6) 404-05-75.

Vacances Tourisme Loisirs

COTE D'AZUR-MENTON ** NN
Hôtel CÉLINE-ROSE
57, avenue de Sospel
06500 Menton.
(93) 35-74-69 - 28-28-38.
Chbres tt cft, calmes et ensoleil., cuis. famil., asc. jardin. Pension compl. automne-hiv. 83-84 : 152 à 172 F T.T.C.

RECHERCHE A IBIZA
Maison avec 5 chambres pour le mois d'Août 1984 233-44-21, poste 499, h. b.

Loue appt Arc. 18.000 F. 6 lits + garage, près des pistes janvier ou mars. Téléphone : 16 (48) 24-85-10.

SPORTS D'HIVER, HTE-SAVOIE location à la semaine HEURO-VACANCES. B.P. 46 74440 TANINGES. (50) 34-34-11.

Part. loue AVORIAZ, du 27/12 au 3/1/84, appart. 4/5 personnes, forfait ski, loisirs compris, sortie sur pistes. Tél. (16-28) 42-34-42.

LE CARNET DU Monde

Naissances

— Brigitte, née Paulino-Neto, et Patrick JARREAU sont heureux d'annoncer la naissance de

Joachim,

le 30 novembre 1983.

— M. et Mme Jacques PUIGGALI sont heureux de faire part de la naissance de leur fils,

Jean-Baptiste,

le 13 novembre 1983.

2, allée Brancas, Nantes.

Mariages

— M. et Mme Jacques PAITRA sont heureux de faire part du mariage de leur fille

Sophie-Laure
avec
Lionel COHEN,

le 10 décembre 1983.

Décès

— Le général Max Albospeyre (C.R.),
M. et Mme Louis Blaise-Albospeyre et Ludovic,
Mlle Claudie Albospeyre,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacqueline ALBOSPEYRE,

survenu le 29 novembre 1983 à Beynac (Dordogne).

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Beynac le 1er décembre 1983.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Lucienne Alexandre nous prie d'annoncer le décès de son époux,

M. Alexandre ALEXANDRE,

survenu le 28 novembre 1983.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 2 décembre dans l'intimité.

43, rue Saint-Georges, Paris-9e.

— M. et Mme Claude Bloch
et leurs enfants,
M. et Mme Claude Cohen
et leurs enfants,
Les familles Schwob et Bloch,
ont l'immense chagrin de faire part de la disparition de leur très chère maman, grand-maman et tante,

Mme Louis BLOCH,
née Madeleine Wurmser,

survenue le 6 décembre 1983.

Les obsèques auront lieu au cimetière de Jungholtz le mercredi 7 décembre, à 15 heures.

Les offices de Shiva auront lieu 280, avenue du Maréchal-Juin, 92100 Boulogne, à 7 heures et 18 h 30.

— Champs-sur-Marne.

Mme Robert Clavel,
son épouse,
M. et Mme André Clavel
et leurs enfants,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert CLAVEL,
chevalier de la Légion d'honneur,
directeur commercial honoraire
du B.H.V.-Paris,

survenu en son domicile, le 5 décembre 1983, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 9 courant, à 10 h 15, en l'église Saint-Pierre-Saint-Marcellin de Champs-sur-Marne, sa paroisse, où l'on se réunira.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

L'inhumation se fera au cimetière de Champs-sur-Marne.

Priez pour lui.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue des Pinsons,
77420 Champs-sur-Marne.

— Mme Jean Fortin,
Mme Renée Geoffoy,
et ses enfants,
Mme et M. Pierre Payen
leurs enfants et petits-enfants,
Mme et M. Wilhelm,
et leurs enfants,
M. et Mme Max Fortin,
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean FORTIN,
capitaine de vaisseau (E.R.),
officier de la Légion d'honneur,

leur époux, père, grand-père, et arrière-grand-père.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Pierre-d'Herme, le mercredi 7 décembre 1983, à 15 h 30.

De la part des familles de Balasy, Fortin, Hubert, Stutz, Crémieux, Michel.

Cet avis tient lieu de faire-part.
La Massenie,
6, rue Eugène-Garnier, Herne,
77114 Gouaix.

— Mme Robert Gardellini,
son épouse,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert GARDELLINI,

directeur honoraire
au ministère de l'économie
et des finances,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 5 décembre 1983 dans sa soixante-quinzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 9 décembre 1983, à 10 h 45, en l'église Saint-Jean-Baptiste, 17, allée de Stalingrad 94170 Le Perreux-sur-Marne.

27, boulevard Foch,
94170 Le Perreux-sur-Marne.

— Le contre-amiral et Mme Jean-Pierre Marfaing et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Louis Marfaing
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean MARFAING,
née Thérèse Charles,

survenu le 27 septembre 1983, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques ont eu lieu à Foix le 30 novembre 1983.

27, rue Gabriel-Péri,
31000 Toulouse.
Ambassade de France,
San-José-de-Costa-Rica.

— Le docteur et Mme Claude Matte,
Leurs enfants Claire, François et Sylvie,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marcel MATTE,
née Suzanne Aguilar,

survenu le 1er décembre 1983, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale, le 6 décembre 1983, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas.

23, rue Pierre-Nicole,
75005 Paris.

— M. Gilles Michard
et le petit Alexandre,
Ses parents et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès survenu accidentellement à l'âge de vingt-neuf ans, le 28 novembre 1983, à Sèvres, de

Mme Gilles MICHARD,
née Evelyne Martin.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Eguilles (Bouches-du-Rhône).

10, route des Postillons,
92310 Sèvres.
12, rue de Paris,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

— Mme Maurice Pontremoli,
Agnès et Bruno Decaris,
Michèle Pontremoli,
Lætitia, Fabien et Isabelle,
M. et Mme Edouard Pontremoli,
M. et Mme Stanet,
M. et Mme Daniel Kaplan,

ont la douleur de faire part du décès de

Maurice PONTREMOLI,

ingénieur des Arts et Manufactures,

survenu, à paris, le 1er décembre 1983.

L'inhumation a eu lieu le 6 décembre à Neuilly dans l'intimité.

6, rue de l'Eglise,
92200 Neuilly.

— Mme Jean-Pierre Saint-Etienne,
son épouse,
Ses enfants, Stéphanie, Laurent et Frédéric,
Et toute sa famille,

ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Jean-Pierre SAINT-ETIENNE,

survenu le 27 novembre 1983.

La cérémonie religieuse sera célébrée vendredi 9 décembre, à 10 h 45, en l'église Sainte-Anne de L'Etang-la-Ville (Yvelines).

Cet avis tient lieu de faire-part.

12, route de Saint-Nom,
78620 L'Etang-la Ville.

— Les membres de la famille Sananikone,
Et leurs alliés,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le lundi 5 décembre 1983 après une longue maladie, de leur chef de famille vénéré,

Phagna Houakhong Phoui SANANIKONE,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand cordon du Million d'éléphants
et du Parasol blanc,
ancien député,
ancien ministre,
ancien premier ministre,
ancien président
de l'Assemblée nationale
du royaume du Laos.

La cérémonie de l'incinération aura lieu le vendredi 9 décembre 1983 au crématoire de Villetaneuse 93430, à 9 heures.

[Appartenant à l'une des plus grandes familles laotiennes, et ayant été l'un des représentants les plus en vue de la droite sous le régime royal dans les années 60, M. Phoui Sananikone avait quitté son pays, en mai 1975, après le glissement à gauche du gouvernement d'union nationale. Il avait constitué, en octobre 1978, un « gouvernement royal du Laos libre », à Perpignan, qui se proposait de « rétablir au plus tôt l'autorité du roi Sri Savang Vatthana (...) en chassant les Laotiens rouges » du pouvoir.]

Anniversaires

— Une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui ont connu et aimé

Joseph ODDO,

disparu le 8 décembre 1977.

Avis de messes

— Une messe sera dite le 13 décembre, à 19 heures, en l'église Saint-Médard, en mémoire de

Jeanne d'Arc BRUNEL,
née François.

Messes anniversaires

— Recueillement ou prières sont demandés pour

Elisabeth BUFNOIR,

en union avec la messe anniversaire à Orgerus.

H. Rosebery, 30, rue Montpensier, Paris-1er.

Communications diverses

— A la demande de nombreux amateurs, absents en juin dernier, Nane Stern montre à nouveau plusieurs tableaux de Zenzo Sakamoto, trois peintures d'Anthony O'Carroll, et des sculptures de Gérard Koch, du 6 décembre 1983 au 7 janvier 1984, du mardi au vendredi : 15 h-20 h 30 ; le samedi : 10 h-12 h et 15 h-20 h 30. 25, avenue de Tourville, 75007 Paris (Ecole militaire), Tél. : 705-08-46.

— M. I. Ben Porat donnera une conférence sur le thème : « Israël après Begin ». Cercle Bernard-Lazare, 17, rue de la Victoire, 75009 Paris, jeudi 8 décembre à 20 h 30.

— Thierry Desjardins signera son livre

« Un inconnu nommé Chirac »

paru aux éditions de La Table ronde, le jeudi 8 décembre 1983, à partir de 17 heures, à la librairie Julliard, 229, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : 705-10-24. Métro Solferino.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

— Université de Paris-IV, vendredi 9 décembre, à 14 heures, salle des Actes, M. François-Charles Mougel. « Les élites britanniques (1945-1979). Essai sur la nature et l'organisation du système du pouvoir en Grande-Bretagne ».

— *Université de Paris-IV*, samedi 10 décembre, à 14 heures, amphithéâtre Est, M. André Rousseau, « La phrase complexe en germanique ancien. Contribution à l'étude de la relative en indo-européen ».

— Université de Paris-III, samedi 7 janvier, à 14 heures, salle Gréard, M. François Gallix, « La création romanesque dans l'œuvre de T.-H. White ».

— Université de Paris-III, samedi 7 janvier, à 14 heures, salle Bourjac, M. Afnan El Qasem « Etude du héros négatif dans la Nouvelle arabe contemporaine : le cas de l'Irak (1960-1980) ».

— Université de Paris-III, samedi 7 janvier, à 14 heures, salle Gréard, Mlle Jasna Samic, « Le divan de Kaimi ».

Dîner-débat

— Un dîner-débat en audiovisuel aura lieu, le 10 décembre, à 19 h 30, sur le thème : « Le bouddhisme, première religion universelle, légendes et histoires mouvementées ». Inscriptions avant le 30 novembre : 125 F. Renseignements : M. Brumfeld, Rencontre des Peuples. (Tél. : 204-65-27.)

AVIS RECTIFICATIF

Dans l'annonce du *Monde* daté samedi 3 décembre 1983, parue en page 16, concernant « La déclaration des droits de l'enfant avant la naissance », il fallait lire l'adresse comme suit :

COMITÉ POUR SAUVER L'ENFANT A NAITRE
20 bis, avenue de la Dame-Blanche
94120 FONTENAY-SOUS-BOIS







LETTRES

LES PRIX LITTÉRAIRES

Interallié : Jacques Duquesne (« Maria Vandamme »)

Le prix Interallié a été décerné à Jacques Duquesne pour *Maria Vandamme* (Grasset) par six voix contre quatre à Guy Lagorce pour *le Train du soir* (Grasset).

Avec *Maria Vandamme*, Jacques Duquesne nous emmène dans une ville du nord de la France, au temps des crinolines : ville où naissent les empires industriels, mais où l'on parle encore flamand dans les bas quartiers. L'auteur fait le portrait d'une femme du peuple, belle et indomptable, employée comme servante dans une famille bourgeoise en ascension, et apprenant à lire afin de comprendre le monde.

A la suite de Maria Vandamme et de ses admirateurs — Alois, le cocher belge arrêté pour s'être livré à la contrebande du tabac, Blaise Riboullet, l'agitateur socialiste venu de la Creuse pour ranimer l'ardeur des ouvriers du Nord ; le docteur Dehaynin qui, lui, rêve de les ramener à la foi catholique en améliorant leur sort, — l'auteur nous entraîne, tambour battant, dans un tourbillon d'aventures. Il brosse également la fresque d'une époque dont la fascination tient peut-être au fait qu'elle croyait, dur comme fer, préparer l'avènement d'un monde meilleur (par la révolution, par l'industrialisation, par l'instruction ou encore par le progrès scientifique).

Jacques Duquesne ne nous fait grâce d'aucun détail historique, de la répercussion de la guerre de sécession sur l'industrie textile du Nord aux statistiques des décès d'enfants à Lens, sans oublier les recettes gastronomiques à la mode. Ce souci de précision documentaire fait penser beaucoup moins à Zola qu'aux tableaux, si séduisants, de ces petits maîtres flamands, où il ne manque pas une fourmi sur un brin d'herbe, pas une goutte de rosée sur un pétale de tulipe.

JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

★ MARIA VANDAMME, de Jacques Duquesne. Grasset, 298 pages, 79 F.

ÉCHECS

Le Tournoi des prétendants

SMYSLOV SE DÉTACHE KASPAROV GAGNE ENCORE

Les pendules tournent de plus en plus vite dans les demi-finales du Tournoi des prétendants à Londres. Pas de temps perdu pour Vassli Smyslov, son rival Zoltan Ribli ayant décidé avec sagesse d'abandonner, sans reprendre le jeu, la septième partie de leur match. Menant 4,5 à 2,5, Smyslov a plus qu'un pied en finale du Tournoi, car on imagine difficilement Ribli gagner trois parties sur les cinq qui restent à jouer, même si, selon l'un de ses secondants, son compatriote Milos Orso, il garde un très bon moral.

En est-il de même pour Victor Kortchnoi ? On peut en douter après qu'il euait perdu deux parties de suite, se retrouvant mené d'un point (4 à 3) à cinq parties de la fin, devant un Kasparov qui semble, enfin, sorti du tunnel.

Blancs : KASPAROV
Noirs : KKORCHNOI
(7e partie)
Début catalan

1. d4	Cf6	24. a4	Fé1
2. ç4	é6	25. Tb1	Cd5
3. g3	d5	26. Fa8	Tç8
4. Fg2	dxç4	27. Fb7	Tç7
5. Cf3	Fd7	28. Tç4	Cé7
6. Dç2	ç5	29. Cé5	Fa5
7. 0–0	Fç6	30. Tb5	Cg6
8. Dxç4	Cbd7	31. Cç6	Td1+
9. Fg5	Tç8	32. Rg2	Fe1
10. Fxf6	Cxf6	33. a5	Cé7
11. dxç5	Fxf3	34. a6	Cxç6
12. Fxf3	Fxç5	35. Txç6	Txç6
13. Db5+	Dd7	36. Fxç6	Ta1
14. Cç3	Dxb5	37. Tb8+	Ré7
15. Cxb5	Ré7	38. Tb7+	Rd6
16. b4	Fxb4	39. Fb5	Fç3
17. Cxa7	Tç7	40. Txf7	Ff6
18. Tfç1	Td7	41. Td7+	Rç5
19. Tab1	Fd2	42. Fd3	h6
20. Tç2	Thd8	43. Tb7	Ta3
21. Fxb7	Rf8	44. a7	Rd5
22. Cç6	Tç7	45. f3	Rd6
23. Tbb2	Td6	46. Tb6+	aband.

Chateaubriand : Henri Amouroux

Le prix Chateaubriand, doté d'une somme de 50 000 F, a été attribué à Henri Amouroux pour *l'Impitoyable Guerre civile* (Robert Laffont), sixième tome de sa *Grande Histoire des Français sous l'occupation*.

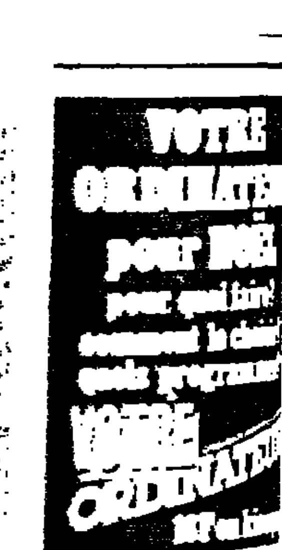
[Né le 1er juillet 1920, à Périgueux, Henri Amouroux a fait la plus grande partie de sa carrière au journal *Sud-Ouest*, où il entre en 1944 et dont il devient le directeur de 1968 à 1974. Directeur de *France-Soir* en 1974-1975, il est ensuite co-directeur du *Journal Rhônes-Alpes* de 1977 à septembre 1982. Il est l'auteur de plusieurs livres sur Israël et sur la période de l'occupation. Les tomes précédents de sa *Grande Histoire des Français sous l'occupation*, qui comprendra huit volumes et sera terminée en 1987, étaient intitulés *I : le Peuple du désastre, II : Quarante millions de pétainistes, III : les Beaux Jours des collabos, IV : le Peuple réveillé, V : les Passions et les Haines.* Le tome VI *l'Impitoyable Guerre civile* est consacré à l'année 1943.

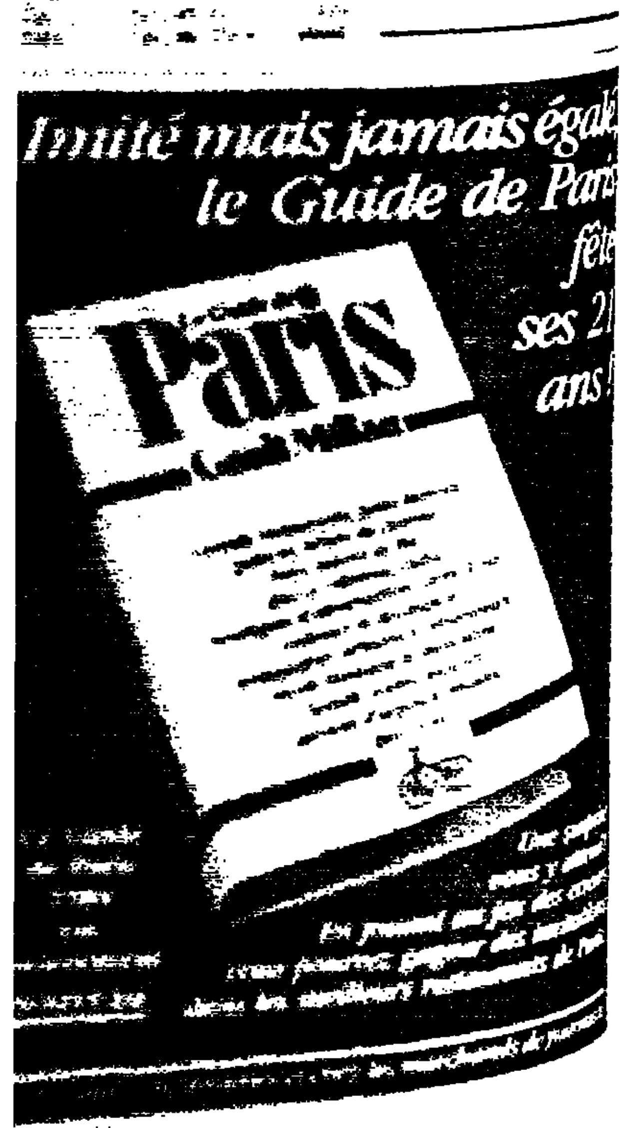
LETTRES

LES PRIX LITTÉRAIRES

Interallié : Jacques Duquesne (« Maria Vandamme »)

ÉCHECS





Le Monde

économie

LE PROJET DE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE

Comment équilibrer un budget ?

En contenant le déficit budgétaire dans les limites fixées par la loi de finances initiale pour 1983 – 118,7 milliards de francs au lieu des 117,8 milliards prévus – le gouvernement a privé l'opposition d'un argument de choix lors de la discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1983 (*le Monde* des 26 et 30 novembre et du 3 décembre), mardi 6 décembre à l'Assemblée nationale.

Restait, pour le R.P.R. et l'U.D.F., à contester le contenu de l'équilibre, et les moyens mis en œuvre pour l'obtenir. Dialogue de sourds, sans surprise, entre des députés socialistes et communistes, qui *« félicitent »* le gouvernement, lui décernent un *« bon point »* pour un équilibre maintenu sans *« bouleversement »* du budget, et une opposition qui dénonce un équilibre artificiel, réalisé, selon elle, à coups d'astuces comptables et de manipulations financières.

Le remboursement de 5 milliards de francs par la Caisse de consolidation et de mobilisation des crédits à moyen terme (Cacom) ? Un médiocre *« tour de passe-passe »* pour M. Michel Noir (R.P.R, Rhône), une saine opération de *« rebudgétisation »* pour M. Christian Pierret (P.S., Vosges), rapporteur général de la commission des finances.

13,4 milliards de francs de moins-values fiscales ? Preuve, pour M. Georges Tranchant (R.P.R, Hauts-de-Seine), puisque les moins-values sont essentiellement dues à l'impôt sur les sociétés – 11,5 milliards de francs sur les 13,4 milliards de francs – que les entreprises ont fait, en 1983, 11,5 milliards de francs de bénéfices en moins. Variation conjoncturelle impossible à prévoir, lui a répondu M. Jean Natiez (P.S., Loire-Atlantique), qui a vu dans cet écart important une occasion de s'interroger sur l'assiette de l'impôt sur les sociétés. Même réflexe chez M. Dominique Frelaut (P.C., Hauts-de-Seine), qui a dénoncé dans les moins-values un début d'évasion fiscale organisée de la part des contribuables assujettis à l'impôt sur les grandes fortunes.

Chômage, inflation, dette extérieure, *ont fourni*, aussi, leur contribution à cette partie de ping-pong parlementaire. Mais l'opposition s'est passionnée surtout pour la « régulation budgétaire », par la voix de M. Gilbert Gantier (U.D.F., Paris).

En procédant, en cours d'année, à des annulations *« massives »* de crédits dans le cadre de cette régulation *(le Monde* du 24 novembre), le gouvernement a, selon M. Gantier, *« bouleversé le paysage budgétaire en cours d'exercice »*, avec un *« blanc-seing »* accordé par une majorité passive. M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'État au budget, lui a répondu en parlant, à propos de ces annulations, d' *« économies de constatation »*. M. Christian Goux, président de la commission des finances, a déclaré qu'en période de crise, il y a quelques *« illusions à croire que les lois de finances puissent ne pas être modifiées en cours d'année »*. Ces mesures s'inscrivent, pour M. Goux, dans le cadre d'une stratégie *« contre-aléatoire »*. M. Goux a néanmoins affirmé qu'une large information à ce propos est due aux membres de la commission des finances.

La physionomie du collectif budgétaire aura, finalement, été peu modifiée. Sur le point, épineux, de la *taxe locale sur la consommation* d'électricité, l'Assemblée a adopté l'amendement de la commission des finances, maintenant à 80 % la part de la consommation prise en compte dans le calcul de la taxe et fixant à 80 kilowatts/ampère le seuil supérieur d'application de la taxe. Enfin, l'Assemblée a voté, sur proposition de M. Goux, l'affectation de 2 millions de francs à des travaux de protection de l'ambassade française à Beyrouth. – J.-L. A.

M. Pierret demande au gouvernement d'« intensifier » la lutte contre l'inflation

M. Christian Pierret, rapporteur général de la commission des finances de l'Assemblée nationale, a adressé au gouvernement, mardi 6 décembre, à l'occasion de la discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1983, une mise en garde à propos de la lutte contre l'inflation. *« Nous devons admettre*, a déclaré le rapporteur général, *que, certes, sans blocage des prix, mais avec un encadrement de ceux-ci, notre taux d'inflation sera à peine inférieur à celui constaté en 1982. En d'autres termes, les tendances spontanées de l'économie française restent, j'en ai peur, ce qu'elles étaient. Le mandat que nous a confié le corps électoral doit nous conduire à intensifier notre lutte contre l'inflation, à prolonger le plan de redressement, à en accroître l'efficacité dans les six mois qui viennent. »*

Le député socialiste des Vosges a ajouté : *« Nous devons absolument contenir les dépenses publiques, qu'il s'agisse de celles de l'Etat, de celles des collectivités locales et de celles des régimes sociaux. Notre économie (...) finirait par s'autodétruire si les prélèvements obligatoires s'accroissaient à nouveau sensiblement, qu'il s'agisse des impôts ou des cotisations. »*

« Le coût du secteur commercial et du secteur de services est trop important en France, a poursuivi le rapporteur, *et sa dérive inflationniste érode les efforts du secteur productif. Les sacrifices plus lourds doivent porter sur ce secteur de la vie économique. On ne pourra rendre la liberté des prix au secteur productif – ce qui est l'objectif exprimé par le premier ministre – que si les secteurs protégés de la concurrence extérieure permettent à notre économie de profiter des efforts et du travail de notre industrie. »*

D'autre part, a-t-il fait valoir, *« le coût salarial par unité produite augmente trop vite en France par rapport à l'évolution que l'on peut noter en République fédérale d'Allemagne. Cette évolution doit nous conduire à aborder de front le problème considérable, douloureux et difficile du niveau optimum des effectifs de l'industrie »*.

Enfin, a conclut M. Pierret, *« Nous devons éviter la tentation, pour diminuer le loyer de l'argent, de multiplier les prêts à taux bonifiés »*. Selon le rapporteur, *« cette technique, dont on mesure bien l'intérêt à court terme, n'est pas une thérapeutique de fond au mal inflationniste »*.

[Quand M. Christian Pierret parle de *« prolonger le plan de redressement »*, il ne veut pas dire le faire durer plus longtemps mais le durcir en matière de lutte contre l'inflation. Le rapporteur général est en effet convaincu que la réussite ou l'échec du plan Mauroy-Delors va se jouer au premier semestre 1984. Ou bien l'inflation se ralentit au cours des prochains mois, ou bien elle persiste au même rythme et le risque est alors très grand de devoir changer de politique.]

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Accord franco-québécois sur la micro-informatique.** – Le gouvernement du Québec vient d'approuver un contrat franco-québécois pour l'implantation de micro-ordinateurs dans l'enseignement secondaire. M. René Lévesque, premier ministre du Québec, en visite en France, a précisé, mardi 6 décembre, que le contrat, de plusieurs dizaines de millions de dollars canadiens, prévoit une cession de licence de Matra pour la fabrication et la commercialisation de micro-ordinateurs « Max » au Québec.

● **Accord Bull-NEC.** – Bull va commercialiser en Europe le nouvel ordinateur haut de gamme du groupe japonais Nippon Electric Cy (NEC). Le S1000 est en fait l'héritier de la série Akos japonaise et des « 66 » et « 68 » d'Honeywell dont NEC était à l'origine licencié. Cet accord entre Bull et la société japonaise est la conséquence directe des accords plus vastes conclus il y a quelques semaines entre NEC et Honeywell.

Energie

● **Convention entre la région et les Houillères de Lorraine.** – M. Jean-Marie Rausch, président du conseil régional de Lorraine, et M. Jean Brenas, président des Houillères du bassin de Lorraine (H.B.L.), ont signé, le 6 décembre à Hombourg-Haut (Moselle), en plein cœur du bassin houiller lorrain, un contrat visant à promouvoir le charbon lorrain. C'est le premier accord de ce type conclu en France entre une région et des houillères de bassin. Ainsi, la région lorraine incitera financièrement la reconversion d'installations de chauffage n'utilisant pas jusqu'à présent le charbon. Une aide de 500 000 F a déjà été accordée par le conseil régional. Le président des H.B.L. compte accroître de 2 millions de tonnes, avant 1990, les ventes de charbon marchand (actuellement de 2,5 millions de tonnes) dans les secteurs industriel, résidentiel et tertiaire. Dès 1984, l'aide globale annuelle de la région sera de 12 millions de francs. – *(Corresp.)*

Social

● **Des salariés s'opposent à la réintégration des délégués syndicaux C.G.T.** – Une vingtaine de salariés de la société Star-Industrie de Tremuson (Côtes-du-Nord) se sont opposés, le 5 décembre, au retour dans l'entreprise de onze délégués C.G.T. dont le licenciement avait été refusé par l'inspection du travail.

Star-Industrie, qui construit des caravanes, est gérée par un collège de cadres et de salariés qui ont repris l'entreprise, *sur le point de déposer* son bilan. Les cent quatre-vingt-onze salariés avaient décidé d'amputer leurs salaires de 10 % et avaient individuellement signé un plan de redressement adopté collectivement. Les onze délégués C.G.T. avaient refusé le plan ; ce qui avait entraîné leur licenciement. – *(A.F.P.)*

● **E.G.F. : débrayages et manifestations le 13 décembre.** – Des débrayages et des manifestations ont été annoncés pour le mardi 13 décembre à Electricité-Gaz de France (E.G.F.), à l'appel de la C.G.T., de la C.F.D.T., de la C.F.T.C., de F.O. et de la C.G.C., mais les risques de perturbation devraient être limités.

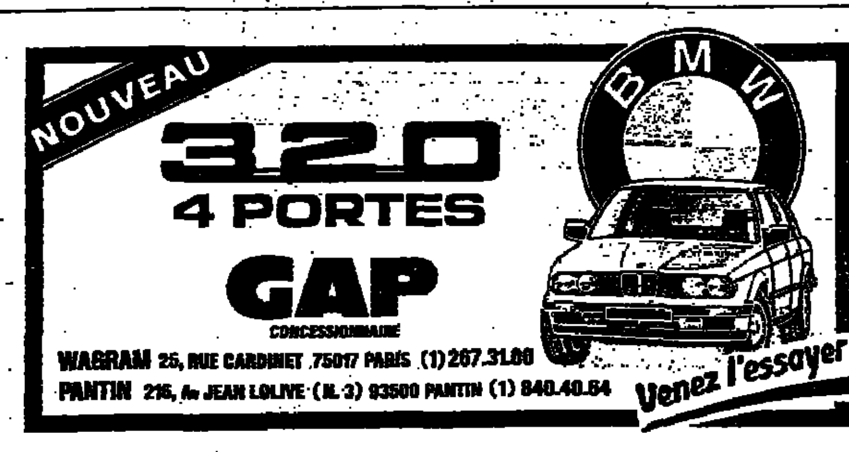
Dans la matinée, la C.G.T., la C.F.D.T. et F.O. observeront quatre heures d'arrêts de travail, tandis que la C.F.T.C. manifestera auprès des pouvoirs publics et des directions locales. Dans l'après-midi, la C.G.C. observera deux heures de débrayages.

Si les cinq fédérations syndicales ne se sont pas mises d'accord sur un appel commun, il n'en demeure pas moins que de nombreuses convergences se sont exprimées pour les besoins en effectifs et, à la veille du rendez-vous du 14 décembre destiné à faire le point de l'évolution des salaires et des prix depuis un an, pour le maintien du pouvoir d'achat.

Les incidences sur la distribution de courant devraient être très limitées puisque seule la C.G.T. envisage une baisse de la production de 10 % de 9 heures à 11 heures avec le souci d'éviter autant que possible les conséquences pour les usagers domestiques.

● **Un colloque du C.N.P.F. *« pour une participation active dans l'entreprise »*.** – Devant deux cent cinquante chefs d'entreprise réunis le 5 décembre à Paris pour un colloque sur la participation, M. Yvon Gattaz a déclaré que *« les entreprises pratiquent depuis longtemps la participation comme d'autres font de la prose, car il s'agit autant d'une volonté délibérée que d'un mouvement spontané de la part des chefs d'entreprise, n'en déplaise à leurs détracteurs. Alors, que l'on ne vienne pas nous donner des leçons à cet égard, nous obliger par la loi à faire ce que nous faisons déjà dans les faits »*.

Pour le président du C.N.P.F., la loi du 4 août 1982 sur l'expression des salariés *« ouvre simultanément la voie à une dilution de l'autorité des dirigeants et des cadres »*.





SOCIAL

LE REDÉPLOIEMENT DE L'AFPA

Une adaptation de la formation aux nouvelles technologies

Institution à gestion tripartite où sont représentés les pouvoirs publics, les syndicats de salariés et les organisations professionnelles d'employeurs, l'AFPA (Association nationale pour la formation professionnelle des adultes), sous tutelle du ministère de la formation professionnelle, tient, le 8 décembre, son assemblée générale annuelle au cours de laquelle sera présenté son rapport d'activité (*le Monde* du 27 juillet 1983).

L'AFPA mue. L'AFPA se redéploie. Un plan pour 1983 et pour 1984 a été mis en application et, dans le cadre du programme prioritaire d'exécution numéro 3 du IXe Plan, l'organisme va se moderniser, notamment en renforçant la formation pour la filière électronique dotée de 1,046 milliard de francs.

Certes, les formations en informatique ne représentent actuellement que 4 % des stagiaires, mais le mouvement de conversion est amorcé. Sur les trois mille sections de l'AFPA, soixante-dix par an ont été supprimées et remplacées ou modifiées avant 1981 ; quatre cents le sont, depuis, par la disparition de formations dans le bâtiment ou la mécanique, par exemple, et la création de formations en informatique, bureautique et mécanique fine.

« Du rythme de la formation dans certains secteurs dépendra le développement de nouvelles technologies industrielles », affirme M. Guy Métais, directeur général de l'AFPA, en évoquant les chances des plans productique ou informatique. L'outil de formation doit s'adapter aux nécessités d'une mutation en profondeur.

Mais s'agissant d'un organisme qui existe – y compris sous d'autres appellations – depuis un demi-siècle et emploie 10 000 personnes dont 4 700 enseignants, un tel changement de cap ne se réalise pas aisément.

Heureusement, et par coïncidence, cette évolution s'est produite au moment même où l'AFPA pouvait signer un contrat de solidarité, en 1982, qui a permis le départ en préretraite de 1 029 personnes. De cette façon, des moniteurs ont pu être remplacés par de nouveaux enseignants qui apportent leur connaissance des nouvelles techniques.

Cela sera-t-il encore possible à l'avenir, quand il faudra accélérer la transformation de l'établissement ? Rien n'est moins sûr, alors que l'ampleur de la tâche dévolue à l'AFPA doit correspondre à cette fameuse troisième « révolution industrielle » évoquée dans tous les discours officiels.

Multiplier les formations

Concrètement, la façon dont l'AFPA s'est engagée sur le chemin de l'informatique laisse augurer de la suite. En 1981, 400 postes de travail (1) étaient consacrés à la formation en informatique de gestion. Fin 1983, il y en avait 1 100 pour un million d'heures de cours et 1 600 stagiaires environ en formation longue. En 1984, il y aura 1 560 postes de travail en informatique de gestion et plus de 350 pour la maintenance en informatique.

Plutôt que d'encombrer le marché du travail avec sa première formation mise au point dans ce domaine, et qui rencontre également le plus de succès, celle d' « analyste programmeur en télétraitement et conversationnel » (jusqu'à trois ans d'attente, mais 90 % d'accès à la profession dans les six mois), l'AFPA a choisi de multiplier les « produits ». Elle a aussi créé de nouvelles formations en informatique de gestion – analyste concepteur gestionnaire de petits systèmes informatiques, techniciens en gestion de production informatisée, analyste programmateur en processus industriel – *pour répondre à* des besoins existants. Elle a surtout développé un programme de formation dans un secteur qui paraît promis à un développement important, celui de la maintenance du matériel informatique, avec quatre types de stages, tous sanctionnés par un titre professionnel reconnu.

« Parallèlement, indique M. Guy Métais, *nous nous préparons à lancer les formations pour des métiers traditionnels qui ont maintenant recours à l'informatique. »*

La diversification et les développements de l'AFPA rendus possibles par l'adoption de bases informatiques polyvalentes se heurtent, toutefois, à deux obstacles. *« Il s'agit de faire évoluer les formations rapidement »*, note le directeur général, et de disposer pour ce faire d'une gamme de matériels à jour, comparables à ceux qu'on trouve chez les futurs employeurs, et, plus encore, *« de recruter du personnel compétent »*. Or, sur ce point, si la réputation de l'AFPA peut attirer un professionnel, le niveau de rémunération, surtout en région parisienne, peut freiner les vocations.

Il reste, et ce n'est pas le moins intéressant de l'expérience menée par l'AFPA sur les technologies nouvelles, que l'organisme a voulu se débarrasser d'*a priori* dans sa sélection des stagiaires aptes à suivre une telle formation. Par le recours systématique à des textes psychotechniques, l'AFPA, en effet, entend dissocier les capacités d'un stagiaire du niveau de sa formation initiale. *« Notre vocation*, dit-on volontiers à ce sujet à l'AFPA, *c'est de faire reconnaître une volonté et des aptitudes. Ce doit être l'originalité de notre action. »* Pour permettre à des travailleurs de réussir la mutation technologique, il vaut mieux, en effet, ne pas élever le barrage du diplôme et s'en remettre à la pugnacité de celui qui tente une reconversion professionnelle.

ALAIN LEBAUBE.

(1) Un poste de travail équivaut à mille six cents heures de formation.

L'industrie des Vosges a perdu plus de 10 % de ses effectifs en deux ans

De notre correspondante

Epinal. – Depuis le démantèlement, en 1978, de l'empire Boussac, le département des Vosges connaissait, sur le front de l'emploi, une relative stabilité. Excepté l'usine Montefibre de Saint-Nabord, dont la fermeture, en juillet dernier, entraîna, d'un seul jet, le licenciement de cinq cent quatre-vingts ouvriers, les petites unités industrielles étaient touchées par la crise de façon plus sporadique. Une crise qui, depuis un an, ne cesse de croître. Depuis le 1er janvier 1982, le cumul des licenciements économiques atteint six mille six cents personnes, soit plus de 10 % des effectifs de l'industrie du département. Mais l'automne 1983 sera l'un des plus noirs, sur le plan de l'emploi, que les Vosges aient jamais connus.

Un exemple : Le Thillot, petite ville de 4 800 habitants, dans la vallée de la Moselle. Coup sur coup, trois de ses entreprises, employant au total 450 salariés, sont en liquidation de biens (S.A.T.V.L., entreprise textile de 260 personnes ; SOCOPA, construction de pavillons, 150 personnes, et MAVO, produits industriels, 58 personnes). Dans cette ville sinistrée par la crise, c'est 10 % de la population qui perd ainsi son emploi.

Autre secteur économique fortement touché par la récession, l'industrie du meuble. 1 882 salariés sont concernés par le chômage partiel. La guerre des actionnaires dans le groupe Parisot-Dumeste, dont la Manufacture vosgienne du meuble, située à Mattaincourt, est une filiale, risque d'avoir des conséquences fâcheuses sur l'emploi. La restructuration s'accompagnerait, en effet, de quelque 150 licenciements.

Des régions les plus touchées, c'est le bassin de Saint-Dié qui atteint le taux de chômage le plus élevé : 12,65 % contre 9,85 % pour l'ensemble des Vosges. Les entreprises Promat à Fraize, Guefer France à Anould, B.S.N. à Girancourt, seront encore probablement à l'origine de plusieurs centaines de suppressions de postes de travail. Pour les Vosgiens, la volonté de préserver leur emploi passe parfois par le sacrifice de leurs propres indemnités de chômage réinjectées dans l'entreprise. C'est le cas de la Société des arts de Portieux, spécialisée dans la fabrication du verre à main, qui vient de redémarrer pour la troisième fois sous forme de SCOP (société coopérative ouvrière de production). La Nouvelle Société des arts de Portieux a permis de sauver 80 emplois sur les 260 que comptait l'entreprise lorsqu'elle a fermé ses portes, en mars 1981.

En dépit de cette situation très difficile, le climat social est toutefois calme. La C.G.T. appelle cependant à une mobilisation. Principale revendication : la défense des salaires et du pouvoir d'achat.

CLAUDINE CUNAT.

GRÈVE DE L'ÉTIQUETAGE DES HUITRES A NANTES

Nantes. – Le P.-D.G. du CNEXO (Centre national d'exploitation des océans), M. Sillard, s'est déplacé, le 7 décembre, à Nantes, pour rencontrer le personnel de l'I.S.T.P.M. (Institut scientifique et technique des pêches maritimes), qui, à l'appel de la C.F.D.T. et de Force ouvrière, bloque depuis quelques jours l'étiquetage sanitaire. Cette action, si elle se prolonge, risque de perturber gravement la commercialisation des huîtres et de divers coquillages, pour les fêtes de fin d'année. La moitié des ventes est traditionnellement concentrée sur le dernier trimestre.

Les étiquettes sanitaires sont ces petits rectangles barrés de couleur, fixés sur les bourriches et portant indication de l'expéditeur, de la date et de l'appellation du produit. Elles sont la seule garantie officielle de salubrité.

Les syndicats F.O. et C.F.D.T. ont déclenché cette action dure pour protester contre l'inapplication du plan de reclassement des personnels – dans le cadre de la fusion entre CNEXO et I.S.T.P.M., décidée par le gouvernement. – *(Corresp.)*

PLUSIEURS ENTREPRISES ANNONCENT DES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

Une centaine d'ouvriers, parmi les 694 licenciés des Fonderies Montupet de Nanterre (Hauts-de-Seine), qui occupaient le siège de la société à Levallois-Perret, à l'initiative de la C.G.T., depuis la fin de la matinée du 6 décembre, ont libéré les locaux peu avant minuit.

Après dix heures d'occupation sans incidents, la direction de l'entreprise a accepté l'ouverture de négociations, le 8 décembre, qui devront porter sur le paiement des indemnités de licenciement et de deux mois de préavis que réclament les licenciés.

L'usine Montupet de Nanterre avait été fermée le 29 juillet, et les licenciements étaient officiellement intervenus le 14 novembre.

En application du jugement rendu par le tribunal des prud'hommes, le 28 novembre, la société Desquenne et Giral a réintégré les 119 ouvriers de la société Drouard, qui travaillaient sur le chantier dont elle venait de remporter l'appel d'offres *(le Monde* du 1er décembre). Cependant, la société Desquenne et Girae a immédiatement annoncé une mesure de chômage technique touchant ces 119 ouvriers et fait savoir qu'elle ferait appel de la décision du tribunal.

D'autre part, la direction de la société Maco-Meudon, qui emploie 467 personnes dans deux usines situées à Saint-Priest (Rhône) et à Montbrison (Loire), a annoncé, le 6 décembre, au cours du comité central d'entreprise, la suppression de 192 emplois, à compter du 12 décembre, et le blocage des salaires pendant l'année 1984.

Quant à la société Soulé, de Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), elle a confirmé, le 5 décembre, son intention de supprimer 136 emplois sur un effectif de 630 personnes.



SOCIAL

LA MISE EN ŒUVRE DES LOIS AUROUX

Rhône-Poulenc installe progressivement les « groupes d'expression »

La mise en œuvre du droit d'expression des salariés, droit reconnu par la loi Auroux du 4 août 1982, donne lieu à un démarrage inégal dans les entreprises selon les secteurs. Chez Rhône-Poulenc, une quarantaine d'accords ont déjà été conclus dans ce domaine avec les organisations syndicales. Ils concernent trente-sept mille personnes sur les cinquante-deux mille salariés du groupe en France. Cette entreprise a mis sur pied des stages de formation pour les futurs animateurs de groupes d'expression.

L'un des derniers en date de ces accords, celui conclu à l'usine Rhône-Poulenc Agrochimie, résume bien les limites, les conditions et les finalités d'un droit qui, pour la plupart des salariés, est encore nouveau. Le protocole signé en octobre dernier stipulait, dans son préambule, que tous les salariés de l'entreprise disposent d'un droit à l'expression directe et collective sur le contenu et l'organisation du travail, la définition et la mise en œuvre d'actions destinées à améliorer les conditions de travail et la vie dans l'entreprise.

Cette liberté d'expression, était-il spécifié, doit s'exercer *« sans crainte ni contrainte, sans obligation ni pression ou répression »*, pour tous les salariés sans exception, quels que soient leur statut, leur contrat — à durée déterminée ou indéterminée, intérim, apprentissage etc., — leur âge, leur nationalité, leur ancienneté dans l'entreprise, leur place dans la hiérarchie. Enfin, il était précisé que le droit d'expression — qui ne peut se confondre avec les séances de travail ou d'information relevant du rôle normal de l'encadrement — ne se substitue pas *« au rôle revendicatif ou aux réunions d'information des organisations syndicales »*.

Réticences tous azimuts

Toutes ces précautions de langage traduisent les réticences des cadres aussi bien que des responsables syndicaux. Les uns et les autres sont le pivot de la réussite de l'opération. Or, ne craignent-ils pas, au départ, une remise en cause de leur rôle et de leur influence ? Dans maintes usines de Rhône-Poulenc, notamment, la C.G.C. émet de sérieuses réserves. La C.G.T. se sent mal à l'aise, partagée entre les objectifs de la gauche au pouvoir, les difficultés de la lutte sur le terrain et la crainte d'être « court-circuitée ». Quant à F.O., elle ne dissimule pas son hostilité à une formule qui risque, selon elle, de diluer la responsabilité syndicale. Seule la C.F.D.T. y voit une avancée vers l'autogestion, tandis que la C.F.T.C. la resitue dans le cadre de la participation des salariés à la vie de l'entreprise.

Réticences, aussi, du côté des salariés « de la base », qui assimilent parfois la création de *« groupes d'expression »* à une tentative d'embrigadement à la japonaise, ou qui, à tout le moins, s'interrogent. *« On va me faire causer, d'accord,* déclare tel ouvrier, *mais est-ce que cela servira à quelque chose ? Et à quoi ? »* Dans tous les cas de figure observés, les réactions du personnel reflètent en général un manque d'information — ou de confiance — à propos des finalités, mais aussi du fonctionnement futur des groupes d'expression.

C'est en partie pour remédier à cet état d'esprit que Rhône-Poulenc — entreprise nationalisée — a mis sur pied, depuis mars dernier, des « stages d'explication » destinés aux salariés qui seront chargés par la suite de créer, voire d'animer, les groupes d'expression dans leurs établissements respectifs. Au cours de ces sessions, d'une durée de quatre jours, les responsables du « développement social » de l'entreprise expliquent à ces grands élèves — en général des volontaires, ou des cadres désignés par les directions locales — les buts et les modalités des lois Auroux. Ils les amènent aussi à échanger des idées, à réfléchir sur le fonctionnement des groupes d'expression, dont le champ s'étend aux conditions de vie dans l'usine, à l'organisation du travail — les sujets relatifs au contrat de travail individuel n'étant abordés qu'à titre d'information.

« Des résultats positifs »

« Jusqu'à présent, déclare M. Jean-Pol Rouleau, directeur de l'information et de la communication au sein du groupe, *les résultats sont positifs. On finit par vaincre le scepticisme du début. Les cadres comprennent que les groupes d'expression permettront peut-être un meilleur fonctionnement de la hiérarchie, tandis que les syndicats tentent de récupérer des « points de levier », l'expression pouvant, à la limite, se transformer en pression... Quant aux autres salariés, ils se disent souvent satisfaits de se sentir « responsabilisés »*.

L'expérience, à vrai dire, n'est pas tout à fait nouvelle chez Rhône-Poulenc, puisqu'il existait déjà dans cette entreprise des « groupes de progrès » — rien à voir avec les « cercles de qualité », qui ne concernent que les produits, et non le personnel, — où les salariés étaient consultés sur l'organisation des tâches. Commentaire d'un ouvrier syndicaliste : *« Ce n'est pas négatif, même pour les syndicats. Parce qu'un délégué du personnel n'a pas l'outil de travail en main. Nous, sur la machine, il y a des bricoles que nous pouvons régler nous-mêmes. Et nos responsables syndicaux ont d'autres chats à fouetter : ils sont là pour nous représenter à un plus haut niveau, dans les revendications sur les salaires, l'emploi, l'avenir de l'entreprise. Ce n'est pas incompatible avec les « groupes de progrès »*.

Ni, sans doute, avec les « groupes d'expression ».

Un détail, toutefois : sur cent soixante-dix-huit personnes qui, depuis mars, ont suivi ces stages d'animateur, quatre seulement — un cadre UGICT-C.G.T., un autre militant cégétiste et deux militants C.F.D.T. — étaient mandatés par une organisation syndicale. Une dizaine d'autres seulement ont parlé *« en tant que syndicalistes »*. Le « groupe d'expression » par définition, sera une instance neutre et purement consultative.

JEAN BENOIT.

LES PRIMES DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Une clarification à petits pas

En marge des difficiles négociations salariales qui finiront bien par s'engager dans la fonction publique entre M. Anicet Le Pors, secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et des réformes administratives, et les fédérations de fonctionnaires, resurgit l'insondable problème des « rémunérations annexes », *en d'autres termes des primes... Dès son arrivée au gouvernement, M. Le Pors s'était engagé à faire la* « transparence », *à briser le mur du silence, pour ne pas dire du secret, qui entoure les primes* (le Monde *du 7 septembre 1982). Des projets de loi et de décret sont en préparation pour réglementer et limiter le cumul des rémunérations annexes et principales.*

M. Alain Blanchard, conseiller maître à la Cour des comptes, a été chargé par le premier ministre d'une mission d'étude sur les rémunérations annexes dans la fonction publique. Il doit remettre un « pré-rapport » le 31 décembre 1983 et un rapport définitif à la fin mars 1984. En attendant ce précieux document, M. Raymond Douyère, député socialiste, rapporteur spécial du budget de la fonction publique, vient de mettre de nouveau les pieds dans le plat en évoquant *« la difficile clarification en matière de rémunérations annexes »*.

Dans le budget 1983, les primes et indemnités ont représenté en moyenne environ 10 % des rémunérations des agents de l'Etat, atteignant, hors fonds de concours, 23,4 milliards. Comme le note joliment M. Douyère, *« les rémunérations annexes sont censées apporter un élément de souplesse en rétribuant la manière de servir et les charges inhérentes à certaines fonctions »*, mais, concède-t-il, *« elles témoignent parfois aussi de la plus ou moins grande résistance apportée par chaque administration à la satisfaction des revendications catégorielles »*. A l'exception de l'indemnité de résidence, elles sont *« étroitement localisées dans certaines administrations et au bénéfice de certains corps »*.

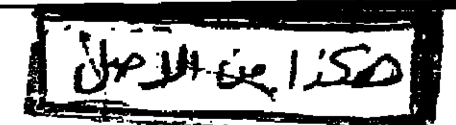
La lenteur et le flou

M. Douyère reconnaît qu'une *« avancée vers la transparence »* a été réalisée avec la décision du gouvernement, qui devrait entrer en vigueur pour le projet de loi de finances de 1985, de présenter en annexe un rapport sur *« les rémunérations versées au cours des deux années précédentes à quelque titre que ce soit »*. Mais il ajoute aussitôt que *« la lenteur apportée à répondre aux demandes d'information du Parlement, le caractère incomplet de certains éléments de réponse, et le flou qui subsiste sur les avantages dont bénéficient certains corps ou certaines administrations »* conduisent à penser que *« de sérieux progrès dans la connaissance des rémunérations annexes devront être accomplis dans les mois qui viennent pour que le rapport devant figurer en annexe du projet de loi de finances pour 1985 revête quelque consistance »*. En d'autres termes, l'administration traîne les pieds pour faire la clarté...

Le député socialiste présente quelques exemples. Ainsi, pour un fonctionnaire sans enfant demeurant à Paris, le pourcentage des primes et indemnités, en niveaux moyens, par rapport au traitement de base, après deux ans de carrière seulement, s'élève à 18 % pour un instituteur, à 25 % pour un commissaire de police, à 47 % pour un auditeur à la Cour des comptes et à 84 % pour un ingénieur des ponts et chaussées... Ainsi, en 1982, le montant moyen mensuel des primes et indemnités s'élevait (en chiffres arrondis) à 23 000 F pour un trésorier-payeur général, à 9 900 F pour un directeur départemental de l'équipement, à 6 700 F pour un chef de service d'administration centrale, à 4 600 F pour un inspecteur des finances débutant et à 2 300 F pour un commissaire de police divisionnaire... *« S'ajoutent parfois à ces primes et indemnités,* précise M. Douyère, *des avantages en nature — logements et voitures de fonction, facilités en personnel, etc. — non négligeables. Certains peuvent se justifier, d'autres traduisent un comportement d'un autre âge de la part de certains hauts fonctionnaires. »*

M. Douyère souligne qu'il n'a pu obtenir de réponses de la direction générale des impôts sur les *« rémunérations réelles »* de ses fonctionnaires. Mais il observe que *« la différence considérable entre les crédits votés et les dépenses effectives (plus de 3 000 % d'écart pour les primes de rendement) provient de fonds de concours, qui, en tant que tels, ne donnent lieu à aucun vote par le Parlement en projet de loi de finances initiale. On ne peut, par ailleurs, manquer d'être frappé par l'énormité des sommes en cause »*. La longue marche de la clarification ne fait que commencer. Elle est semée d'embûches. »

M. N.



Leroy-Somer rachète un important distributeur de produits industriels aux Etats-Unis

La société Leroy-Somer, premier producteur français de moteurs électriques, dont le président est M. Georges Chavanes, a pris le contrôle de King Bearing, distributeur de produits industriels aux *Etats-Unis, avec un chiffre* d'affaires de 150 millions de dollars (1,2 milliard de francs), dans le domaine des moteurs électriques, réducteurs, roulements, matériel hydraulique et matériels de manutention et de convoyage.

King Bearing, qui emploie 1 200 personnes, dont 600 vendeurs, *alimente 80 points de vente* implantés essentiellement en Californie et sur toute la côte ouest, avec des prolongements au Texas, en Arizona et en Louisiane. L'affaire a eu une croissance très rapide, son chiffre augmentant de 50 % en trois ans, par ouverture de nouvelles agences et par acquisition de deux concurrents.

Dans l'immédiat, Leroy-Somer, avec le concours de l'Institut de développement industriel (IDI), à qui la filiale américaine Cheverny Associates prodigue son assistance depuis un an, rachète 51 % du capital de King Bearing pour 15 millions de dollars (127 millions de francs), les 49 % restant étant payés en cinq versements annuels à un prix fixé sur les résultats de la société. D'autres investisseurs seront sollicités, et les actions de King Bearing, dont les deux fondateurs continuent d'assurer la direction, seront introduites dans les Bourses américaines dans un délai de quatre à cinq ans.

L'objectif de l'opération, est de *développer les exportations* de Leroy-Somer aux Etats-Unis. La société est déjà le premier importateur de moteurs électriques outre-Atlantique (40 millions de dollars, soit 330 millions de francs) et a effectué, notamment, une percée dans le secteur des moteurs d'ascenseurs, avec un tiers du marché actuellement, et l'ambition de parvenir à deux tiers, grâce à l'avance technologique du groupe français. Cette avance est, également, sensible *dans le domaine* des moteurs « protégés » et dans celui des réducteurs, économiseurs d'énergie.

Pour exploiter cette avance, il faut se donner les moyens de pénétrer plus avant sur le marché américain des composants et des produits industriels, caractérisé par la puissance de ses entreprises de distribution. C'est ce qu'a fait Leroy-Somer en rachetant le numéro 4 du secteur, de préférence à un fabricant local (au début de l'année, le groupe avait envisagé d'acquérir Gould, producteur important de moteurs à courant continu).

Le rachat lui permettra à la fois de compléter l'action de son propre réseau, absent ou peu présent dans les zones couvertes par la société américaine, et de substituer ses produits aux produits locaux actuellement distribués par King Bearing, l'objectif à l'horizon de cinq ans étant de vendre 100 millions de dollars (830 millions de francs) par an de matériel français aux Etats-Unis.

Cette stratégie est intéressante dans la mesure où elle est utilisée pour la première fois dans le domaine industriel. Pour vendre un produit, il faut pouvoir le distribuer, et tous ceux qui ont abordé, ou tenté d'aborder, l'énorme marché américain savent qu'aucune percée commerciale ne peut y être réalisée sans le concours d'un réseau largement maillé de vendeurs. C'est ce qu'avaient déjà compris, dès 1980, Moët-Hennessy et Pernod-Ricard, en rachetant chacun un grand distributeur de vins et spiritueux, Schieffelin, pour 48 millions de dollars, et Austin-Nichols, pour 100 millions de dollars, ce qui leur a permis de développer *leurs exportations en les* associant à une production locale (vin californien et bourbon du Kentucky).

La Générale Biscuit, qui a acquis un groupe de biscuiteries dans le nord-est des Etats-Unis, compte bien compléter leur gamme en y expédiant ses propres produits. Rappelons que, pour les fabrications non transportables, et avec le même souci d'implantation locale, L'Air liquide a conquis une part de 12 % du marché américain des gaz liquéfiés par acquisition d'unités régionales, et que Lafarge est devenu le numéro 2 du ciment nord-américain par regroupement de petites usines.

De toute façon, l'investissement à l'étranger est devenu vital pour un producteur français trop à l'étroit dans son marché national, soit pour écouler ses fabrications, soit pour valoriser sa technique, l'aboutissement ultime étant l'exportation de services, comme le font actuellement la Lyonnaise des eaux et la Générale des eaux dans une activité où la France a une réelle avance.

FRANÇOIS RENARD.

USINOR REPREND LES ACTIVITÉS ACIERS SPÉCIAUX ET FORGES DE CREUSOT-LOIRE

Le conseil d'administration d'Usinor a approuvé, le 6 décembre, la reprise de certaines activités sidérurgiques de Creusot-Loire, conformément au plan de sauvetage de ce groupe. Le groupe nationalisé reprend la société de négoce I.M.S. (International Metal Service), Saint-Chely, Pamiers, L'Ondaine et le centre de recherches d'Unieux, activités qui renforcent ses positions dans le secteur des forges et fonderies et dans les aciers spéciaux. *Usinor acquiert* d'ailleurs les derniers 25 % que détenait encore Creusot-Loire dans la Compagnie française des aciers spéciaux (C.F.A.S.).

Le financement nécessaire à cette reprise est estimé à 750 millions de francs, somme, précise Usinor *« qui sera fournie par l'Etat indépendamment du plan propre aux activités actuelles »*. L'ensemble repris représente quatre mille personnes et 2,7 milliards de francs de chiffre d'affaires.

Martell résiste bien au recul du marché du cognac

Afin de poursuivre une diversification déjà amorcée avec une gamme de parfums (Jacomo) et, tout récemment, les produits de beauté Jean d'Avèze (1), le groupe Martell, plus grand producteur mondial de cognac, va lancer *en 1984 en France et sur* les marchés étrangers une ligne d'objets de prestige en cuir sous la griffe « J. & F. Martell ». Dans le même esprit, la firme envisage un élargissement de ses gammes de produits distribués par ses filiales d'Extrême-Orient sous la conduite de Martell Far East qui couvre principalement Hongkong, Singapour et la Malaisie, la récente prise de contrôle de la société Sky Mark, spécialisée dans la vente d'articles de luxe, permettant d'étendre cette diversification vers Taiwan et la Corée.

La société a constaté au cours de l'exercice 1982-1983, qui s'est achevé le 30 juin dernier, un nouveau recul global du marché du cognac, alors qu'elle exporte 96 % de sa production. Selon les statistiques du bureau interprofessionnel, une diminution (relativement faible : 2,11 %) des expéditions a encore été enregistrée durant la période du 1er septembre 1982 au 31 août dernier, ce qui constitue la troisième année consécutive de baisse. Dans ce contexte défavorable, Martell *« a mieux résisté que la concurrence »* (voir la « Vie des sociétés »), et le recul des marchés européens a été compensé par le développement constaté aux Etats-Unis (devenus le premier marché mondial, devant la Grande-Bretagne) et en Extrême-Orient, où la baisse des volumes enregistrée sur les ventes de cognac à la suite de la décision des autorités locales d'augmenter fortement les droits d'importation a été compensée et au-delà par la très forte augmentation des exportations à destination de la Chine populaire.

(1) Jacomo, filiale de Martell, a repris, en novembre 1983, à *Synthélabo (groupe L'Oréal), 80 % de la* société Jean d'Avèze, dont le prix (11,7 millions de francs) sera réglé avant la fin décembre.

COMPACT DISC

Moins de ventes que prévu en 1983

Le lecteur de disques à laser D.A.D. (digital audio disc ou compact disc) n'a pas rencontré, en France du moins, l'accueil escompté. Pour 1983, vingt-cinq mille appareils seulement auront été vendus, chiffre presque inférieur de moitié à celui prévu (quarante-cinq mille).

Pour la FNAC, qui selon ses dires assure 20 % des ventes, la raison de ce semi-échec est claire : *« trop cher »* (de 4 500 francs à plus de 10 000 francs). La clientèle traditionnelle fait la moue. *« Son pouvoir d'achat a baissé »*, constate-t-on chez Philips, qui pour sa part évalue à huit mille (30 % du marché) le nombre des compact disc vendus sous ses marques, et *« la perspective d'une baisse des prix a été dissuasive »*.

Pour sa part, la FNAC estime que les ventes ne pourront se développer qu'en dessous de 4 000 francs. Autre motif de désintéressement : la pénurie de disques. Elle est mondiale et devrait durer jusqu'en 1985, prévoit la C.B.S. En France, trois cents titres seulement sont disponibles (dont 70 % de musique classique).

Leur prix aussi est dissuasif (de 100 francs à 200 francs).

Mais l'industrie de la hifi n'est-elle pas aussi, dans son ensemble, en plein marasme (de 15 % à 20 % de ventes en moins) ? Cependant, les achats de Noël et de fin d'année, également la décision des instances communautaires de doubler les droits de douane sur les appareils compact disc japonais (*le Monde* du *2 décembre) pourraient peut-être* relancer brièvement les ventes. Cette mesure, favorable pour Philips qui constate un redémarrage, va toutefois pénaliser Thomson, qui commercialise encore des platines Hitachi jusqu'au moment où sa filiale allemande Dual sera en mesure d'assurer elle-même la fabrication. Un rétrécissement de l'offre à des prix raisonnables, avec l'incapacité du groupe néerlandais de suivre la demande, est donc prévisible.

M. Doumeng aurait fait l'objet de nouveaux redressements fiscaux

M. Jean-Baptiste Doumeng est de nouveau l'objet de redressements fiscaux (1). Cette fois, ce sont les comptes des sociétés qu'il dirige qui ont été vérifiés sur la période 1977-1980 par les agents de la D.V.N.I. (direction des vérifications nationales et internationales). *Ces vérifications* ont porté sur la comptabilité du groupe. Elles auraient donné lieu, selon l'A.F.P., qui cite une *« source gouvernementale informée »*, à un redressement de 70 millions de francs.

Parallèlement, les agents de la D.N.E.F. (Direction nationale des enquêtes fiscales), rebaptisée depuis direction nationale des vérifications de situations fiscales, avaient entrepris en 1981 ce qu'il est convenu d'appeler une *« vérification approfondie de situation fiscale d'ensemble »* (VASFE). Celle-ci a porté sur les revenus personnels de M. Doumeng au cours de la période 1977-1981. Notre confrère *le Matin* croit savoir qu'à ce titre un redressement d'environ 18 millions de francs aurait été notifié à M. Doumeng.

(1) Après vérification des revenus personnels de M. Doumeng pour la période 1973-1976, le fisc avait notifié en 1980 à l'intéressé un redressement d'environ 18,8 millions de francs. Sur cette somme, M. Doumeng avait bénéficié de dégrèvements très importants, de l'ordre de 16 millions de francs, selon *le Canard enchaîné*.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	8,3000	8,3030	+ 140	+ 180	+ 290	+ 350	+ 800	+ 920
$ can.	6,6750	6,6800	+ 110	+ 160	+ 250	+ 310	+ 720	+ 850
Yen (100)	3,5475	3,5510	+ 150	+ 175	+ 310	+ 350	+ 950	+ 1020
DM	3,0360	3,0390	+ 140	+ 160	+ 290	+ 320	+ 870	+ 930
Florin	2,7130	2,7150	+ 130	+ 150	+ 260	+ 290	+ 760	+ 820
F.B. (100)	14,9775	14,9875	+ 90	+ 180	+ 160	+ 340	+ 320	+ 650
F.S.	3,8010	3,8040	+ 240	+ 270	+ 500	+ 540	+ 1490	+ 1570
L. (1 000)	5,0125	5,0150	− 200	− 150	− 400	− 340	− 1350	− 1220
£	12,0175	12,0250	+ 290	+ 360	+ 560	+ 650	+ 1550	+ 1780

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 1/4	9 5/8	9 5/8	10	9 3/4	10	10	10 1/4
DM	5 1/2	5 7/8	6 1/8	6 1/2	6 1/8	6 1/2	6 1/8	6 1/2
Florin	5 7/8	6 1/8	6	6 1/4	6 1/8	6 3/8	6 3/8	6 5/8
F.B. (100)	9	9 3/4	10 1/2	11 1/2	11	11 1/2	11 1/4	11 3/4
F.S.	2	2 1/2	4	4 1/4	4	4 1/4	4 1/8	4 3/8
L. (1 000)	15 1/2	16 1/2	16	16 1/2	16	16 5/8	17 1/2	18
£	8 7/8	9 1/8	9	9 1/4	9	9 1/4	9 3/8	9 5/8
F. franç.	12	12 1/2	12 1/4	12 1/2	12	12 3/4	14	14 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

CONJONCTURE

POINT DE VUE

Socialistes, de l'audace !

par ANDRÉ GRJEBINE (*)

A l'épreuve du pouvoir, les socialistes ont pris pleinement conscience du poids des contraintes économiques. Une politique d'austérité a ainsi été esquissée en juin 1982 et renforcée en mars dernier. En même temps, le gouvernement a mis au premier plan de ses préoccupations la rentabilité des entreprises publiques ou privées. La récente démission de M. Valbon de la présidence des Charbonnages de France apparaît à cet égard comme symbolique. Mais, quelque peu obnubilés par les difficultés qu'ils doivent affronter, les socialistes éprouvent parfois des réticences à dépasser le conformisme économique ambiant alors même que celui-ci est largement responsable de la crise.

L'endettement extérieur de la France et la charge du remboursement qui en résulte (50 milliards en 1983 et 90 milliards en 1986) interdisaient de poursuivre la relance de la consommation amorcée en 1981. Toutefois, les mesures prises ne suffisent pas pour redresser notre économie. Bien au contraire. Si elle n'est pas rapidement complétée, la politique d'austérité risque d'accélérer la détérioration de notre compétitivité et de préparer ainsi un déficit extérieur sans précédent lors de la prochaine relance. En effet, le ralentissement de la demande n'a pas seulement pour résultat de réduire nos importations. Simultanément, cette stratégie provoque un affaiblissement des investissements. On ne saurait attendre que les entreprises développent ceux-ci tout en les privant de la principale motivation pour ce faire : une demande en expansion. Or cette faiblesse des investissements entraîne un vieillissement de l'appareil productif, qui compromet la compétitivité des entreprises. Le rétablissement de l'équilibre extérieur s'opère donc au détriment de la modernisation de l'économie. Il paraît donc urgent de compléter les mesures « conservatoires » déjà prises par un volet constructif. Celui-ci pourrait s'articuler selon trois lignes directrices :

● *Une croissance sans déficit extérieur.* Entre une relance par la consommation – qui rend inévitable un accroissement brutal des importations – et une politique d'austérité – qui décourage les investissements et compromet la compétitivité, – le choix est inacceptable. Des mesures de soutien de l'expansion sont indispensables, mais elles doivent privilégier des investissements économiseurs d'importations et l'assainissement de la situation financière des entreprises plutôt que la consommation. Dans cette optique, la réduction du déficit énergétique (180 milliards de francs en 1982) est prioritaire. Les dépenses engagées dans le cadre d'un programme de réduction accélérée de notre dépendance permettraient d'éviter la régression de notre économie, tout en favorisant le rétablissement de l'équilibre extérieur. Au fur et à mesure que ce programme portera ses fruits et que la contrainte extérieure va se desserrer, la stimulation de l'économie pourra être progressivement amplifiée.

● *Un désendettement massif des entreprises.* Il est à craindre que, malgré la détermination du gouvernement, une action anti-inflationniste reposant principalement sur des sacrifices demandés aux partenaires sociaux ne puisse être durablement menée. Tôt ou tard, les hausses des prix et des revenus – contenues tant bien que mal – risquent d'exploser. C'est pourquoi on est amené à proposer une stratégie de rechange. Plutôt que de tenter de casser les indexations des prix et des salaires, ne serait-il pas plus facile de retourner le jeu des indexations contre l'inflation ? A cette fin, il conviendrait d'introduire dans ce mécanisme un facteur de réduction de coûts pour ensuite le faire jouer sinon à la baisse, du moins dans le sens de la modération. Un désendettement massif des entreprises pourrait constituer ce facteur modérateur. Dans le prolongement du plan d'épargne en actions récemment institué, le gouvernement pourrait autoriser la déduction de l'impôt sur le revenu des capitaux investis dans l'achat d'actions d'un type nouveau. Cette formule serait soumise à trois conditions : 1) en cas de revente de telles actions, la somme précédemment déduite de l'impôt devrait être réglée au fisc en tout ou en partie selon le laps de temps écoulé depuis l'achat initial ; 2) les entreprises émettrices de ces actions devraient utiliser les capitaux ainsi collectés pour rembourser les dettes contractées auprès des banques ; 3) ces entreprises devraient répercuter sur leurs prix la réduction des frais financiers résultant de l'application de ce système. Le processus de désinflation serait ainsi consolidé. En même temps, le désendettement des entreprises assainirait leur situation financière et favoriserait une reprise des investissements.

● *Une économie moins rigide.* Depuis quelques années, la volonté de « libérer l'économie » a été souvent affirmée par des dirigeants conservateurs. Mme Thatcher et le président Reagan n'ont pas peu contribué à cette annexion. En France, la pression des innombrables corporatismes qui militent avec une redoutable efficacité en faveur du maintien des avantages acquis a jusqu'à présent empêché tous les gouvernements de dépasser en la matière le stade du discours, ou, au mieux, celui d'actions isolées. La compétition internationale exacerbée que nous devons affronter exige pourtant que soient mesurés avec la plus grande rigueur chaque effort demandé et, par voie de conséquence, chaque avantage consenti à des entreprises ou à des particuliers. Après avoir vigoureusement stimulé la recherche, la gauche doit aujourd'hui s'attaquer à cet autre aspect d'une mutation technologique réussie.

Pas de soutien à fonds perdus

Ainsi, il ne peut plus être question de gaspiller l'argent public dans le soutien à fonds perdus d'entreprises non rentables, ni même susceptibles de le redevenir. Un réexamen systématique des aides accordées par l'Etat s'impose. Le changement de cap de la politique charbonnière apparaît comme un premier pas dans ce sens. De manière générale, la modernisation du tissu économique appelle sans doute moins des plans sectoriels que des mesures « horizontales » visant à encourager les efforts de recherche, à supprimer les blocages humains, financiers et administratifs qui contrarient les adaptations, enfin à développer l'information. Par exemple, il paraît préférable de favoriser la diffusion de l'informatique ou de la robotique dans la plupart des secteurs (notamment en encourageant le leasing comme on l'a fait au Japon), plutôt que d'aider directement les producteurs d'ordinateurs ou de robots au risque de provoquer leur assoupissement en leur garantissant des aides ou en leur assurant des marchés protégés.

Une plus grande mobilité professionnelle devrait logiquement aller de pair avec une sévérité accrue dans l'attribution des subventions aux entreprises en difficulté. Afin qu'une telle mobilité ne conduise pas à des tensions sociales insupportables, le gouvernement doit d'abord élaborer une politique de recyclage sans commune mesure avec celle qui existe. Compte tenu du problème posé, on peut se demander s'il ne s'agit pas en fait de repenser toute l'organisation de l'éducation nationale dans cette optique. Ce débat n'a guère été amorcé. Il serait pourtant autrement plus fondamental que la stérile querelle de la laïcité héritée du XIXe siècle !

En même temps, diverses formules devraient être adoptées pour concilier le maintien d'une rémunération avec une mobilité professionnelle accrue. Par exemple, dans la sidérurgie luxembourgeoise, les entreprises en difficulté peuvent conclure avec l'Etat des contrats qui leur permettent de se décharger temporairement d'une partie de leur main-d'œuvre. Celle-ci est employée à des tâches d'intérêt public. Elle continue à recevoir une rémunération identique à celle perçue précédemment – rémunération qui est remboursée aux entreprises par l'Etat. Cette formule permet donc d'éviter les licenciements sans pour autant maintenir des salariés en surnombre en pénalisant les entreprises ou avoir à entretenir des chômeurs supplémentaires.

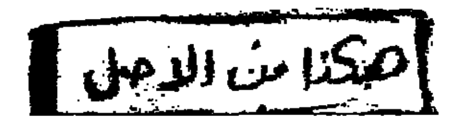
En fin de compte, rien ne permet de considérer que nous soyons condamnés à l'austérité et à la décadence. Encore faut-il que le gouvernement parvienne à allier un réalisme chèrement acquis et l'audace qui, seule, lui permettra d'adopter une stratégie résolument offensive contre la crise.

(*) Maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris.





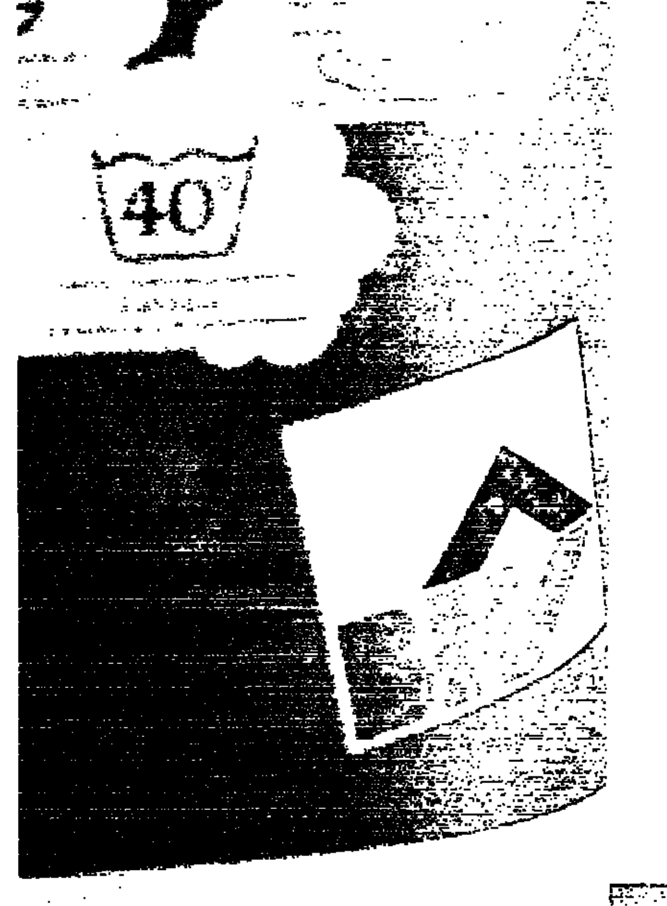




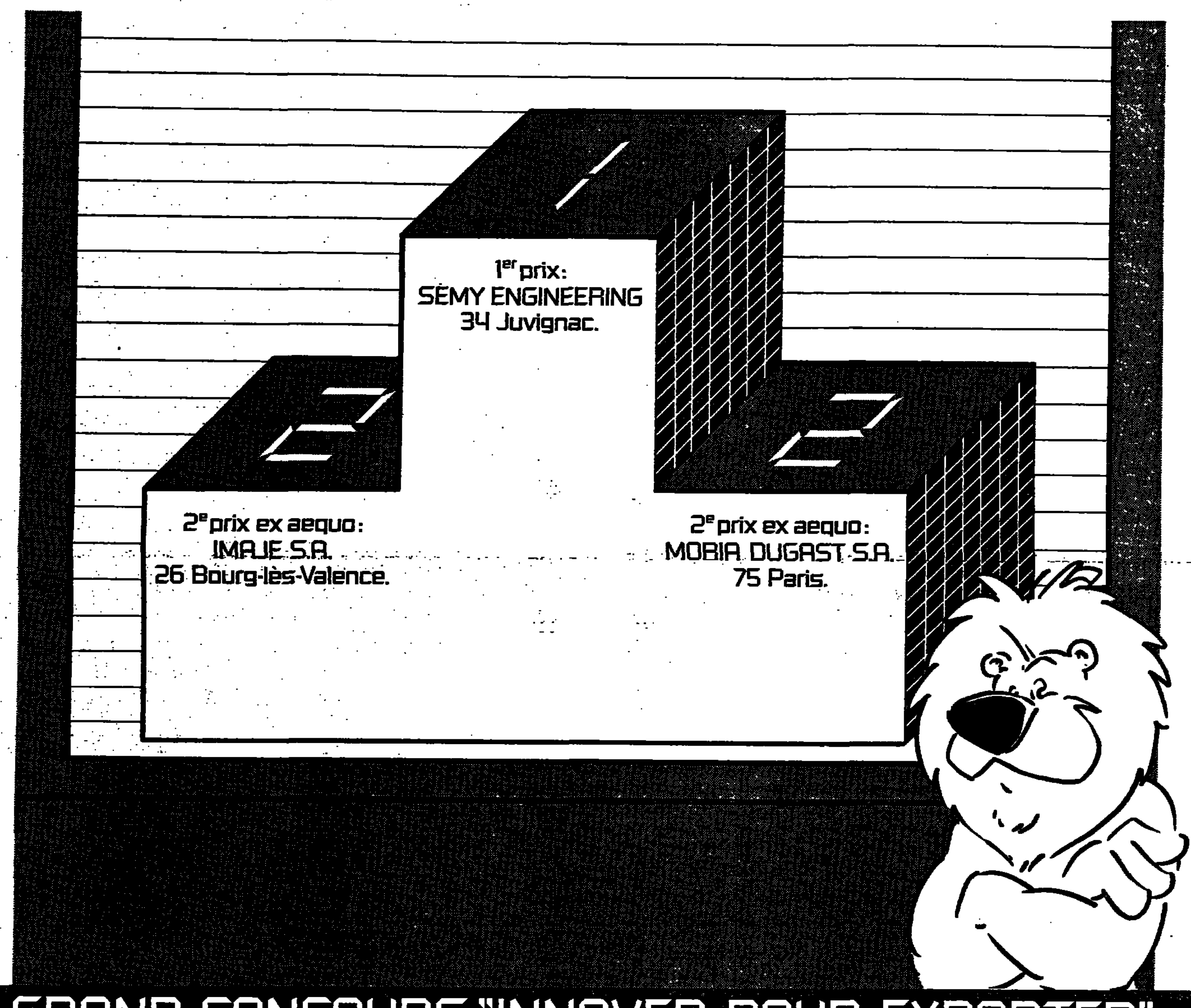
e l'audace !

Pas de soutien à fonds perdus

RTAGÉ



Bravo à ceux qui se défendent comme des lions.



GRAND CONCOURS "INNOVER POUR EXPORTER."

Bravo à toutes les PME-PMI françaises qui ont participé au Grand Concours « Innover pour Exporter » organisé par le Crédit Lyonnais. Bravo à leur dynamisme, leur combativité et leur créativité, dans tous les domaines. Un immense bravo aux 3 entreprises à qui nous sommes heureux de décerner les 3 prix nationaux:

1er PRIX NATIONAL (150 000 F):
SEMY ENGINEERING (34) Juvignac. Cette société de 90 personnes a témoigné d'un haut niveau d'innovation en créant un nouvel équipement de fabrication de circuits intégrés, ainsi qu'un automate pour le commander: un processus plus rapide, plus simple, et plus fiable.

2e PRIX NATIONAL EX AEQUO (100 000 F):
IMAJE S.A. (26) Bourg-lès-Valence. Avec 20 personnes et 20 mois d'existence, IMAJE S.A. est la seule spécialiste en France de l'écriture et du marquage sans contact, par projection d'encre. Elle a été primée pour la mise au point très sophistiquée du contrôle de viscosité de l'encre et d'une machine de marquage unique au monde.

2e PRIX NATIONAL EX AEQUO (100 000 F):
MORIA DUGAST S.A. (75) Paris. Spécialisée dans les instruments chirurgicaux, cette entreprise familiale vient de mettre au point une nouvelle gamme de couteaux et bistouris d'une finesse extrême, destinés à la microchirurgie, et usinés à l'unité sous microscope.

MENTIONS SPÉCIALES:
L2S (33) Bordeaux, LANDANGER (52) Chaumont.

Et bravo aux 30 autres sociétés primées lors de la 1re sélection régionale:

PRIX RÉGIONAUX:
CHAUVAT et SOFRANG Réunies (03) Moulins, MEMSOFT (06) Nice, INTERTEC (13) Salon-de-Provence, DUPUY (16) Isle d'Espagnac, DEMOISY (21) Beaune, KERALYS (31) Toulouse, M.L.R. ÉLECTRONIQUE (44) Vallet, MERCIER COMPOSITION PHOTOGRAVURE (45) Fleury-les-Aubray, TMA (54) Heillecourt, ARMOR INOX (56) Mauron, BIOSYS (60) Compiègne, S.E.R.E.F. (62) Beuvry, SUPERBA (68) Mulhouse, LAB (69) Lyon, TRIPETTE ET RENAUD (75) Paris, GORDON CHOISY (75) Paris, FORMADEN (76) Neuville-lès-Dieppe, FRACO (77) Courtry, JANBAC (78) Vernouillet, S.E. SOGITEC (92) Boulogne, ANCIENS ETS VANNIER (92) Antony, LE TRANSFORMATEUR MINIATURE (92) Courbevoie, GESTIC (92) Nanterre, FEDOREX (92) Suresnes, SODILEC (93) Neuilly-Plaisance, L. BERNARD (93) La Plaine-Saint-Denis, OREOR ÉLECTRONIQUE (94) Saint-Maur, MONDIAL MACHINES (95) Garges-lès-Gonesse, ASPIR (95) Sannois, ADS (95) Saint-Ouen-l'Aumône.



LE PARTENAIRE DE VOTRE AVENIR

ÉTRANGER

En Espagne

Le tribunal constitutionnel donne gain de cause au gouvernement dans l'affaire Rumasa

De notre correspondant

Madrid. – Le tribunal constitutionnel a rejeté le recours déposé le 28 février dernier par une cinquantaine de députés de l'opposition de droite contre le décret-loi par lequel le gouvernement socialiste de M. Felipe Gonzalez avait, cinq jours auparavant, nationalisé la société Rumasa (Ruiz Mateos, S.A.), à l'époque premier holding privé du pays.

La sentence du tribunal, rédigée et signée le 2 décembre, n'a pas encore été officiellement publiée, mais l'influent quotidien madrilène *El Pais* (indépendant) a eu accès à l'intégralité du texte et en a rendu compte le dimanche 4 décembre. Bien que les douze juges, tenus par serment de garder le secret, se soient refusés à confirmer ou à infirmer l'information, son authenticité ne semble guère fait de doute.

A en croire le quotidien, les débats et le vote auraient été extrêmement serrés, puisque six juges auraient décidé de repousser le recours, les six autres étant partisans de l'accepter, c'est-à-dire de décréter inconstitutionnel (partiellement ou dans sa totalité) le décret-loi du 23 février. C'est le vote du président, décisif en cas d'égalité, qui aurait fait pencher la balance dans le sens souhaité par le gouvernement.

En présentant ce recours en inconstitutionnalité, ces cinquante et un députés du groupe populaire (opposition conservatrice dirigée par M. Manuel Fraga) ne demandaient pas au tribunal de juger du bien-fondé de la nationalisation de Rumasa – ce qui ne relève pas de ses compétences, – mais de condamner le recours par le pouvoir au décret-loi. L'opposition n'avait d'ailleurs pas déposé de recours contre la loi d'expropriation votée quatre mois plus tard.

Fondée au début des années 60, Rumasa avait connu une croissance impressionnante. Au moment de sa nationalisation, le holding concourait pour 1,8 % au PIB, contrôlait trois cent cinquante entreprises (dont dix-huit banques) et employait soixante mille personnes. *Le gouvernement a justifié l'expropriation* en alléguant que le groupe était, en fait, au bord de la banqueroute et risquait à tout moment de déclencher une énorme catastrophe financière.

La sentence attendue du tribunal sur Rumasa empoisonnait depuis plusieurs mois la vie politique espagnole. La classe politique était littéralement « suspendue » à la décision des douze juges, et la nervosité du gouvernement était de plus en plus visible. *Un verdict défavorable* au gouvernement n'aurait certes pas remis en cause la nationalisation du holding, mais la crédibilité politique des socialistes aurait été très gravement atteinte.

En août dernier, le tribunal constitutionnel – créé par la Constitution de 1978 pour veiller au strict respect de la charte fondamentale, – avait infligé un sévère camouflet au gouvernement Gonzalez, en déclarant inconstitutionnelle une partie de la loi organique régissant les autonomies régionales. Le quotidien madrilène avait déjà bénéficié d'une « fuite » similaire.

(Intérim.)

Un nouveau système de financement pour les pays démunis : le Fonds commun de placement Faim et Développement

Les organisations non gouvernementales et certaines institutions internationales spécialisées financent, assez généralement, les opérations de développement dans le tiers-monde *« à fonds perdus »*. Afin de financer des projets dans les pays démunis, notamment, et de permettre des placements en fonction de leur utilité sociale, et non de leur seule rentabilité financière – ainsi que le suggérait l'appel des évêques français *« à de nouveaux modes de vie »* de septembre 1982, – *mais* aussi de concilier les objectifs moraux et militants d'un mouvement associatif et les impératifs bancaires, le Comité catholique contre la faim et pour le développement (C.C.F.D.) (1) et le Crédit coopératif (2) ont lancé, le 6 décembre, un Fonds commun de placement Faim et *Développement*, créé conjointement à l'initiative du C.C.F.D.

Ce Fonds a fait l'objet d'un accord administratif en commission paritaire de bourse. Il pourra être alimenté par les versements des trois cent mille à quatre cent mille donateurs *que compte le* C.C.F.D. Il s'agit d'un fonds commun de placement classique, en totalité en obligations françaises ayant un rendement élevé, et qui sera géré par le Crédit coopératif (les neuf fonds gérés par cette *« banque de l'économie sociale »* ont tous eu des rémunérations supérieures à 15 % cette année).

Les souscripteurs du Fonds Faim et Développement accepteront cependant un intérêt limité au niveau de l'inflation et s'engageront à *ce que les sommes* correspondant au surplus soient versées au C.C.F.D. Celui-ci les investira dans des projets de développement, principalement dans le tiers-monde – il en a financé pour 5, milliards de francs en 1982, par l'intermédiaire d'une société anonyme, la Société d'investissement et de développement international (*SIDI*). Le Fonds Faim et Développement s'adresse, en plus des personnes physiques, notamment aux associations diocésaines, congrégations religieuses (qui disposent parfois de réalisations immobilières importantes) et, éventuellement, aux entreprises souhaitant faire des dons humanitaires.

La SIDI, qui a déjà commencé à fonctionner, a pour but de prêter de l'argent pour financer des projets de *taille modeste* – *artisanat, petite* industrie, – liés, en particulier, à l'agriculture et ne pouvant pas facilement faire appel au secteur bancaire traditionnel. C'est une société comptant de nombreux actionnaires, ce qui « étale » les risques évidents en cette période de démarrage, mais les promoteurs de ce nouveau système espèrent qu'il atteindra le régime de croisière dans quelques années. – G.V.

(1) 4, rue Jean-Lantier, 75001 Paris. Tél. : 261-51-60 (Jean-Paul Vigier).

(2) Parc de la Défense, 33, rue des Trois-Fontanat, 92002 Nanterre. Tél. : 724-89-36 (Antoine Serre).

Aux États-Unis

UNE NOUVELLE MÉTHODE DE RACHAT D'ENTREPRISE

Un groupe d'investisseurs vient d'offrir de racheter la société américaine Metromedia (radio et télévision) pour un montant de 1,5 milliard de dollars. Metromedia a réalisé un chiffre d'affaires de 372,4 millions de dollars au cours des neufs premiers mois de l'année pour un bénéfice de 65 millions.

Cette opération est la plus récente d'une pratique de rachat par effet de levier (*leverage buyouts*), qui se développe outre-Atlantique sous l'impulsion des banques.

Cela consiste à acquérir une société avec un apport limité en liquide, mais complété par d'importants crédits bancaires gagés sur les actifs de la société dont on recherche le rachat. Le plus souvent les dirigeants de la société font partie du groupe d'investisseurs. *C'est le cas* pour cette firme du New-Jersey, dont le président, M. John Kluge, et trois autres dirigeants participent à l'offre de rachat. – (*A.F.P.*)

Au Canada

LA CROISSANCE SERAIT DE 7 % EN 1983

(De notre correspondant.)

Montréal. – Le Canada a enregistré, au troisième *trimestre* de 1983, une croissance aussi *spectaculaire* qu'inattendue. Selon l'Organisme fédéral de statistiques, le produit national brut a progressé de 2 % en termes réels entre juillet et septembre, accentuant encore la tendance constatée au cours du premier semestre (+ 1,60 % au premier trimestre et + 1,80 % au deuxième).

Tous les économistes s'attendaient à un ralentissement très net de la reprise au cours du deuxième semestre, *compte tenu du* fléchissement des dépenses de consommation au cours de l'été, de la persistance du chômage (12 %, soit plus de 1,3 million de personnes sans emploi) et de la stagnation des investissements.

On pensait généralement que la croissance du P.N.B. tournerait autour de 3 %. On parle dorénavant de près de 7 % en termes réels, ce qui permettrait à l'économie canadienne de retrouver son niveau de mai *1981*.

M. GISCARD D'ESTAING PRÉCONISE LA CRÉATION DE TROIS GRANDES ZONES MONÉTAIRES

Au cours d'un colloque organisé à Londres par le *Financial Times*, M. Valéry Giscard d'Estaing a préconisé la création de trois grandes zones monétaires (le dollar, le yen et l'ECU), dont les marges de fluctuation réciproques, plus larges, au départ, que celles du système monétaire européen, seraient *progressivement réduites* grâce aux interventions concertées des banques centrales.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

FONCINA

Le conseil d'administration de Foncina, réuni le 30 novembre 1983, sous la présidence de M. Charles Duguet, a procédé à l'examen des comptes du premier semestre et à celui des comptes prévisionnels de l'exercice 1983 :

– Le parc immobilier est loué dans sa quasi-totalité, avec un coefficient de remplissage de 99,6 %.

– La progression globale des recettes pour l'exercice 1983 (loyers, indemnité compensatrice, produits accessoires et financiers, etc.) devrait être de l'ordre de 9 %.

– Les résultats escomptés permettent d'envisager, au titre de 1983, une progression non négligeable du dividende.

CL CREDIT LYONNAIS

SITUATION AU 2 NOVEMBRE 1983

La situation au 2 novembre 1983 *s'établit à 625 262* millions contre 618 277 millions au 30 septembre 1983.

Au passif, les comptes d'Instituts d'Emission, Trésor Public, Compte Courants Postaux *se chiffrent* à 32 121 millions de francs et les comptes de Banques, Organismes et Établissements Financiers à 236 636 millions de francs. Les ressources fournies par la Clientèle totalisent 218 407 millions de francs.

A l'actif, les comptes de Banques, Organismes et Établissements Financiers s'élèvent à 214 838 millions de francs, les Crédits à la Clientèle à 246 094 millions de francs et les comptes ordinaires débiteurs de la Clientèle à 30 536 millions de francs.

Europartenaires : Commerzbank
Banco Hispano Americano - Banco di Roma

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

6 décembre

Amélioration

Après un début de semaine maussade, la tendance s'est très légèrement raffermie mardi à la Bourse de Paris. L'amélioration, toutefois, malgré la progression d'Amrep, n'a pas été immédiatement perceptible, l'irrégularité étant de règle dans tous les compartiments. Au bout d'une demi-heure de cotation, cependant, le fléau de balance devait pencher côté hausse et, à la clôture, l'indicateur instantané s'établissait à 0,15 % au-dessous de son niveau précédent.

A dire vrai, ce ne fut pas l'emballement. « Mouvement de consolidation », assurait un professionnel. « Paris se met au diapason de Wall Street », disait un autre.

De toute évidence, l'un et l'autre avait raison. Après être monté à son plus haut niveau de l'année, le marché, désormais navigue au plus près à vitesse un peu réduite. Mais les machines demeurent sous pression et la moindre occasion est bonne pour reprendre le large. Avec la raréfaction du papier, quelques achats suffisent à pousser les cours.

La décision gouvernementale de rajuster le dollar pour la fixation des prix des carburants n'a eu aucun effet sur les valeurs concernées. La Française des pétroles a même baissé de 1,1 %.

La devise-titre n'a guère été influencée par les cabrioles du dollar et s'est échangée entre 10,60 F et 10,65 F contre 10,58-10,69 F.

L'or à Londres a été tout juste soutenu : 398 dollars l'once contre 397,25 dollars.

A Paris, le lingot a même perdu du terrain pour coter 106 000 F (– 1 100 F). Le napoléon aussi à 657 F (– 1 F).

Le volume des transactions a diminué : 14,01 millions de francs contre 16,48 millions.

NEW-YORK

Irrégulier

Rien, il ne s'est rien passé de décisif, mardi, à Wall Street. Les cours ont évolué de façon irrégulière, de l'ouverture jusqu'à la clôture, et l'indice des industrielles a enregistré une légère perte de 1,22 point à 1 269,30. Le bilan de la séance a été tout à fait à la hauteur de la situation avec, sur 2 020 valeurs traitées, 824 baisses, 766 hausses et 430 inchangées.

Pourtant, il y eut des affaires : 90,17 millions de titres échangés contre 88,3 millions la veille.

Des affaires, certes, mais aucun événement digne de retenir l'attention générale, surtout capable d'influer sur l'évolution des cours.

« Il n'y a aucune tendance de fond, faisait remarquer un professionnel, *sinon le sentiment, encore diffus, que le marché est prêt à exploser. »*

De fait, comme toutes nouvelles, seules l'annonce par les dirigeants de Metromedia – la plus grande firme américaine de programmes audiovisuels – de leur décision de racheter l'entreprise et le lancement par I.B.M. d'une nouvelle billetterie très sophistiquée, ont défrayé la chronique. L'action Metromedia a monté de plus de 30 % et le cours de Diebold, concurrent d'I.B.M. sur le marché concerné, a baissé de 12 %.

VALEURS	Cours du 5 déc.	Cours du 6 déc.
Alcoa	44 1/2	44 3/8
A.T.T.	64 7/8	64 3/8
Boeing	45 1/4	45
Chase Manhattan Bank	45 3/4	44 3/4
Du Pont de Nemours	52 1/4	51 1/2
Eastman Kodak	73 1/8	73 7/8
Exxon	38 3/4	38 3/8
Ford	42	41 1/2
General Electric	57 3/8	57 7/8
General Foods	52 3/4	52 3/4
General Motors	74 1/4	74
Goodyear	32 1/2	32 1/2
I.B.M.	118 5/8	117 5/8
I.T.T.	44 1/4	44 1/4
Mobil Oil	28 1/4	28 1/8
Pfizer	38	38 1/8
Schlumberger	48 1/8	48 1/4
Texaco	35 7/8	35 1/8
U.A.L. Inc.	35 3/8	34 3/8
Union Carbide	67 3/8	66 5/8
U.S. Steel	29 7/8	30
Westinghouse	53 3/4	55 1/4
Xerox Corp.	48	48 1/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

MARTELL. – Les comptes de l'exercice 1982-1983, clos le 30 juin dernier, se soldent par un bénéfice net consolidé (part du groupe) de 81,8 millions de francs contre 75 millions l'année précédente sur un chiffre d'affaires de 1,48 milliard (contre 1,65 milliard) dont 961,8 millions de francs (contre 914,7 millions) pour la branche « cognac ». Après deux années de recul, Martell table sur une progression en volume pour l'exercice en cours. Au terme de quatre mois d'activité, les ventes marquent déjà une augmentation de 9 % en volume et de 20 % en valeur par rapport à l'exercice précédent. Ce premier résultat prend toutefois en compte, pour partie, certaines expéditions anticipées par rapport à l'année dernière, et la firme préfère s'en tenir à des prévisions de 5 % de progression en volume et de 12 % en chiffre d'affaires.

Après avoir annoncé le lancement par la filiale Jules Robin d'une nouvelle liqueur aux Etats-Unis, baptisée « Trenais », à base de yaourt et de cognac, les dirigeants de Martell ont commenté les déboires subis par la filiale mexicaine, dévaluations successives du peso, inflation galopante (100 %), coup d'arrêt aux importations de cognac, une décision qui a fait chuter de moitié l'activité de Martell de Mexico.

DUNLOP. – Deux hommes d'affaires de la City s'efforcent d'organiser un consortium pour racheter la société Dunlop avec l'appui de la banque suisse Sarasin et d'investisseurs institutionnels. L'un, M. Michael Richardson, est administrateur de Sarasin International Securities, filiale londonienne de la banque Sarasin, l'autre, est M. John Simon, ancien directeur général de Dunlop.

Selon M. Richardson, le consortium émettrait des actions qu'il offrirait aux actuels actionnaires de Dunlop en échange de leurs titres et à raison d'une pour une. Le consortium procéderait en même temps à une opération sur le capital par injection de 40 millions de livres de telle sorte que les actionnaires de Dunlop se retrouveraient propriétaires des deux tiers des actions du consortium.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	5 déc.	6 déc.
Valeurs françaises	155,1	155,4
Valeurs étrangères	149	149,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	5 déc.	6 déc.
Indice général	149,9	150

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 7 déc. .... 12 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	6 déc.	7 déc.
1 dollar (en yens)	234,15	233,88

BOURSE DE PARIS Comptant 6 DECEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	28 60	0 549
5 %	39	4 233
3 % amort. 45-54	....	1 049
Emp. 7 % 1973	9910	..
Emp. 8,80 % 77	112 30	4 761
9,80 % 78/93	88 80	3 963
8,80 % 78/86	90 50	8 679
10,80 % 79/94	91 20	2 774
13,25 % 80/90	99 90	6 770
13,80 % 80/87	101 80	1 961
13,80 % 81/99	101 20	12 325
16,75 % 81/87	110 60	4 027
16,20 % 82/90	110 70	14 558
16 % juin 82	110 50	7 913
E.D.F. 7,8 % 61	137 20	13 419
E.D.F. 14,5 % 80-92	101 80	6 846
Ch. France 3 %	140	..
CNB Bques janv. 82	101 75	5 046
CNB Paribas	101 75	6 046
CNB Suez	101 75	6 046
CNI janv. 82	101 70	6 046
B.S.N. 10,50% 77	2800	270
Carrefour 6,75% 75	325	32 500
Interbail (obl. conv.)	235 50	23 400
Lafarge 8 % 72	321	32 800
Martell 8.75 % 77	1464	142
Michelin 5,50% 70	611	61 100
Moët-Hennes. 8%77	1565	..
Pétr. (Fse) 7,50% 79	208 10	20 610
Peugeot 6 % 70-75	348	34 800
Sanofi 10.25 % 77	651	..
SCREG 9,75 % 78	163	16
Télém. 7 % 74	157	15 520
Thom.-CSF 8,9% 77	240	23 600

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	48	49
A.G.F. (St Cent.)	359	359
A.G.P. Vie	4165	4300
Agr. Inc. Madag.	80	76 80 o
Alfred Herlicq	68 20	68
Allobroge	377	379
André Roudière	150	148
Applic. Hydraul.	329	331
Arbel	40 10	40 10
Artois	414	....
At. Ch. Loire	15 70	15 10
Ausseds-Rey	19 95	....
Bain C. Monaco	84	83
Banania	430	433
Banque Hypoth. Eur.	334	....
Blanzy-Ouest	280 50	280 50
B.N.P. Intercontin.	138 40	148 20
Bénédictine	1500	1480
Bon-Marché	94 60	94 80
Borie	309	319 90
Bras. Glac. Int.	654	656
Calif	345	350
Cambodge	187	187
C.A.M.E.	98	99
Campenon Bern.	192	193 80
Caout. Padang	240	240
Carbone-Lorraine	47 20	46 20
Carnaud S.A.	134	133
Caves Roquefort	815	815
C.E.G.Frig.	174	180
C.E.M.	29	28 50
Centen. Blanzy	832	835
Centrest (Ny)	103	101
Cerabati	52	53
C.F.F. Ferrailles	118	120
C.F.S.	600	600
C.G.I.B.	253 20	....
C.G.V.	108	100 50
Chambon (M.)	398	....
Chambourcy (M.)	1100	....
Champex (Ny)	102 90	103
Chim. Gde Paroisse	62	60 50
C.I. Maritime	360	358
Ciments Vicat	238	239
Citram (B)	120	....
Clause	400	405
Cl. MA (Fr.-Bail)	350	385
CMM-Mar Madag.	4 50	4 60
Cochery	48	....
Cofradel (Ly)	408	410 d
Cogifi	218	219
Comindus	600	600
Comiphos	155 10	155 10
Comp. Lyon-Alem.	195	197 50
Concorde (La)	261	256
C.M.P.	13 45	13 95
Conte S.A. (Li)	35	36 d
Crédit (C.F.B.)	194	193 80
Créd. Gén. Ind.	390	390
Cr. Universel (Cie)	478	469
Crédinal	116 80	117
C. Sabl. Seine	115	....
Darblay S.A.	223	220
De Dietrich	319 90	311
Degremont	138 30	143 80 d
Delalande S.A.	278	267

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Delmas-Vieljeux	515	515
Dév. Rég. P.d.C (Li)	110 30	113
Didot-Bottin	335	322
Dist. Indochine	300	301
Drag. Trav. Pub.	205	205
Duc-Lamothe	205	....
Dunlop	6 70	4 40 o
Eaux Bass. Vichy	960	990
Eaux Vittel	900	900
Ecco	2540	2505
Economats Centre	409	419
Electro-Banque	240	244
Electro-Financ.	495	495
Elf-Antargaz	150	150
E.L.M. Leblanc	575	575
Entrepôts Paris	278	280
Epargne (B)	1150	1131
Epargne de France	325	325
Epeda-BF	1290	1300
Escaut-Meuse	346	345
Eurocom	630	620
Europ. Accumul.	38	36 50
Eternit	243 80	245
Félix Potin	1056	1045
Ferm. Vichy (Ly)	156	153 o
Finalens	89	89
FIPP	96 50	100
Fnac	220 40	229
Focep (Chât. eau)	1227	....
Foncière (Cie)	193	200 70
Fonc. Agache-W.	85 40	82 90
Fonc. Lyonnaise	1300	....
Foncina	155	155
Forges Gueugnon	18 70	18
Forges Strasbourg	130	130
Forinter	1246	1246
Fougerolle	82	85
France I.A.R.D.	99	99
France (La)	575	575
Frankel	200	200
Fromageries Bel	844	850
From. Paul Renard	430	416 80 o
GAN	655	645
Gaumont	603	609
Gaz et Eaux	1200	1180
Genvrain	110	....
Gér. Arm. Hold.	24 90	24 90
Gerland (Ly)	580	585
Gévelot	246 70	256 60
Gr. Fin. Constr.	179 70	180
Gds Moul. Corbeil	77 30	80
Gds Moul. Paris	293	294
Groupe Victoire	510	511
G. Transp. Ind.	140	145
Huard-U.C.F.	37 80	38 90
Hutchinson	28 05	28 05
Hydro-Energie	148 70	199 80
Hydroc. St-Denis	53 50	....
Immindo S.A.	207	208
Imminvest	150	150
Immobail	276	284
Immobanque	470	475
Immob. Marseille	1940	1942
Immofice	378	380
Industrielle Cie	650	650
Invest. (Sté Cent.)	889	889
Jaeger	41 30	39 80
Lafitte-Bail	283	294 30
Lambert Frères	77 50	78
Lampes	109 90	110
La Brosse-Dupont	68	68
Lebon Cie	795	795
Lille-Bonnières	235	230 30
Locabail Immob.	520	525
Loca-Expansion	176 80	172 50
Locafinancière	235	237 90
Locatel	350	343
Lordex (Ny)	108	108
Louvre	370	376
Luchaire S.A.	240	242
Machines Bull	39 90	38 70
Magasins Uniprix	54	56
Magnant S.A.	45	43 20 o
Maritimes Part.	136 60	136 50
Marocaine Cie	45	40 70
Métal Déployé	270	270 60
M. H.	38 10	40
Mic	240	....
Mors	418	415
Nadella S.A.	135	144 60
Naval Worms	120	118
Navig. (Nat. de)	64 30	....
Nicolas	344 90	340
Nodet-Gougis	89	92 50
OPB Paribas	139 50	140
Optorg	118	116
Origny-Desvroise	117	115
Palais Nouveauté	290	293
Paris France	98 50	95
Paris-Orléans	144	143
Part. Fin. Gest. Im.	280 90	345 20
Pathé-Cinéma	284	284
Pathé-Marconi	138 40	140
Piles Wonder	136	132
Piper-Heidsieck	385	385
P.L.M.	100 50	100

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Porcher	170	176
Profils Tubes Est	5 45	5 20 o
Prouvost ex-Lain.R.	35 10	35 40
Providence S.A.	425	425
Publicis	1137	1137
Raff. Souf. R.	155	153
Ressorts Indust.	90	88
Révillon	430	430
Ricqlès-Zan	131 90	139
Ripolin	44 70	....
Rochefortaise S.A.	61 20	63
Rochette-Cenpa	14 50	15
Rosario (Fin.)	109	110
Rougier et Fils	55 30	55 30
Rousselot S.A.	330	342
Sacer	40	38 40 o
Sacilor	2 90	3
SAFAA	74	77 d
Safic-Alcan	205	205
SAFT	230	234
Saunier Duval	22	21 10
Saint-Raphaël	85	84
Salins du Midi	243	253
Santa-Fé	183	182
Satam	55	55
Savoisienne (M)	86	88
SCAC	200	200 50
Sellier-Leblanc	265 50	265 50
Senelle Maubeuge	142 50	142
S.E.P. (M)	81	....
Serv. Equip. Véh.	47 40	45 50
Sefi	38 10	39
Sicotel	270	273
Sintra-Alcatel	600	590
Sinvim	117	125 30 d
Siph (Plant. Hévéas)	182	182
SMAC Acéroïd	157	157
Sofal financière	337	336
Soffo	170	170
Soficomi	428	428
S.O.F.I.P. (M)	101	....
Sofragi	755	750
Sogepal	215	213
Soudure Autog.	74 90	73 90
S.P.E.G.	145 50	146
Speichim	170	170
S.P.I.	308 80	347 30
Spie Batignolles	136	136
Sterni	239 20	237
Synthelabo	325	312
Taittinger	730	731
Testut-Aequitas	135	137
Thann et Mulh.	46 30	46
Tissmétal	27	27
Tour Eiffel	310	312
Ufiner S.M.D.	189	181 50
Ugimo	198 40	199
Unibail	499	500
Unidel	99 10	98 10
U.A.P.	550	556
Union Brasseries	59 30	....
Union Habit.	248	255
Un. Imm. France	268	268 50
Un. Ind. Crédit	303	300
Usinor	1 10	1 10
U.T.A.	179 50	180
Vincey Bourget (Ny)	5 50	5 70 d
Virax	56	58
Waterman S.A.	257 60	250
Brass. du Maroc	120	....
Brass. Ouest-Afr.	22 85	24 95 d

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	295	....
Akzo	301	310
Alcan Alum	410	410
Algemeine Bank	1285	1275
Am. Petrofina	543	....
Arbed	196	....
Asturienne Mines	106	....
Banco Central	88	89
Bco Pop Espanol	80	80
B. N. Mexique	7 25	....
B. Régl. Internat.	33110	33110
Barlow Rand	103	106
Blyvoor	146	146
Bowater	37	38 10
British Petroleum	64 10	65
Br. Lambert	387	425
Caland Holdings	104	107
Canadian-Pacific	431	433 60
Cockerill-Ougre	25 10	....
Cominco	495	....
Commerzbank	654	650
Courtaulds	17 25	18
Dart. and Kraft	742	747
De Beers (port.)	75 40	....
Dow Chemical	355	356
Dresdner Bank	680	675
Entrep. Bell Canada	290	284
Femmes d'Auj.	76 20	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Finoutremer	241	232 c
Fosider	0 45	0 28 o
Gén. Belgique	316	326
Gevaert	460	530
Glaxo	116	120
Goodyear	357	....
Grace and Co	485	478 50
Grand Metropolitan	53	52 90
Gulf Oil Canada	145	141 30
Hartebeest	750	744
Honeywell Inc.	1510	1402
Hoogoven	124	....
I. C. Industries	485	475
Int. Min. Chem	500	485
Johannesburg	1140	....
Kubota	13 35	13 36
Latonia	256 50	256 50
Mannesmann	516	516
Marks-Spencer	35 70	35 70
Midland Bank Plc	65 50	70
Mineral-Ressourc.	108	106
Nat. Nederlanden	575	....
Noranda	216	220
Olivetti	20 50	20 10
Pakhoed Holding	185	190
Petrofina Canada	950	....
Pfizer Inc.	390	400
Phoenix Assuranc.	63 50	64 50
Pirelli	8 30	8 30
Procter Gamble	634	620
Ricoh Cy Ltd	49 50	49 90
Rolinco	1097	1105
Robeco	1149	1158
Shell fr. (port.)	83	....
S.K.F. Aktiebolag	190	201
Sperry Rand	440	455
Steel Cy of Can.	255	245
Stilfontein	183	183 80
Sud. Allumettes	345 50	....
Tenneco	410	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Thorn EMI	99 90	....
Thyssen c. 1 000	280	....
Toray indust. inc	18 65	18 60
Vieille Montagne	575	559
Wagons-Lits	336 50	338
West Rand	79	76 10

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1010	980
Dafsa	385	381
Dauphin O.T.A.	1225	1229
Far East Hotels	1	1
Merlin Immobilier	1880	1880
Métallurg. Minière	132 80	133
M.M.B.	288	290
Novotel S.I.E.H.	1721	....
Petit Bateau	400	400
Petrofigaz	483	487
Poron	556	578
S.C.G.P.M.	200	208
Sodexho	2700	2700
Sofibus	234	226
Rodamco	457	458 80

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Air-Industrie	5 10	6 30 d
Alsor	169	....
Cellulose du Pin	28 10	26
C.G.Maritime	10	....
Coparex	491	491
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Files.Fourmies	1 70	....
Imp. G.-Lang	1 78	1 85
La Mure	54	....
Pronuptia	151	....
Rorento N.V.	699	691
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F.(Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	130	140
Total C.F.N.	56 10	....
Ufinex	222	....

SICAV 6/12

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	218 47	208 58
Actions-Investiss.	273 06	260 68
Actions sélectives	322 41	307 79
Aedificandi	352 63	336 64
A.G.F. 5000	240 98	230 06
Agfimo	373 16	356 24
A.G.F. Interfonds	377 83	360 70
Altefi	231 11	220 63
A.L.T.O.	189 90	181 29
Amérique Gestion	518 69	495 17
Associc	21540 62	21540 62
Bourse-Investiss.	282 73	269 91 ◆
Capital Plus	1225 94	1225 94
C.I.P.	819 03	781 89
Convertimmo	291 01	277 81
Cortexa	1047 34	999 85
Credinter	399 83	381 79
Croiss. Immobil.	370 98	354 16
Déméter	56576 35	56407 13
Drouot-France	294 76	281 39
Drouot-Investiss.	732 05	698 85
Drouot-Sécurité	193 13	184 37
Energie	239 15	228 31
Epargne Sicav	6125 35	6094 88 ◆
Epargne Associations	23690 74	23619 88
Epargne-Capital	5197 76	5146 30
Epargne-Croiss.	1367 50	1305 49
Epargne-Industr.	428 96	409 51
Epargne-Inter	685 49	654 41
Epargne-Oblig.	177 72	169 66
Epargne-Unie	879 26	839 39
Epargne-Valeur	345 56	329 89
Eparoblig	1078 79	1076 64
Eurosic	8898 72	8496 15
Euro-Croissance	406 46	388 03
Foncier Investiss.	645 20	615 94
France-Garantie	281 19	275 68 ◆
France-Investiss.	422 03	402 89
Fr.-Obl. (nouv.)	405 33	388 95 ◆
Francic	237 81	227 03
Fructidor	230 42	219 97
Fructifrance	424 45	405 20
Fructivar	58893 83	58746 96 ◆
Gestion Associations	111 30	108 59 ◆
Gestion Mobilière	571 72	545 79
Gest. Rendement	492 15	469 83
Gest. Sél. France	390 04	382 81
Haussmann Oblig.	1230 68	1174 87
Horizon	649 75	620 29 ◆
I.M.S.I.	370 48	353 66
Indo-Suez Valeurs	636 84	608 06
Ind. française	11473 31	11248 34
Interoblig.	10399 23	9927 67
Intersélect France	280 88	268 14
Intervaleurs Indust.	408 90	390 36
Invest. net	10292 97	10272 43
Invest. Obligataire	12408 92	12384 15
Invest. St-Honoré	689 49	658 22

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Laffitte-crt-terme	117331 01	117331 01 ◆
Laffitte-Expansion	644 26	615 05 ◆
Laffitte-France	194 82	185 97 ◆
Laffitte-Oblig.	141 11	134 71 ◆
Laffitte-Rend.	206 84	197 27 ◆
Laffitte-Tokyo	868 49	829 11 ◆
Lion-Associations	11067 12	11067 12
Livret portefeuille	492 85	470 50 ◆
Mondiale Investissem.	351 73	335 78 ◆
Monecic	54387 69	54387 69
Natio-Obligations	464 81	443 73
Natio.-Assoc.	22428 80	22384 03
Natio.-Epargne	12203 46	12082 63
Natio.-Inter.	938 19	895 65
Natio.-Placements	59955 86	59955 86
Natio.-Valeurs	500 68	477 98
Obliterm	165 14	157 65
Pacifique St-Honoré	414 97	396 15
Paribas Epargne	11806 60	11759 56
Paribas Gestion	546 50	521 72
Patrimoine-Retraite	1123 54	1101 51
Phénix Placements	236 34	235 18
Pierre Investiss.	419 45	400 43
Placement crt-terme	51818 43	51818 43
Province Investiss.	269 03	256 83
Rendem. St-Honoré	11783 18	11724 56
Sécur. Mobilière	406 25	387 83
Sél.court terme	11804 33	11716 46
Sélec. Mobil. Div.	342 44	326 91
Sélection-Rendem.	172 83	164 99
Sélect. Val. Franç.	199 88	190 63
Sicav-Associations	1049 96	1047 86
S.F.I. fr. et étr.	458 37	437 58 ◆
Sicavimmo	473 05	451 60
Sicav 5000	210 14	200 61
Slivafrance	318 28	303 85
Slivam	320 19	305 67
Slivarente	196 47	187 56
Slivinter	361 72	345 32
S.I.-Est	982 45	937 90
S.I.G.	779 29	743 10
S.N.I.	1039 11	991 99
Sofinvest	443 28	423 18
Sogeparque	313 30	299 09
Sogevar	867 56	828 22
Sogister	1139 91	1088 22
Soleil Investiss.	473 41	451 94
U.A.P. Investiss.	347 63	331 87
Uni-Associations	101 86	101 86
Unifrance	257 05	245 39
Unifoncier	678 25	647 50
Unigestion	649 28	619 84
Uni-Japon	1132 21	1080 87
Uni-Régions	1418 95	1354 61
Univers	1777 73	1719 27
Univer	12981 47	12981 47
Valorem	392 92	375 10
Valorg	10898 44	10844 22
Valrel	119134 28	119015 24
Worms Investiss.	696 87	665 27

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1858	4,5 % 1973	1886	1872	1871	– 0 74
3070	C.N.E. 3 %	3085	3105	3105	+ 0 64
220	Accor	207	207 50	206	– 0 48
830	Agence Havas	835	839	839	+ 0 47
500	Air Liquide	513	518	518	+ 1 16
400	Als. Superm.	415	410	410	– 1 20
71	A.L.S.P.I.	71 50	71 10	71 10	– 0 56
148	Alsthom-Atl.	135	136	136	+ 0 74
790	Amrep	845	865	865	+ 2 36
350	Applic. gaz	349	348	347	– 0 57
335	Arjom. Prioux	321	321	323	+ 0 62
1020	Aux. Entrepr.	1018	1010	1010	– 0 78
395	Av. Dass.-Br.	422	425	429	+ 1 65
220	Bail-Equipem.	284	285	285	+ 0 35
680	Bail-Investiss.	586	590	590	+ 0 68
355	Cie Bancaire	389	392	392 50	+ 0 89
105	Bazar H.-V.	106 80	106 80	106 80	....
270	Béghin-Say	275 50	273	273	– 0 90
785	Bic	422	425	425	+ 0 71
225	B.I.S.	230	234	235	+ 2 17
1550	Biscuit (Géné.)	1546	1585	1585	+ 2 52
1690	Bongrain S.A.	1680	1680	1680	....
690	Bouygues	683	677	678	– 0 73
2690	B.S.N.-G.D.	2595	2560	2550	– 1 73
1300	Carrefour	1285	1300	1285	....
910	Casino	910	885	885	– 2 74
570	Cedis	530	529	530	....
260	Cetelem	261 50	258	258	– 1 33
520	C.F.A.O.	506	501	501	– 0 98
70	C.F.D.E.	74 70	74 80	74 80	+ 0 13
7 20	Ch. France Dunk.	5 70	6 05	6 35	+ 11 40
245	Charg. Réunis	239	239	239	....
23	Chiers-Châtill.	23 30	23 10	23 10	– 0 85
188	Ciments franç.	185	185	185	....
1490	C.I.T. Alcatel	1480	1500	1500	+ 1 35
720	Club Méditerr.	745	757	760	+ 2 01
103	Codetel	116	115 60	115 80	– 0 17
177	Cofimeg	192 30	190	191 50	– 0 41
205	Coles	209 50	209	209	– 0 23
117	Compt. Entrepr.	120 30	119 10	119 60	– 0 58
280	Compt. Mod.	280	280	280	....
560	Créd. Foncier	580	585	585	+ 0 86
200	Crédit F. Imm.	203 40	210	210	+ 3 24
400	Crédit Nat.	453	449	449	– 0 88
43	Creusot-Loire	45	45 70	45 70	+ 1 55
115	Crouzet	119	119	119	....
480	C.S. Saupiquet	513	513	513	....
1150	Damart-Servip	1285	1180	1180	– 8 17
685	Darty	701	703	703	+ 0 28
540	Docks France	540	526	526	– 2 59
81	D.M.C.	91 40	90 40	90	– 1 53
840	Dumez	825	835	835	+ 1 21
510	Eaux (Gén.)	560	551	550	– 1 78
185	Elf-Aquitaine	174 90	172 90	173	– 1 08
156	— (certific.)	157 40	157 60	157 60	+ 0 12
1900	Essilor	1915	1865	1875	– 2 08
385	Esso S.A.F.	428	425 50	425 50	– 0 58
745	Eurafrance	778	775	778	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
700	Euromarché	698	698	698	....
640	Europe nº 1	622	628	630	+ 1 28
770	Facom	810	820	820	+ 1 23
710	Fichet-Bauche	701	695	695	– 0 85
183	Finextel	178 50	178 50	178	– 0 28
173	Fives-Lille	184 30	190	189	+ 2 55
33	Fonderie (Gén.)	34 30	35 20	35 80	+ 4 37
85	Fraissinet	85	85 10	85 10	+ 0 11
415	Francarep	413	410 50	410 50	– 0 60
145	Gal. Lafayette	148	148	149	+ 0 67
920	Gén. Géophys.	885	899	899	+ 1 58
280	GTM-Entrepose	272	273	272	....
330	Guyenne-Gasc.	318 50	302 50	303	– 4 86
1280	Hachette	1445	1444	1440	– 0 34
280	Hénin (La)	300 50	297 80	297 80	– 0 89
57	Imétal	60 40	59 60	59 60	– 1 32
235	Imm. Plaine-M.	263	273	273	+ 3 80
365	Ind. et Particip.	356	353	355	– 0 28
790	Inst. Mérieux	820	800	800	– 2 43
....	Interbail	380	375	375	– 1 31
1190	Intertechnique	1195	1205	1205	+ 0 83
138	J. Lefebvre	148	149 50	149 50	+ 1 01
128	Jeumont Ind.	130	130	130	....
485	Lab. Bellon	460	457	457	– 0 65
265	Lafarge-Coppée	265	261 50	261 50	– 1 32
1980	Legrand	2065	2001	2005	– 2 90
1280	Lesieur	1280	1280	1280	....
265	Locafrance	274	265	275	+ 0 36
685	Locindus	690	690	692	+ 0 28
745	Lyonn. Eaux	786	793	790	+ 0 50
320	Mais. Phénix	359 90	354	354	– 1 63
830	Majorette (Ly)	838	836	836	– 0 23
100	Manurhin	104 80	103	103	– 1 71
71	Mar. Wendel	74 50	72 50	72 60	– 2 55
1380	Martell	1430	1400	1403	– 1 88
970	Merlin-Gerin	915	918	918	+ 0 32
900	Matra	1187	1201	1206	+ 1 60
800	Michelin	770	769	769	– 0 12
1170	Midi (Cie)	1324	1350	1360	+ 2 71
156	Midland Bk S.A.	177	178	178 90	+ 1 07
114	Mines Kali (Ste)	126	127	127	+ 0 79
41	M.M. Penarroya	44 90	44 90	44 90	....
1400	Moët-Hennessy	1325	1324	1324	– 0 07
480	Mot. Leroy-S.	488	496	496	+ 1 63
97	Moulinex	103 10	106 10	105 50	+ 2 32
549	Mumm	640	645	640	....
210	Navig. Mixtes	205	207 50	207 50	+ 1 21
9	Nobel-Bozel	10 70	10 05	10 05	– 6 07
46	Nord-Est	49 10	49 40	49 10	....
290	Nordon (Ny)	310	315	315	+ 1 61
64	Nouvelles Gal.	71	70	71	....
680	Occident. (Gén.)	661	660	659	– 0 30
205	Olida-Caby	205	204 50	204 50	– 0 24
950	Omn. F. Paris	975	960	960	– 1 53
152	Opfi-Paribas	164 40	160	158	– 3 89
2190	Oréal (L')	2190	2190	2190	....
56	Papet. Gascogne	63	72	72	+ 14 28
530	Paris-Réescompt	585	600	622	+ 6 32

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
180	Pechelbronn	194 10	194 10	194 10	....
430	Penhoët	484	485	485	+ 0 20
725	Pernod-Ricard	710	722	722	+ 1 69
150	Pétroles (Fse)	169 60	157 70	157	– 1 56
37	— (certific.)	38 90	38 90	38 90	....
65	Pétroles B.P.	71 40	72	72	+ 0 84
205	Peugeot S.A.	207 80	208	207 10	– 0 33
63	Poclain	60 10	60 05	60 05	– 0 08
310	Poliet	305	310	310	+ 1 63
124	Pompey	142 40	138	137	– 3 79
325	P.M. Labinal	342	342	342 50	+ 0 14
1650	Presses Cité	1710	1720	1720	+ 0 58
850	Prétabail Sic.	895	888	888	– 0 78
255	Primagaz	256 50	254	254	– 0 97
128	Printemps	142	144 90	144 90	+ 2 04
1170	Promodès	1200	1210	1210	+ 0 83
415	Radiotechn.	408	407	407	– 0 24
74	Raffin. (Fse)	82	83	83 10	+ 1 34
1040	Redoute (La)	1016	1002	1003	– 1 27
655	Roussel-Uclaf	634	630	630	– 0 63
1125	Rue Impériale	1180	1180	1180	....
166	Sade	169	169 90	169 90	+ 0 53
1370	Sagem	1390	1445	1446	+ 3 95
336	St-Louis B.	314	316	315 10	+ 0 35
475	Sanofi	487 60	490	490	+ 0 49
320	S.A.T.	350 10	350	350	– 0 02
17 20	Saulnes	23 25	23 05	22 60	– 2 79
85	Schneider	86 20	87	87	+ 0 92
46	S.C.O.A.	45 50	46 05	45 05	– 0 98
151	S.C.R.E.G.	152 50	152	150	– 1 63
385	Seb	423	428 50	428 50	+ 1 30
240	Sefimeg	262	261 90	261	– 0 38
820	S.F.I.M.	817	810	810	– 0 85
100	S.G.E.-S.B.	101	101	100 50	– 0 49
780	Sign. Ent. El.	817	814	813	– 0 48
510	Silic	488	490	495	+ 1 85
290	Simco	309 90	308	308	– 0 61
129	Simnor	135 20	135	135	– 0 14
1280	Skis Rossignol	1345	1341	1340	– 0 37
....	Sliminco	508	504	504	– 0 78
465	Sogerap	472	471	472	....
500	Sommer-Allib.	492	494	494	+ 0 40
415	Source Perrier	405	402	405	....
375	Talcs Luzenac	400	399 90	399 90	– 0 02
1310	Tél. Elect.	1330	1355	1360	+ 2 25
189	Thomson-C.S.F.	195 50	196	195 50	....
1840	T.R.T.	1940	1908	1906	– 1 75
225	U.F.B.	235	233	233	– 0 85
520	U.I.S.	536	532	532	– 0 74
179	U.C.B.	206	199	200	– 2 91
300	Valéo	325	320	320	– 1 53
85	Vallourec	70 20	70 20	70	– 0 28
1540	V. Clicquot-P.	1816	1780	1780	– 1 98
1090	Viniprix	1030	1060	1065	+ 3 39
880	Elf-Gabon	1010	1010	1011	+ 0 09
285	Amax Inc.	268 80	271 50	272	+ 1 19
377	Amer. Express	365	365 50	365 50	+ 2 95
685	Amer. Teleph.	675	680	680	+ 0 74

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
167	Anglo Amer. C.	180 50	184	183 50	+ 1 66
1070	Amgold	1178	1170	1175	– 0 25
880	B. Ottomane	924	928	931	+ 0 75
650	BASF (Akt)	672	671	671	– 0 14
650	Bayer	670	673	673	+ 0 44
465	Buffelsfont.	568	570	568	....
36	Charter	34 70	34 95	34 40	– 0 86
475	Chase Manh.	496	488	488	– 1 61
305	Cie Pétr. Imp.	328	332	332 50	+ 1 37
77	De Beers	83 75	82 85	82 85	– 1 07
1220	Deutsche Bank	1259	1235	1235	– 1 90
125	Dome Mines	144	146	144	....
290	Driefontein Cté	338 30	340	339 40	+ 0 32
550	Du Pont-Nem.	569	564	564	– 0 87
785	Eastman Kodak	778	778	779	+ 0 12
141	East Rand	171	171	170 10	– 0 52
565	Ericsson	572	572	572	....
395	Exxon Corp.	407	414 50	414 50	+ 1 84
465	Ford Motors	434	444	444	+ 2 30
345	Free State	412	405	405 50	– 1 57
230	Gencor	251 30	251 50	250 50	– 0 31
300	Gén. Belgique	316	323 50	326	+ 3 16
595	Gén. Electr.	612	620	620	+ 1 30
810	Gen. Motors	781	792	793	+ 1 53
71	Goldfields	80 60	80	80 10	– 0 62
182	Harmony	213	213 50	213	....
37	Hitachi	37 85	37 85	37 70	– 0 39
710	Hoechst Akt.	709	702	705	– 0 56
92	Imp. Chemical	98 60	99	98 90	+ 0 30
139	Inco. Limited	155 70	158	158	+ 1 47
1310	IBM	1274	1279	1278	+ 0 39

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
74	Ito-Yokado	78	78	78 50	+ 0 64
470	ITT	477 50	483 50	484	+ 1 36
80	Matsushita	84 40	85 40	85 50	+ 1 30
1030	Merck	1013	1008	1008	– 0 49
930	Minnesota M.	908	915	915	+ 0 77
295	Mobil Corp.	297 10	302	304	+ 2 32
21100	Nestlé	24200	24400	24420	+ 0 90
670	Norsk Hydro	671	676	677	+ 0 89
1060	Petrofina	1078	1075	1087	+ 0 83
730	Philip Morris	748	753	753	+ 0 66
147	Philips	151	148 50	148 80	– 1 45
385	Pres. Brand	442	442	443	+ 0 22
415	Président Steyn	478	479	479	+ 0 20
1160	Quilmès	1140	1130	1135	– 0 43
1210	Randfontein	1400	1400	1410	+ 0 71
460	Royal Dutch	466	465	465	– 0 21
88	Rio Tinto Zinc	90 90	90 50	91 10	+ 0 22
310	St Helena Co	378	378	377	– 0 26
490	Schlumberger	499 90	509	508	+ 1 62
84	Shell transp.	84 70	84 70	84 80	+ 0 11
1490	Siemens A.G.	1496	1491	1491	– 0 33
150	Sony	151 80	153	153	+ 0 79
215	T.D.K.	233	239 10	239 10	+ 2 61
840	Unilever	868	881	881	+ 1 49
725	Unit. Techn.	778	780	772	– 0 77
970	Vaal Reefs	1150	1130	1128	– 1 91
460	West Deep	545	530	535	– 1 83
425	West Hold.	473 50	477	477 50	+ 0 84
495	Xerox Corp.	517	513	513	– 0 77
2 19	Zambia Corp.	2 49	2 45	2 44	– 2

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/12	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 300	8 317	8 020	8 420
Allemagne (100 DM)	303 900	303 720	292	312
Belgique (100 F)	14 978	14 980	14 200	15 300
Pays Bas (100 fl.)	271 520	271 200	258	278
Danemark (100 krd)	84 100	84 050	79	87
Norvège (100 k)	109 750	109 500	106	112
Grande-Bretagne (£ 1)	12 055	12 017	11 600	12 400
Grèce (100 drachmes)	8 452	8 467	7 250	9 500
Italie (1 000 lires)	5 026	5 020	0 450	5 200
Suisse (100 fr.)	380 340	380 220	367	388
Suède (100 krs)	103 680	103 670	99	106
Autriche (100 sch)	43 145	43 110	42 100	44 100
Espagne (100 pes.)	5 287	5 285	4 850	5 450
Portugal (100 esc.)	6 385	6 390	5 300	6 500
Canada ($ can 1)	6 666	6 686	6 450	6 790
Japon (100 yens)	3 644	3 549	3 380	3 540

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/12
Or fin (kilo en barre)	107000	106500
Or fin (en lingot)	107100	106000
Pièce française (20 fr)	658	657
Pièce française (10 fr)	435	.....
Pièce suisse (20 fr)	675	661
Pièce latine (20 fr)	630	624
Souverain	792	786
Pièce de 20 dollars	4005	4005
Pièce de 10 dollars	1900	1880
Pièce de 5 dollars	1050	.....
Pièce de 50 pesos	4200	4200
Pièce de 10 florins	647	647

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 7 décembre 1983 a été tiré à 486465 exemplaires

M. Bérégovoy estime que l'abaissement de l'âge de la retraite est un « succès »

La mesure permettant de prendre à soixante ans la retraite a été un succès, estime M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité, qui devait présenter ce mercredi 7 décembre, au conseil des ministres, un bilan provisoire de l'application de cette décision, en vigueur depuis le 1er avril 1983.

Au cours des dix premiers mois de 1983, 550 000 personnes de plus de soixante ans ont demandé la liquidation de leur pension, soit 190 000 de plus que pendant la période correspondante de 1982 : l'accroissement est de plus de 50 %. Il n'est pas impossible que le régime de croisière (700 000 retraites à l'horizon 1990) soit atteint un peu plus tôt.

Cet accroissement du nombre des demandes a entraîné un surcroît de travail pour les différentes caisses de retraite et a temporairement allongé *les délais de liquidation (passés de* soixante et onze jours en moyenne à quatre-vingt-onze jours pour le régime général en région parisienne). Mais il ne doit pas avoir d'effet sur les dépenses à court terme. Celles-ci ne dépasseraient pas les sommes prévues par le dernier rapport de la commission des comptes de la Sécu*rité sociale, qui prévoyait une aug*mentation de 3,3 % du volume des pensions directes du régime général, 1,3 milliard de dépenses supplémentaires en 1983 et 4,5 en 1984.

Toutefois, ce n'est qu'en avril, pour l'« anniversaire » de la réforme, qu'on aura une idée précise de ses effets : on ne connaît pas encore, par exemple, le nombre de pensions attribuées ni les tranches d'âge ou les catégories socio-professionnelles concernées.

En outre, pour mieux apprécier les répercussions de l'abaissement de l'âge de la retraite sur les différents régimes, un système d'observation (fondé sur un échantillon de retraités) doit être mis en place à partir de 1984. Beaucoup de retraités ont en effet cotisé à plusieurs régimes.

L'abaissement à soixante ans de l'âge de la retraite répond-il à une aspiration des Français ? Le chiffre des demandes confirme les indications du sondage réalisé pour le forum des *Échos* le 24 octobre (1) : 80 % des personnes interrogées à cette occasion jugeaient la mesure *« nécessaire »* (et 54 % *« réaliste »*). Mais n'y a-t-il pas là une conséquence des inquiétudes provoquées par la crise ? Comme le notait, au cours des débats, M. Robert Lion, directeur de la Caisse des dépôts et ancien directeur de cabinet de M. Pierre Mauroy, la mesure partant d'*« une logique d'initiatives généreuses »* a servi *« plus pour rejeter les gens du marché du travail que pour leur assurer une retraite dans de bonnes conditions »*.

GUY HERZLICH.

(1) Sondage réalisé par IPSOS auprès de 915 personnes, entre le 13 et le 19 septembre.

DEUX AVIONS ENTRENT EN COLLISION SUR L'AEROPORT DE MADRID

Une centaine de morts

Madrid (*Reuter, A.P.*). — Un Boeing-727 de la compagnie aérienne espagnole Iberia et un DC-9 de la ligne intérieure Aviaco sont entrés en collision, la visibilité était inférieur à 20 mètres, du faut d'un épais brouillard, mercredi 7 décembre, sur une piste de l'aéroport de Madrid. Selon la protection civile espagnole, plus d'une centaine de personnes ont été tuées.

D'après la protection civile, également, le Boeing-727 qui décollait en direction de Rome avec quatre-vingt-quatre passagers à son bord, roulait à 160 kilomètres à l'heure lorsqu'il a heurté le DC-9, en partance pour Santander avec trente-sept passagers.

Le DC-9 a été entièrement détruit à la suite d'une explosion à son bord, au niveau des réservoirs de carburant.

Cet accident est le deuxième que connaît la capitale espagnole en l'espace de dix jours : le 27 novembre, un Boeing-747 colombien s'était écrasé alors qu'il s'apprêtait à se poser sur l'aéroport de Madrid, causant la mort de cent quatre-vingt-une personnes.

Sur le vif

Parents cancres

Je commence à en avoir assez, j'ai encore eu 7/20 en français. « Poésie et chanson », c'était pourtant un bon sujet. Je croyais être payée pour le connaître. On ne peut pas avoir été pendant des années critique de variétés au *Monde* sans avoir réfléchi à la question. Eh bien non ! Il fallait voir les remarques à l'encre rouge en marge de mes élucubrations, c'était plat, inutile, lourd, mal formulé... Bref, la Berésina !

Il faut dire qu'on est débordé. On est continuellement dérangé par les appels au secours des proches, des amis : tu ne pourrais pas me dépanner, je sèche sur « la conscience est-elle dans le temps ou le temps est-il dans la conscience ? »... Attends, on m'appelle sur une autre ligne, réfléchis, je te reprends dans une seconde...

Le plus embêtant ce sont les commentaires de texte. Surtout quand il s'agit — c'est très fréquent — d'articles de confrères publiés dans les colonnes de ce journal. On a beau *interroger* l'auteur pour savoir ce qu'il a voulu dire, le professeur le sait toujours mieux que lui.

Hier encore ma belle-sœur m'a téléphoné. En larmes. Elle ne se débrouillait pas trop mal, mais depuis que son mari, un ancien enseignant, se mêle de *l'aider* elle n'arrive plus à décrocher la moyenne. Il refuse de se mettre dans la tête qu'on ne passe plus aujourd'hui de la thèse à l'antithèse et ensuite à la synthèse de la même manière qu'autrefois. La Terre tourne. Les choses changent. Il ne veut pas le savoir. Il se bute. Le prof s'exaspère et, au train où ça va — il ne faut pas oublier qu'il reste à peine quatre mois, si vous enlevez les vacances scolaires, — le bac, c'est fichu.

Nos enfants ne sont pas contents. Ils nous engueulent. Ils nous citent en exemple les parents des copains. Ils nous accusent de passer trop de temps devant la télé, de ne pas étudier les corrigés, de faire trop long ou pas assez, de manquer de suite dans le développement des idées.

Les devoirs, ils n'ont qu'à les faire à notre place puisqu'ils sont si calés !

CLAUDE SARRAUTE.

En Colombie

LE FRÈRE DU PRÉSIDENT BETANCUR A ÉTÉ LIBÉRÉ PAR SES RAVISSEURS

Bogota (*A.F.P.*). — M. Jaime Betancur, frère du président de la République colombienne, enlevé le 22 novembre par des inconnus se réclamant de l'armée de libération nationale, pro-castriste, a été libéré par ses ravisseurs ce mercredi 7 décembre à Bogota. Il est en bonne santé.

[M. Fidel Castro avait vivement condamné l'enlèvement du frère du président colombien. Les FARC (forces armées révolutionnaires, procommunistes) avaient fait de même. Le pape Jean-Paul II avait lancé un appel en faveur de la libération de M. Jaime Betancur, et les Colombiens ont observé mardi deux minutes de silence « en faveur de la paix », une manifestation silencieuse de rejet du dernier acte de violence d'une organisation qui a dû renoncer à ses revendications pour libérer son otage.]

• *Trois gendarmes ont été tués,* le 6 décembre, et trois autres blessés, ainsi qu'un policier, alors qu'ils intervenaient pour disperser une réunion dans un village de Casamance (Sénégal). Cette réunion était liée à l'ouverture, devant la Cour de sûreté de l'Etat, du procès de vingt-cinq indépendantistes de Casamance, accusés d'atteinte à l'intégrité territoriale de l'Etat.

DOLLAR EN LÉGER REPLI 8,3050 FRANCS

Sur des marchés des changes nettement plus calmes, le dollar s'est inscrit en léger repli mercredi 7 décembre après sa poussée de fièvre de la veille.

Son cours est revenu, à Paris, de 8,3170 francs à 8,3050 francs et, à Francfort, de 2,74 DM à 2,7350 DM environ. Des ventes bénéficiaires ont été enregistrées, la Banque fédérale d'Allemagne étant, au surplus, vigoureusement intervenue pour défendre sa monnaie : jeudi 6 décembre, elle a vendu, officiellement, plus de 100 millions de dollars, et, officieusement, par le truchement de la Réserve fédérale américaine à New-York, plusieurs centaines de millions de dollars.

LES MÉDECINS HOSPITALIERS MANIFESTENT A PARIS

L'ensemble des organisations de praticiens des hôpitaux, groupés dans l'intersyndicale des médecins hospitaliers, organisait, mercredi 7 décembre à 14 heures, du parvis de Notre-Dame aux Invalides, une manifestation silencieuse de protestation contre les projets de réforme du gouvernement. Dans un communiqué, l'intersyndicale a demandé *« instamment »* l'ouverture de *« véritables négociations »*.

Les trois ministres de tutelle, MM. Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, et Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, recevront les principaux représentants du corps des médecins hospitaliers, le 9 décembre, et leur présenteront les nouveaux projets de décrets concernant leurs statuts et leurs rémunérations.

De son côté, le Syndicat de la médecine hospitalière (S.M.H.), minoritaire dans le corps des praticiens des hôpitaux, vient d'écrire à M. Pierre Bérégovoy une lettre dans laquelle il estime que *les projets de statuts « font appel à des principes novateurs »*, mais qu'ils *« ne sauraient, en l'état, être considérés comme répondant aux besoins de la population et aux aspirations des médecins »*. Le S.M.H. n'a pas appelé à la manifestation de ce mercredi.

M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, enfin, a, par une lettre adressée à M. Bérégovoy, pris le parti des médecins hospitaliers.

Un ancien légionnaire est soupçonné d'avoir participé à l'enlèvement d'un réfugié basque espagnol

Les policiers de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) ont arrêté dimanche 4 décembre, au poste frontière de Dancharia, un ancien légionnaire, M. Pedro Sanchez, quarante-neuf ans, qu'ils soupçonnent d'avoir participé, moins d'une heure plus tôt, à l'enlèvement de M. Alfonso Segundo Marey, réfugié basque espagnol résident à Hendaye.

Peu après vingt heures, dimanche, un homme s'était présenté au domicile de M. Marey et avait prétexté un carambolage pour le faire sortir dans la rue. La femme du réfugié espagnol avait assisté, impuissante, au rapt et avait vu une Peugeot 504 s'éloigner à grande vitesse.

Aussitôt alertés, les policiers avaient surveillé les différents postes frontières, persuadés d'assister à une nouvelle opération de commando anti-ETA. Ils n'ont pu intercepter que le chauffeur de la voiture, M. Pedro Sanchez, qui tentait au volant de son véhicule de gagner l'Espagne. Les deux autres membres du commando et M. Marey avaient certainement franchi la frontière à pied, dans la campagne.

M. Pedro Sanchez, qui nie toute participation au rapt, a été inculpé *« de complicité d'arrestation illégale et de séquestration de personne » et écroué.* Dans la voiture, les policiers ont retrouvé une matraque, des sangles, une bombe lacrymogène de défense et, surtout, signale notre correspondant à Bayonne Philippe Etcheverry, les photographies anthropométriques d'un jeune Espagnol, José Angel Urkiaga, soupçonné d'être membre de l'organisation séparatiste ETA-militaire. Ces photographies intriguent les enquêteurs car, dans son édition de dimanche, le quotidien espagnol *El País* affirmait que la police madrilène avait confié à Interpol des mandats de recherche — avec photos — pour cinq militants suspectés, dont José Angel Urkiaga.

Pedro Sanchez n'a pas expliqué pour le compte de quel commanditaire le commando avait agi. Après avoir servi quinze ans dans la Légion étrangère, cet Espagnol naturalisé *Français s'était installé à Biarritz où* il était connu pour son activisme d'extrême droite et ses liens avec les anciens de l'O.A.S.

Les attentats aux Antilles

TROIS NOUVELLES INTERPELLATIONS EN GUADELOUPE

(De notre correspondant.)

Pointe-à-Pitre. — L'enquête en cours après la série d'attentats du 14 novembre en Guadeloupe a abouti à trois nouvelles interpellations, lundi 5 et mardi 6 décembre, parmi les membres du M.P.G.I. (Mouvement populaire pour une Guadeloupe indépendante).

Lundi matin, un employé d'Air France, M. André Aqouaba, a été arrêté par les policiers. Dans l'après-midi, ceux-ci ont interpellé Mme Simone Faizant-Renac, plus connue dans les milieux indépendantistes sous le nom de « Rose », et animatrice de Radio-Unité, organe du M.P.G.I. Elle est la sœur de M. Georges Faizant, lui-même animateur de la radio « rebelle » de Paris, *Radio-Voca, qui a été interdite* par le gouvernement. Mardi, c'est son mari, M. Charles Renac, entrepreneur en travaux publics, qui a été interpellé à son tour. Ces trois nouvelles arrestations, opérées depuis moins d'un mois, intervenant après celles de Mme Leïla Cassubie (*le Monde* du 24 novembre), de MM. Henri Meyzendie et Max Safrano — alors que MM. Luc Reinette, Imbert Marebœuf et Henri Bernard, tous militants nationalistes, font toujours l'objet d'un avis de recherche — confirment que les enquêteurs associent de plus en plus les membres du M.P.G.I. aux militants révolutionnaires de l'ARC (Alliance révolutionnaire Caraïbes).

E. R.





